Agence d'**Urba**nisme
aire métropolitaine **Lyon**naise

Opale

Observatoire partenarial en **Economie**

Février 2016

Mutations et nouveaux moteurs de l'économie lyonnaise

Dix ans d'évolutions socio-économiques

Sommaire

Cadrage introductif **p. 3**

Lyon au sein des grandes mutations de l'économie mondiale **p. 7**
La poursuite de la mondialisation des économies et des entreprises p. 8
La transition numérique, un bouleversement économique et social p. 10

L'aire urbaine de Lyon : un dynamisme démographique et économique **p. 13**
Une double périurbanisation économique et résidentielle p. 14
En dix ans, plus de 6 500 hectares ont été artificialisés dans l'aire urbaine de Lyon p. 18

L'aire urbaine de Lyon au cœur de mutations sectorielles fortes **p. 21**
Une mutation profonde de l'économie de l'aire urbaine p. 22
L'industrie, un moteur encore fort pour l'économie lyonnaise p. 26
Des services aux entreprises polarisés et moteurs de la croissance d'emplois métropolitains p. 30
Un desserrement du commerce de gros depuis le centre p. 33
Des activités de transport et de logistique qui se renforcent p. 34
Des évolutions territoriales contrastées pour le bâtiment et les travaux publics p. 36
Des services aux particuliers portés par le développement de la sphère présentielle p. 38
Dans le commerce de détail, une hausse de l'emploi dans la quasi-totalité des territoires p. 42
Banque - assurance : des activités concentrées à Lyon et Villeurbanne p. 43

Les filières d'excellence de la Métropole **p. 47**

Santé - biotech : un secteur emblématique au rayonnement international p. 48
Numérique : la French Tech, une opportunité pour structurer le secteur et gagner en visibilité p. 54
Cleantech : p. 61
Chimie : une ambition européenne portée par des actions fortes p. 62
Environnement : un secteur en croissance dans lequel Lyon doit encore conforter son positionnement p. 68
Energie et équipements électriques : le défi climatique p. 74
Systèmes de transport terrestre : un défi à l'échelle mondiale p. 80

De l'entrepreneuriat au grand groupe : panorama des entreprises lyonnaises **p. 87**
Création d'entreprise et développement des nouvelles formes de travail non salarié p. 88
De la microentreprise au grand groupe, un tissu économique diversifié p. 91
Un renouvellement important du tissu économique p. 93

L'internationalisation des entreprises **p. 95**
De nombreuses entreprises sous contrôle étranger p. 96
Une majorité des échanges avec l'Union européenne p. 97
Des investissements étrangers qui se maintiennent à un niveau élevé dans la Métropole p. 98

Recomposition du marché du travail : quels impacts sur les actifs? **p. 99**
Une montée en qualification des emplois p. 100
Une précarisation de l'emploi p. 104
Les effets de la crise sur le marché du travail p. 106
Des disparités socio-spatiales marquées au sein de l'aire urbaine p. 108

Comparaison de Lyon avec les principales métropoles françaises et européennes **p. 113**
De bons résultats pour Lyon en France p. 114
Quelques indicateurs de comparaisons européennes p. 117

Conclusion **p. 119**

Cadrage introductif

** Le SDE : un projet économique pour l'agglomération lyonnaise. Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, janvier 2002*

A la demande des partenaires de Grand Lyon l'Esprit d'Entreprise (GLEE), l'Opale propose dans ce document une vaste analyse des dynamiques socio-économiques de l'aire urbaine de Lyon. Il fait écho au diagnostic économique de l'aire urbaine réalisé dans le cadre du Schéma de développement économique (SDE) à la fin des années 1990 et publié en 2002* .

Après une mise en perspective des grandes tendances économiques mondiales et un cadrage global sur la dynamique démographique et économique d'ensemble, ce document analyse les mutations de l'aire urbaine de Lyon sous différents angles :

- Quels sont les nouveaux secteurs moteurs de la croissance, ceux en déprise ?
- Dans quel contexte se situent les secteurs d'excellence de la Métropole et comment ont-ils évolué ?
- Comment a évolué le tissu d'entreprises ? Comment se renouvelle-t-il ? Comment se comporte la dynamique entrepreneuriale ?
- Quel est le degré d'internationalisation des entreprises ?
- Quels ont été les effets de ces évolutions sur les individus, en termes d'emploi, de chômage, de compétences, de revenus ?
- Comment se positionne Lyon parmi les principales aires urbaines françaises et quelques métropoles européennes ?

La plupart des thèmes font l'objet d'un diagnostic global des évolutions pour l'aire urbaine de Lyon et d'une analyse plus fine de l'impact de ces évolutions sur les différents territoires de l'aire urbaine (cf. découpage de l'aire urbaine de Lyon page suivante).

Ce diagnostic économique s'appuie sur un grand nombre de sources statistiques et de documents. Il n'y a pas eu d'apport qualitatif par le biais d'entretiens.

8 aires urbaines :
37% de l'emploi français

*Une **aire urbaine (AU)** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.*

L'emploi dans les grandes aires urbaines de comparaison en France métropolitaine
Source : Insee-RP 2012-Emploi total

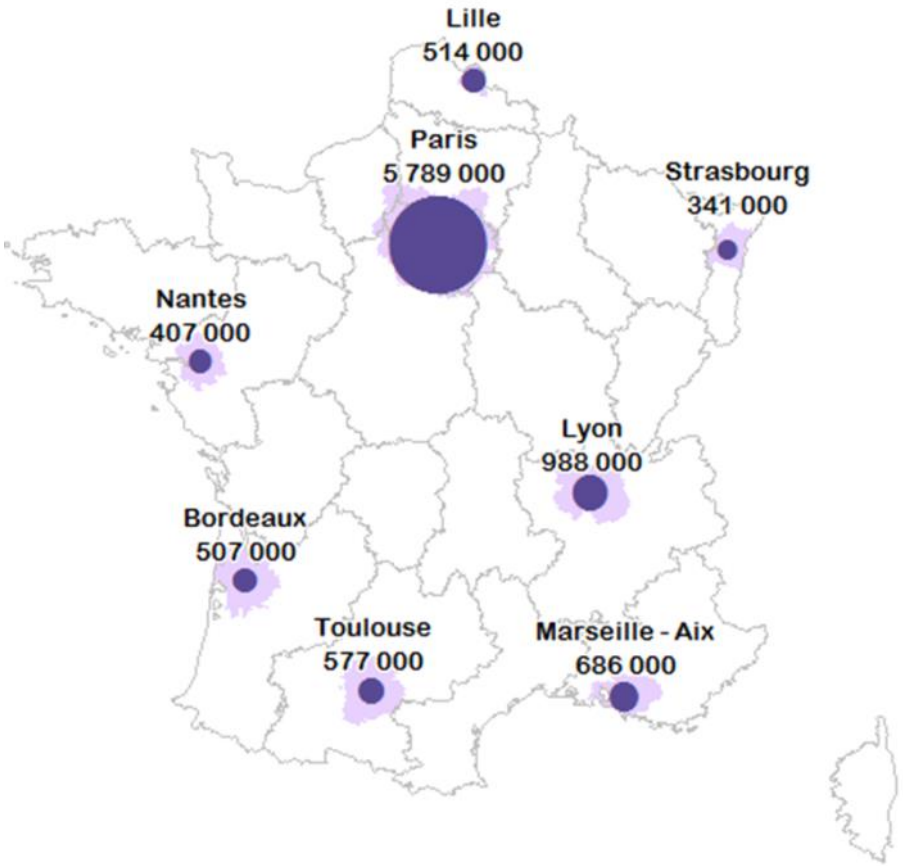

Les grands territoires de l'aire urbaine de Lyon : découpage utilisé dans l'étude

L'aire urbaine de Lyon

512 communes

2,2 millions d'habitants

Près d'un million d'emplois

- 31% de la région Auvergne-Rhône-Alpes
- 3,8% de la France

La Métropole de Lyon

= 69% de l'emploi et 60% de la population de l'aire urbaine de Lyon.

L'emploi par grands territoires

Source : Insee-RP 2012-Emploi total

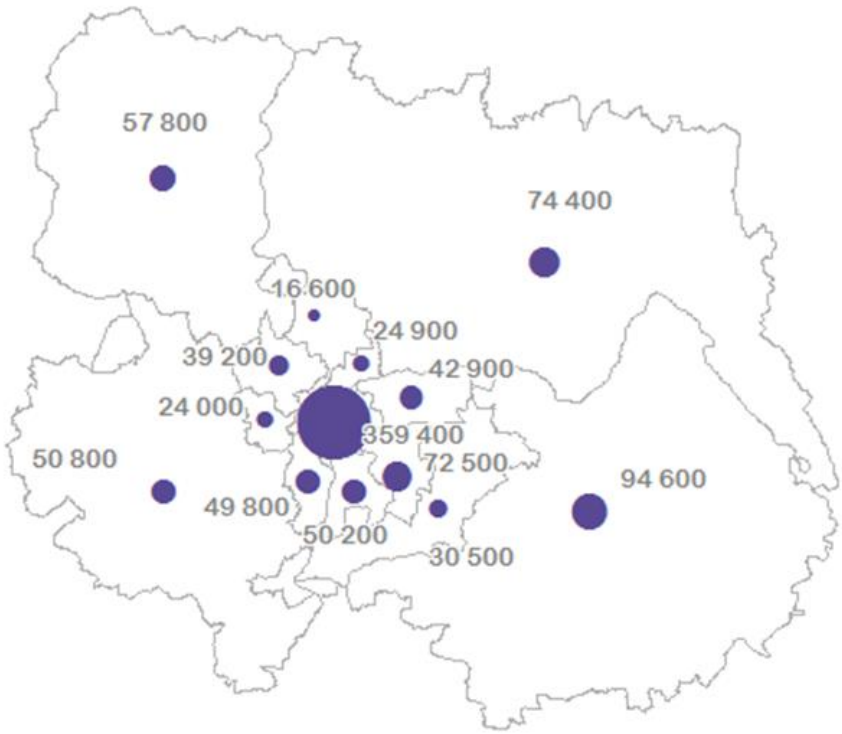

Lyon au sein des grandes mutations de l'économie mondiale

La poursuite de la mondialisation des économies et des entreprises

Un éclatement mondial des chaînes de production

Pour les économistes, la mondialisation actuelle prend naissance dans les années 1960 et accélère depuis le milieu des années 1980. Elle se caractérise par quatre phénomènes* :

- l'accélération de l'ouverture extérieure commerciale des économies,

- une progression spectaculaire de l'investissement direct à l'étranger,

- une mise en connexion des marchés financiers nationaux, formant un marché mondial unique,

- un affaiblissement des régulations étatiques nationales au profit des régulations privées.

Cette mondialisation induit un fractionnement croissant des chaînes de production de la valeur ajoutée : les entreprises recherchent, pour chaque maillon de la chaîne, la région du monde permettant la production au moindre coût, là où la main-d'œuvre est la moins chère. Certaines régions du monde, et en premier lieu la Chine, en ont largement tiré profit.

Ce phénomène explique en partie le phénomène de désindustrialisation visible dans l'aire urbaine de Lyon comme dans les économies avancées, avec la disparition d'un grand nombre de sites de production industrielle, dans le textile (comme Rhône-Poulenc Textile, ex-usine Tase, à Vaulx-en-Velin, fermée en 1980…), l'industrie électrique (ABB-Entrelec à Villeurbanne), la chimie, la métallurgie…

La recherche du moindre coût ne concerne pas que l'industrie : les services sont également touchés (gestion de paie, téléassistance, services informatiques…).

L'essor du commerce international porté par les multinationales

L'éclatement des chaînes de production engendre logiquement une croissance rapide des échanges commerciaux internationaux depuis le milieu des années 80. Cet essor du commerce international est concomitant à l'explosion du nombre de firmes multinationales, dont les échanges entre filiales se démultiplient. Selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC), « *les quatre cinquièmes du commerce mondial passent désormais par des multinationales qui implantent les différents stades ou les différentes tâches du processus de production dans les endroits de la planète où le rapport coût-efficacité est le meilleur.* »** La mondialisation a ainsi donné des pouvoirs considérables aux entreprises multinationales… et limité les pouvoirs locaux. C'est le cas, par exemple, pour Sanofi Pasteur, Genzyme et Merial, désormais intégrés aux stratégies mondiales du groupe Sanofi, ou pour Iveco Bus (anciennement Irisbus), désormais contrôlé par le groupe CNH Industrial dont le siège est à Londres et qui est coté à New York et Milan.

Le profond bouleversement des lieux de production et de la géographie des échanges internationaux a, par ailleurs, un impact fort sur les schémas de distribution des marchandises et sur la nécessaire localisation de plateformes logistiques. L'aire urbaine de Lyon est particulièrement concernée par ce phénomène, puisqu'elle figure parmi les premières régions logistiques françaises.

La nécessité de se rapprocher de tous les marchés

Dans les années 2000, la domination

** Source : Philippe Norel. En remontant jusqu'à la Chine des Tang. Alternatives économiques, Hors-série, 3e trimestre 2014*
*** Source : OMC. Rapport sur le commerce mondial 2014*

des grandes économies continentales (Etats-Unis, Chine, Union européenne) s'affirme. Il est devenu difficile pour les grandes entreprises de ne pas être présentes sur chacun de ces grands marchés, que ce soit pour profiter du potentiel de vente qu'ils représentent, ou dans le but de constituer des réseaux mondiaux permettant de créer un phénomène de rente (c'est le cas pour les banques, les assurances, la distribution de l'eau et de l'énergie, les multinationales de l'internet…).

Cette stratégie se retrouve dans les investissements du groupe d'électroménager Seb : consolidation de sa position de leader du marché nord-américain pour les articles culinaires en 2006, acquisition de la société chinoise Supor, numéro 1 sur le marché domestique en articles culinaires, en 2007, acquisition de la société indienne emblématique Maharaja Whiteline en 2014, premiers jalons de son développement sur le marché africain en 2015… La stratégie n'est pas d'imposer ses produits de façon uniforme dans le monde entier, mais de prendre appui sur des sociétés locales pour coller aux besoins spécifiques des marchés.

Une financiarisation des stratégies des entreprises

Les entreprises françaises ont rarement les capitaux propres suffisants pour financer leur croissance externe. Elles doivent donc recourir aux marchés financiers et aux investisseurs. La France étant peu présente au sein de l'industrie de la finance mondiale, une certaine dépendance des grandes entreprises nationales aux capitaux étrangers se développe.

Cette financiarisation de l'économie, si elle est nécessaire, conduit à un basculement de la logique industrielle propre à l'entreprise à une logique de rentabilité financière de la part des investisseurs et actionnaires. Celle-ci peut comporter des risques : horizon temporel court, recherche de rentabilité, cession des activités moins rentables, réduction des coûts et de la masse salariale, perte d'autonomie des entreprises rachetées et filialisées…

Cette logique financière, doublée d'un éloignement des lieux de décision, provoque souvent une incompréhension au niveau local sur la stratégie menée. Les récents mouvements au sein de Renault Trucks en sont un bon exemple : face au plan de licenciements et à l'annonce de l'externalisation de certains services informatiques auprès de l'Indien HCL, certains acteurs dénoncent le rôle et la logique financière du fonds activiste Cevian, deuxième actionnaire du groupe suédois Volvo AB auquel appartient Renault Trucks.

Un retour du local ?

Le phénomène de mondialisation tend cependant à s'essouffler. La lente convergence internationale des coûts salariaux, la robotisation, les fluctuations des coûts du transport ou de l'énergie expliquent en partie quelques récents mouvements de relocalisation.

Ce phénomène, un peu plus net aux Etats-Unis, reste limité en France. Il est cependant rarement riche en emplois et concerne peu les activités de services, dont la possibilité de délocalisation s'accroît avec l'amélioration des infrastructures numériques et télécom dans les pays à moindre coût de main-d'œuvre.

Un impact social réel

Depuis trente ans, la mondialisation s'est basée sur une vraie concurrence salariale, fiscale et sociale entre les pays, qui explique une partie de la désindustrialisation des économies développées, la stagnation du revenu des classes moyennes et une partie de la hausse du chômage dans ces mêmes pays.

La transition numérique, un bouleversement économique et social

« Demain, toute l'économie sera numérique »*

Un impact profond

Dans une approche économique, le numérique ne doit pas être réduit à un secteur d'activité. Au-delà des entreprises spécialisées dont c'est le cœur de métier, le numérique traverse tous les secteurs économiques et bouleverse en profondeur les habitudes de consommation des ménages et les processus de production des entreprises. Il s'appuie sur un certain nombre de technologies nouvelles : internet fixe et mobile, internet des objets, cloud computing, impression 3D, robotique de pointe, outils d'analyse et de gestion des données…

Un bouleversement des modèles économiques

Ce bouleversement lié au numérique est sans doute l'élément le plus déterminant depuis le début des années 2000 avec l'éclatement de la « bulle internet ». Il vient bousculer en profondeur les modèles économiques et les économies locales ** :

- Par des transformations technologiques : la valeur des réseaux dépend de leur nombre d'utilisateurs.
- Par des transformations d'usage : les services proposés par les nouveaux leaders d'internet (Facebook, Blablacar, Uber…) ne sont pas tant des innovations de rupture que des innovation d'usage, qui modifient en profondeur la façon de communiquer ou de se déplacer.
- Par des transformations dans la manière même de créer de l'innovation : celle-ci ne doit plus être cloisonnée mais ouverte, hybridée, transsectorielle.
- Par des transformations du modèle productif lui-même : le numérique impose une réorganisation des tâches et des process au sein des entreprises, pour mieux « coller » aux besoins du marché final.

C'est le principal objectif du plan national « usine du futur », rebaptisé « industrie du futur », qui met l'accent sur les enjeux de modernisation et de numérisation des entreprises industrielles.

Un effacement des frontières entre secteurs traditionnels et émergents

Les découpages classiques entre secteurs d'activité résistent mal à la transition numérique. En particulier, les frontières entre services et secteurs industriels deviennent floues. On observe, en effet, une « industrialisation » des services (avec des investissements technologiques et physiques importants, une massification et une standardisation des process...) et à l'inverse une place croissante des services dans l'industrie (solutions et services autour du produit, personnalisation, prise en compte des usages…).

La transition numérique : un processus ambivalent

Pour les entreprises

La transition numérique bouleverse l'organisation des secteurs en place à un rythme rapide. Elle a d'abord concerné les secteurs de la culture (médias, livre, musique, audiovisuel…), du tourisme ou de la distribution (vente en ligne, autonomisation des consommateurs…) . Elle touche désormais les secteurs de l'industrie, de l'énergie, de l'agriculture...

Les entreprises traditionnelles voient leur chaîne de valeur bouleversée et leur modèle de développement remis en cause par les nouveaux entrants. Tout l'enjeu, pour les entreprises en place, est de capter les opportunités offertes par le numérique (gains de productivité,

** Source : La richesse des nations après la révolution numérique. Nicolas Colin, Terra Nova, novembre 2015*
*** Source : Nouvelles opportunités économiques. Ministère de l'économie, novembre 2015*

L'usine du futur

Il s'agit du 34e plan industriel développé par le gouvernement actuel lors du lancement de *La nouvelle France industrielle* en septembre 2013 : elle *« devra être plus respectueuse de son environnement, grâce à des modes de production moins consommateurs de ressources et moins générateurs de rejets, plus intelligente, avec des modes de production toujours plus sophistiqués qui repensent l'interface homme-machine. Plus flexible, en utilisant des outils de production reconfigurables, l'usine pourra proposer une offre plus proche des besoins du marché, passant du* « mass market » *au* « custom built ». *Plus intégrée, connectée au cœur des territoires et proche des acteurs de son écosystème (clients, sous-traitants et fournisseurs), l'usine de demain contribuera à dynamiser un réseau et une économie locale.»*

rapprochement du client, élargissement du réseau…) pour s'adapter.

Le potentiel de transformation de l'économie par le numérique est important et les impacts encore incertains, que ce soit sur les secteurs d'activité (cf. graphique) ou sur les économies locales comme celle de l'aire urbaine de Lyon.

Pour les consommateurs

Les consommateurs bénéficient d'un certain nombre d'opportunités liées au numérique : gain de temps, accessibilité en ligne démultipliée, choix à domicile, comparaison de prix, personnalisation...

Ils peuvent aussi se transformer en producteurs de services, de façon ponctuelle, en complément de revenu (location de chambres, offre de covoiturage…) ou dans le cadre d'activités plus structurées (conducteur de véhicule…).

Pour les emplois

La transition numérique s'accompagne de craintes légitimes concernant l'emploi. En effet, elle provoque la disparition d'un certains nombre de métiers, pour différentes raisons* : automatisation de certaines tâches routinières peu qualifiées (vente de détail, agences bancaires…) ou de tâches plus complexes (avec le développement de l'intelligence artificielle ou de la robotique) ; report sur l'utilisateur final (qui gère lui-même en ligne un certain nombre de tâches) ; report sur la masse des internautes (« travail gratuit » des blogueurs, commentateurs, rédacteurs…) ; concurrence des amateurs.

Dans le même temps, la transition numérique crée de nouveaux emplois liés aux nouveaux usages. Entre destruction et création, la transition est toujours délicate.

Au-delà des emplois salariés, de nouvelles formes d'emplois apparaissent, favorisées par l'émergence des plateformes numériques. Elles se traduisent par la progression de l'emploi non-salarié, ou le cumul de statuts (salarié, indépendant, étudiant…). Ces nouvelles formes d'emplois créent des enjeux forts liés au droit du travail et à la protection sociale.

Un risque d'accentuation des inégalités

Un certain nombre d'économistes soulignent également des inquiétudes sur l'impact social de la transition numérique, et notamment sur un renforcement des inégalités.

** Source : Economie numérique. Les notes du Conseil d'analyse économique, n°26, octobre 2015*

Potentiel de transformation des modèles d'affaires par le numérique
Source : Nouvelles opportunités économiques. Ministère de l'économie, novembre 2015

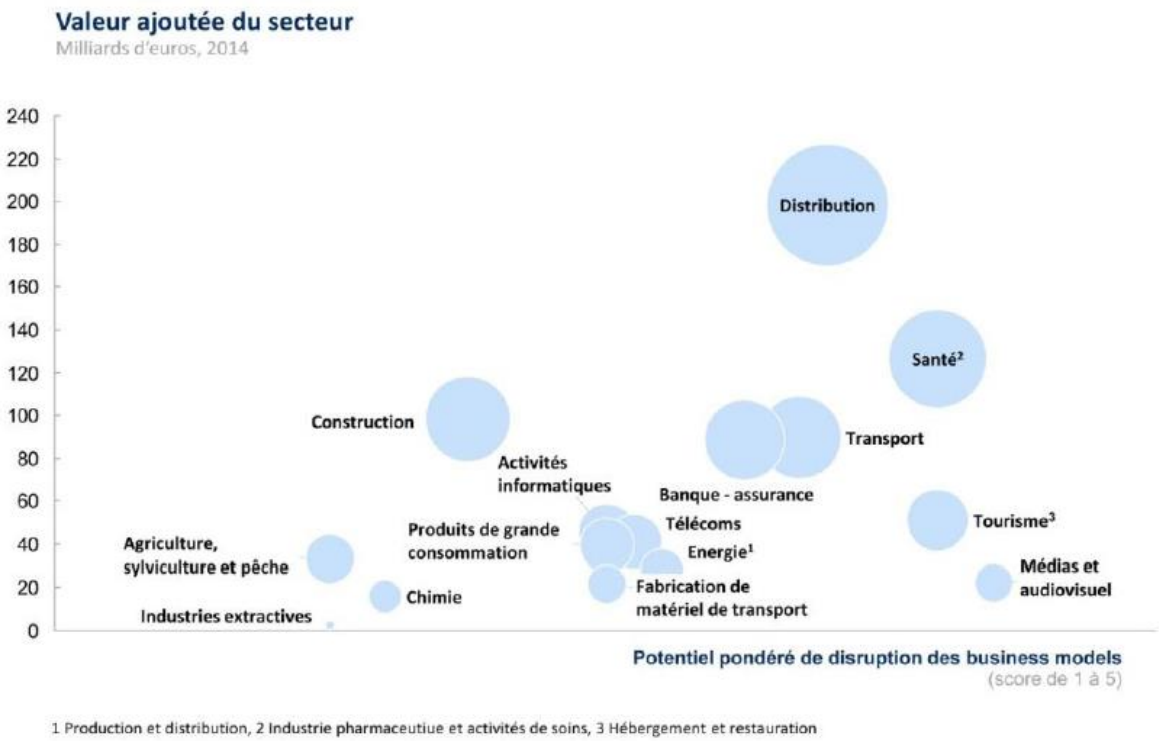

1 Production et distribution, 2 Industrie pharmaceutiue et activités de soins, 3 Hébergement et restauration

L’aire urbaine de Lyon : un dynamisme démographique et économique

Une double périurbanisation économique et résidentielle

+384 500 habitants
+203 000 emplois

entre 1990 et 2012
dans l'aire urbaine de Lyon

L'aire urbaine de Lyon, un territoire dynamique et attractif

Un territoire en croissance démographique et économique

L'aire urbaine de Lyon fait partie des territoires métropolitains les plus dynamiques en France.

Depuis les années 70, sous l'effet du phénomène de métropolisation, l'aire urbaine a enregistré des croissances de population significatives. Jusqu'au milieu des années 70, cela se traduit par une densification progressive du centre de la Métropole et de sa proche périphérie. Puis est venu le temps de la « dé-densification » des villes-centres au profit des proches banlieues situées en première couronne. Des mouvements qui se poursuivent dans les années 90 avec un déclin des quartiers populaires.

Ce mouvement de dé-densification s'accompagne d'un important phénomène de périurbanisation, également appelé « rurbanisation », qui impacte principalement les territoires ruraux sous influence urbaine du fait des déplacements domicile-travail. Cette forme de développement en extension urbaine s'avère peu soutenable. Son caractère diffus, peu dense, entraîne d'importantes consommations du foncier (agricole ou naturel), une artificialisation des sols, ainsi qu'un accroissement des déplacements domicile-travail.

Métropolisation, densification, périurbanisation et extension : des phénomènes contrastés qui se combinent

Depuis la fin des années 90, le centre retrouve un dynamisme. Sous l'effet de politiques publiques volontaristes pour tenter de juguler ce phénomène d'étalement, un processus de densification des centres et une tentative de polarisation de la périurbanisation sont entamés. Il s'agit de répondre à l'objectif d'organisation multipolaire de l'aire métropolitaine prôné par les Scot et l'inter-Scot.

Double phénomène de périurbanisation résidentielle et économique

Un phénomène de périurbanisation qui a concerné aussi les activités économiques

Si les phénomènes et surtout les causes sont quelque peu différents, le mouvement de périurbanisation a touché aussi les activités économiques. En effet, les activités industrielles, logistiques et de construction ont été particulièrement concernées par ce processus. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène : le besoin de foncier pour se développer, les contraintes existantes en tissu urbain dense (nuisances, accessibilité routière et autoroutière…), parfois le coût du foncier ou de l'immobilier (en particulier pour les activités artisanales).

Aux grandes zones industrielles développées dans les années 70-80 dans l'agglomération (Lyon sud-est, Mi-Plaine, Lyon-nord, Perica, La Mouche…), se sont succédé de nouvelles zones d'activités dans les années 80 et 90 dans les territoires voisins de la Métropole : Est lyonnais et Nord-Isère, Côtière et plateau de la Dombes, Ouest lyonnais…

Si une petite partie des services aux entreprises a accompagné ce mouvement de périurbanisation, ils se sont majoritairement maintenus dans les cœurs des agglomérations, dans un environnement adapté à leurs besoins : immeubles de bureaux ou parcs d'affaires mixtes paysagers adaptés, acces-

Suite p. 17

Evolution de la population depuis 1990 dans l'aire urbaine de Lyon

1990-1999 : poursuite du mouvement de périurbanisation

- AU Lyon : évolution de population de +0,7%/an ; +0,3% dans la Métropole
- +118100 habitants sur la période
- Déclin des communes de la première couronne Est (-0,6% dans Rhône Amont, -0,4% dans Portes du Sud, -0,4% dans Plateau nord, -0,2% dans Porte des Alpes…)
- Hausse modérée du Centre (+0,8%)
- Croissance des territoires périurbains de deuxième couronne (+1,6% dans Ouest et Monts du lyonnais, +1,5% dans l'Ain et CCEL-Ozon, +1,3% dans le Nord Isère)

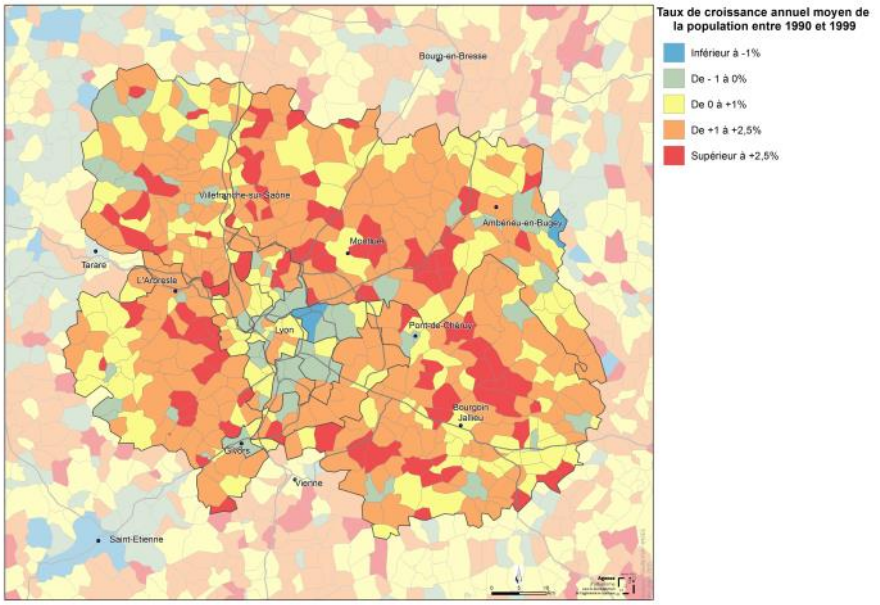

1999-2007 : périurbanisation toujours plus lointaine et regain de la Métropole

- AU Lyon : évolution de population de +0,9%/an ; +0,6% dans la Métropole
- +150 600 habitants
- Les communes de première couronne retrouvent un dynamisme démographique, le Centre et le Val d'Yzeron affichent une croissance dans la moyenne de l'aire urbaine. Un processus de densification accompagne le phénomène de périurbanisation
- La périurbanisation s'étend encore : les croissances les plus fortes sont constatées en troisième couronne

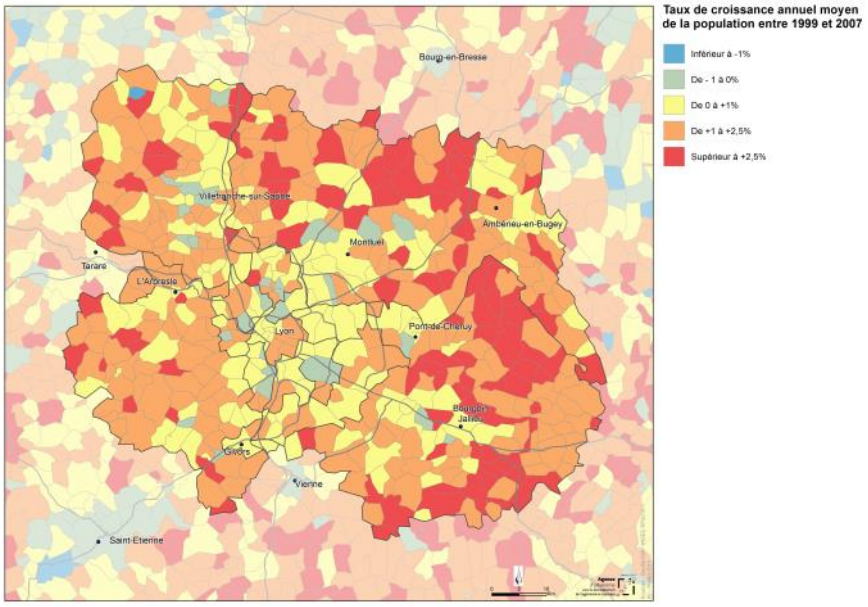

2007-2012 : double mouvement de périurbanisation et densification

- AU Lyon : évolution de population de +1,1%/an ; +1,0% dans la Métropole
- +115 900 habitants
- Le regain de la Métropole se confirme avec une croissance de +1%/an. Les territoires les plus dynamiques sont répartis sur l'ensemble de la Métropole (+2,4% dans le Val d'Yzeron, +1,3% dans Portes du Sud, +1,2% dans Rhône Amont, +1,1% dans le Val de Saône et +1% dans le Centre
- En parallèle, le phénomène de périurbanisation se poursuit, mais de manière plus modérée avec des tentatives de polarisation de celui-ci

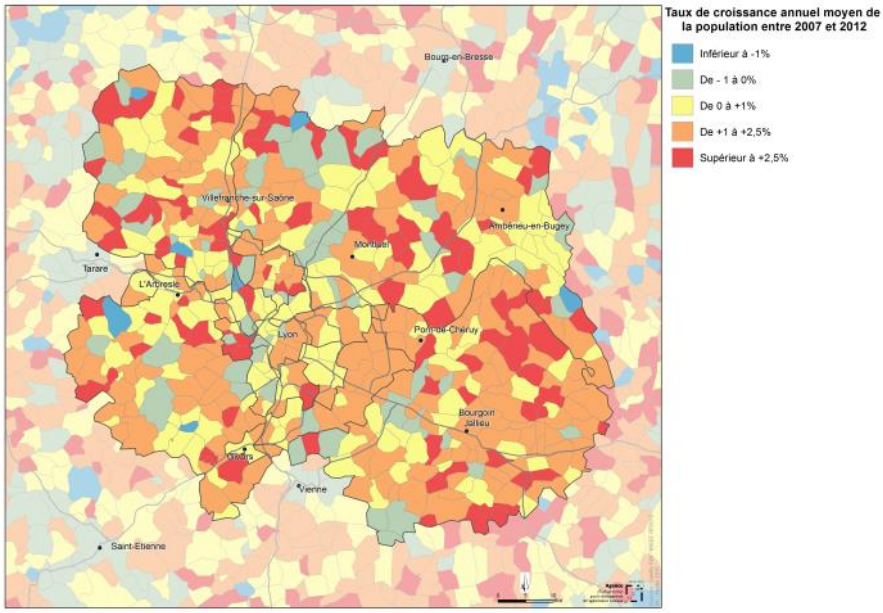

Evolution de l'emploi depuis 1990 dans l'aire urbaine de Lyon

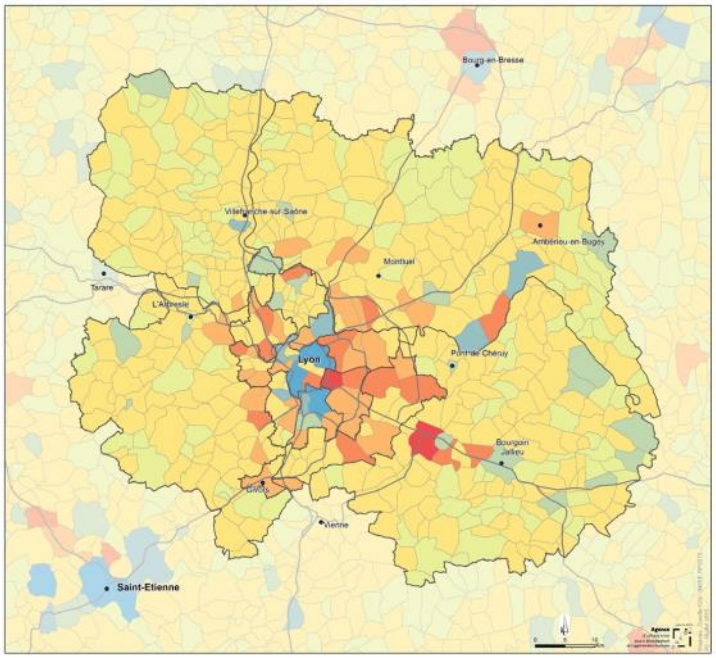

1990-1999 : Baisse de l'emploi dans le Centre, croissance en première et deuxième couronnes

- AU Lyon : +1%/an ; +36 700 emplois sur la période
- L'emploi stagne dans la Métropole et diminue de -1%/an dans le Centre
- Périurbanisation économique à l'œuvre : croissance annuelle de l'emploi de +4% dans le territoire CCEL-Ozon, +2% dans l'Ain, le Nord Isère et l'Ouest lyonnais et +1% dans le Beaujolais
- Développement des sites d'activités de première et deuxième couronnes, ainsi que de quelques grands sites métropolitains (Parc de Chesnes, Pipa…)

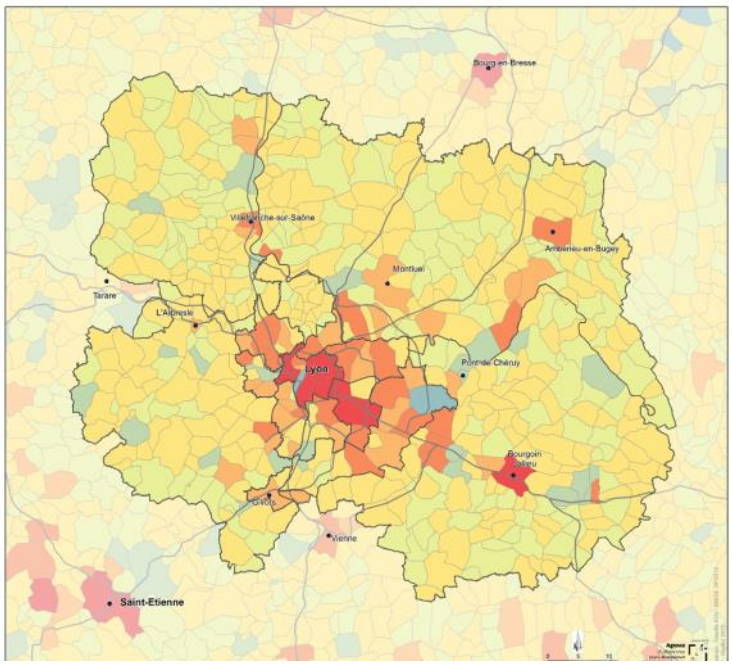

1999-2007 : Croissance généralisée de l'emploi ; regain de la Métropole

- AU Lyon : +2%/an ; +119 200 emplois sur la période
- Croissance quasi généralisée de l'emploi dans l'ensemble de l'aire urbaine
- La Métropole retrouve son dynamisme, en particulier grâce au développement de l'emploi de services aux entreprises et aux particuliers. Croissance annuelle de +2%
- Les territoires voisins poursuivent leur développement avec des évolutions d'emploi dans la moyenne de l'aire urbaine

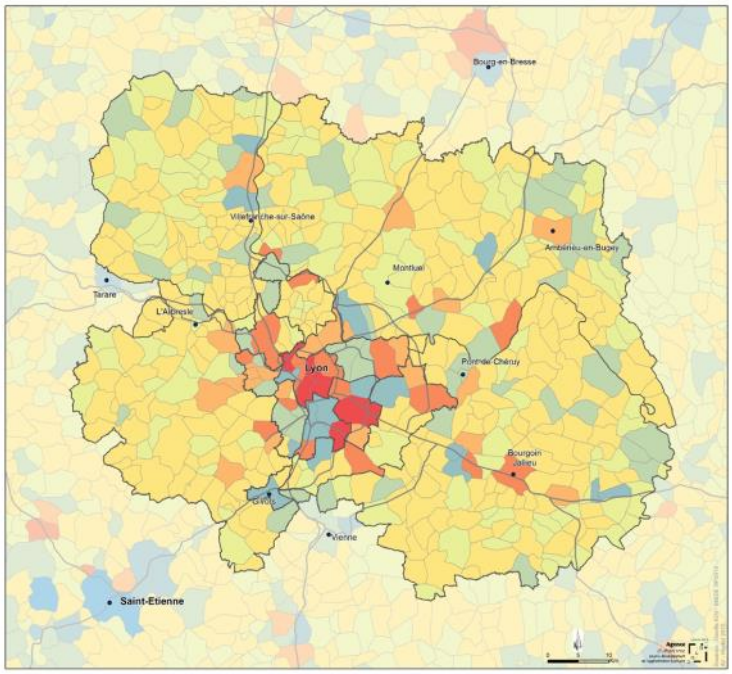

2007-2012 : Ralentissement économique et disparités territoriales

- AU Lyon : +1%/an ; +47 000 emplois sur la période
- A quelques exceptions près, la croissance ralentit. La Métropole connaît une évolution dans la moyenne de l'aire urbaine
- Des disparités marquées apparaissent entre les territoires plus industriels et les pôles « tertiaires »
- Les territoires Ouest nord, Porte des Alpes et Val de Saône enregistrent les hausses les plus fortes (+2%/an). Les Conférences du sud (Portes du Sud et Lônes et coteaux du Rhône) voient leur emploi stagner
- A l'extérieur, l'Ouest lyonnais enregistre la plus forte progression (+2%/an)

sibilité TGV et transports collectifs, autres aménités urbaines offertes par la ville dense…

Ces activités ayant connu les croissances les plus fortes ces quinze dernières années, ceci explique la polarisation de la croissance de l'emploi depuis le début des années 2000 dans les territoires les accueillant : centre, ouest quelques communes de l'est de la Métropole, Ouest lyonnais…

Des interdépendances fortes entre les territoires

Une dissociation croissante entre lieux de travail et lieux de résidence

Ces évolutions depuis une quarantaine d'années, ainsi que l'augmentation du taux d'activité, en particulier le taux d'activité féminin, ont engendré une dissociation croissante entre le lieu de travail des actifs et leur lieu de résidence. Ce découplage a provoqué une augmentation des déplacements domicile-travail et un allongement des distances moyennes.

Les déplacements quotidiens, hebdomadaires ou plus ponctuels pour d'autres motifs (achats, loisirs) se sont également accrus.

Ainsi, les EPCI composant l'aire urbaine, voire au-delà sont devenus de plus en plus interdépendants. Je réside dans un territoire, travaille dans un autre, vais faire mes achats alimentaires dans un troisième et vais voir un concert dans un quatrième.

Les flux de revenus et de richesses sont très importants d'un territoire à l'autre et en augmentation. Cette redistribution se fait notamment beaucoup du pôle urbain central (la Métropole) vers les territoires voisins, via les « navetteurs » en particulier. Ces flux sont un des ressorts majeurs du développement d'une économie dite résidentielle ou présentielle pour les territoires (cf. partie Economie présentielle).

Ces interdépendances montrent la nécessité de conduire des politiques coordonnées, voire communes au-delà des limites intercommunales actuelles (Pôle métropolitain, démarche inter-Scot, refonte de la carte des intercommunalités en cours…).

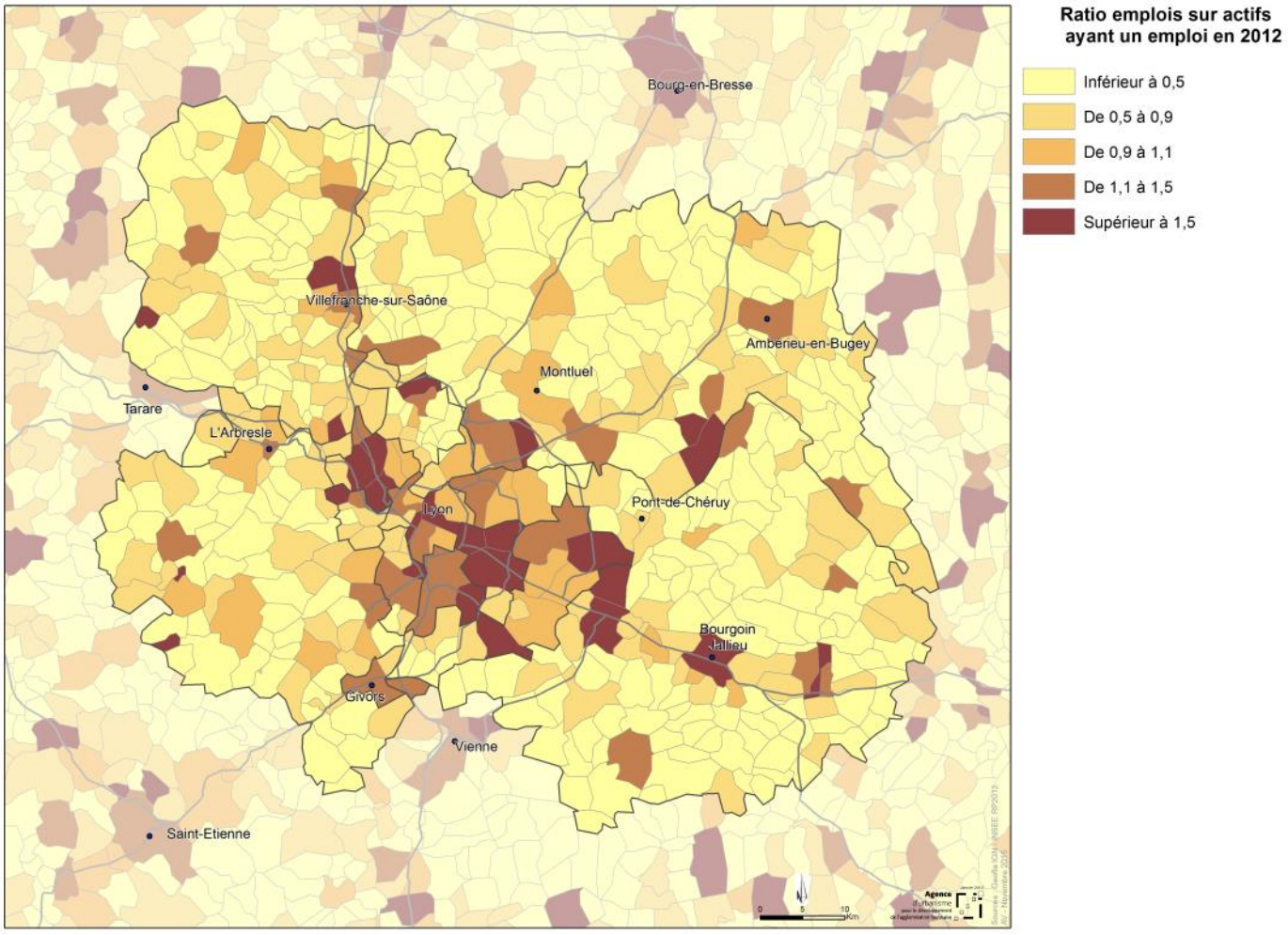

En dix ans, plus de 6 500 hectares artificialisés dans l'aire urbaine de Lyon

En 2010, 17% de la superficie de l'aire urbaine de Lyon est artificialisée[1]

Dans la Métropole, territoire plus urbain, la part de surface artificialisée est bien plus élevée que dans la moyenne de l'aire urbaine : elle représente en effet 57% en 2010. Entre 2000 et 2010, 868 hectares ont été artificialisés.

En incluant les intercommunalités de l'Est lyonnais et de l'Ozon, l'ensemble du périmètre du Sepal (Scot de l'Agglomération lyonnaise) est artificialisé à hauteur de 48% en 2010. En 2000, cette part était de 46%. Depuis 10 ans, l'équivalent d'environ un parc de la Tête d'Or est artificialisé par an.

12% des territoires de l'aire urbaine extérieurs au Scot de l'agglomération lyonnaise sont artificialisés.

200 hectares par an ont été artificialisés pour les activités économiques[2] (+11,8%)

La périurbanisation ne se caractérise pas seulement par l'extension pavillonnaire, mais aussi par une consommation importante de surfaces par les activités.

Plus le territoire est urbain plus cette tendance est forte.

En effet, 14% du territoire de la Métropole est occupé par des espaces dédiés aux activités en 2010, soit 7 590 hectares au total. La Métropole concentre 40% des espaces d'activités de l'aire urbaine de Lyon.

Les zones d'activités représentent 5 310 hectares soit 10% de l'occupation du sol de la Métropole en 2010 contre 4 900 hectares en 2000 (9%).

Sur les territoires périurbains que sont l'Ain, le Beaujolais, le Nord Isère et l'Ouest et Monts du Lyonnais, les espaces artificialisés dédiés à l'activité économique représentent 1,8% de l'occupation du sol total avec une certaine homogénéité au sein de ces périmètres : 2% pour l'Ain, 1,5% pour le Beaujolais, 2,2% pour le Nord Isère et 1,2% pour l'Ouest et les Monts du Lyonnais.

Les intercommunalités de la CCEL et de l'Ozon, comprises dans le territoire du Sepal, sont largement au dessus de ces chiffres avec 9% d'espaces dédiés aux activités.

Cette artificialisation s'est faite majoritairement au détriment des espaces agricoles : sur les 2 000 hectares consommés en activités en dix ans dans l'aire urbaine, 1 700 hectares étaient des espaces agricoles en 2000.

Les infrastructures de transports routières et ferroviaires représentent après les zones d'activités la plus grosse part d'artificialisation du poste « activités » (4 800 hectares sur 18 900). Leur emprise a augmenté de 2,7% entre 2000 et 2010 avec des répartitions territoriales dans l'aire urbaine assez disparates : +16,5% sur la CCEL/Ozon, +5,8% dans le Nord Isère, +2,4% dans le Beaujolais. Ces répartitions suivent de fait les projets d'infrastructures des territoires qui ont tendance à se diffuser en dehors de l'agglomération centrale.

400 hectares consommés par an pour des zones d'habitat

Les espaces urbains sur le territoire de l'aire urbaine (à 90% composés par l'habitat) représentent, en 2010, 75 352 hectares. Ils ont progressé de 6% en dix ans (un rythme qui a tendance à ralentir entre 2005 et 2010).

[1] Les espaces artificialisés sont composés des espaces urbains, des activités et des espaces en mutation

[2] Les activités économiques comprennent les zones d'activités économiques ainsi que les infrastructures routières et ferroviaires, portuaires et aéroportuaires.

Artificialisation : processus de transformation d'espaces agricoles ou naturels en espaces artificialisés (urbains, activités et en mutation)

Partout dans le territoire, les communes ont eu recours à la consommation d'espaces agricoles et naturels pour se développer.

Au total, dans l'aire métropolitaine, 2 048 hectares supplémentaires ont été bâtis entre 2005 et 2010, contre 2 120 hectares entre 2000 et 2005.

Ce ralentissement peut sans doute s'expliquer par la conjonction de plusieurs facteurs (sans qu'il soit possible de faire la part de chacun) : le ralentissement des dynamiques de peuplement, la crise, la meilleure maîtrise foncière et le développement du renouvellement urbain, les effets des politiques publiques.

40% du territoire de la Métropole est constitué d'espaces urbains, soit 21 900 hectares dont 18 000 hectares de zones bâties à prédominance habitat. Elle concentre 29% des espaces urbains de l'aire urbaine.

Le reste de ces espaces sont occupés par de grands équipements urbains, des espaces verts (parcs et jardins) ainsi que des espaces sportifs et de loisirs. Ces espaces urbains ont connu une évolution de +2,5% entre 2000 et 2010 et suivent la tendance générale de ralentissement sur les 5 dernières années (+1% entre 2005 et 2010 contre +1,5% entre 2000 et 2005).

Dès lors que l'on quitte le territoire central, la proportion des espaces urbains devient logiquement plus faible.

Les intercommunalités de la CCEL et de l'Ozon sont constituées à uniquement 13% d'espaces urbains et les autres territoires (Ain, Beaujolais, Nord Isère et Ouest et Monts du Lyonnais) à seulement 10% en 2010 (avec des évolutions autour de +1% entre 2000 et 2010.)

Les valeurs liées aux zones bâties à prédominance d'habitat sont toujours les plus élevées.

Cette artificialisation s'est faite majoritairement au détriment des espaces agricoles. En effet ce sont 3 700 hectares de ces espaces qui, en 10 ans, ont été artificialisés, contre 157 hectares d'espaces naturels.

La pression de l'artificialisation sur les espaces agricoles et naturels en constante progression

Même si logiquement l'aire urbaine est majoritairement constituée d'espaces naturels (29%) et agricoles (55%) ces espaces tendent à diminuer au profit des espaces artificialisés.

Les espaces agricoles enregistrent une baisse de 2% entre 2000 et 2010.

Les espaces naturels se rétractent dans des proportions moindres, -0,4% sur la même période. Cela s'explique en partie par les fortes protections mises en place sur ce type d'espaces (ZNIEFF, Natura 2000…).

Caractéristiques de l'occupation du sol

Source : Spot Thema - Agence d'urbanisme de Lyon

	Aire urbaine de Lyon				Métropole de Lyon			
	2010		Evolution 2000-2010		2010		Evolution 2000-2010	
		%		En %		%		En %
Espace urbain	75 210	13%	+4 027	+6%	21 911	41%	+540	+3%
Activités	18 909	3%	+1 993	+12%	7 589	14%	+395	+5%
dont zones d'activités	13 009	2%	+1 843	+17%	5 310	10%	+403	+8%
Espaces agricoles	322 210	55%	-5 716	-2%	13 560	25%	-723	-5%
Espaces naturels	169 822	29%	-696	-0,4%	9 459	18%	-145	-2%
Espaces en mutation	4 388	1%	+391	+10%	1 196	2%	-67	-5%

Evolution de l'occupation du sol entre 2000 et 2010

Source : Spot Thema - Agence d'urbanisme de Lyon

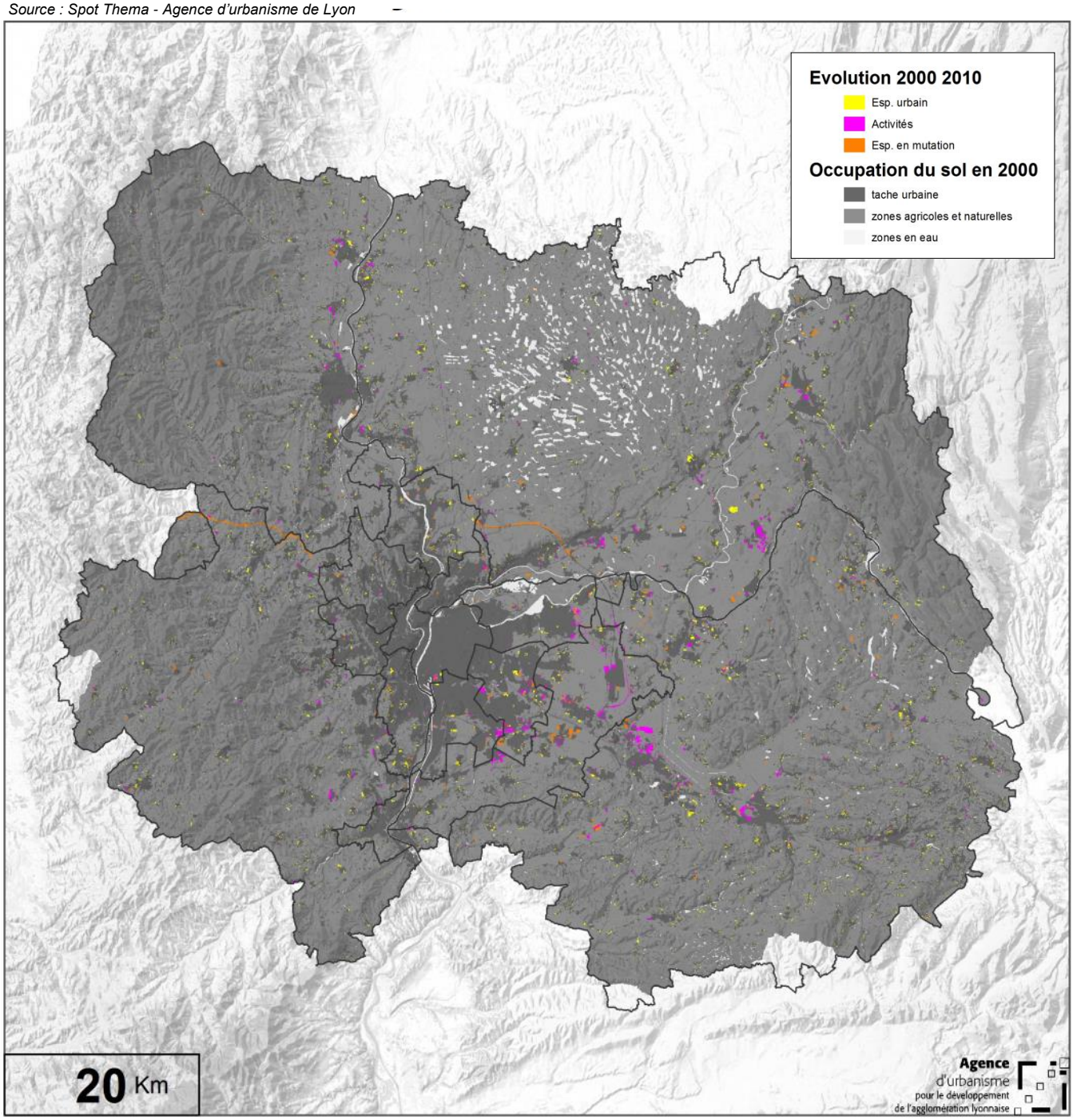

La « tache urbaine » de l'aire urbaine lyonnaise a beaucoup changé entre 2000 et 2010. Tous les territoires sont concernés par l'artificialisation, mais pas au même rythme, et avec des pressions de natures différentes. Le Nord-Isère (zone logistique de Chesnes, Bourgoin-Jallieu etc.), l'Est lyonnais (Mions-Corbas, aéroport de Saint Exupéry), la Plaine de l'Ain (Pipa) et le Val de Saône (Côtière de la Dombes) apparaissent nettement sur la carte, comme les secteurs où l'artificialisation des sols a été la plus forte.

Le semis de points jaunes qui représentent autant de nouvelles emprises de l'urbanisation sur des espaces naturels et agricoles est cependant généralisé. Les activités économiques et commerciales gagnent beaucoup de terrain, notamment dans la grande moitié Est de l'agglomération lyonnaise. On distingue nettement les extensions du parc logistique de Chesnes, le secteur de la Rocade Est de Lyon ou le Parc industriel de la Plaine de l'Ain. Plusieurs infrastructures routières et autoroutières nouvelles (A89, A432…) se dessinent pendant cette période d'observation.

L’aire urbaine de Lyon au cœur de mutations sectorielles fortes

Une mutation profonde de l'économie de l'aire urbaine

Une croissance régulière de l'emploi depuis 1975

20% d'emplois supplémentaires depuis 1999 dans l'aire urbaine de Lyon

Malgré les crises économiques successives, l'emploi a régulièrement augmenté depuis 1975 en France comme dans l'aire urbaine. Sur les quinze dernières années, cette croissance s'est poursuivie. L'aire urbaine de Lyon a gagné 20% d'emplois sur la période, contre +13% en France et +14% en Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette croissance a été fortement portée par les grandes métropoles. Les aires urbaines de Toulouse et Nantes ont gagné, respectivement, 38% et 30% d'emplois, celle de Bordeaux, 26%, et celle de Paris, 12%.

Une croissance bâtie sur un double moteur productif et présentiel

L'aire urbaine de Lyon, comme la plupart des métropoles françaises, a bénéficié d'une double croissance des activités de la sphère productive et de la sphère présentielle*. Lyon a pu s'appuyer sur ce double moteur. La sphère productive regroupe les activités potentiellement exportatrices de biens et de services : agriculture, industrie, commerce de gros, et services aux entreprises. Ces deux dernières activités constituent le tertiaire productif. La sphère présentielle, tournée vers la satisfaction des besoins des personnes présentes, qu'elles soient résidentes ou touristes, regroupe notamment le commerce de détail, la santé et l'action sociale, l'éducation, les services aux particuliers, l'administration et la construction.

* La partition de l'économie en **deux sphères, présentielle et productive**, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires.

Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités productives sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

Parfois, certaines analyses découpent l'économie en trois sphères, intégrant une troisième sphère dite « mixte ».

Evolution de la part des sphères productive et présentielle dans l'aire urbaine de Lyon

Source : Insee-RP

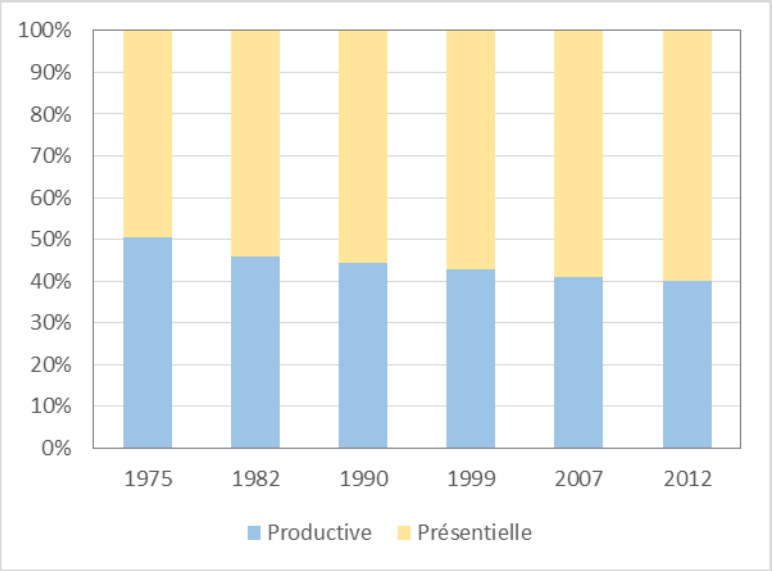

Depuis 1999, l'aire urbaine de Lyon a gagné +13% d'emplois dans la sphère productive et +26% d'emplois dans la sphère présentielle. Sur cette même période, l'emploi de la sphère productive augmentait très légèrement en France (+2%) et en Auvergne-Rhône-Alpes (+1%).

Depuis 1975, les emplois « productifs » ont augmenté de 11% dans l'aire urbaine de Lyon, pendant qu'ils diminuaient de –12% en France et –10% en Auvergne-Rhône-Alpes. La sphère présentielle a augmenté de 69%, contre +56% en France et +68% dans la région.

Lyon, la plus « productive » des aires urbaines

En 1975, la sphère productive représentait la moitié des emplois de l'aire urbaine de Lyon. En 2012, elle en représente encore 40%. En France, cette part est passée à 34%, contre 48% en 1975. Parmi les principales aires urbaines françaises, Lyon est celle dont la part d'emplois de la sphère productive est la plus élevée. Elle ne représente que 38% des emplois à Toulouse, 37% à Nantes et moins dans les autres.

Une hausse de l'emploi tirée par les fonctions métropolitaines et présentielles

L'analyse fonctionnelle des emplois* permet d'aller plus loin que l'approche par sphère ou l'approche sectorielle plus classique. Elle permet d'observer l'évolution des fonctions (ou professions) exercées par les actifs au sein des entreprises ou du secteur public. Cette approche transversale aux secteurs d'activités et niveaux de qualification permet ainsi d'analyser les types d'emplois qui ont accompagné la croissance de ces quinze dernières années.

Une sphère productive en profonde mutation

C'est au sein de la sphère productive que la mutation des emplois a été la plus significative. Les fonctions de production concrète ont été en partie remplacées par des fonctions de production abstraite (ou fonctions métropolitaines). Celles-ci deviennent aujourd'hui majoritaires dans la sphère productive. Sous l'effet des différents phénomènes décrits plus haut (externalisation, gains de productivité et ouverture des marchés à l'international), cette évolution traduit le passage pour notre économie de la sphère productive vers l'économie de la connaissance, de l'information et de la production immatérielle.

Evolution des emplois dans les sphères productive et présentielle dans les principales aires urbaines françaises

Source : Insee-RP (AURA=région Auvergne-Rhône-Alpes)

Sphère productive

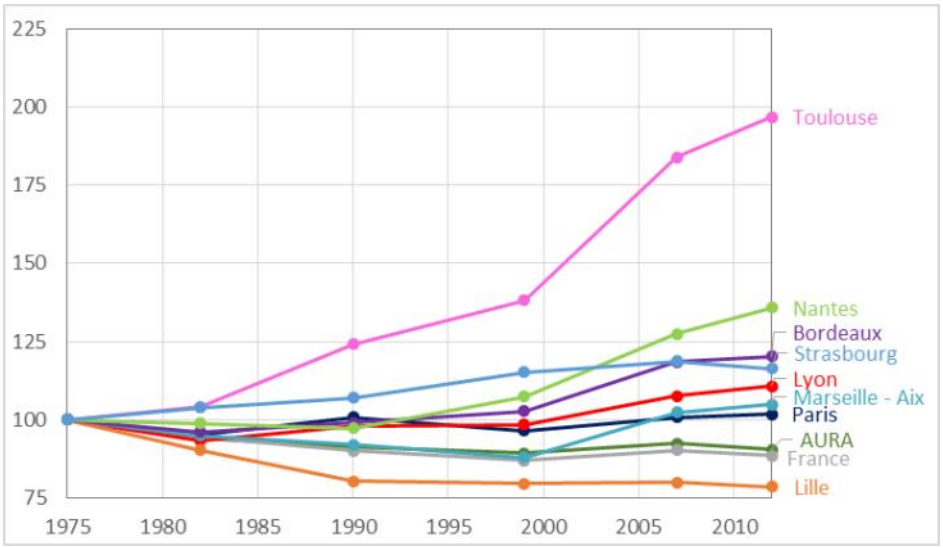

Sphère présentielle

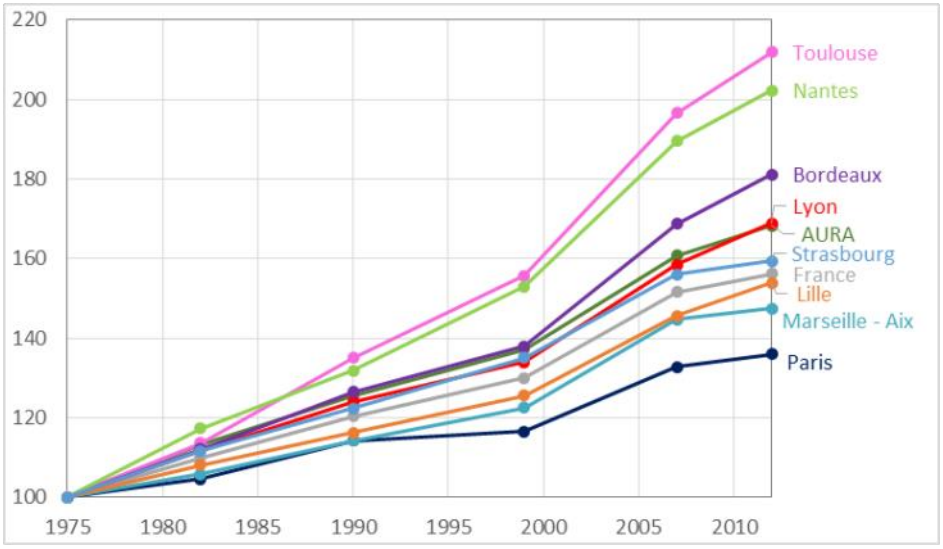

Des fonctions métropolitaines en croissance forte

Les fonctions métropolitaines ont ainsi gagné 37% d'emplois entre 1999 et 2012, pendant que la fonction fabrication perdait -14% d'emplois. La fonction « prestations intellectuelles » qui regroupe des professions, telles que les ingénieurs en études techniques, les juristes, architectes, cadres de la publicité, chefs de projet et techniciens informatiques…, a vu son nombre d'emplois plus que doubler en treize ans. Les fonctions gestion (+31%), conception-recherche (+27%), commerce interentreprises (+16%) et culture-loisirs

* Mise au point par l'Insee, l'analyse fonctionnelle des emplois complète l'analyse traditionnelle par secteurs d'activité. Quinze fonctions ont été définies selon le métier exercé (CSP) par les actifs. Elles sont transversales par rapport aux statuts (salarié/non salarié, public/privé) et aux niveaux de qualification. Elles ont été regroupées en quatre grands postes.

Fonctions métropolitaines : gestion, conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce interentreprises et culture-loisirs.

Fonctions présentielles (au service de la population) : distribution, services de proximité, éducation-formation, santé-action sociale et administration publique.

Fonctions de production concrète : agriculture, BTP, fabrication

Fonctions transversales : transport-logistique, entretien-réparation.

(+62%) ont connu elles aussi de fortes croissances. Ces évolutions ont été toutes largement supérieures à la moyenne nationale. Parmi les grandes aires urbaines françaises, Toulouse (+59%), Bordeaux (+43%) et Nantes (+59%) affichent des croissances d'emplois supérieures dans les fonctions métropolitaines.

Des fonctions présentielles, seconds moteurs de la croissance des emplois

Si l'évolution de la sphère productive a été très hétérogène à l'échelle nationale, la croissance de la sphère présentielle a été générale sur l'ensemble du territoire. Néanmoins, d'un territoire à l'autre, les croissances peuvent varier du simple au double.

Malgré sa vocation productive très forte, l'aire urbaine de Lyon n'en a pas moins vu son économie présentielle se développer fortement ces dernières années, sous l'effet notamment de sa croissance démographique. Les fonctions présentielles ont gagné +28% d'emplois sur la période 1999-2012, quand la croissance était de +21% au niveau national et de +23% en Auvergne-Rhône-Alpes. Ici encore, parmi les grandes aires urbaines françaises, seules Toulouse (+39%), Bordeaux (+33%) et Nantes (+31%) font mieux.

La santé-action sociale (+44%), les services de proximité (+29%) et la distribution (+27%) présentent les hausses d'emplois les plus fortes (cf. partie sur l'économie présentielle).

Une économie résolument métropolitaine

Malgré des activités de production concrète (fabrication et BTP) encore bien présentes, constituant une particularité par rapport à d'autres métropoles, l'aire urbaine de Lyon présente une structure économique métropolitaine. Les emplois liées à l'économie de la connaissance et de l'information (conception-recherche, prestations intellectuelles), y sont, en effet, largement surreprésentés et ont crû fortement ces quinze dernières années.

Poids de l'emploi, évolution et spécificité des fonctions dans l'aire urbaine de Lyon

Source : Insee-RP

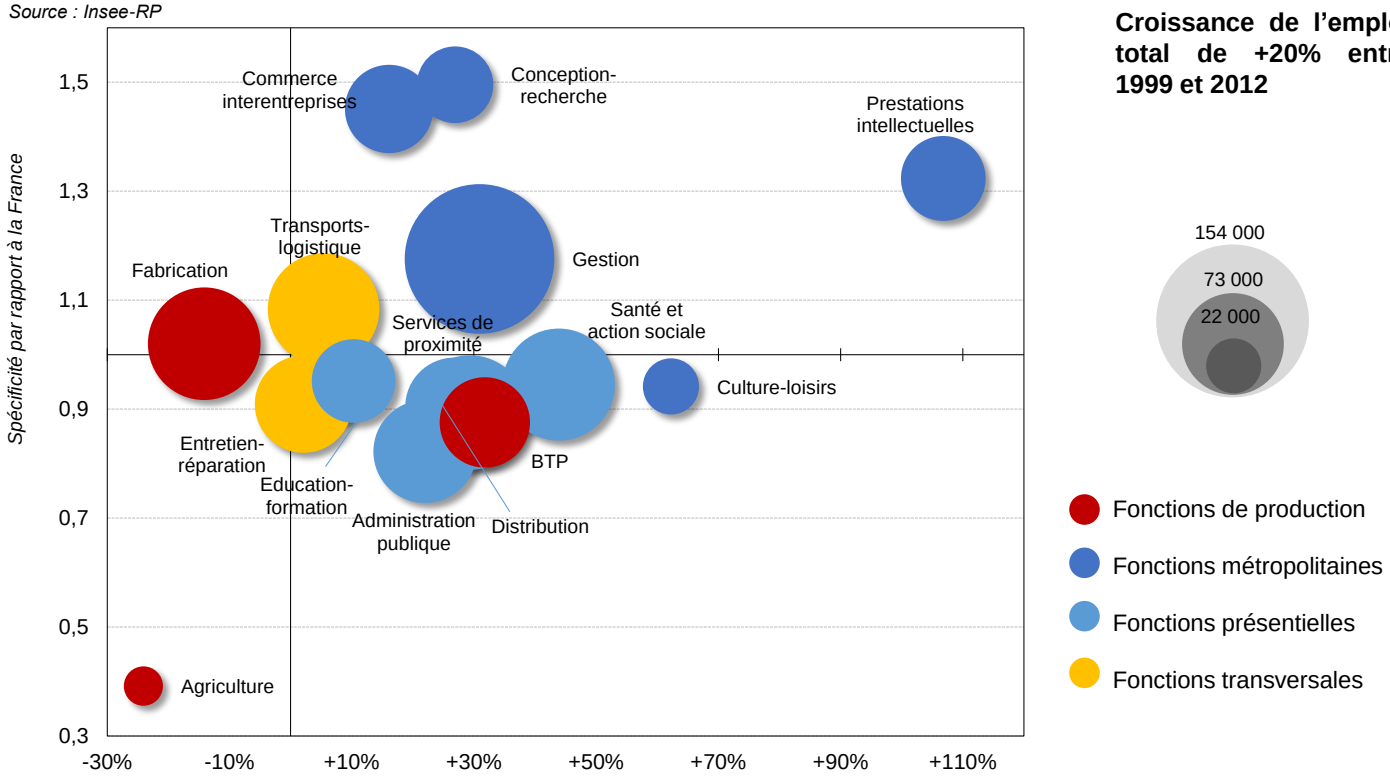

Evolution de l'emploi entre 1999 et 2012

Une mutation qui a touché l'ensemble des territoires

Des fonctions métropolitaines qui ont crû également en dehors de la Métropole

La Métropole n'est pas le seul territoire à avoir bénéficié de la croissance des fonctions métropolitaines sur la période 1999-2012.

En effet, l'Ain (+45%), la CCEL-CCP Ozon (+51%), ou encore l'Ouest lyonnais (+50%) ont connu des hausses supérieures à la moyenne de l'aire urbaine (+37%). La Métropole, qui a gagné près de 66 000 emplois dans les fonctions métropolitaines, se situe dans la moyenne (+36%).

Au sein de la Métropole, les territoires de Porte des Alpes (+71%), Plateau nord (+49%), Ouest nord (+47%) et du Centre (+38%) sont ceux qui ont vu leur nombre d'emplois « métropolitains » croître le plus.

Des emplois de production concrète qui résistent grâce au BTP

Concernant les emplois de production concrète, l'aire urbaine de Lyon (-3%) a mieux résisté que la France (-6%) ou la région (-7%), mais des disparités territoriales apparaissent néanmoins. La Métropole de Lyon a vu son nombre d'emplois légèrement augmenter (+2%). Le territoire CCEL-Ozon a gagné +6% d'emplois de production. A l'inverse le Beaujolais en perdait -16% et le Nord-Isère -14%.

Au sein de la Métropole, les territoires Ouest nord (+22%), Val d'Yzeron (+75%), grâce notamment au développement du Pôle biotechnologique de Marcy-l'Etoile, Centre (+9%) et Porte des Alpes (+6%) ont connu des croissances sur la période. Plateau nord (-29%), Portes du Sud, Val de Saône (-12%) et Rhône Amont (-9%) ont enregistré des pertes.

A l'exception des Conférences Ouest nord et Val d'Yzeron, l'ensemble des territoires ont perdu des emplois de fabrication. C'est le BTP qui a tiré les emplois de production concrète. Ils ont augmenté dans l'ensemble des territoires.

Des fonctions présentielles en croissance plus forte en dehors de la Métropole

L'ensemble des territoires de l'aire urbaine ont bénéficié de la croissance des fonctions présentielles.

Les territoires voisins de la Métropole ont affiché des hausses supérieures à la moyenne : CCEL-Ozon (+39%), Ain et Nord-Isère (+37%), Ouest lyonnais (+36%) et Beaujolais (+33%).

Au sein de la Métropole, le Val de Saône (+43%), Porte des Alpes (+36%), Rhône Amont (+32%) et Ouest nord (+31%) ont connu des hausses supérieures à la moyenne.

Des disparités très marquées concernant les fonctions transversales

Les fonctions transversales ont connu les évolutions territoriales les plus hétérogènes. De par leur nature, elles ont globalement crû en périphérie de l'aire urbaine : +26% dans le territoire CCEL-Ozon, +21% dans l'Ain, +20% dans l'Ouest lyonnais, +20% dans Porte des Alpes et +14% dans le Val de Saône.

Porte des Alpes, Ouest nord et CCEL-Ozon : territoires les plus dynamiques

Si le Centre a gagné plus de 62 500 emplois sur la période 1999-2012 et a capté 38% des hausses d'emplois de l'aire urbaine en volume, ce sont bien les territoires Porte des Alpes (+36%), Ouest nord (+35%) et CCEL-Ozon (+30%) qui ont affiché les plus fortes croissances.

A l'inverse, les territoires plus industriels de Portes du Sud (+5%), Lônes et coteaux du Rhône (+11%), Beaujolais (+12%) et Rhône Amont (+13%) sont ceux où l'emploi a le moins augmenté au sein de l'aire urbaine.

L’industrie, un moteur essentiel pour l’économie lyonnaise

Industrie
137 350 emplois
salariés privés

dont 56% dans la Métropole de Lyon

La progression de l’emploi dans la sphère productive au sein de l’aire urbaine de Lyon (+13% depuis 1999) cache de profondes disparités entre les activités. C’est en effet au sein de la sphère productive, nous l’avons vu, que la mutation des emplois a été la plus significative. Elle touche en particulier le secteur de l’industrie, de l’environnement et de l’énergie.

L’emploi industriel encore bien présent

Une aire urbaine plus industrielle que d’autres grandes aires urbaines françaises

18% des emplois salariés de l’aire urbaine de Lyon, soit 137 350 emplois, relèvent des secteurs de l’industrie, de l’environnement et de l’énergie. Cette part place Lyon en tête des grandes aires urbaines, devant Toulouse et Strasbourg (17%), Marseille et Nantes (13%) ou Paris (10%).

De nombreux territoires où la part de l’emploi industriel dépasse 25%

L’industrie, l’environnement et l’énergie sont des activités assez bien réparties géographiquement au sein de l’aire urbaine de Lyon, car moins concentrées que d’autres activités comme les services aux entreprises. La Métropole de Lyon accueille ainsi seulement 56% des emplois industriels de l’aire urbaine, les autres territoires 44%.

Le poids de l’industrie est encore très fort sur certains espaces de l’aire urbaine de Lyon. L’industrie représente en effet entre 26 et 28% des emplois dans le Nord-Isère, l’Ouest et Monts du Lyonnais, les Portes du Sud. Cette part atteint même 35% dans l’Ain et 36% dans le Val d’Yzeron, en lien avec la présence de grands sites industriels (Parc industriel de la Plaine de l’Ain pour le premier, zone d’activité dédiée à la santé à Marcy-l’Etoile pour le second).

Une baisse de l’emploi limitée

Un recul proche de la moyenne nationale

En cinq ans, l’emploi dans les secteurs de l’industrie, de l’environnement et de l’énergie a reculé de 4% dans l’aire urbaine de Lyon, une diminution proche de l’évolution nationale (-5%), qui traduit la poursuite du phénomène de désin-

Une baisse de l’emploi industriel de 4% en cinq ans dans l’aire urbaine de Lyon
Source : Acoss-Urssaf 2009-2014

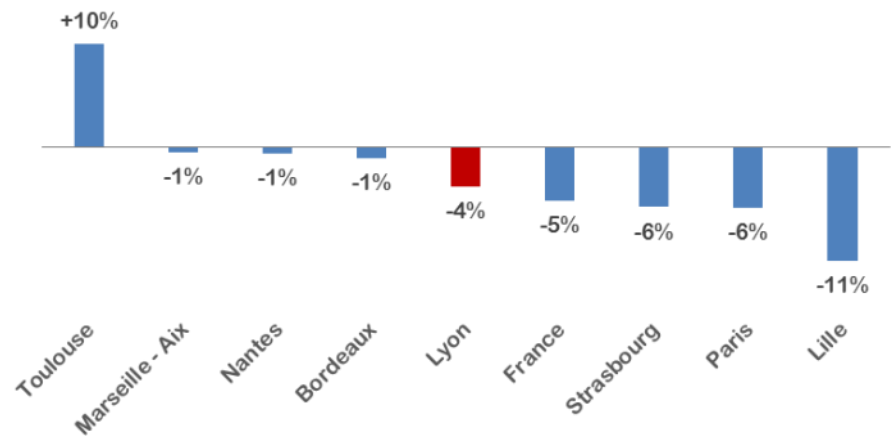

dustrialisation (cf. ci-après). Seule l'aire urbaine de Toulouse enregistre une évolution très positive (+10%), liée au développement soutenu du secteur aéronautique.

Ouest et Monts du Lyonnais, un territoire qui se singularise

Au sein de l'aire urbaine de Lyon, la quasi-totalité des territoires sont touchés par la baisse des emplois industriels depuis cinq ans. Seul le territoire Ouest et Monts du Lyonnais enregistre une progression très forte de 785 emplois industriels (+65%), essentiellement alimentée par le développement du groupe d'homéopathie Boiron à Messimy. Deux autres territoires enregistrent une évolution positive, quoique plus limitée (+3%) : CCEL-Ozon et Ouest Nord. Le territoire de l'Ain reste stable.

Les autres territoires de l'aire urbaine enregistrent un recul de l'emploi industriel. En valeur absolue, ce sont Rhône Amont et le Nord-Isère qui perdent le plus d'emplois (respectivement -1 270 et -1 030).

Une hybridation croissante entre industrie et services

La désindustrialisation de la France fait couler beaucoup d'encre. Les pertes d'emplois industriels et les fermetures d'usines sont une réalité indiscutable, touchant des milliers de salariés et marquant certains territoires durablement.

L'impact de cette désindustrialisation doit cependant être nuancé, au niveau national comme au niveau de l'aire urbaine de Lyon. Ce que l'on nomme industrie est, en effet, en pleine recomposition et les frontières entre industrie et services s'estompent de plus en plus. Plusieurs explications à ce phénomène.

L'externalisation de fonctions de l'industrie vers les services

Processus apparu dès les années 80 pour les activités à faible valeur ajoutée (nettoyage, sécurité, transport, restauration…), il concerne désormais également des fonctions plus stratégiques (recherche et développement, ingénierie, ressources humaines, conseil juridique, maintenance…). Autant d'emplois qui expliquent en partie la croissance du tertiaire et le recul de l'industrie.

Une baisse de l'emploi assez générale au sein de l'aire urbaine de Lyon

Source : Acoss-Urssaf 2009-2014

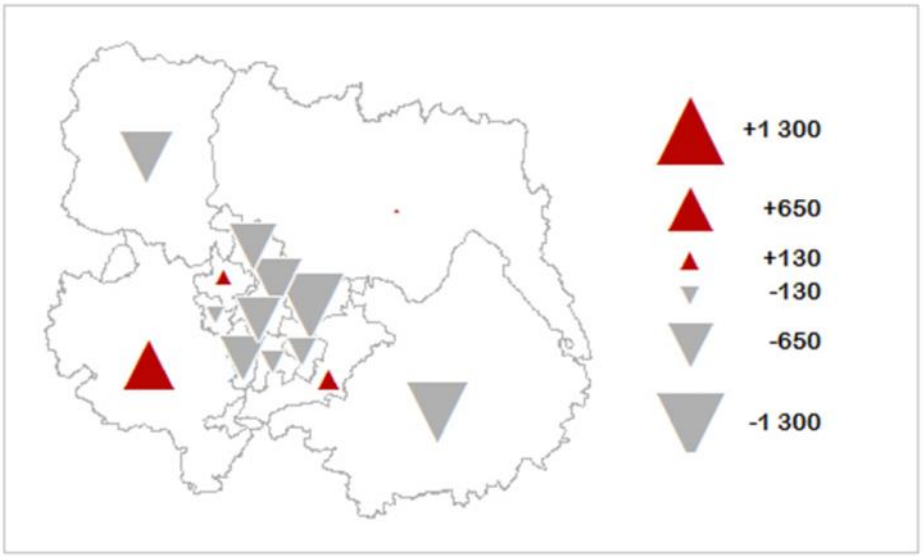

La tertiarisation de l'industrie

L'industrie place désormais le service au cœur de ses modèles d'affaires, vend du service autour de ses produits. En son sein, les emplois de fabrication laissent la place à des emplois plus qualifiés, tournés vers la conception, la recherche, les relations avec les clients ou fournisseurs...

L'extension des lieux de l'industrie

A l'inverse, un certain nombre d'activités dites tertiaires adoptent un fonctionnement que l'on peut qualifier d'industriel, basé sur la standardisation, l'innovation et l'investissement*. On parle ainsi « d'industrie numérique » (pour les acteurs d'internet qui deviennent… les industries les plus capitalistiques de l'histoire**), « d'usine logistique » (pour les entrepôts créateurs de valeur ajoutée)… L'industrialisation des services touche aussi les centres de relation client (par la standardisation des process), les télécoms, voire la santé ou l'environnement...

Une industrie nécessaire

Le recul de l'emploi industriel au sein de l'aire urbaine de Lyon doit donc être nuancé, car il s'accompagne d'un glissement vers le tertiaire et les fonctions métropolitaines de l'activité industrielle. Il n'en reste pas moins que le territoire a besoin qu'une industrie concrète et innovante se maintienne, et avec elle son effet d'entraînement.

** Gilles Le Blanc. L'industrie aujourd'hui. Alternatives économiques, hors-série, 3e trim. 2012*

*** Pierre Veltz. La société hyperindustrielle et ses territoires. Futuribles, n°409, novembre-décembre 2015*

Chimie, énergie et environnement : les trois secteurs en croissance

L'industrie pharmaceutique, grande spécificité de l'aire urbaine de Lyon

Avec un indice de spécificité de 2,7, l'industrie pharmaceutique est le secteur d'activité le plus spécifique de l'aire urbaine de Lyon. Ce secteur historique, lié à la présence ancienne d'établissements majeurs du secteur (Sanofi Pasteur, Boiron, Aguettant, Gifrer…) s'est consolidé depuis dix ans autour du pôle de compétitivité Lyonbiopôle, créé en en 2005, et du biodistrict de Gerland. Signe de la remise en question du modèle de développement des industries pharmaceutiques au niveau mondial et des ajustements en cours, le nombre d'emplois diminue de 4% depuis cinq ans dans l'aire urbaine de Lyon, pour atteindre 9 600 emplois.

L'industrie chimique, un secteur spécifique et en progression

Deux autres secteurs sont également très spécifiques à l'aire urbaine de Lyon : la cokéfaction-raffinage, liée à la présence de la raffinerie de Feyzin mais qui ne concerne qu'un petit nombre d'emplois, et l'industrie chimique, autre fleuron historique de la région lyonnaise, avec 11 100 emplois salariés. Cette dernière n'a pas échappé aux recompositions mondiales du secteur, avec son lot de fermetures de sites (Ciba à Lyon 7e en 2008, Akzo Nobel à Pont-d'Ain en 2006…), de réorganisations et de fusions-acquisitions (cf. encadré). Mais l'aire urbaine de Lyon tire son épingle du jeu, avec une progression de l'emploi de

Poids de l'emploi salarié privé , évolution 2009-2014 et spécificité des secteurs industriels dans l'aire urbaine de Lyon

Source : Acoss-Urssaf 2009-2014

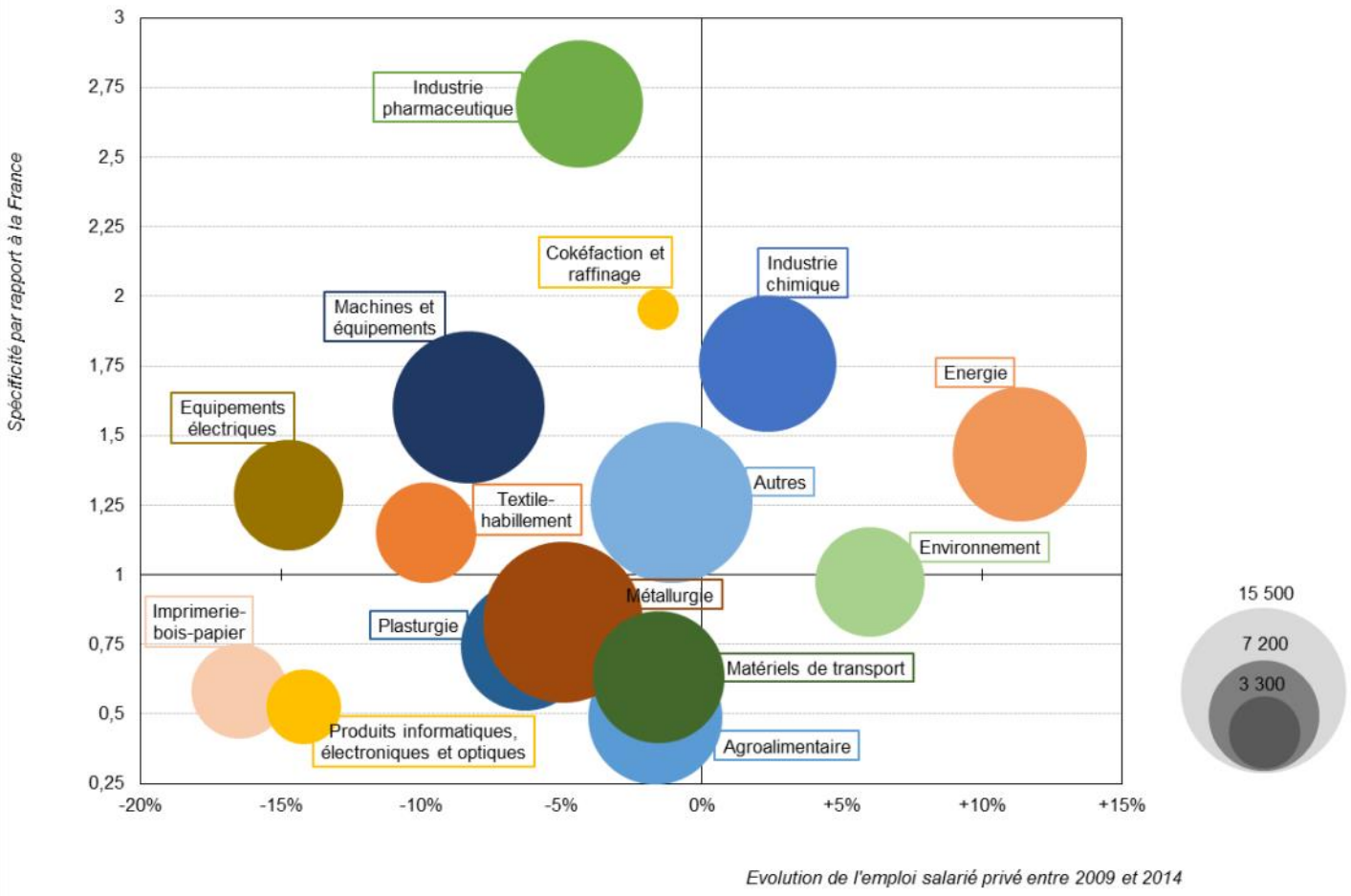

2% depuis 2009, qui tranche avec la baisse enregistrée au niveau national (-5%) et l'affirmation du pôle de compétitivité Axelera autour des liens chimie-environnement.

Energie et environnement, les secteurs qui progressent

Outre l'industrie chimique, seuls deux secteurs enregistrent une croissance de l'emploi positive depuis cinq ans : l'énergie (+10%) et l'environnement (+5%). La progression dans l'énergie se fait principalement dans le Centre et dans la production d'électricité. La progression dans l'environnement concerne en particulier le traitement et l'élimination des déchets ainsi que la dépollution.

L'évolution favorable de ces deux secteurs d'activité n'est pas propre à l'aire urbaine lyonnaise. On retrouve cette tendance positive au niveau national (+6% pour chacun des secteurs).

Les matériels de transport, un secteur en résistance

Autre secteur emblématique de la région lyonnaise, la fabrication de matériels de transport ne ressort pas comme un secteur très spécifique mais pèse fort en termes de rayonnement (à travers notamment le pôle de compétitivité LUTB Transport & Mobility Systems) et d'impact indirect (ingénierie, études techniques, fonctions support…). Avec 10 400 emplois, elle fait partie des principaux secteurs industriels de l'aire urbaine.

Son évolution, certes négative (-2% en cinq ans), est plus favorable dans l'aire urbaine de Lyon qu'en moyenne nationale (-5%).

Une vision des mutations locales à travers les bouleversements de la chimie lyonnaise

Extrait du diagnostic du SDE publié en janvier 2002 :
« Outre les deux grands groupes français Atochem (Elf) et Rhône-Poulenc, Lyon bénéficie de la présence de grands groupes étrangers : Akzo, Ciba-Geigy, Hoechst, ICI, Monsanto, Prodair, Shell, Solvay, Unilever. »

Que sont devenus ces groupes ?

Atochem (Elf) : devient Atofina et filiale du groupe pétrolier français Total en 2000. Atofina disparaît en 2004 au profit d'Arkema, entreprise créée par Total pour isoler une partie de ses activités chimiques. Arkema devient une société indépendante en 2006 (introduction à la bourse de Paris). Elle cède en 2012 ses activités vinyliques au groupe américain Klesch sous le nom de Kem One. Kem One est repris en 2013 par l'industriel Alain de Krassny et le fonds américain d'investissement OpenGate Capital. Depuis 15 ans, les sites de Saint-Fons et de Balan ont donc changé quatre fois de propriétaire.

Rhône-Poulenc, Hoechst, Solvay : la chimie de Rhône-Poulenc est filialisée en 1997 sous le nom de Rhodia lors de la fusion dans Aventis de Rhône-Poulenc et Hoechst. Rhodia cède en 2006 au chinois BlueStar son activité silicones. Rhodia est intégré en 2011 au groupe belge Solvay.

Akzo Nobel : cinq ans après un plan social qui avait entraîné la suppression de 90 postes, Akzo Nobel annonce en 2006 la fermeture de son site de Pont d'Ain, qui emploie encore 53 salariés dans la production de peintures et vernis industriels pour plastique et métal.

Ciba : le groupe américain Huntsman ferme définitivement, en 2008, son usine de Saint-Fons, ex- Ciba spécialités chimiques, qui emploie 250 salariés dans les pigments et colorants pour textiles.

Monsanto : le siège français du groupe américain se trouve toujours à Bron.

Prodair : le site de production de Saint-Quentin-Fallavier prend le nom d'Air Products, filiale française née en 1990 de la fusion des sociétés Prodair et L'Oxygène liquide.

Shell : le groupe pétrolier anglo-néerlandais dispose de cuves de stockage sur le Port de Lyon Edouard Herriot. Sa filiale Butagaz a revendu au groupe américain Coleman les parts qu'elles possédaient dans Application des gaz (ADG), la maison-mère de Camping Gaz (site à Saint-Genis-Laval).

Unilever : sur le Parc industriel de la Plaine de l'Ain, le groupe assure toujours la production et la distribution européenne de la gamme SUN lave-vaisselle.

Des services aux entreprises polarisés et moteurs de la croissance d'emplois métropolitains

Services aux entreprises
203 070 emplois salariés privés

dont 83% dans la Métropole de Lyon

Une croissance liée aux mutations de la sphère productive

Les analyses précédentes ont montré les mutations à l'œuvre au sein de la sphère productive, ainsi que l'impact de la transition numérique sur notre économie. En quarante ans, le curseur s'est déplacé d'une sphère productive majoritairement basée sur la production de biens matériels à une sphère productive davantage basée sur la production immatérielle (conseil, services…), l'économie de la connaissance et de l'information.

Le poids des services marchands dans la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie n'a cessé de croître ces trente dernières années, passant de 25% en 1980 à 36% en 2013. Son poids dans l'emploi a crû encore plus fortement.

Externalisation, transition numérique, investissement accru des entreprises en R&D et innovation, financiarisation, nouveaux besoins et usages des entreprises, développement d'une économie de la fonctionnalité et du partage, toutes ces évolutions sont des facteurs explicatifs à cet essor des services aux entreprises.

Une forte polarisation dans les grandes métropoles

Les services aux entreprises ou les fonctions métropolitaines, professions que l'on retrouve en grande partie dans ce secteur, sont fortement concentrés dans les grandes métropoles. Cette polarisation s'est renforcée au cours des cinq dernières années. C'est particulièrement vrai pour l'aire urbaine lyonnaise, dont les emplois de services aux entreprises ont crû de +9% entre 2009 et 2014, soit six points de plus que la moyenne nationale. Cette concentration est encore plus forte dans le cœur des métropoles. La Métropole de Lyon (+9%) a gagné près de 15 000 emplois salariés privés, soit 87% des gains d'emplois de l'aire urbaine. En dehors de la Métropole, les territoires CCEL-Ozon (+21%) et de l'Ain (+16%) ont connu les plus fortes croissances en valeur relative.

Evolution de l'emploi salarié privé dans les services aux entreprises entre 2009 et 2014 en France et dans les principales aires urbaines
Source : Acoss-Urssaf

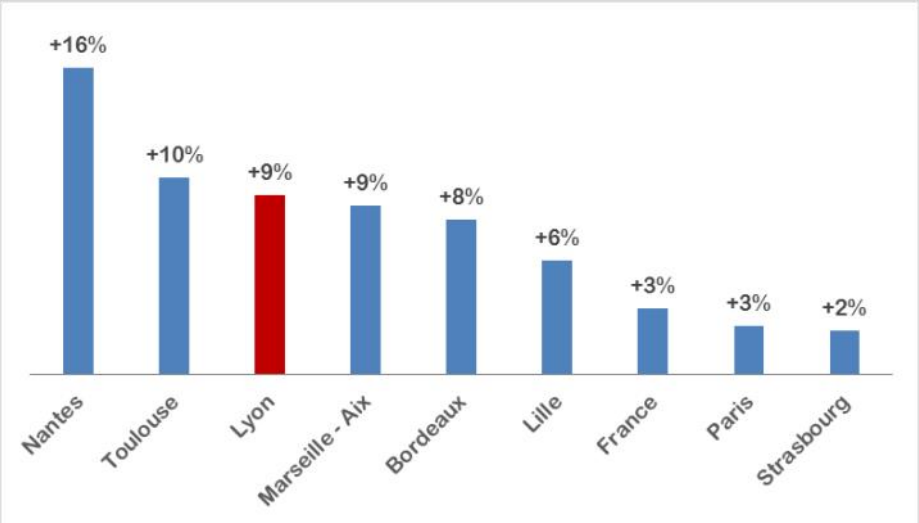

Une croissance parmi les plus fortes des grandes aires urbaines françaises

Lyon apparaît comme une des aires urbaines les plus dynamiques de France. Seules Nantes et Toulouse présentent des croissances d'emplois supérieures. L'emploi dans l'aire urbaine de Paris ne progresse que de +3% sur la période.

Le tertiaire nantais en plein essor

Avec une croissance de +16% en cinq ans, l'aire urbaine de Nantes surclasse nettement les autres métropoles françaises.

Nantes affiche une progression supérieure à Lyon dans l'ensemble des secteurs des services aux entreprises. Elle gagne près de 12 300 emplois salariés privés sur la période.

Des activités de services à l'innovation, spécifiques et motrices de l'aire urbaine de Lyon

Le boom du numérique lyonnais (cf. zooms sectoriels)

Lyon confirme son rôle central dans la French tech. La vitalité du numérique lyonnais ne se dément pas. En cinq ans, l'aire urbaine a gagné un quart d'emplois dans ce secteur très spécifique.

La Métropole compte de nombreux établissements secondaires de grands groupes ou ETI français ou étrangers : CGI, Sopra Steria, Sogeti-Cap Gemini, Worldline, ESR, IBM, Atos, GFI…

Elle peut s'appuyer aussi sur un très riche et très dynamique tissu de PME et startups.

Les nombreux outils d'accompagnement (Lyon start up, accélérateurs, pépinières et autres espaces de coworking…) créés dans la Métropole sont de formidables leviers pour favoriser l'émergence et le développement des startups et l'innovation.

Le socle industriel et les projets urbains lyonnais, moteurs du développement de l'ingénierie lyonnaise

Deuxième secteur spécifique de Lyon, l'ingénierie peut s'appuyer sur un socle industriel lyonnais et rhônalpin pour se développer. De nombreuses entreprises de l'ingénierie industrielle ou d'analyses, établissements secondaires ou sièges sociaux, se sont développés dans la Métropole : Carso, Technip, Altran, Assystem, Ekium, Abylsen, Akka, Segula…

Les projets urbains et d'infrastructures nombreux dans la Métropole et en Rhône-Alpes ont permis de consolider la deuxième branche des activités d'ingénierie : celle de la construction et de l'aménagement. Là encore des leaders mondiaux sont présents (SNC-Lavalin...) et ont même implanté leurs sièges sociaux (Egis et Artelia).

Evolution de l'emploi salarié privé par activités de services aux entreprises dans les aires urbaines de Lyon, Toulouse et Nantes entre 2009 et 2014
Source : Acoss-Urssaf

	Lyon	Toulouse	Nantes
Édition, audiovisuel et diffusion	**-2%**	+10%	+20%
Télécommunications	**-5%**	-3%	-6%
Activités informatiques et services d'information	**+24%**	+25%	+40%
Activités financières et d'assurance	**+6%**	+8%	+8%
Activités immobilières	**-1%**	-8%	+3%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	**+18%**	+18%	+23%
Recherche-développement scientifique	**+1%**	+4%	+27%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	**+3%**	-12%	+21%
Activités de services administratifs et de soutien	**+10%**	+8%	+10%

Evolution de l'emploi salarié privé dans les services aux entreprises entre 2009 et 2014
Source : Acoss-Urssaf

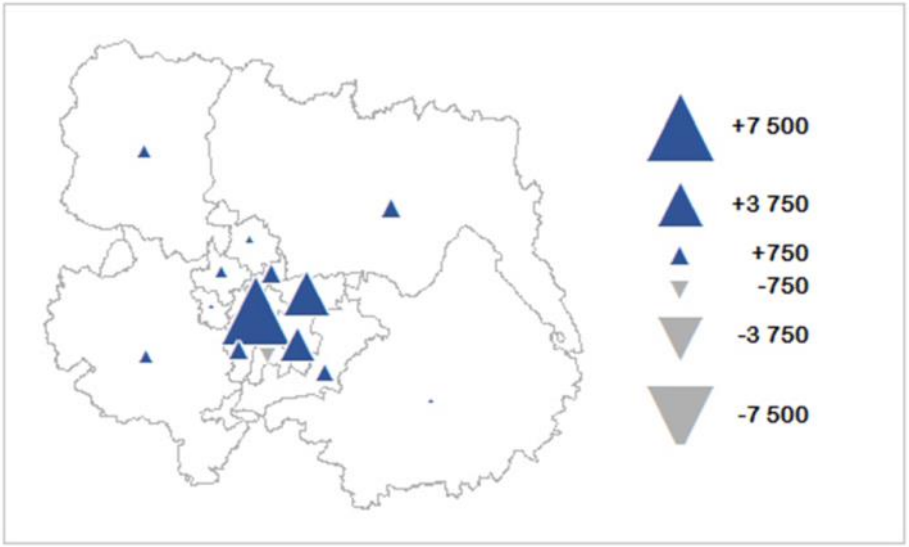

Poids de l'emploi salarié privé , évolution 2009-2014 et spécificité des services aux entreprises dans l'aire urbaine de Lyon

Source : Acoss-Urssaf 2009-2014

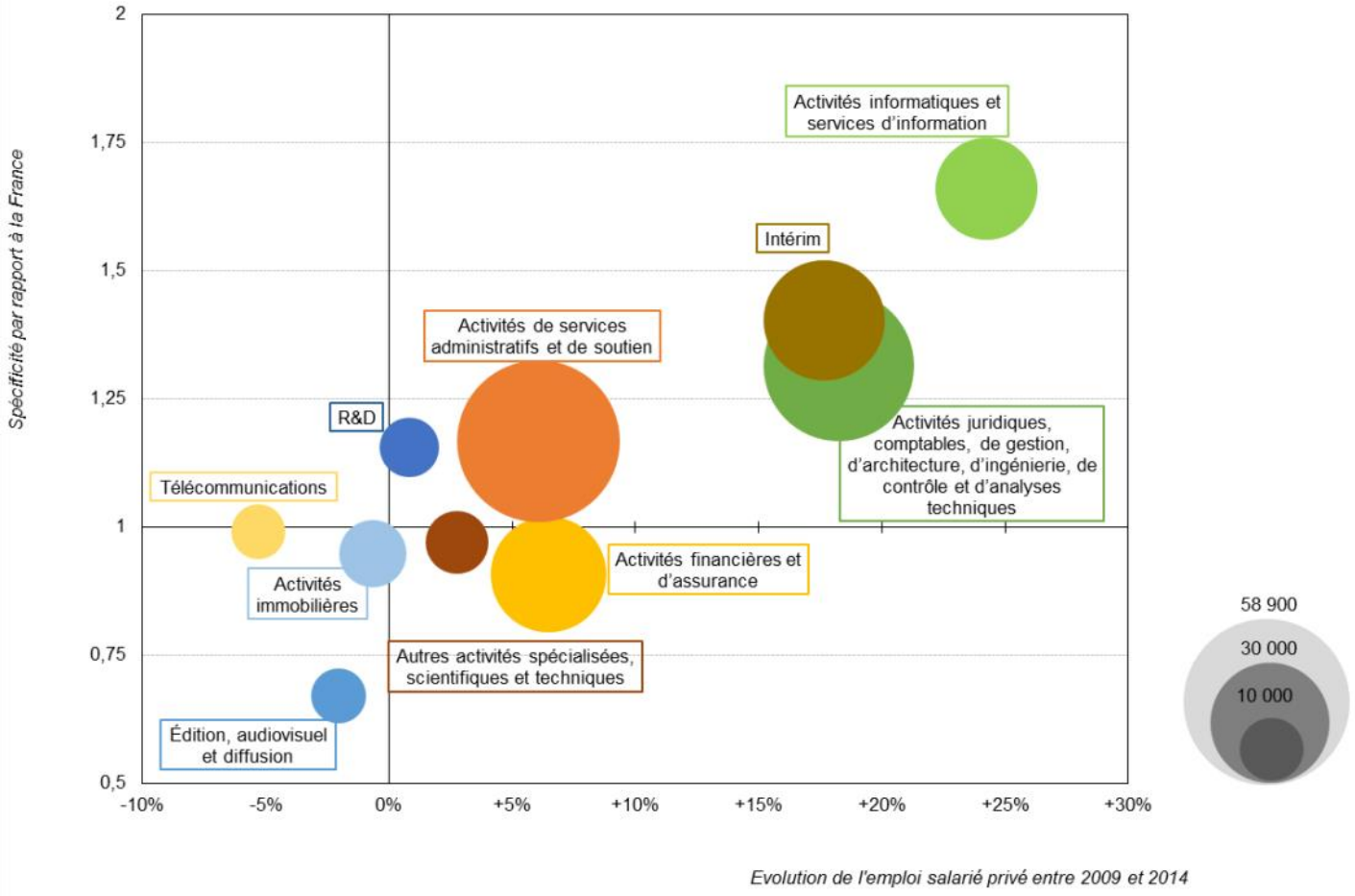

Un desserrement du commerce de gros depuis le centre

Le commerce de gros, une activité bien présente dans l'aire urbaine de Lyon

Avec 65 670 emplois en 2014, les activités du commerce de gros représentent 9% des emplois salariés de l'aire urbaine de Lyon. Cette part est comprise entre 6% et 8% dans toutes les aires urbaines de comparaison, sauf celle de Strasbourg où elle atteint 10%.

Parmi les aires urbaines de comparaison, celle de Lyon est la seule à enregistrer une progression de l'emploi depuis cinq ans (+2%). Les autres territoires enregistrent des baisses pouvant aller jusqu'à 7% dans l'aire urbaine de Marseille-Aix.

Des territoires de l'aire urbaine avec un forte spécificité

Deux tiers des emplois du commerce de gros de l'aire urbaine de Lyon se situent dans la Métropole de Lyon. La part des emplois dans le commerce de gros dépasse 13% dans les territoires Porte des Alpes, Ouest Nord, Rhône Amont et Portes du Sud. Les principaux établissements de la Métropole de Lyon (plus de 250 salariés chacun) sont JTEKT Europe à Irigny, Atlantic Climatisation à Meyzieu, Mylan à Saint-Priest et Merck Serono à Lyon 8.

Hors Métropole de Lyon, le Beaujolais, le Nord-Isère et CCEL-Ozon affichent également une spécificité dans le domaine.

Des évolutions territoriales contrastées

Au sein de la Métropole de Lyon, le Centre et Lônes et coteaux du Rhône enregistrent de fortes baisses d'emploi dans le commerce de gros depuis 2009 (respectivement –835 et –710 emplois). A l'inverse, Porte des Alpes connait une forte augmentation (+1 100 emplois).

La hausse est également importante dans le Nord Isère (+440 emplois) et dans l'Ain (+400 emplois).

Le commerce de gros, une activité peu visible mais nécessaire

Le commerce de gros consiste à acheter, entreposer et vendre des marchandises à des détaillants, utilisateurs professionnels (industriels ou commerciaux) ou collectivités, quelles que soient les quantités vendues. Cette activité BtoB, entre entreprises, est concernée, comme les activités de transport et de logistique, par des transformations profondes en termes de gestion des flux physiques et informationnels, dans une économie de plus en plus globalisée et dématérialisée.

Commerce de gros
65 670 emplois
salariés privés

dont 65% dans la Métropole de Lyon

Une évolution contrastée de l'emploi selon les territoires
Source : Acoss-Urssaf 2009-2014

Des activités de transport et de logistique qui se renforcent

Transport Logistique
63 630 emplois salariés privés

dont 59% dans la Métropole de Lyon

8% des emplois dans le transport et la logistique

Avec 63 630 emplois en 2014, les activités du transport et de la logistique représentent 8% du total des emplois salariés de l'aire urbaine de Lyon. C'est deux fois moins d'emplois que dans l'industrie mais autant que dans le commerce de gros.

L'aire urbaine de Lyon se situe dans la moyenne : la part du transport et de la logistique est la même au niveau national (8% des emplois), elle est comprise entre 7% et 9% dans toutes les aires urbaines de comparaison, sauf dans l'aire urbaine de Marseille-Aix où elle atteint 10%, du fait de la présence des activités portuaires.

Transport de voyageurs, transport de marchandises : deux familles d'activités, deux géographies distinctes

Au centre de la Métropole, les activités liées au transport de voyageurs

Le transport et la logistique font partie, avec l'industrie, des activités les moins concentrées au sein de l'aire urbaine de Lyon. La Métropole de Lyon n'accueille que 59% des emplois transport-logistique de l'aire urbaine, contre 69% pour l'ensemble des secteurs. Le Centre est principalement concerné par les emplois liés au transport de voyageurs (siège de Keolis, fonctions tertiaires de la SNCF…) ainsi que par les emplois liés au service postal. Au sein de la Métropole, les territoires Portes du Sud et Porte des Alpes sont ceux qui accueillent principalement les emplois liés au transport de marchandises et à l'entreposage, au sein de grandes zones d'activités comme la ZI Lyon Sud-Est.

CCEL-Ozon et Nord-Isère, deux territoires spécifiques au transport de marchandises

Les territoires CCEL-Ozon et Nord-Isère accueillent respectivement 13% et 11% des emplois transport-logistique de l'aire urbaine. La présence de la plateforme aéroportuaire de Lyon-Saint Exupéry explique largement la très forte spécificité de la logistique dans le territoire CCEL-Ozon. Dans le Nord-Isère, les emplois sont principalement liés à l'entreposage (au sein du Parc de Chesnes notamment).

Répartition des emplois du transport et de la logistique de l'aire urbaine de Lyon
Source : Acoss-Urssaf 2014

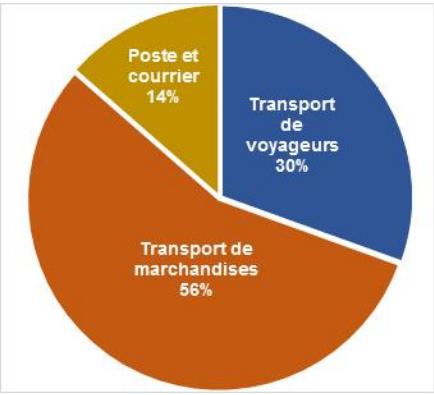

Une hausse de l'emploi de 3% en cinq ans dans l'aire urbaine de Lyon
Source : Acoss-Urssaf 2009-2014

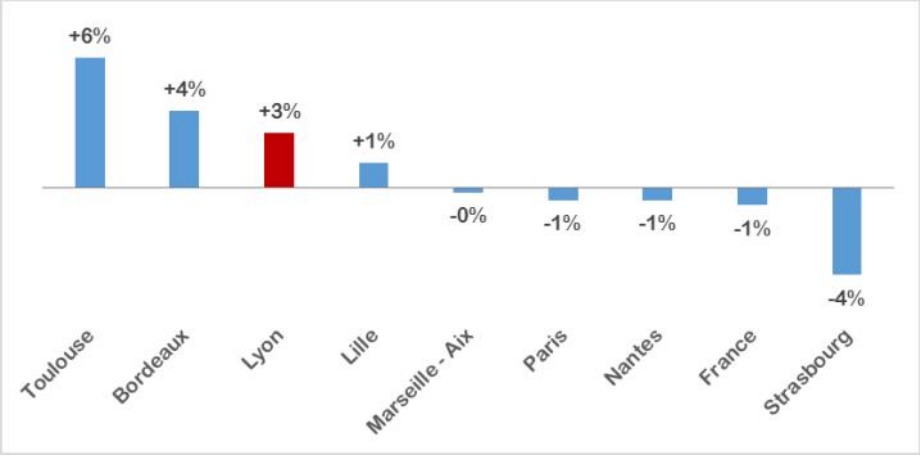

Une croissance de l'emploi forte sur certains territoires

Source : Acoss-Urssaf 2009-2014

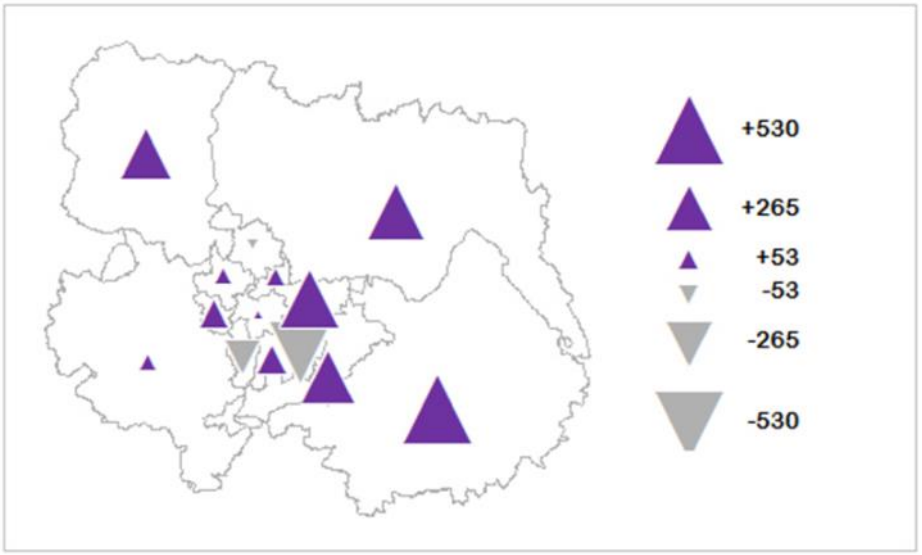

Une croissance qui se fait surtout hors Métropole de Lyon

Une hausse de l'emploi de 3% en cinq ans

L'aire urbaine de Lyon enregistre une progression de l'emploi de 3% entre 2009 et 2014, soit près de 1 700 emplois supplémentaires. Elle se distingue de l'évolution nationale, où les activités du transport et de la logistique enregistrent un léger recul en cinq ans (-1%). Cette progression cache des disparités fortes entre les trois grandes activités : le transport de marchandises augmente de 7% sur la période, le transport de voyageurs de 3% mais les activités de poste et de courrier s'effondrent de 11%.

D'importants gains d'emplois dans le transport de marchandises sur certains territoires

L'augmentation du nombre d'emplois ne se fait pas de manière uniforme au sein de l'aire urbaine de Lyon. Ce sont surtout des territoires hors Métropole de Lyon qui enregistrent les plus fortes progressions : Nord-Isère (+530 emplois), Ain (+360), CCEL-Ozon (+330), Beaujolais (+300), ainsi que Rhône Amont (+420) dans la Métropole de Lyon. Mis à part dans le Beaujolais, ces hausses sont liées à un développement d'activités dans le transport de marchandises et la logistique.

Une attractivité non démentie pour la logistique dans l'aire urbaine de Lyon

La croissance soutenue de l'emploi dans le transport de marchandises et la logistique confirme l'attrait de l'aire urbaine de Lyon. La région lyonnaise est en effet doublement attractive pour ces activités : de par sa situation géostratégique d'une part, à la croisée des grands axes de communication permettant la desserte de vastes territoires et dotée d'infrastructures denses, et de par son large bassin de consommation et de production d'autre part, générant par lui-même d'importants besoins en approvisionnement et en expédition. La dynamique des localisations / relocalisations des plateformes logistiques témoigne de la recherche, par les grands groupes mondialisés, des chaînes logistiques les plus efficaces au moindre coût.

La montée en puissance de la logistique urbaine

Le développement rapide du e-commerce se traduit par des besoins croissants de livraison au plus près des consommateurs, à domicile ou en point relais. En 2014, 400 millions de colis liés au e-commerce ont ainsi été livrés en France, selon la Fevad. C'est une opportunité pour les entreprises du secteur, mais avec de nombreuses contraintes (pression sur les prix, circulation urbaine et aires de livraisons, immobilier dédié en centre-ville…).

Quelles sont les différences entre les logistiques endogène et exogène ?

« La logistique endogène est liée à l'activité de production (industrielle ou agricole) et de consommation du territoire considéré. Elle constitue un outil de développement au service de l'économie locale.

La logistique exogène est liée à des besoins logistiques extérieurs au territoire considéré : les flux (captés ou distribués) proviennent et sont à destination de sites éloignés du territoire considéré. C'est une logistique nationale, européenne voire intercontinentale. »

Source : La logistique en France / Michel Savy. Mars 2015

Des évolutions territoriales contrastées pour le bâtiment et les travaux publics

BTP
56 320 emplois
salariés privés

dont 60% dans la Métropole de Lyon

7% des emplois dans le BTP

Autre activité majeure de la sphère présentielle, le secteur de la construction répond aux besoins des populations présentes sur le territoire. Avec 56 320 emplois salariés en 2014, les activités du bâtiment et des travaux publics concernent 7% des emplois salariés de l'aire urbaine de Lyon. Ce chiffre ne comprend pas les entrepreneurs à leur compte, nombreux dans les activités artisanales du bâtiment.

La part des emplois dans le BTP est assez homogène en France : 8% en moyenne nationale, de 6 à 8% dans chacune des aires urbaines de comparaison.

Un emploi sur cinq dans les travaux publics

Les travaux publics représentent 21% des emplois du secteur. Les emplois restants relèvent du bâtiment : gros œuvre (18%), second œuvre (58%) et promotion immobilière (3%).

Une baisse de l'emploi de 2% en cinq ans...

L'emploi salarié a reculé de 2% depuis 2009 dans l'aire urbaine de Lyon, soit 1 200 emplois perdus. Ce recul est cependant modeste par rapport à d'autres territoires (-5% à Toulouse et Lille, -9% à Marseille-Aix) et par rapport à l'évolution nationale (-7%). L'aire urbaine de Lyon bénéficie en effet d'une dynamique plus favorable pour la construction de logement et la rénovation que d'autres agglomérations.

...inégalement répartie entre les territoires

Les évolutions des territoires de l'aire urbaine de Lyon sont très contrastées, sans pour autant se traduire par un départ tangible des emplois hors de la Métropole de Lyon. Entre 2009 et 2014, la part de la Métropole de Lyon dans le total des emplois du BTP de l'aire urbaine de Lyon reste ainsi stable, à 60%.

Au sein de la Métropole de Lyon, cer-

Répartition des emplois du bâtiment et des travaux publics de l'aire urbaine de Lyon
Source : Acoss-Urssaf 2014

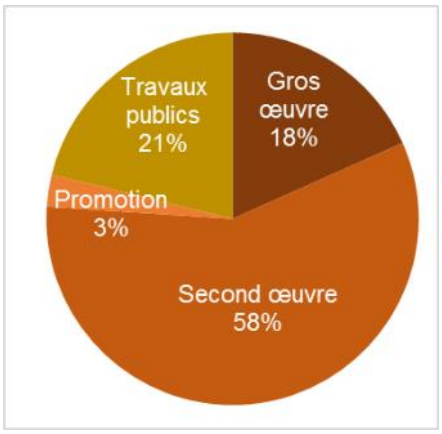

Un recul de l'emploi assez général en France et dans les grandes aires urbaines
Source : Acoss-Urssaf 2009-2014

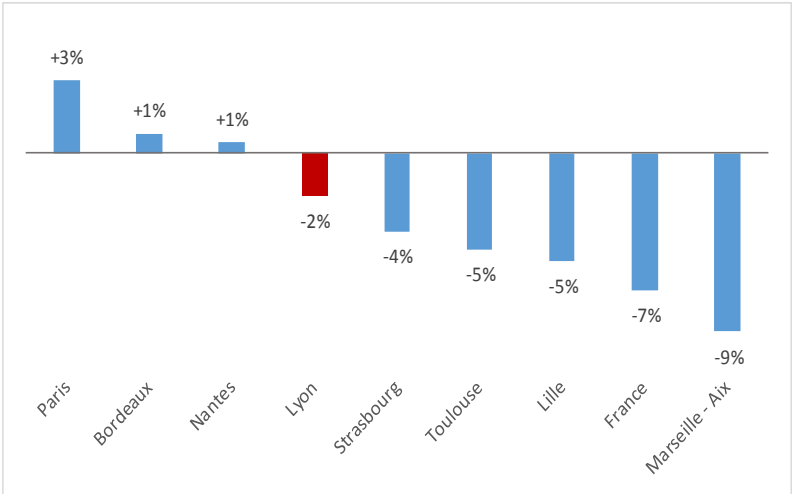

Une baisse de l'emploi, mais pas sur tous les territoires

Source : Acoss-Urssaf 2009-2014

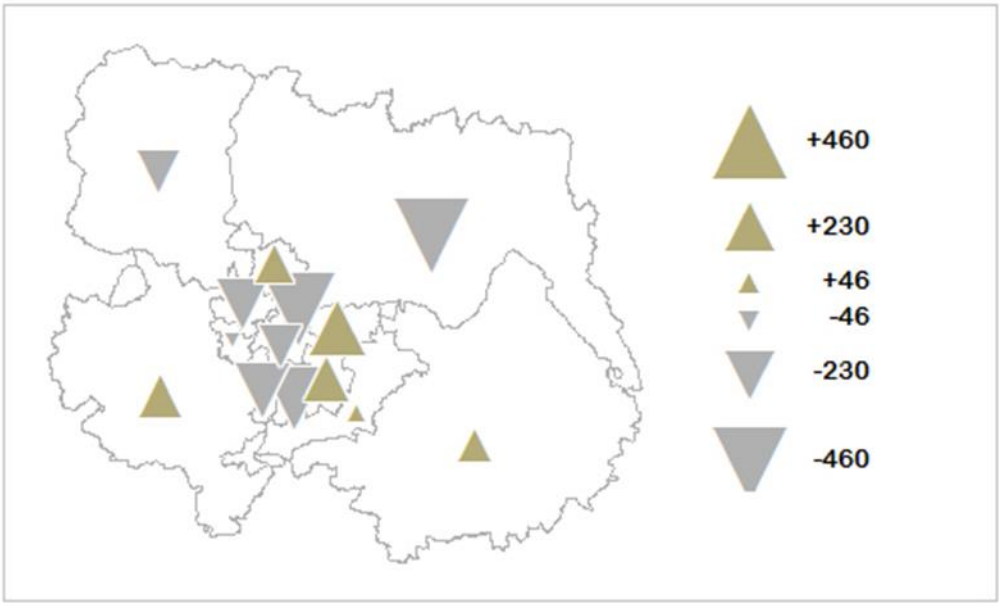

tains territoires enregistrent une baisse très forte du nombre d'emplois : Plateau Nord (-20%), Ouest Nord (-12%), Lônes et coteaux du Rhône (-9%), Portes du Sud (-8%). En revanche d'autres territoires voient l'emploi progresser et ce sont aussi ceux où le BTP est une spécificité : Val de Saône (+10%), Rhône Amont (+7%), Porte des Alpes (+3%).

Hors Métropole de Lyon, les évolutions sont également très divergentes, entre l'Ain (-9%), le Beaujolais (-4%), le Nord-Isère (+2%) et Ouest et Monts du Lyonnais (+3%). Dans ces deux derniers territoires, la hausse provient d'une forte progression de l'emploi dans les travaux publics.

Un environnement difficile

Au niveau national, les entreprises du bâtiment connaissent depuis 2008 une crise profonde, avec un fort recul des mises en chantier de logement neuf. La solvabilité des acquéreurs et leur capacité d'accès au financement est un point d'inquiétude pour les entreprises. Celles-ci espèrent cependant beaucoup du vaste potentiel de marché lié à la rénovation et à la transition énergétique.

Les entreprises des travaux publics, qui dépendent majoritairement de la commande publique, connaissent également une situation de crise longue au niveau national, dans un contexte de raréfaction des grands projets nationaux (lignes à grande vitesse, Grand Paris, plan de relance autoroutier…) et de grande prudence d'investissement des collectivités locales.

Des services aux particuliers portés par le développement de la sphère présentielle

Services aux particuliers
156 520 emplois salariés privés

dont 77% dans la Métropole de Lyon

Services aux particuliers : ici, les services aux particuliers englobent les secteurs de la santé et de l'action sociale, de l'hébergement -restauration, des loisirs et activités récréatives et des autres services personnels et domestiques.

Captation de revenus et circulation locale des richesses, ressorts du développement de l'économie présentielle

Les métropoles qui ont connu les plus fortes hausses d'emploi ces quinze dernières années sont celles qui ont bénéficié d'une croissance conjointe de leur sphère productive (« exportatrice ») et de leur sphère présentielle. La métropole lyonnaise fait partie de celles-ci. Le poids de l'économie « exportatrice » reste important et plus élevé que dans les autres aires urbaines. Celui de la sphère présentielle n'a cessé de croître depuis 1975, passant de 50% en 1975 à 60% en 2012.

La métropole lyonnaise, « territoire productif », redistribue davantage de revenus vers l'extérieur, qu'elle n'en capte. Il n'en demeure pas moins qu'une grande partie des revenus issus de sa base productive sont redistribués localement, par des actifs résidant dans le territoire. Ces revenus sont générateurs de développement économique local.

Le développement continu de la sphère présentielle dans l'aire urbaine de Lyon s'explique par sa croissance démographique, son attractivité touristique, ou encore de nouveaux besoins des populations (ex. : vieillissement).

La forte croissance des services aux particuliers

Des tendances qui se confirment sur la période récente

Depuis 2009, dans un contexte de croissance plus modérée de l'emploi, le secteur des services aux particuliers confirme sa bonne tenue (+11% dans l'aire urbaine de Lyon). Cette hausse est de cinq points supérieure à l'évolution nationale, et supérieure à la plupart des grandes aires urbaines françaises (cf. graphique). Sur cette dernière période, la Métropole (+12%), l'Ain (+14%), le territoire CCEL-Ozon (+15%) et le Nord-Isère (+12%) ont connu les croissances les plus fortes.

Evolution de l'emploi salarié privé dans les services aux particuliers entre 2009 et 2014 dans les principales aires urbaines françaises et en France
Source : Acoss-Urssaf

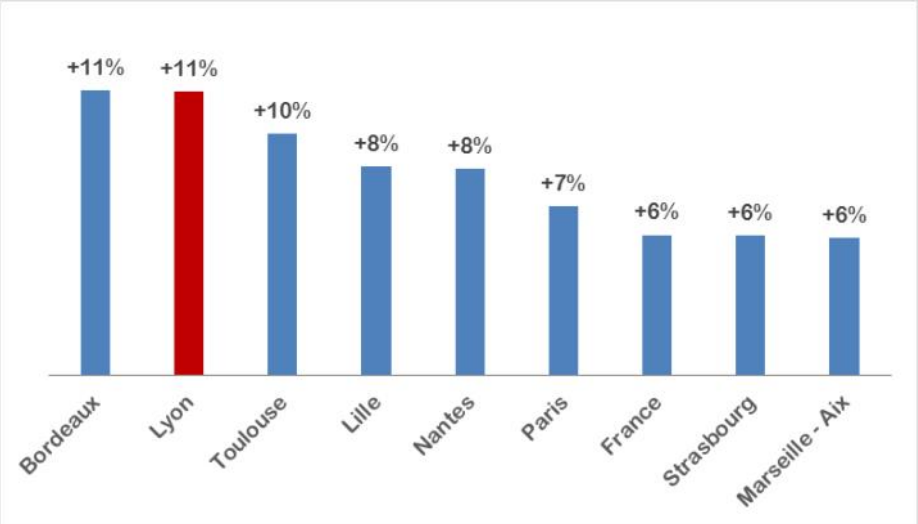

Des activités de services à la population qui pèsent économiquement

Près de 157 000 emplois salariés privés

Les fonctions présentielles représentent 37% de l'emploi total ; un poids supérieur aux fonctions métropolitaines (32%). Les cinq fonctions présentielles pèsent près de 365 000 emplois dans l'aire urbaine. Les fonctions santé-action sociale et services de proximité sont celles qui comptent le plus d'emplois (9% de l'emploi total chacune), suivies de l'administration publique et la distribution (7%) et enfin l'éducation-formation (5%).

La traduction sectorielle des fonctions santé-action sociale, services de proximité et éducation-formation correspond au grand champ des services aux particuliers. Le secteur compte près de 157 000 emplois salariés privés.

La santé et l'action sociale, un secteur clé en croissance

Représentant près de 87 000 emplois publics et privés dans l'aire urbaine de Lyon en 2012, le secteur de la santé et de l'action sociale est un secteur économique de poids, qui n'a cessé de croître ces dernières années.

Sur la période récente (2009-2014), l'analyse de l'emploi salarié privé confirme cette tendance (cf. graphique page suivante). Le secteur (privé) de la santé a gagné 8% d'emplois salariés et l'action sociale 16%. L'hébergement médicalisé pour personnes âgées, l'accueil de jeunes enfants et l'aide à domicile sont les secteurs qui ont vu leur nombre d'emplois croître le plus.

Le secteur santé-action sociale est composé de grands établissements publics et privés, parmi lesquels les établissements des Hospices civils de Lyon, et d'une multitude de plus petites structures d'accompagnement sous des formes juridiques variées (sociétés, associations, mutuelles). Une grande partie de ces établissements relève ainsi du champ de l'économie sociale et solidaire.

Les services à la personne, un secteur aux conditions d'emploi souvent précaires

Dans le champ des services à la personne*, dont une partie relève de l'action sociale (cf. ci-dessus), l'emploi direct par les particuliers demeure majoritaire, mais est en recul ces dernières années, à l'inverse de l'emploi par des entreprises privées qui est en plein essor. Ce secteur apparaît moins développé dans la zone d'emploi de Lyon et en Rhône-Alpes qu'en France. « *Rhône-Alpes est en effet la cinquième région affichant la plus faible proportion de salariés de services à la personne* »** au regard de sa population. Cela constitue ainsi un réel potentiel de développement pour les années à venir.

L'essor des loisirs et du tourisme

Autre secteur clé de l'économie présentielle, celui des loisirs et du tourisme ne cesse de se développer dans l'aire urbaine. Avec l'aire urbaine de Toulouse, Lyon a enregistré les plus fortes croissances dans les secteurs de l'hébergement-restauration (+15%) et des activités récréatives et de loisirs (+16%). S'appuyant sur des événements culturels et d'affaires de rayonnement national et international, Lyon s'affirme d'année en année comme une place européenne montante du tourisme urbain et d'affaires.

L'enseignement privé, une spécificité lyonnaise ?

L'analyse fonctionnelle a montré le poids des emplois liés à l'éducation et à la formation publiques et privées (près de 48 000 emplois). L'analyse sectorielle complète ce constat et met en évidence la spécificité très forte de l'aire urbaine de Lyon en matière d'enseignement privé. A côté des établissements publics, de nombreux établissements

* **Services à la personne** : ils rassemblent 21 activités réalisées par une aide professionnelle salariée, au domicile de l'utilisateur (hors soins médicaux) et regroupées en 3 familles :

- Services à la famille
- Services de la vie quotidienne
- Services aux personnes dépendantes

Les salariés peuvent être employés directement par des particuliers ou par des organismes de services qui se scindent en trois catégories : les entreprises privées, dont les auto-entrepreneurs, les associations (et autres fondations ou coopératives) et les organismes publics, tels que les CCAS.

*** Source : Insee Analyses Rhône-Alpes n°40, septembre 2015*

privés viennent compléter l'offre de formation initiale et continue.

Des secteurs à accompagner et structurer

Une réserve d'emplois très diversifiés...

L'économie présentielle recouvre des activités très variées, qui ont au moins deux points communs essentiels pour le développement de l'aire urbaine : leur caractère non délocalisable et la diversité des types d'emplois proposés avec des niveaux de qualification demandés extrêmement variés. Ces secteurs constituent de formidables réserves d'emplois pour les années à venir.

… dont les conditions d'emploi restent fragiles

Un des enjeux consistera à améliorer les conditions de travail, car nombre des offres proposées, en particulier dans les services à la personne, sont des contrats précaires (contrats courts, temps partiels…).

Poids de l'emploi salarié privé , évolution 2009-2014 et spécificité des services aux particuliers dans l'aire urbaine de Lyon
Source : Acoss-Urssaf

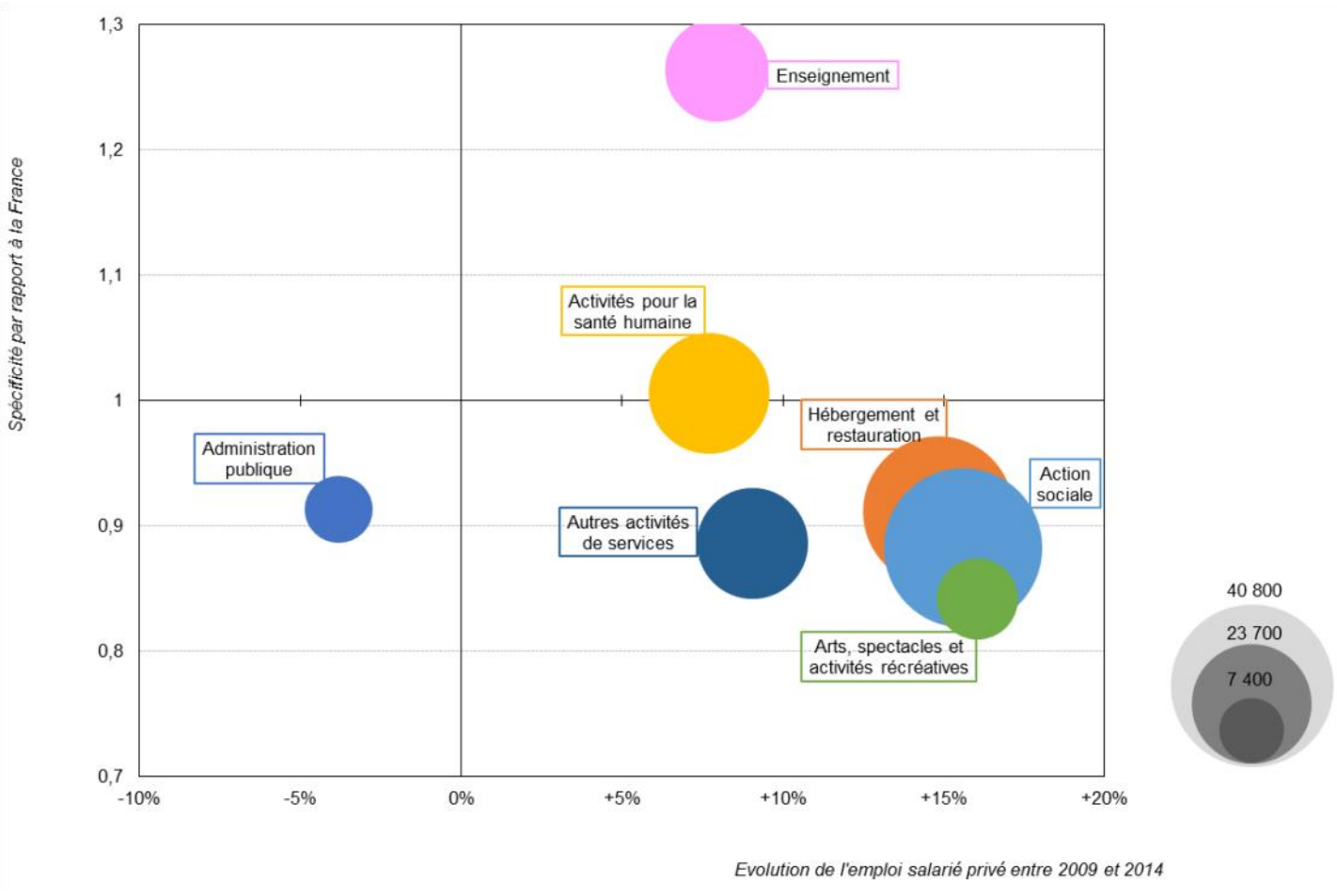

Evolution de l'emploi salarié privé dans les services aux particuliers entre 2009 et 2014

Source : Acoss-Urssaf

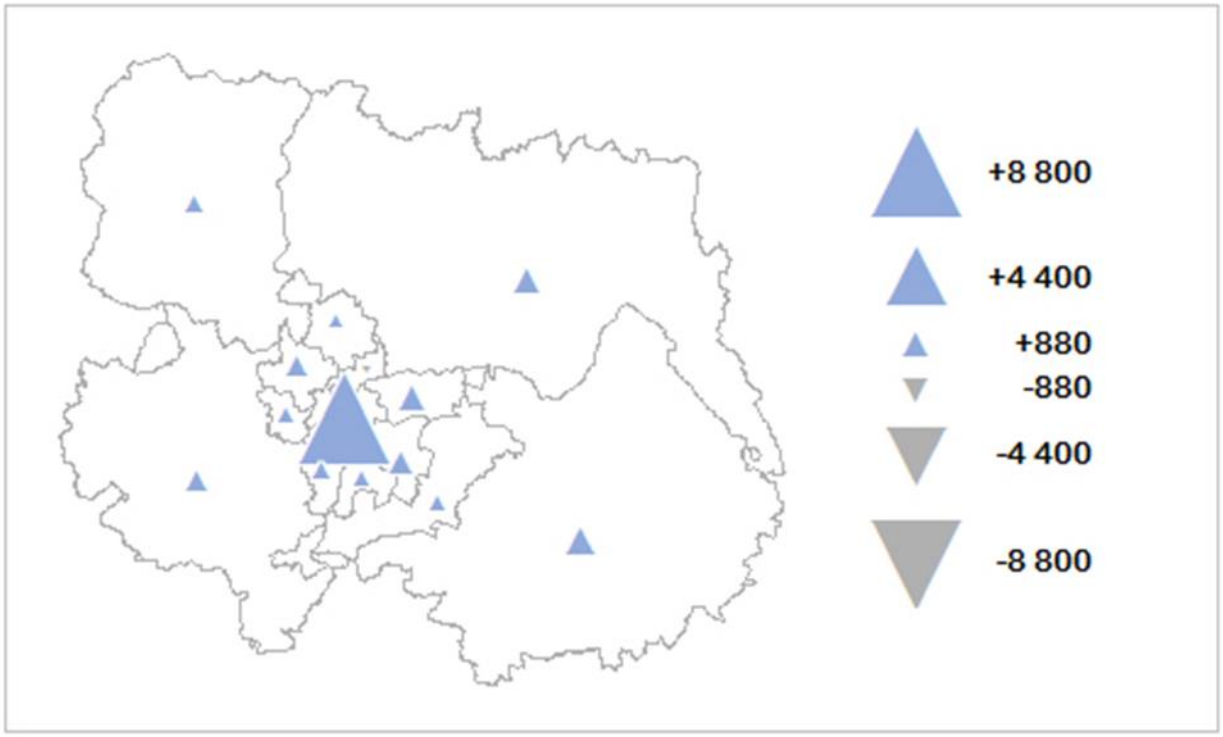

Dans le commerce de détail, une hausse de l'emploi dans la quasi-totalité des territoires

Commerce de détail
56 780 emplois
salariés privés

dont 68% dans la Métropole de Lyon

Une progression de l'emploi depuis cinq ans

Avec 56 780 emplois en 2014, les activités du commerce de détail représentent 7% des emplois salariés de l'aire urbaine de Lyon. Cette part est relativement modeste, la plus faible parmi les aires urbaines de comparaison (12% à Lille, 10% à Marseille-Aix et Bordeaux) et inférieure à la moyenne nationale (10%).

L'aire urbaine de Lyon enregistre cependant une progression importante du nombre d'emplois depuis cinq ans (+5%), supérieure à l'évolution nationale (+2%).

Une concentration dans le Centre

Un tiers des emplois du commerce de détail de l'aire urbaine de Lyon se situe dans le Centre de la Métropole de Lyon. Cette concentration s'explique par la forte densité commerciale de ce territoire, avec des pôles à rayonnement métropolitain (Part-Dieu, Presqu'île/ Confluence) et des pôles de rayonnement secondaires majeurs (Croix-Rousse, Monplaisir, Vaise, Gratte-Ciel…).

Le Centre est également le territoire où la croissance de l'emploi a été la plus forte depuis cinq ans. Entre 2009 et 2014, le Centre a gagné 1 210 emplois salariés (+7%). Cette progression s'explique en partie par l'ouverture de nouveaux pôles commerciaux (Cours Oxygène en 2010, Confluence en 2012) et par le développement de petites surfaces de proximité, en alimentaire notamment.

Une hausse de l'emploi généralisée

Seuls deux territoires perdent des emplois dans le commerce de détail depuis 2009 : Portes du Sud (-8%), Ouest Nord (-5%) et dans une moindre mesure Lônes et coteaux du Rhône (-1%). Tous les autres territoires sont en progression, parfois de manière prononcée : +22% pour Ouest et Monts du Lyonnais, +17% pour CCEL-Ozon.

Un secteur au cœur de mutations rapides

Le commerce de détail connaît depuis une dizaine d'années un profond bouleversement, lié en grande partie aux possibilités offertes par le numérique. Les modes de distribution se diversifient (e-commerce, boutique, drive, circuits courts…) et la stratégie multi-canal devient la norme pour les enseignes et les distributeurs. Dans ce modèle, le commerce de proximité retrouve un certain attrait, même si le commerce de périphérie reste incontournable. Ce retour au centre-ville des enseignes et des opérateurs de l'immobilier commercial va de pair avec le dynamisme démographique constaté.

Une hausse marquée de l'emploi dans le Centre
Source : Acoss-Urssaf 2009-2014

Banque - assurance : des activités concentrées à Lyon et Villeurbanne

La prépondérance de Paris dans les activités de banque et d'assurance

L'aire urbaine de Paris concentre 41% des effectifs nationaux de la finance et de l'assurance alors qu'elle en représente 26% pour l'ensemble des activités. Elle se détache également des autres aires urbaines en termes de spécificité. L'emploi y est resté stable entre 2009 et 2014 ; en France l'emploi a progressé de 1% sur la période.

Avec près de 30 000 emplois[1], l'aire urbaine de Lyon est en deuxième position en termes de volume ; en revanche les activités bancaires et d'assurance ne constituent pas globalement une spécificité du territoire. Ces activités sont toutefois très concentrées et la conférence territoriale Centre se distingue par des spécificités marquées sur les différents segments (activités financières, assurance et auxiliaires). L'emploi a augmenté de manière significative dans l'aire urbaine de Lyon : +6% en 5 ans.

Après Paris, Lille est l'aire urbaine la plus spécifique, l'ensemble de ces activités emploie 24 000 salariés.

Ce sont les activités d'intermédiation monétaire (banque centrale, établissements bancaires, caisses d'épargne, caisses de crédit mutuel) qui emploient le plus de personnes : 42% des effectifs du secteur finance-assurance pour la France, 44% pour l'aire urbaine de Paris, 39% à Lille. Lyon est en dessous de la moyenne avec 34%.

Présence de directions régionales de groupes bancaires à Lyon

Les activités bancaires sont plutôt sous-représentées dans l'aire urbaine de Lyon. Elles sont essentiellement localisées dans le centre de la Métropole. Les trois quarts des emplois de l'intermédiation financière de l'aire urbaine sont situés dans la conférence Centre, alors que pour l'ensemble des activités ce poids est de 36%. Toutes les grandes enseignes françaises sont présentes et disposent souvent de directions régionales : Crédit agricole centre-est, Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, CIC-Lyonnaise de Banque, Banque Populaire Loire et Lyonnais, Crédit Mutuel Sud-est et siège social de LCL (siège central et direction générale en région parisienne). A l'exception du Crédit agricole, situé à Champagne-au-Mont-d'Or, tous ces grands établissements bancaires sont localisés à Lyon.

Parmi les autres activités financières, il faut noter la présence du siège de la Nef au Carré de Soie. Unique en France, la Nef est une coopérative financière qui offre des solutions d'épargne et de crédit orientées vers des projets ayant une utilité sociale, écologique et/ou culturelle. Elle sera bientôt une banque de plein exercice qui complètera son offre : livret, compte courant…

Les activités de holding sont spécifiques et en croissance dans l'aire urbaine de Lyon. Ces activités sont très hétérogènes et correspondent à des sièges d'entreprises, des holdings de filiales de tous secteurs (industrie, transports, services…).

Plus de 8 emplois sur 10 de l'assurance dans le Centre

La conférence territoriale Centre concentre la quasi-totalité des 5 300 emplois (83%) de l'aire urbaine du secteur de l'assurance. Les activités des auxiliaires d'assurance et de caisses de retraite, qui comprennent notamment les activités de courtage d'assurance, emploient 4 100 salariés dans l'aire ur-

1. La source Acoss-Urssaf sous-estime l'emploi salarié du secteur bancaire car elle ne tient pas compte des effectifs du Crédit Agricole. Près d'un millier de personnes travaille au siège du Crédit Agricole Centre-est à Champagne-au-Mont-d'Or, auquel il faut ajouter les effectifs des différents établissements et agences.

baine, 77% d'entre eux sont implantés à Lyon et Villeurbanne. Lyon a joué un rôle crucial dans le développement historique des sociétés mutuelles à partir du début du 19e siècle. A l'origine, celles-ci assuraient la défense du monde du travail et la prise en charge des besoins sociaux. Ce terreau a donné naissance à des entreprises originales telles que l'Auxiliaire, en 1863, pour le BTP, ou la Sham, pour le secteur médical et médico-social, en 1927. Lyon s'est également longtemps caractérisé comme une place forte de courtage.

Ainsi, on trouve sur le territoire et plus particulièrement à Lyon et Villeurbanne les grands noms français de l'assurance parfois au sein de sièges sociaux ou de directions régionales et ce sur l'ensemble des familles, du courtage à la prévoyance en passant par les mutuelles d'assurance : Groupama Rhône-Alpes Auvergne, Axa, SHAM, MGEN, Allianz, Matmut, MMA, April Santé prévoyance, Alptis…

Poids en emploi salarié privé en 2014, spécificité et évolution en 5 ans de l'emploi de la banque-assurance dans les principales aires urbaines françaises

Source : Acoss-Urssaf au 31-12

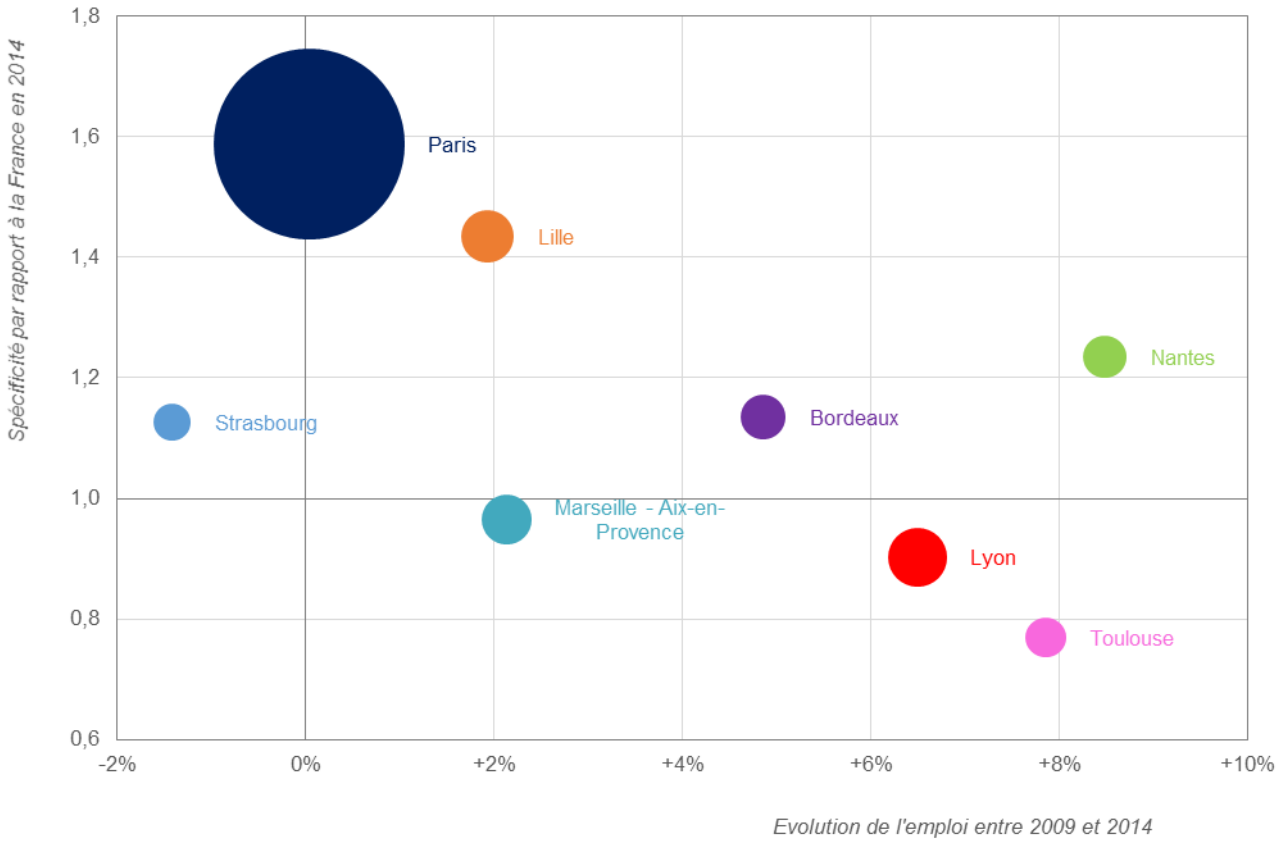

Poids en emploi, spécificité et évolution de l'emploi de la banque-assurance par sous-secteur d'activité dans l'aire urbaine de Lyon

Source : Acoss-Urssaf au 31-12

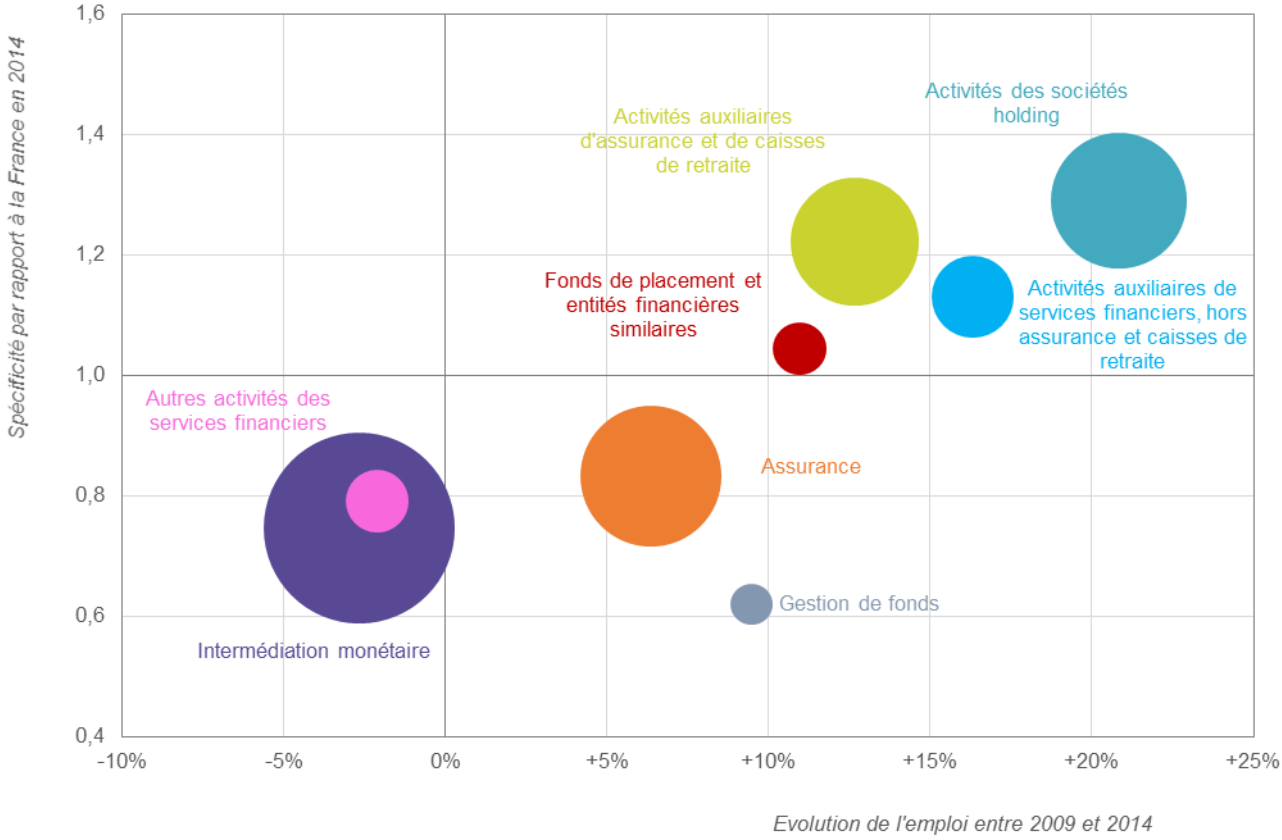

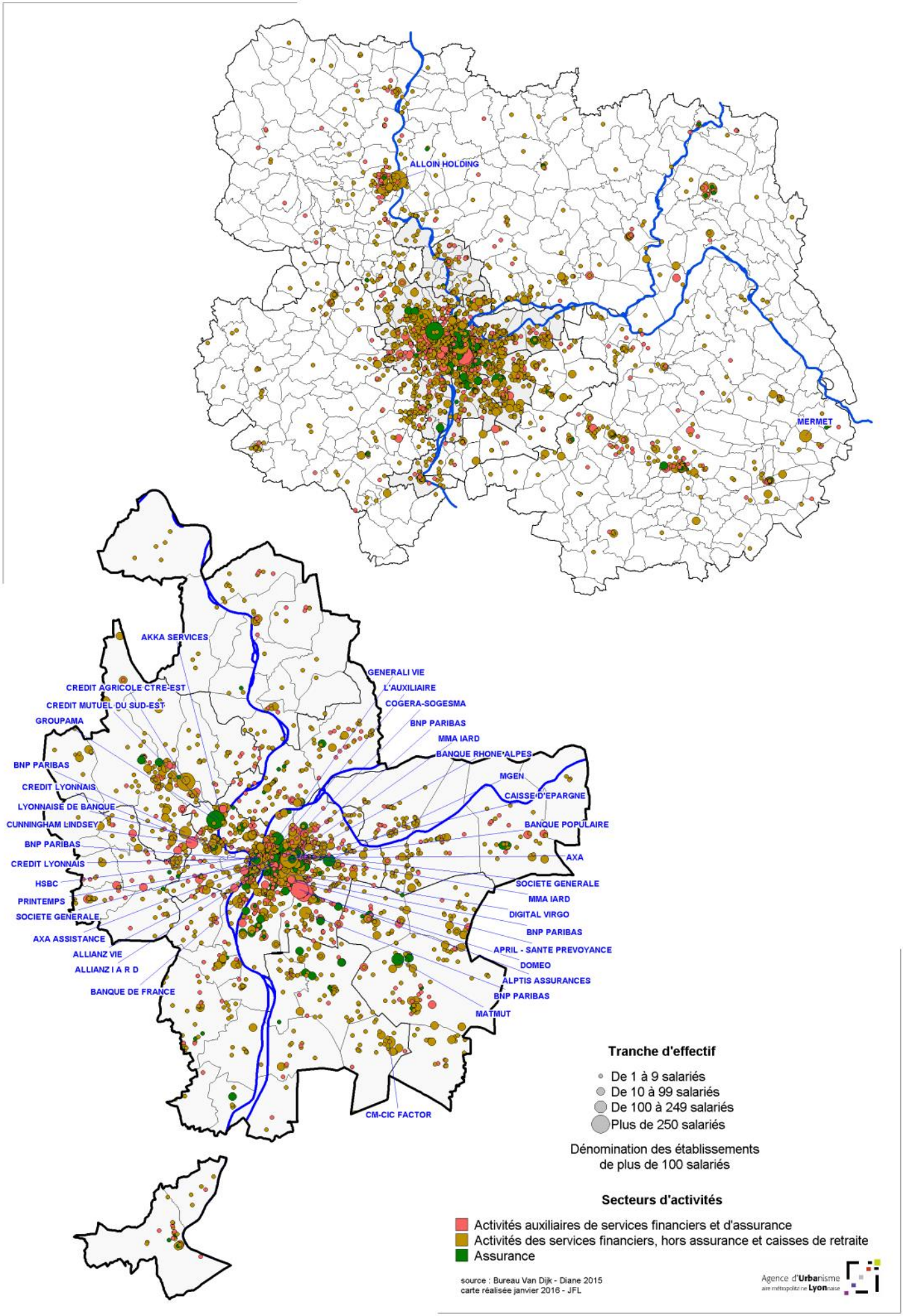
ALLOIN HOLDING
MERMET
AKKA SERVICES
CREDIT AGRICOLE CTRE-EST
CREDIT MUTUEL DU SUD-EST
GROUPAMA
BNP PARIBAS
CREDIT LYONNAIS
LYONNAISE DE BANQUE
CUNNINGHAM LINDSEY
BNP PARIBAS
CREDIT LYONNAIS
HSBC
PRINTEMPS
SOCIETE GENERALE
AXA ASSISTANCE
ALLIANZ VIE
ALLIANZ I A R D
BANQUE DE FRANCE
GENERALI VIE
L'AUXILIAIRE
COGERA-SOGESMA
BNP PARIBAS
MMA IARD
BANQUE RHONE-ALPES
MGEN
CAISSE-D'EPARGNE
BANQUE POPULAIRE
AXA
SOCIETE GENERALE
MMA IARD
DIGITAL VIRGO
BNP PARIBAS
APRIL - SANTE PREVOYANCE
DOMEO
ALPTIS ASSURANCES
BNP PARIBAS
MATMUT
CM-CIC FACTOR
Tranche d'effectif
De 1 à 9 salariés
De 10 à 99 salariés
De 100 à 249 salariés
Plus de 250 salariés
Dénomination des établissements de plus de 100 salariés
Secteurs d'activités
Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance
Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite
Assurance
source : Bureau Van Dijk - Diane 2015
carte réalisée janvier 2016 - JFL
Agence d'Urbanisme aire métropolitaine Lyonnaise

Les filières d’excellence de la Métropole

Santé - biotech : un secteur emblématique au rayonnement international

Santé - biotech
41 700 emplois
salariés privés

dont 77% dans la Métropole de Lyon

Contexte international et national

Biotechnologies et santé

Les applications des biotechnologies sont diverses : agriculture, alimentation, chimie, environnement, santé… Fondées sur l'utilisation des capacités du vivant (tissus, cellules, protéines…) ou des parties de ceux-ci (gènes, enzymes…), les biotechnologies ont radicalement changé la manière de produire des médicaments. Le début des biotechnologies modernes est daté du début des années 50, avec le séquençage de l'ADN. L'utilisation des biotechnologies dans le domaine de la santé servent à la production de connaissances, de biens (biomédicaments) mais aussi de services. Les biotechnologies au service de la santé sont en plein essor et leur potentiel de développement très fort.

Importance de la recherche et de l'innovation

La recherche et l'innovation ont une place prépondérante dans le secteur de la pharmacie et des biotechnologies. Au niveau européen, c'est le secteur qui investit le plus en R&D. Au niveau mondial, sur les 25 groupes qui investissent le plus en R&D, huit sont des entreprises pharmaceutiques. En France, les dépenses de R&D des entreprises du médicament s'élèvent à 10,6% du chiffre d'affaires. L'innovation est de plus en plus le fait d'entreprises de petite taille, de startups des biotechnologies qui sont spécialisées, ont un champ de compétences très précis. Le rapprochement entre grandes entreprises et startups est une tendance lourde, les premières ayant besoin des secondes pour innover, les secondes des premières pour grandir.

Le bilan 2014 des médicaments autorisés dans le monde fait ressortir la place grandissante des médicaments de précision, pour des populations très spécifiques ou ciblant des mécanismes moléculaires très sophistiqués.

Une industrie peu concentrée malgré des mouvements de fusions-acquisitions

En raison de la diversité des marchés, des techniques et des produits, l'industrie mondiale du médicament reste peu concentrée malgré des fusions qui s'opèrent entre gros laboratoires. Ainsi en 2013, les cinq premiers groupes représentaient 25% du marché mondial contre 40% dans l'informatique ou 50% dans l'automobile. Le premier groupe mondial, Novartis, détient près de 6% du marché mondial. En France, les cinq premiers groupes concentrent 32% du marché. En 2012, Sanofi représentait 9,2% du marché français.

La concentration est souvent le fait d'entreprises majeures. Le phénomène s'est accéléré avec la crise et 2015 a été une année record avec un montant global de 724 milliards de dollars pour les fusions-acquisitions contre environ 200 milliards de dollars en 2014. Le record de la plus grosse opération a également été battu en 2015 avec la

Chiffres-clés
Source : Acoss-Urssaf, Insee

	Grand Lyon	Aire urbaine de Lyon	Moyenne 8 ppales aires urbaines	France
Nombre d'emplois salariés privés en 2014	32 254	41 692	298 803	744 356
Evolution en cinq ans	+2%	+4%	+4%	+4%
Spécificité par rapport à la France en 2014	1,4	1,3	0,9	
Nombre total d'établissements	11 194	16 353	156 660	438 669
Nombre d'établissements employeurs privés	2 035	2 936	27 656	85 822
Evolution en cinq ans	+5%	+4%	+2%	+0%
Nombre de créations en 2014	1 195	1 749	13 122	35 003
Evolution en cinq ans	+57%	+59%	+38%	+40%
Taux de création en 2014	11%	12%	9%	9%

Poids en emploi salarié privé en 2014, spécificité et évolution en 5 ans de l'emploi dans les principales aires urbaines françaises
Source : Acoss-Urssaf au 31-12

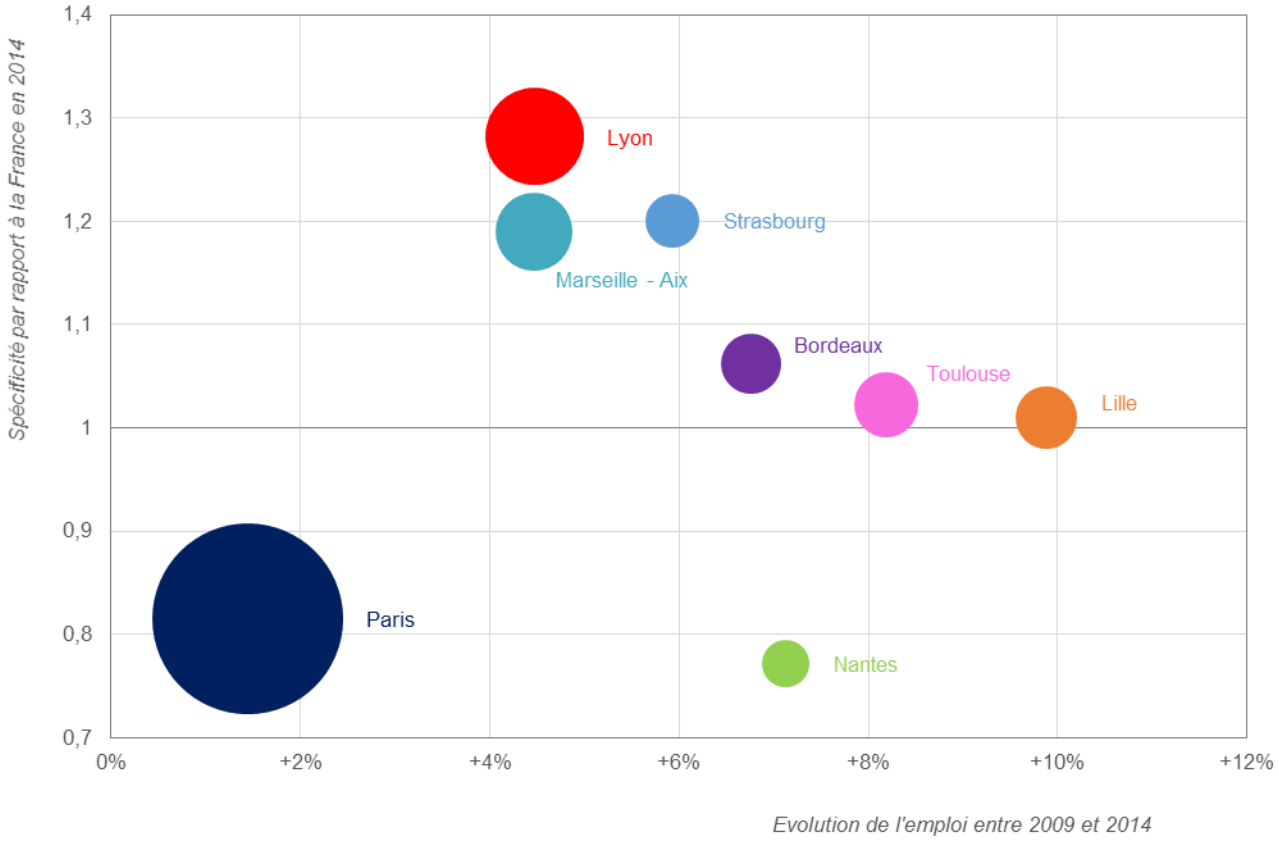

fusion Pfizer-Allergan pour un montant de 160 milliards de dollars.

Les rapprochements des grands groupes mondiaux ont pour but de leur permettre d'atteindre une taille critique afin de réaliser des économies d'échelle eu égard aux coûts de recherche, d'avoir une plus forte présence sur les marchés et de faire face à la pression exercée sur les prix des médicaments (notamment en Europe) par les pouvoirs publics. Les fusions-acquisitions peuvent avoir également pour objectif l'acquisition de nouvelles technologies (acquisition de firmes de biotechnologies), l'introduction dans un nouveau domaine thérapeutique ou sur un nouveau segment (automédication, par exemple), l'acquisition d'une force de vente ou de distribution, l'implantation dans un pays étranger ou sur un continent.

Une montée en puissance des pays émergents sur le marché mondial

Le marché des produits pharmaceutiques est très règlementé. Les autorités réglementaires nationales et internationales encadrent l'expérimentation, l'évaluation de la qualité, de la sécurité et de l'efficacité d'un nouveau médicament jusqu'à son approbation. La plus grande vigilance des autorités de santé (FDA américaine, EMEA européenne, ANSM française, etc.) face aux apports thérapeutiques des nouveaux produits et à leurs effets secondaires provoque une baisse des mises sur le marché de nouveaux médicaments.

L'augmentation globale des dépenses de santé entraîne des actions visant à maîtriser les coûts des produits pharmaceutiques. Elles prennent de plus en plus souvent la forme de mesures de contrôle des prix et/ou de limitation de l'accès au marché des médicaments.

Les Etats-Unis constituent le premier marché mondial avec une part de 38,2% en 2013. En 2003, leur part de marché était de 49%. Le Japon, en deuxième position, arrive loin derrière avec 9,4% de part de marché. En Europe, l'Allemagne est le premier marché (5,1%) et la France le deuxième (4,4%).

Au troisième rang, la Chine représente 7,2% du marché mondial en 2013 ; à l'horizon 2018, elle devrait en représenter 14%. La croissance du marché mondial des médicaments est tirée par les pays émergents, notamment Brésil, Russie, Inde et Chine, demain Afrique du Sud ; la progression se fait sur l'ensemble de la pharmacopée. Dans les pays développés, la croissance se fait sur les génériques et les biotechnologies.

En 2014, le marché pharmaceutique mondial a dépassé les 1 000 milliards de dollars, en progression de 8,8% par rapport à 2013. L'étude annuelle d'IMS Health souligne un essoufflement du modèle des « big pharmas », terme désignant les plus grosses entreprises pharmaceutiques mondiales. Ainsi leurs résultats dans les pays émergents sont moins bons que la croissance moyenne. Elles ont cependant moins souffert de la perte de brevets de médicaments majeurs que les années précédentes.

Des signaux d'alertes sur l'industrie pharmaceutique française

L'industrie pharmaceutique a longtemps fait figure d'exception parmi les secteurs industriels touchés par le processus de désindustrialisation et affectés par la crise. Toutefois, quelques signes négatifs ressortent du bilan annuel 2015 des entreprises du médicament publié par le Leem (Les entreprises du médicament).

Pour la sixième année consécutive, en 2013, l'emploi salarié a reculé passant sous la barre des 100 000. En 2014, le solde de la balance commerciale a subi un recul de 31% par rapport à 2013 ; il reste toutefois positif à +6 milliards d'euros. Les investissements dans les sites implantés en France sont eux aussi en recul depuis 2010 (932 millions d'euros contre 813 millions en 2013). Le CA des médicaments en ville a diminué de 2% en un an ; 2014 est la troisième année consécutive de baisse.

Evolution comparée de l'emploi (base 100 en 2009)

Source : Acoss-Urssaf au 31-12

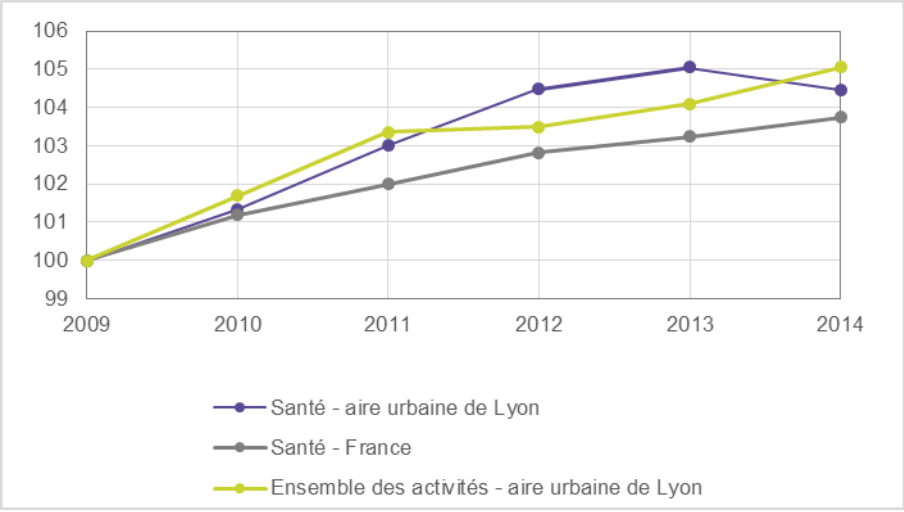

Diagnostic local

Pharmacie-biotechnologie : une forte spécificité du territoire

Avec plus de 10 000 emplois dans l'aire urbaine de Lyon, l'industrie pharmaceutique constitue une très forte spécificité du territoire. Elle devance largement les principales aires urbaines françaises. La Métropole de Lyon concentre 80% des emplois de l'aire urbaine alors qu'elle représente 70% de l'ensemble des emplois. L'emploi dans la R&D en biotechnologie est moindre mais est également un point fort ; les 900 emplois de l'aire urbaine de Lyon sont quasiment tous situés dans la Métropole. Le commerce de gros de produits pharmaceutiques (secteur d'activité dans lequel on trouve principalement des entreprises étrangères) emploie quant à lui près de 4 000 personnes.

Tous les types d'entreprises sont présents sur le territoire, de la « big pharma » à la startup en biotechnologie, en passant par l'ETI. Le groupe Sanofi, 3e groupe pharmaceutique mondial et 1er français, est fortement présent dans l'agglomération, avec plus de 6 500 salariés dont 1 300 en R&D au sein de différents sites : siège mondial de Sanofi Pasteur et Merial, sites de production de Sanofi Pasteur, Merial et Genzyme, siège européen et filiale française de l'entreprise détenue avec Merck, Sanofi Pasteur MSD. Fin 2015, Sanofi a annoncé vouloir céder Merial, spécialisé en santé animale, au groupe Boehringer Ingelheim, en échange de ses activités santé grand public. Acteur majeur et historique de la santé à Lyon, un des leaders mondiaux du diagnostic, bioMérieux emploie près de 3 000

Poids en emploi, spécificité et évolution de l'emploi par sous-secteur d'activité dans l'aire urbaine de Lyon

Source : Acoss-Urssaf au 31-12

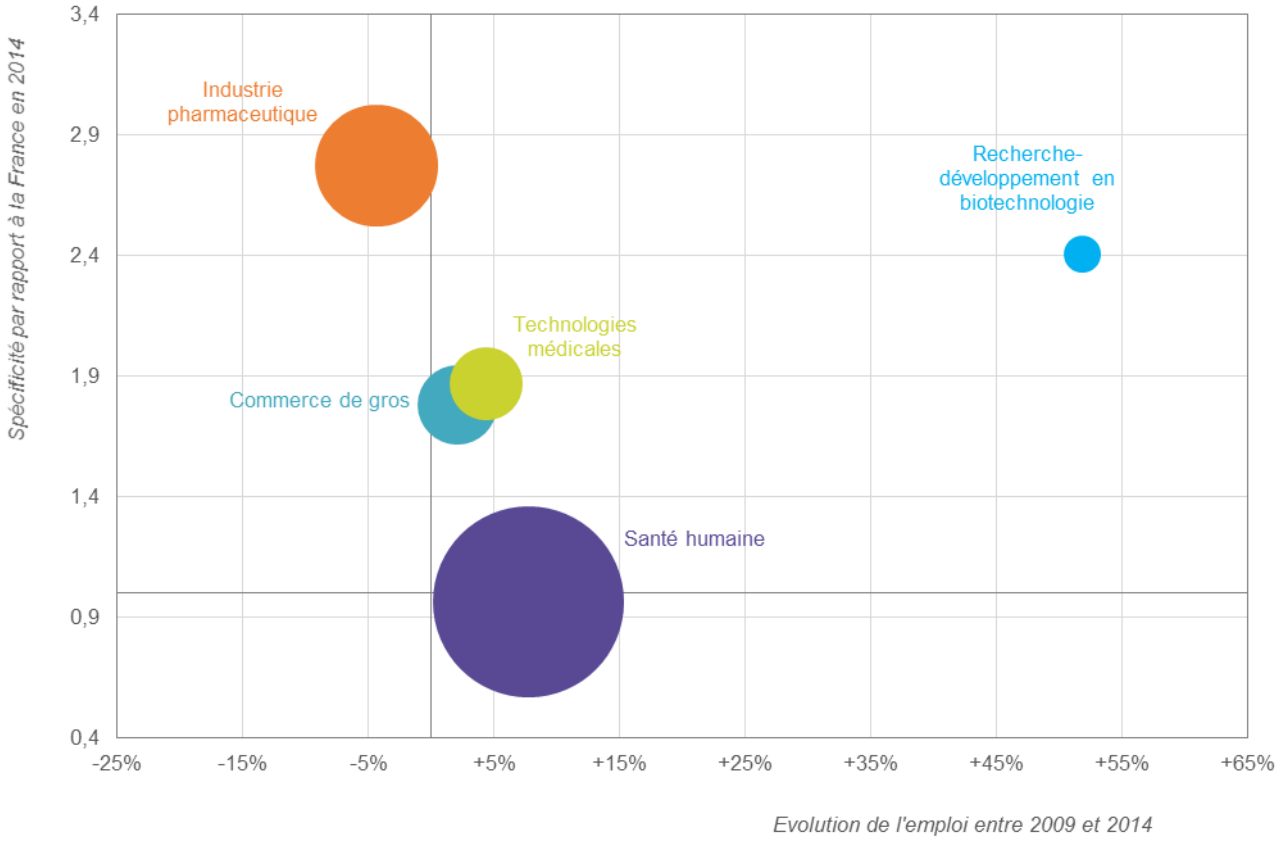

personnes (nb : l'entreprise n'apparaît pas dans les statistiques sur la santé mais dans celle de la chimie).

Le leader français de l'homéopathie, Boiron, est également implanté dans l'aire urbaine ; il a transféré son siège et ses activités de production de Sainte-Foy-lès-Lyon à Messimy. En septembre 2015, il a acquis 28 hectares soit la quasi-totalité de la zone d'activités Actival aux Olmes à côté de Tarare pour implanter sa logistique. Parmi les entreprises phares du territoire, on trouve également le siège Europe et un centre packaging de Mylan, spécialisé dans les génériques. L'entreprise Merck a son siège social France dans le 8e arrondissement de Lyon et un site de production à Meyzieu.

L'emploi salarié privé a diminué de 4% dans l'industrie pharmaceutique entre 2009 et 2014 dans l'aire urbaine de Lyon ; cette baisse s'explique principalement par le plan social effectué par Sanofi et qui a touché ses sites de Neuville-sur-Saône et de Marcy-l'Etoile. Sur la même période, l'emploi dans la R&D en biotechnologie a fortement crû : plus de 300 salariés supplémentaires.

Les activités de santé humaine pourvoyeuses d'emplois

La donnée d'emploi salarié privé (23 700 fin 2014 dans l'aire urbaine de Lyon) sous-estime fortement les emplois liés aux activités de santé humaine. En effet, elle ne tient pas compte des emplois salariés du secteur public ni de l'emploi indépendant des professions libérales, très nombreuses dans le domaine. L'emploi salarié public et privé s'élève à plus de 53 000 personnes, et l'aire urbaine compte plus de 12 000 professions libérales œuvrant dans la santé humaine.

Les HCL (Hospices civils de Lyon) sont le deuxième CHU de France, ils regroupent 14 établissements pluridisciplinaires ou spécialisés et sont le premier employeur du territoire avec plus de 23 000 personnes.

3 300 emplois dans les technologies médicales

Le secteur des technologies médicales est également une forte spécificité de l'aire urbaine de Lyon. L'emploi a progressé de 4% en cinq ans. Les principaux établissements implantés localement sont Gambro à Meyzieu (+ de 600 salariés), Fresenius Medical Care - Smad à l'Arbresle (+ de 400 salariés) ; ces deux entreprises sont spécialisées dans l'insuffisance rénale. Nous pouvons aussi citer les laboratoires Aguettant (pour une partie de leurs activités), Stryker France, le groupe Lépine, Perouse Medical, Essilor International, Integra Lifesciences Services France, Phonak, Resmed, GE Healthcare et Depuy France.

Le rôle majeur de Lyonbiopôle

Lors de sa labellisation en 2005, le pôle de compétitivité était focalisé sur les maladies infectieuses. Il soutient aujourd'hui les projets et les entreprises du secteur des sciences de la vie sur d'autres thématiques comme le cancer, les problématiques de nutrition, de métabolisme ou encore les pathologies du système nerveux. Il se positionne aujourd'hui comme l'animateur et le guichet unique de la santé dans la région. Ses quatre domaines d'actions stratégiques sont les médicaments à usage humain, les médicaments vétérinaires, le diagnostic in vitro, les dispositifs médicaux et technologies médicales. Lyonbiopôle joue un rôle crucial dans l'accompagnement des projets de R&D, dans l'accompagnement des PME et dans le développement à l'international. Il

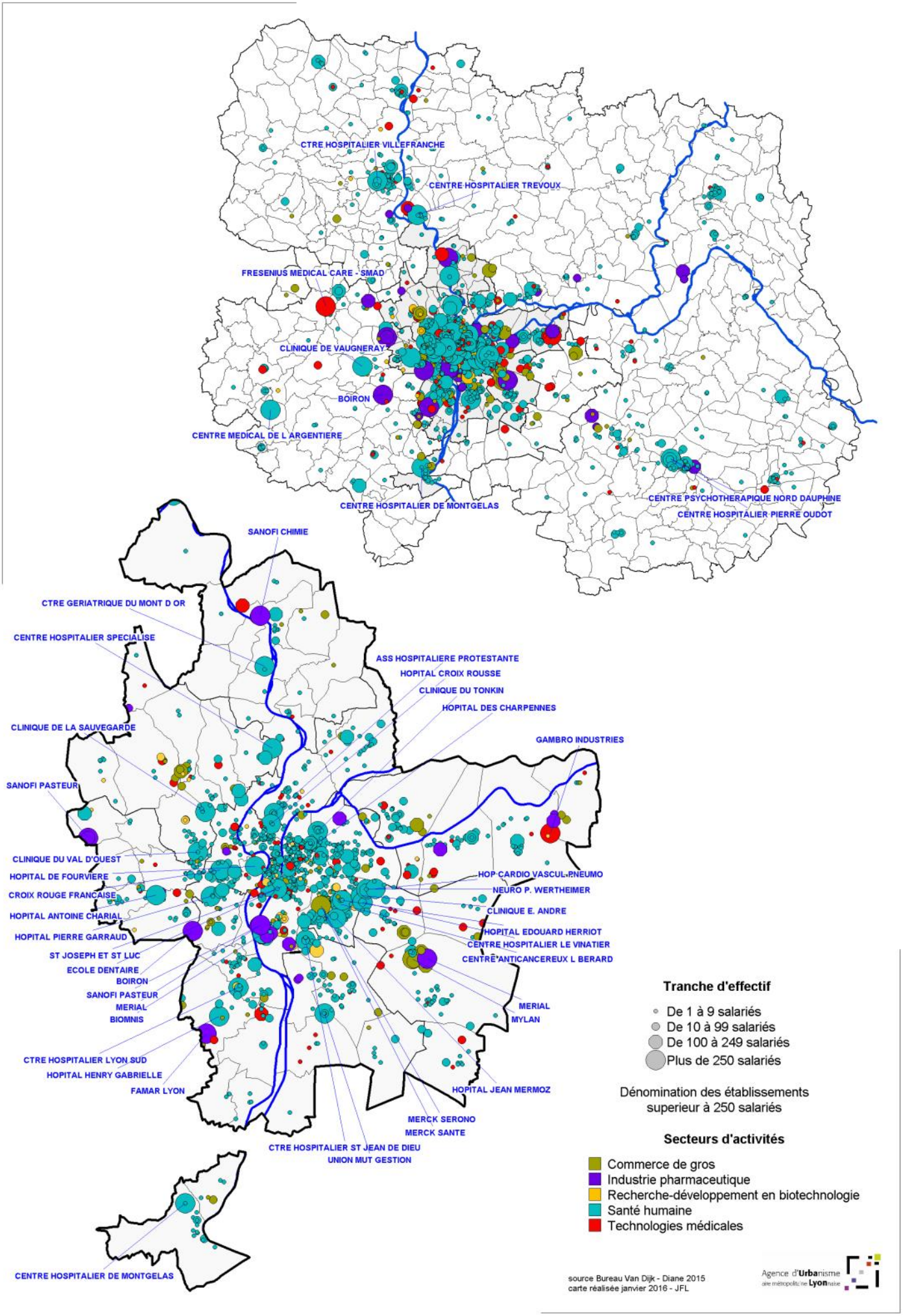
CTRE HOSPITALIER VILLEFRANCHE
CENTRE HOSPITALIER TREVOUX
FRESENIUS MEDICAL CARE - SMAD
CLINIQUE DE VAUGNERAY
BOIRON
CENTRE MEDICAL DE L ARGENTIERE
CENTRE HOSPITALIER DE MONTGELAS
CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE NORD DAUPHINE
CENTRE HOSPITALIER PIERRE OUDOT
SANOFI CHIMIE
CTRE GERIATRIQUE DU MONT D OR
CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE
ASS HOSPITALIERE PROTESTANTE
HOPITAL CROIX ROUSSE
CLINIQUE DU TONKIN
HOPITAL DES CHARPENNES
CLINIQUE DE LA SAUVEGARDE
GAMBRO INDUSTRIES
SANOFI PASTEUR
CLINIQUE DU VAL D'OUEST
HOPITAL DE FOURVIERE
CROIX ROUGE FRANCAISE
HOPITAL ANTOINE CHARIAL
HOPITAL PIERRE GARRAUD
ST JOSEPH ET ST LUC
ECOLE DENTAIRE
BOIRON
SANOFI PASTEUR
MERIAL
BIOMNIS
CTRE HOSPITALIER LYON SUD
HOPITAL HENRY GABRIELLE
FAMAR LYON
HOP CARDIO VASCUL-PNEUMO
NEURO P. WERTHEIMER
CLINIQUE E. ANDRE
HOPITAL EDOUARD HERRIOT
CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER
CENTRE ANTICANCEREUX L BERARD
MERIAL
MYLAN
HOPITAL JEAN MERMOZ
MERCK SERONO
MERCK SANTE
CTRE HOSPITALIER ST JEAN DE DIEU
UNION MUT GESTION
CENTRE HOSPITALIER DE MONTGELAS
Tranche d'effectif
De 1 à 9 salariés
De 10 à 99 salariés
De 100 à 249 salariés
Plus de 250 salariés
Dénomination des établissements superieur à 250 salariés
Secteurs d'activités
Commerce de gros
Industrie pharmaceutique
Recherche-développement en biotechnologie
Santé humaine
Technologies médicales
source Bureau Van Dijk - Diane 2015
carte réalisée janvier 2016 - JFL
Agence d'Urbanisme aire métropolitaine Lyon

Les premiers établissements en termes d'emplois dans l'aire urbaine de Lyon

Source : Bureau van Dijk-Diane 2015

Nom	Activité	Commune	Tranche d'effectif
CTRE HOSPITALIER LYON SUD	Activités hospitalières	Pierre-Bénite	2000 à 4999
HOPITAL EDOUARD HERRIOT	Activités hospitalières	Lyon 3	2000 à 4999
SANOFI PASTEUR	Fabrication de préparations pharmaceutiques	Marcy-l'Étoile	2000 à 4999
HOPITAL CROIX ROUSSE	Activités hospitalières	Lyon 4	2000 à 4999
CTRE HOSPITALIER LE VINATIER	Activités hospitalières	Bron	2000 à 4999
HOPITAL CARDIO LOUIS PRADEL	Activités hospitalières	Bron	1000 à 1999
CTRE HOSPITALIER VILLEFRANCHE S SAONE	Activités hospitalières	Gleizé	1000 à 1999
CENTRE ANTICANCEREUX L BERARD	Activités hospitalières	Lyon 8	1000 à 1999
HOSPICES CIVILS DE LYON	Activités hospitalières	Bron	1000 à 1999
CENTRE HOSPITALIER ST JOSEPH ET ST LUC	Activités hospitalières	Lyon 7	1000 à 1999
CTRE HOSPITALIER PIERRE OUDOT	Activités hospitalières	Bourgoin-Jallieu	1000 à 1999

Les 10 premières entreprises en termes de chiffre d'affaires dans l'aire urbaine de Lyon

Source : Bureau van Dijk-Diane 2015 (comptes sociaux)

Nom	Activité	Commune siège	CA (M€)	Date
SANOFI PASTEUR	Fabrication de préparations pharmaceutiques	Lyon 7	1 567 000	31/12/2014
MYLAN	Commerce de gros de produits pharmaceutiques	Saint-Priest	866 766	31/12/2014
MERIAL	Fabrication de préparations pharmaceutiques	Lyon 7	791 702	31/12/2014
SANOFI PASTEUR MSD SNC	Commerce de gros de produits pharmaceutiques	Lyon 7	687 979	31/12/2014
BOIRON	Fabrication de préparations pharmaceutiques	Messimy	448 447	31/12/2014
MERCK SANTE	Fabrication de préparations pharmaceutiques	Lyon 8	441 202	31/12/2013
MERCK SERONO	Commerce de gros de produits pharmaceutiques	Lyon 8	414 507	31/12/2013
ARROW GENERIQUES	Fabrication de préparations pharmaceutiques	Lyon 7	225 574	31/03/2015
BIOMNIS	Laboratoires d'analyses médicales	Lyon 7	167 782	31/12/2014
FRESENIUS MEDICAL CARE - SMAD	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	Savigny	138 029	31/12/2014

propose également des infrastructures de pointe avec le centre d'infectiologie, dédié à l'hébergement de projets de R&D, la plateforme Accinov qui permet de développer et d'industrialiser des produits et services selon les standards qualité du secteur de la santé et un business center.

Un site d'accueil privilégié : le biodistrict Lyon Gerland

Le biodistrict Lyon Gerland dans le 7e arrondissement concentre de nombreux acteurs des sciences de la vie : entreprises, infrastructures, lieux ressources et le pôle de compétitivité Lyonbiopôle. Le groupe Sanofi est implanté à Gerland avec ses différentes filiales : Sanofi Pasteur, Merial et Genzyme, parmi les principales entreprises on trouve les laboratoires Aguettant, Arrow Génériques, Episkin, Genoway, Imaxio.

Gerland propose des infrastructures de pointe comme le laboratoire P4 Jean Mérieux, le Centre d'Infectiologie, l'Institut de Génomique Fonctionnelle de Lyon ou encore la plate-forme d'innovation Accinov. Enfin, l'Institut de recherche technologique en infectiologie, l'IRT Bioaster, sera bientôt opérationnel.

Numérique : la French Tech, une opportunité pour structurer le secteur et gagner en visibilité

Numérique
41 500 emplois
salariés privés

dont 91% dans la Métropole de Lyon

** Source : Chiffres-clés du numérique, Direction générale des entreprises - édition 2015*

*** Source : Observatoire du numérique, Direction générale des entreprises*

Contexte international et national

Une révolution industrielle et sociétale

Le numérique bouleverse nos pratiques, nos modes de vie et de travail. Il transforme profondément notre industrie et ses process de production, nos pratiques culturelles, de loisirs, de consommation, et les services aux entreprises et à la population. Il est aussi un facteur de gain de compétitivité majeur pour l'ensemble des secteurs. Il a ainsi un impact sur l'ensemble de notre économie.

Le numérique (télécommunication, services informatiques et sur internet, édition de logiciels et de contenus…) est ainsi devenu rapidement l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie mondiale. Sa part dans le PIB n'a cessé de croître depuis vingt ans. En 2012*, la part de la valeur ajoutée du secteur des TIC dans le PIB français était de 4,01%, contre 3,99% en Allemagne, 3,45% en Italie et 3,30% en Espagne.

Les acteurs de l'économie numérique

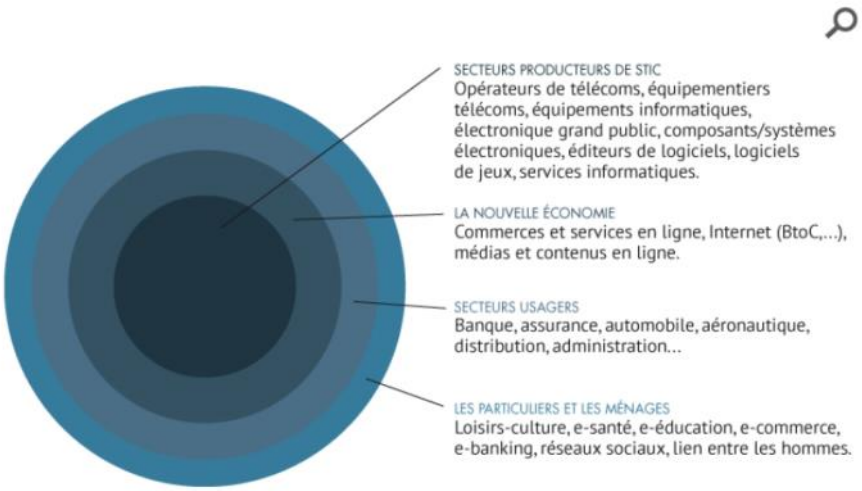

Le numérique, de quoi parle-t-on ?

Le numérique, plus qu'un secteur d'activités, est une révolution technologique qui irrigue l'ensemble de l'économie. Néanmoins, des activités sont au cœur du système et produisent les biens et services des technologies de l'information et de la communication. D'autres produisent des contenus numériques. Ce sont bien ces activités qui constituent les moteurs et les leviers de croissance de demain et qui seront évoqués ici.

L'Observatoire du numérique distingue ainsi quatre grandes catégories d'acteurs :

- les entreprises des secteurs producteurs, distributeurs et de services des TIC au sens de l'OCDE ou de l'Insee, dont les activités s'exercent dans les domaines de l'informatique, des télécommunications et de l'électronique,
- Les entreprises dont l'existence est liée à l'émergence des TIC (services en ligne, jeux vidéo, e-commerce, médias et contenus en ligne…),
- Les entreprises qui utilisent les TIC dans leur activité et gagnent en productivité grâce à elles (banques, assurances, automobile, aéronautique, distribution…),
- Les particuliers et les ménages qui utilisent les STIC dans leurs activités quotidiennes, pour les loisirs, la culture, la santé, l'éducation, la banque…

Un secteur en pleine expansion

Le secteur du numérique est celui qui a le plus crû en termes d'emplois et de valeur ajoutée ces dix dernières années dans le monde. Sa part dans la valeur ajoutée totale des pays de l'OCDE n'a cessé de croître ces dix dernières années. Représentant en France 4,33% de la valeur ajoutée totale produite, la part

du secteur des TIC reste néanmoins inférieure à la moyenne des pays de l'OCDE (5,5%). Le Japon, les Etats-Unis et surtout la Corée se distinguent nettement. En Europe, en dehors de l'Irlande et du Royaume-Uni, ce sont les pays scandinaves (Suède, Finlande) et de l'est (Hongrie, République tchèque) qui affichent une part des TIC dans la valeur ajoutée du pays la plus forte.

A quelques exceptions près, ces mêmes pays sont ceux, dont la part des dépenses de R&D des entreprises consacrées aux TIC est la plus forte.

Part du secteur des TIC dans la valeur ajoutée totale, 2013

En pourcentage de la valeur ajoutée totale à prix courants—Source : OCDE

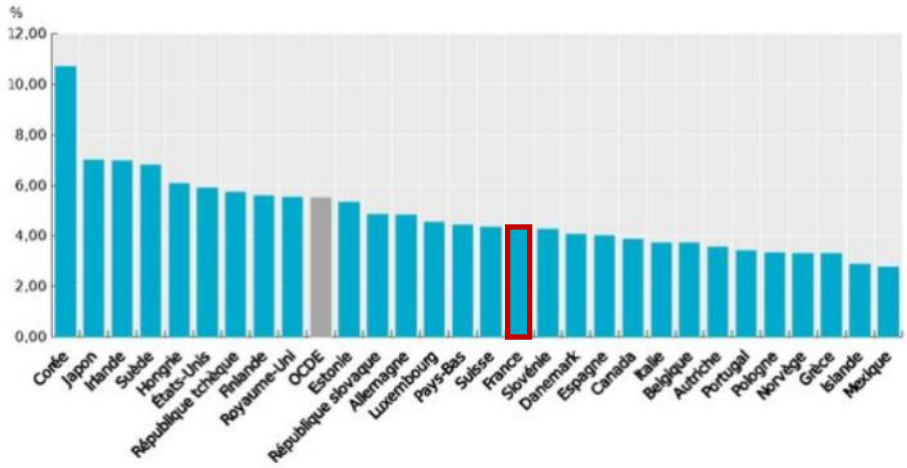

Dépenses de R&D des entreprises, 2013

En pourcentage du PIB—Source : OCDE

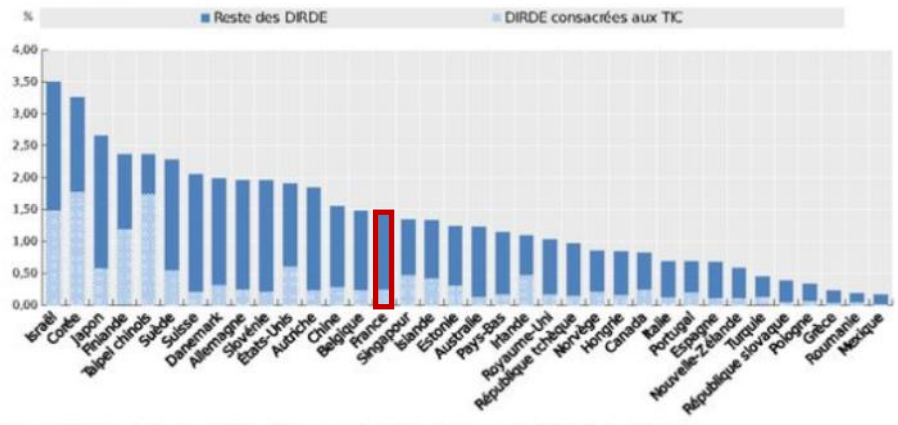

La France se mobilise

La France a néanmoins pris conscience de son relatif retard en la matière. Le lancement de la French Tech, le foisonnement d'initiatives publiques et privées d'accompagnement du secteur numérique et la dynamique entrepreneuriale spectaculaire dans ce secteur sont autant de signes encourageants pour l'avenir. Un exemple : pas moins de 190 startups françaises ont exposé au Consumer electronic show (CES) de Las Vegas en janvier 2016. Ceci place la France en deuxième position juste derrière les Etats-Unis.

Paris, capitale de la French Tech française

Si Lyon a de véritables atouts à faire valoir (cf. page suivante), le secteur du numérique reste très centralisé. L'aire urbaine de Paris concentre en effet 48% de l'emploi salarié privé français dans le numérique. Elle ne concentre que 41% de l'emploi dans l'ensemble des services aux entreprises et 26% de l'emploi salarié privé total.

Le dynamisme de la French Tech lyonnaise

Si les aires urbaines de Lille, Nantes et Toulouse apparaissent plus spécifiques que celle de Lyon dans le domaine du numérique, c'est bien Lyon qui constitue le second pôle français de la French Tech. Avec près de 42 000 emplois salariés privés, l'aire urbaine représente 5% de l'emploi français du secteur. La croissance de l'emploi dans l'aire urbaine (+11% et +13% dans la Métropole) ces cinq dernières années est nettement supérieure à la croissance nationale (+3%), à celle des huit principales aires urbaines (+4%), ou encore à celle de l'aire urbaine de Paris (+2%). L'aire urbaine de Nantes affiche la plus belle progression de l'emploi (+24%).

Lyon se distingue aussi par sa dynamique entrepreneuriale. Le nombre de créations dans le numérique a en effet augmenté de +2% dans la Métropole en cinq ans, quand il diminuait de –12% en France et de –1% dans les huit principales aires urbaines.

Chiffres-clés

Source : Acoss-Urssaf, Insee

	Grand Lyon	Aire urbaine de Lyon	Moyenne 8 ppales aires urbaines	France
Nombre d'emplois salariés privés en 2014	37 598	41 520	564 419	799 816
Evolution en cinq ans	+13%	+11%	+4%	+3%
Spécificité par rapport à la France en 2014	1,5	1,2	1,6	
Nombre total d'établissements	5 705	7 696	111 803	190 423
Nombre d'établissements employeurs privés	1 963	2 390	30 395	48 852
Evolution en cinq ans	+10%	+12%	+11%	+8%
Nombre de créations en 2014	1 338	1 727	21 961	38 905
Evolution en cinq ans	+2%	-8%	-1%	-12%
Taux de création en 2014	27%	25%	21%	22%

Poids en emploi salarié privé en 2014, spécificité et évolution en 5 ans de l'emploi dans les principales aires urbaines françaises
Source : Acoss-Urssaf au 31-12

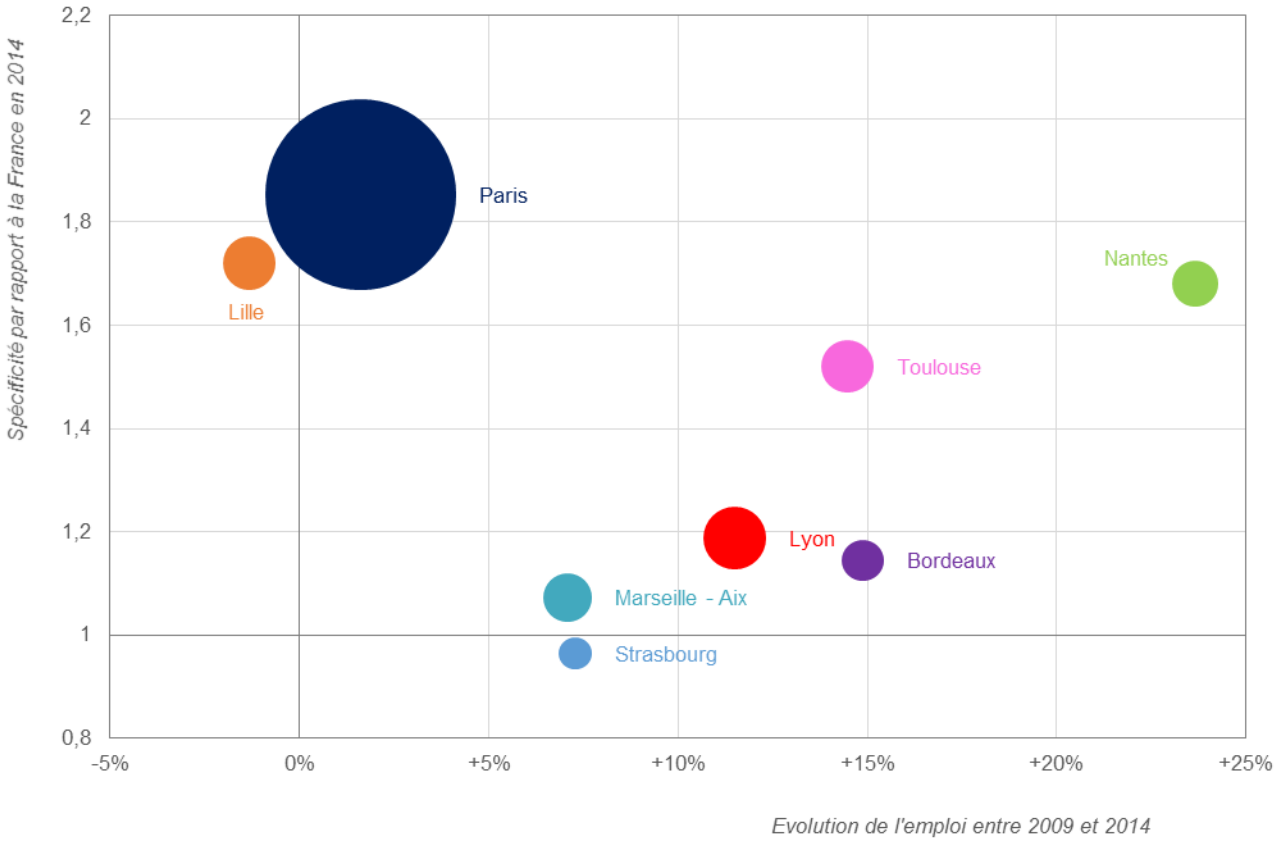

Diagnostic local

Logiciels et programmation, conseil en systèmes informatiques et traitement de données, des spécificités lyonnaises en forte croissance

Trois secteurs du numérique ont connu de fortes croissances d'emplois ces cinq dernières années : les activités de conseil, d'édition de logiciels et de programmation et de traitement de données. Ils ont ainsi renforcé la spécificité lyonnaise déjà forte dans ces domaines.

Evolution comparée de l'emploi (base 100 en 2009)
Source : Acoss-Urssaf au 31-12

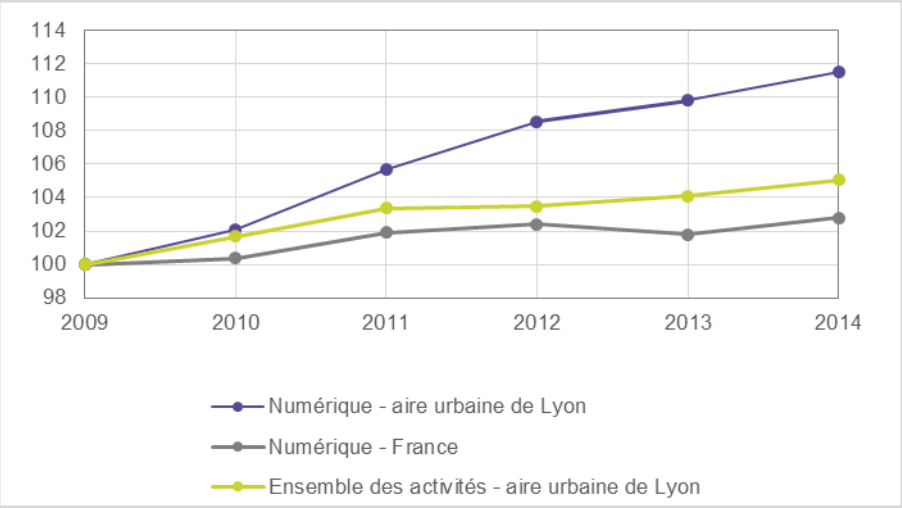

Premier secteur du numérique avec 16 300 emplois, les activités de conseil et autres activités connexes font partie des spécificités lyonnaises. De nombreuses entreprises de services du numérique (ESN) sont présentes à Lyon. Parmi les plus grands établissements, plusieurs profils se dégagent :

- La plupart des leaders français ou étrangers des services numériques intervenant sur le marché national présents via des filiales Rhône-Alpes ou des établissements secondaires : les groupes français Capgemini et sa filiale Sogeti, Atos et ses filiales Worldline et Bull, Sopra Steria, GFI, Econocom-Osiatis ou encore les groupes étrangers IBM (US), BT services (UK), CGI (Can)
- Des filiales Rhône-Alpes ou établissements secondaires d'ETI ou PME françaises : TRSb RA, groupe Open, groupe Astek, SQLI, Keyrus, ITS group, Ausy, Ikos RA, Siderlog RA, ou étrangères : Computacenter et In log (US), Teamwork management et Sicap (Suisse)...
- Des filiales et établissements secondaires IT de groupes bancaires et d'assurances (IT-CE, Crédit agricole technologies, Groupama Supports et

Services, Informatique banques populaires…)

Ces trois premières catégories d'entreprises ont quasiment toutes leur siège France en région parisienne.

- Des PME lyonnaises qui comptent parmi les leaders dans leur secteur : DCS easyware, Sword, Solutec, Sully, Visiativ et ses filiales (Axemble…), Alteca, Flow line, Intitek…
- A côté de ces grands établissements, de nombreuses TPE et start-ups complètent l'offre lyonnaise.

Second secteur spécifique et en forte croissance, l'édition de logiciels et la programmation comptent plus de 6 400 emplois dans l'aire urbaine.

Ce secteur est lui majoritairement composé d'entreprises ayant leur siège social à Lyon : Cegid, Datamag, Solware auto, Dimo gestion, Ciril, April technologies, Esker, Datafirst…, pour ne citer que les plus gros employeurs de la Métropole.

A côté de ces entreprises lyonnaises, quelques grands groupes, tels qu'Orange applications for business, ou Fiducial informatique ou encore Econocom-Osiatis sont présents.

Ce secteur compte également de nombreuses PME et TPE lyonnaises très performantes (Ever team, Adetel embedded, Visiativ, Inova software, Geolid, Digischool, Yseop…).

Troisième secteur spécifique et en croissance, le secteur hétérogène du traitement de données, des portails internet et de la vente à distance compte plus de 4 600 emplois. Il rassemble des acteurs extrêmement diversifiés du traitement de données (Atos, Ellisphere, CPS technologies, Centre interbancaire régional, Monecam…) et du e-commerce (la success story lyonnaise LDLC.com, ou la plus récente Wanimo, Vente-privee.com, rue du commerce, mais aussi Toupargel, Auchan…).

Le secteur du commerce de gros de produits informatiques et électroniques

Poids en emploi, spécificité et évolution de l'emploi par sous-secteur d'activité dans l'aire urbaine de Lyon
Source : Acoss-Urssaf au 31-12

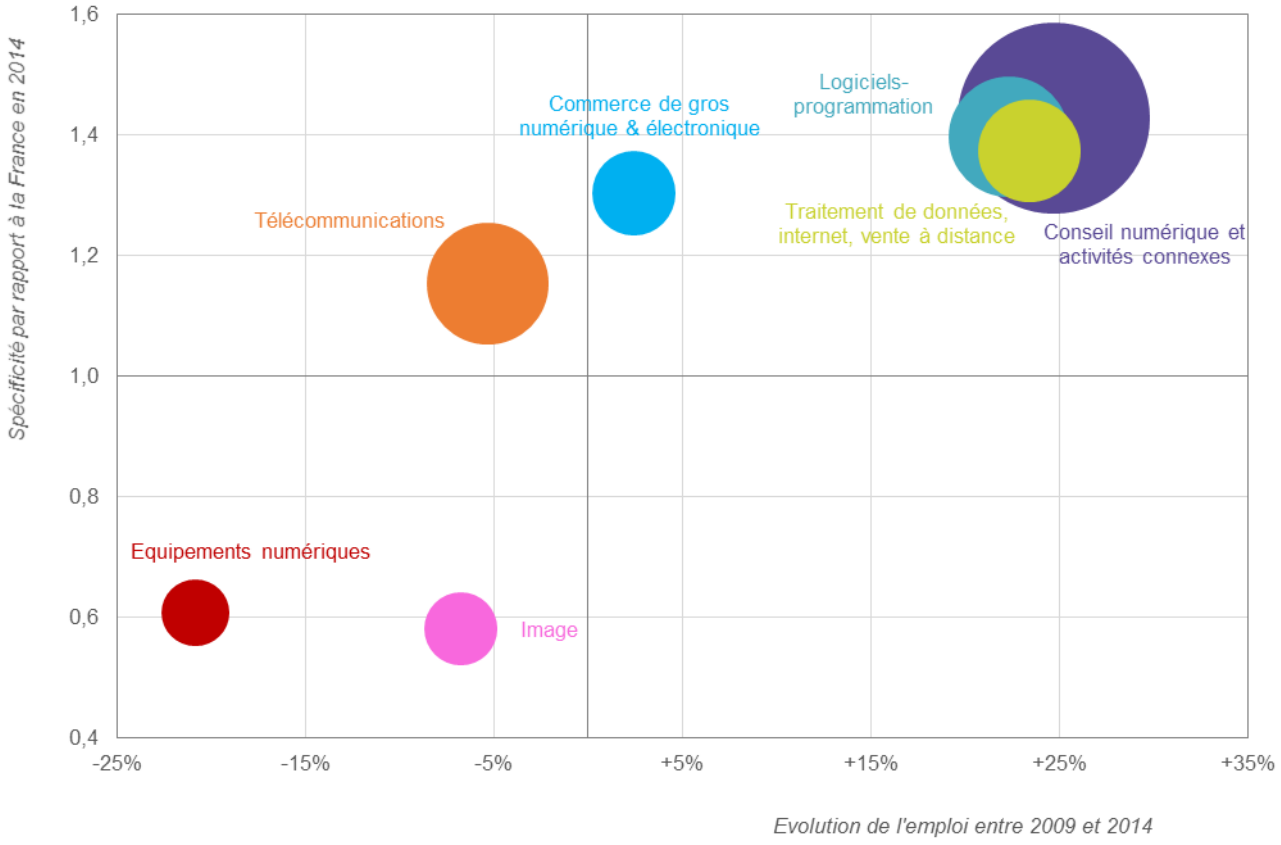

est lui aussi extrêmement diversifié. De nombreux établissements n'appartiennent pas directement au secteur numérique. A quelques exceptions près (Cegid, Modis, Euronews…), les grossistes et les entreprises de vente à distance sont ceux qui enregistrent les plus gros chiffres d'affaires du secteur dans la Métropole.

Le secteur des télécommunications est essentiellement le fait des grands opérateurs : Orange, SFR, Bouygues telecom, Numericable. Orange compte de très nombreux établissements dans la Métropole.

Enfin le secteur de l'image et des contenus numériques apparait certes sous-représenté, mais reste un point fort de la Métropole lyonnaise autour de son pôle de compétitivité Imaginove. L'extrême centralisation parisienne de ce secteur, en particulier du cinéma et de l'audiovisuel, explique cette sous-représentation. Il n'en demeure pas moins que la Métropole compte de très belles entreprises dans l'audiovisuel (Euronews…) et surtout dans le domaine du jeu vidéo (Arkane studios, Artefacts studio, Ivory tower…), et des contenus numériques (Asylum, e-magineurs…).

Cinq domaines d'excellence ont été mis en avant dans la French Tech lyonnaise : Big data, robotique, logiciel et programmation, contenus créatifs et plateforme web.

La diversité du tissu d'entreprises, formidable atout de la French Tech lyonnaise

C'est cette diversité d'entreprises et de compétences qui fait de la French Tech lyonnaise une place numérique qui compte en France et, pourra compter, demain, en Europe.

Comme dans beaucoup d'autres secteurs des services aux entreprises, les sièges France des grands groupes et ETI restent, en revanche, majoritairement concentrés en région parisienne.

Un écosystème entrepreneurial et d'innovation étoffé

A côté de ce tissu économique et pour accompagner son développement, la Métropole peut s'appuyer sur un écosystème entrepreneurial et d'innovation complet et performant. Il rassemble des clusters et pôles de compétitivité (Imaginove et cluster Edit), des structures d'appui, telles que l'Espace numérique entreprises ou Lyon Start Up, des accélérateurs (Boost in Lyon, Axeleo, Big booster…), de nombreux incubateurs, des outils de financement…

Pour apporter les compétences nécessaires aux entreprises, plus de 600 formations initiales et continues dédiées au numérique ont été répertoriées dans la Métropole.

L'animation de la French Tech lyonnaise passe également par des salons et conférences professionnels (Blend web mix, Cartoon movie, Serious game expo, Sido, Innorobo…) qui ne cessent de prendre de l'ampleur.

Cinq grands pôles émergent dans la Métropole

Les entreprises du secteur très hétérogène du numérique sont disséminées dans l'ensemble de la Métropole. Ce secteur, composé très majoritairement de TPE et de travailleurs indépendants, se localise en effet en particulier dans le tissu urbain mixte. Cinq grands pôles émergent néanmoins autour des activités numériques : la Part-Dieu, le Pôle économique ouest, le Pôle numérique de Vaise, le pôle Pixel et la Confluence (pôle en devenir avec le développement de la Halle Girard, site phare de la French Tech lyonnaise). Si certains, comme le pôle Pixel, ont un positionnement très lisible, les autres pôles sont plus généralistes. Une complémentarité de ces sites est sans doute à rechercher et un positionnement de chacun à rendre plus lisible.

Un diagnostic sectoriel sur le secteur du numérique sera produit par l'Opale en 2016 et approfondira ces premiers éléments de diagnostic.

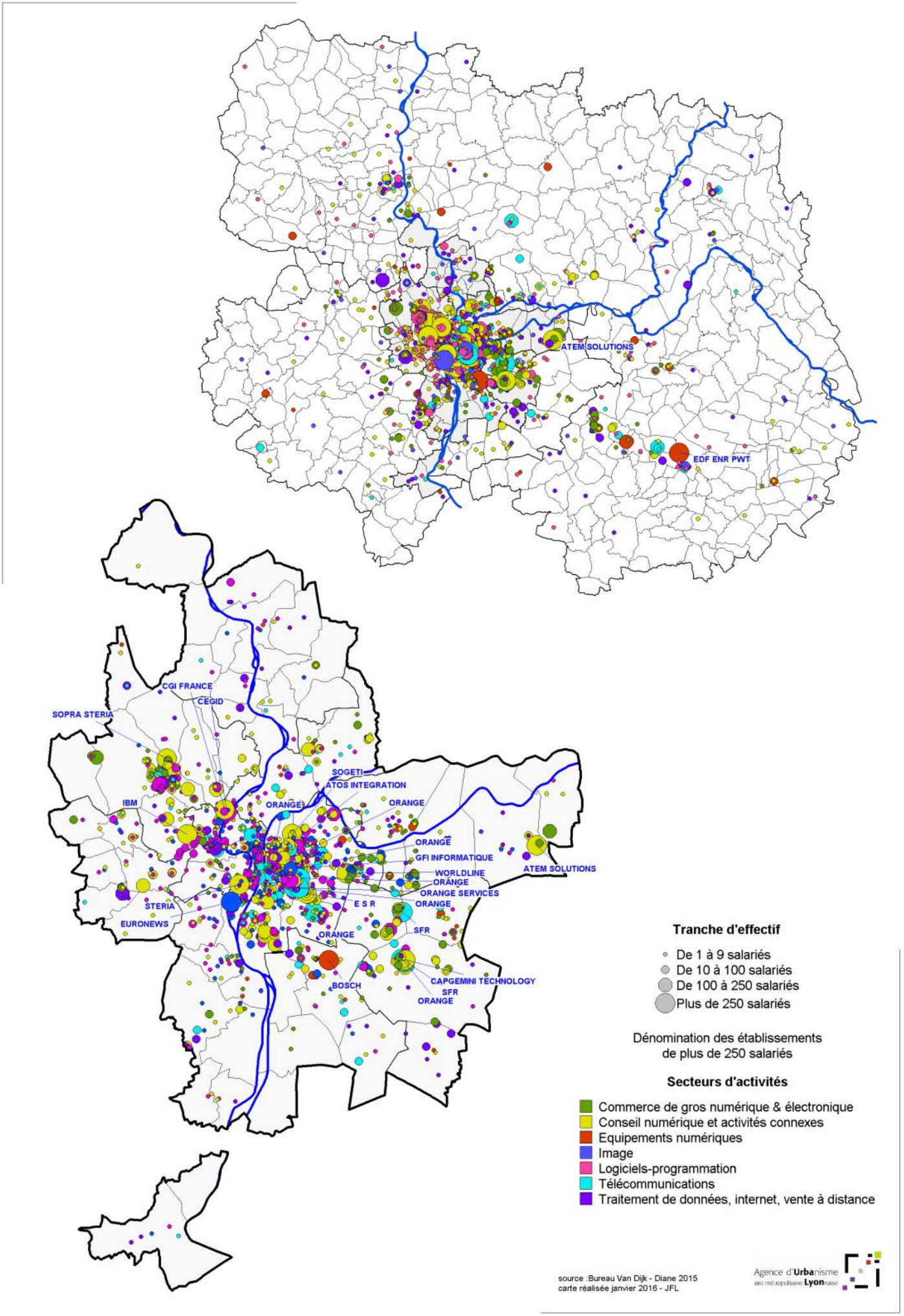
ATEM SOLUTIONS
EDF ENR PWT
CGI FRANCE
CEGID
SOPRA STERIA
SOGETI
ATOS INTEGRATION
IBM
ORANGE
ORANGE
ORANGE
GFI INFORMATIQUE
ATEM SOLUTIONS
WORLDLINE
ORANGE
ORANGE SERVICES
STERIA
E S R
ORANGE
EURONEWS
ORANGE
SFR
BOSCH
CAPGEMINI TECHNOLOGY
SFR
ORANGE
Tranche d'effectif
De 1 à 9 salariés
De 10 à 100 salariés
De 100 à 250 salariés
Plus de 250 salariés
Dénomination des établissements de plus de 250 salariés
Secteurs d'activités
Commerce de gros numérique & électronique
Conseil numérique et activités connexes
Equipements numériques
Image
Logiciels-programmation
Télécommunications
Traitement de données, internet, vente à distance
source :Bureau Van Dijk - Diane 2015
carte réalisée janvier 2016 - JFL
Agence d'Urbanisme aire métropolitaine Lyon nase

Les premiers établissements en termes d'emplois dans l'aire urbaine de Lyon

Source : Bureau van Dijk-Diane 2015

Nom	Activité	Commune	Tranche d'effectif
CEGID	Édition de logiciels système et de réseau	Lyon 9	500 à 999
EURONEWS	Edition de chaînes thématiques	Écully	500 à 999
ORANGE	Télécommunications filaires	Lyon 3	500 à 999
CGI FRANCE	Conseil en systèmes et logiciels informatiques	Lyon 9	500 à 999
SOPRA STERIA GROUP	Conseil en systèmes et logiciels informatiques	Limonest	500 à 999
ROBERT BOSCH FRANCE	Fabrication de composants électroniques	Vénissieux	500 à 999
SOGETI FRANCE	Conseil en systèmes et logiciels informatiques	Villeurbanne	500 à 999
ORANGE	Télécommunications filaires	Saint-Priest	500 à 999
ORANGE	Télécommunications filaires	Lyon 3	500 à 999

Les 10 premières entreprises en termes de chiffre d'affaires dans l'aire urbaine de Lyon

Source : Bureau van Dijk-Diane 2015 (comptes sociaux)

Nom	Activité	Commune siège	CA (M€)	Date
EXTENSO TELECOM	Commerce de gros de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication	Dardilly	262 874	31/12/2013
LDLC COM	Vente à distance sur catalogue spécialisé	Dardilly	283 014	31/03/2015
TOUPARGEL	Vente à distance sur catalogue spécialisé	Civrieux-	282 913	31/12/2014
CEGID	Édition de logiciels système et de réseau	Lyon 9	221 217	31/12/2014
BANDAI NAMCO ENTERTAINMENT EUROPE	Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels	Lyon 9	110 931	31/03/2013
MODIS FRANCE	Conseil en systèmes et logiciels informatiques	Villeurbanne	109 247	31/12/2014
ELECTRONIC ARTS PUBLISHING	Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels	Lyon 9	87 736	31/03/2015
NOVAR FRANCE	Commerce de gros de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication	Saint-Quentin-Fallavier	56 637	31/12/2014
HUB ONE MOBILITY	Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels	Dardilly	52 070	31/12/2014
EURONEWS	Edition de chaînes thématiques	Lyon 2	51 093	31/12/2014

Cleantech

Chimie

Environnement

Energie et équipements électriques

Systèmes de transport

Chiffres-clés des cleantech
Source : Acoss-Urssaf, Insee

	Grand Lyon	Aire urbaine de Lyon	Moyenne 8 ppales aires françaises	France
Nombre d'emplois salariés privés en 2014	77 277	119 187	896 606	2 265 128
Evolution en cinq ans	-0%	+2%	-0%	-2%
Spécificité par rapport à la France en 2014	1,1	1,2	0,9	
Nombre total d'établissements	4 425	7 670	79 404	226 419
Nombre d'établissements employeurs privés	1 917	3 652	29 159	85 224
Evolution en cinq ans	+0%	-0%	+4%	-3%
Nombre de créations en 2014	493	683	11 416	18 762
Evolution en cinq ans	+51%	+40%	+82%	+14%
Taux de création en 2014	16%	13%	19%	13%

Chimie : une ambition européenne portée par des actions fortes

Chimie
14 700 emplois
salariés privés

dont 76% dans la Métropole de Lyon

Les premiers pays par le chiffre d'affaires dans l'industrie chimique en 2013
Source : Cefic

1	Chine	1 047 milliards €
2	Etats-Unis	466 milliards €
3	Japon	152 milliards €
4	Allemagne	150 milliards €
5	Corée du Sud	132 milliards €
6	France	78 milliards €

** Cefic : The European Chemical Industry - www.cefic.org*
*** Alena : Etats-Unis, Canada, Mexique*

Contexte international et national

Une industrie au service des autres industries

L'industrie chimique repose sur la transformation, en une ou plusieurs étapes, de matières premières (dérivés du pétrole, gaz, minerais, produits naturels…) en produits chimiques plus ou moins élaborés ou en matières plastiques obtenues par polymérisation. Ces produits sont ensuite intégrés à des marchés finaux variés (pharmacie, automobile, aéronautique, électronique, agriculture, construction…).

Un marché mondial en expansion

La demande mondiale en produits chimiques a fortement crû depuis le début des années 2000. Le chiffre d'affaires de l'industrie chimique a ainsi plus que doublé entre 2003 et 2013 pour atteindre 3 156 milliards d'euros, selon le Cefic*. Au sein de l'Union européenne, la croissance des ventes a été moins rapide (+27% entre 2003 et 2013) mais ferme malgré tout.

Un profond bouleversement du paysage mondial depuis quinze ans

La géographie de la production chimique mondiale a été totalement bouleversée au cours des quinze dernières années. En 2003, deux grandes zones dominaient : l'Union européenne (31% du chiffre d'affaires mondial) et la zone de libre-échange nord-américaine** (26%), loin devant la Chine (9%). En 2013, la Chine a pris la première place (33% du chiffre d'affaires mondial), loin devant l'Union européenne et la zone de libre-échange nord-américaine (17% chacune).

Des défis pour la chimie européenne

Cette nouvelle géographie s'accompagne d'une montée en gamme des sites chimiques dans les pays émergents (Chine, Moyen-Orient notamment), avec plus de valeur ajoutée et de capacités de recherche et développement. Le maintien de la capacité d'innovation des industries chimiques en Europe est un enjeu crucial car c'est là son avantage compétitif. En effet, la chimie européenne ne profite pas, comme la Chine, d'un marché en croissance où les coûts salariaux restent avantageux, ni, comme les Etats-Unis, d'une compé-

Chiffres-clés
Source : Acoss-Urssaf, Insee

	Grand Lyon	Aire urbaine de Lyon	Moyenne 8 ppales aires urbaines	France
Nombre d'emplois salariés privés en 2014	11 108	14 688	65 459	165 909
Evolution en cinq ans	+7%	+7%	-7%	-5%
Spécificité par rapport à la France en 2014	2,2	2,0	0,9	
Nombre total d'établissements	199	354	2 864	7 575
Nombre d'établissements employeurs privés	140	251	1 600	4 241
Evolution en cinq ans	-7%	-3%	-8%	-5%
Nombre de créations en 2014	7	11	87	315
Evolution en cinq ans	+40%	-35%	-18%	+13%
Taux de création en 2014	5%	5%	4%	6%

Poids en emploi salarié privé en 2014, spécificité et évolution en 5 ans de l'emploi dans les principales aires urbaines françaises
Source : Acoss-Urssaf au 31-12

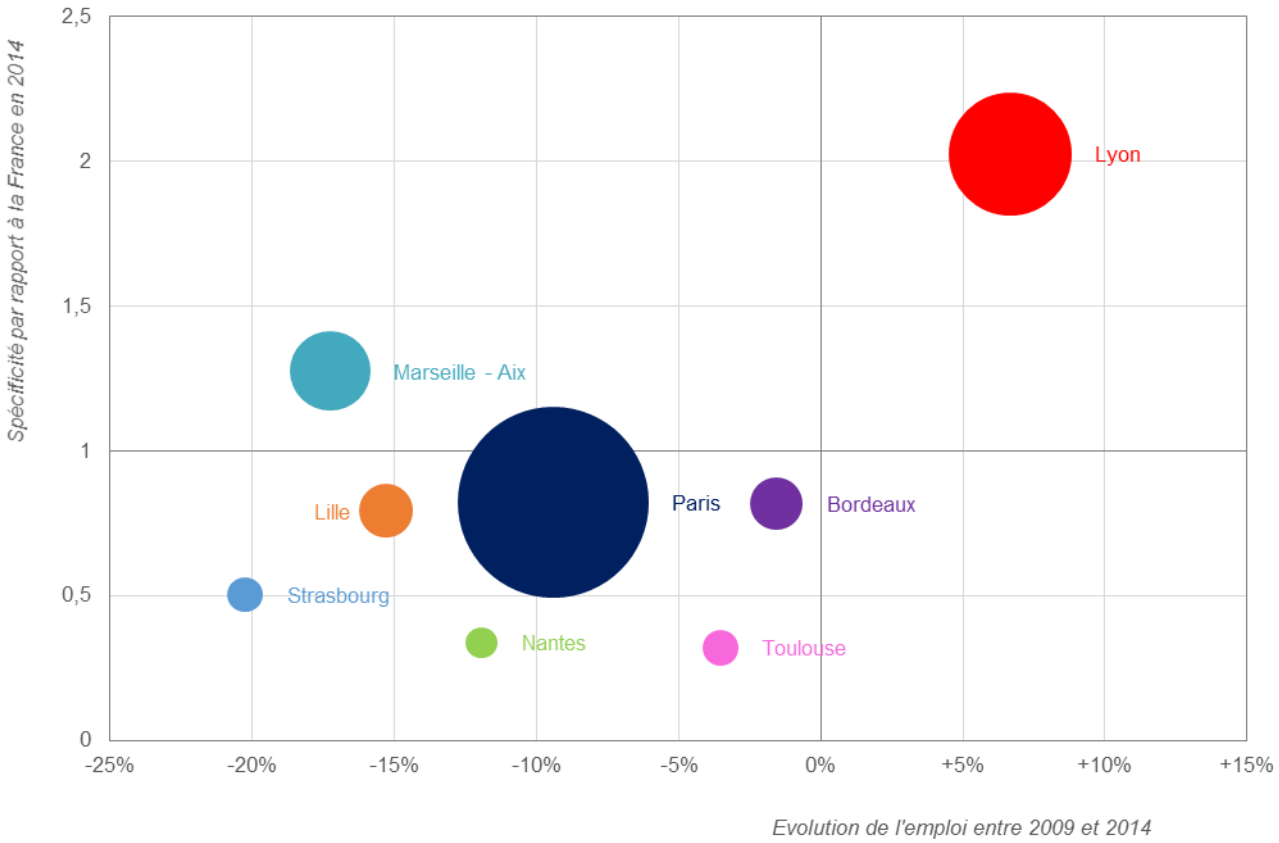

titivité exceptionnelle liée à la faiblesse des prix de l'énergie. Certaines branches de la chimie souffrent plus que d'autres : la question des surcapacités du raffinage d'hydrocarbures et de la pétrochimie européenne, particulièrement sensible en France, se traduit par des restructurations lourdes.

Un enjeu environnemental

Un autre défi pour l'industrie chimique est celui de son impact environnemental. Les réglementations européennes sont réputées plus contraignantes qu'ailleurs. Ces réglementations s'accompagnent d'actions visant la transformation d'un secteur longtemps éloigné de la durabilité (ressources non renouvelables, déchets industriels dangereux, gaz à effet de serre…) vers une chimie plus « verte » et au service de la durabilité de ses marchés finaux (chimie du végétal, recyclabilité, éco-efficience…).

La France, sixième au classement mondial

En 2013, la France se classe au sixième rang mondial pour le chiffre d'affaires réalisé par l'industrie chimique, et le deuxième en Europe derrière l'Allemagne (mais avec une production moitié moindre).

La chimie française emploie directement un peu plus de 165 000 salariés, sans compter les nombreux emplois indirects qui interviennent sur les sites. En cinq ans, le nombre d'emplois dans la chimie a reculé de 5% en France. Lyon est la deuxième aire urbaine après Paris pour le nombre d'emplois.

Concentration et spécialisation

L'industrie chimique est un secteur encore morcelé au niveau mondial. En France, la moitié des salariés de la chimie travaillent dans des établissements de moins de 20 salariés (source DGE). Pour les plus grandes entreprises, le paysage change cependant très vite, au gré des fusions-acquisitions et rapprochements (DuPont et Dow Chemical en 2015, Solvay et Rhodia en 2011…) mais aussi des cessions d'activités jugées non stratégiques ou non rentables (la branche Silicones vendue par Rhodia au Chinois Bluestar en 2006, les activités vinyliques vendues par Arkema en 2012…).

Diagnostic local

Le dynamisme de l'emploi local

L'industrie chimique est un des secteurs industriels historiques de l'agglomération lyonnaise, qui s'est développé depuis le XIX^{e} siècle en relation avec l'industrie textile puis la pétrochimie.

Dans un contexte plutôt difficile en Europe et en France, l'aire urbaine de Lyon se distingue : elle enregistre une progression remarquable de l'emploi salarié de 7% en cinq ans dans la chimie, atteignant 14 700 emplois en 2014. C'est la seule des huit principales aires urbaines françaises à connaitre une évolution positive. Ce dynamisme lyonnais s'explique en grande partie par la forte progression de l'emploi dans les activités de commerce de gros, ainsi que par la croissance du groupe bioMérieux au sein des activités chimiques.

Un large panel d'activités

Malgré des fermetures de sites (Ciba à Saint-Fons ou Akzo Nobel à Pont d'Ain en 2006) et malgré les recompositions et rationalisations à l'échelle internationale, l'aire urbaine de Lyon conserve sur son territoire un large panel d'activités au sein de l'industrie chimique :

- des sites de production de plus de 200 salariés : bioMérieux à Marcy-l'Etoile et à Craponne (diagnostic bactériologique), Arkema à Pierre-Bénite (chimie du fluor), Bayer à Limas (agrochimie), Total à Feyzin (raffinage), Solvay Rhodia à Saint-Fons (polyamides, arômes…) et à Collonges-au-Mont-d'Or (silices), Kem One à Saint-Fons et Balan (PVC), Finorga (principes actifs pour la pharmacie) et Condat (lubrifiants) à Chasse-sur-Rhône…
- des sièges sociaux et fonctions support : Bayer CropScience à Lyon 9^{e} (agrochimie), Scotts France et BASF Agro à Ecully (agrochimie), Rhodia Solvay à Lyon 6^{e}, Vencorex à Saint-Priest (polyuréthane), Novacap à Lyon 9^{e} (intermédiaires)...
- des équipes de recherche : bioMérieux à La-Balme-les-Grottes, Arkema CRRA à Pierre-Bénite, Rhodia CRTL à Saint-Fons, Total à Solaize...
- des grossistes en produits chimiques : Orapi à Saint-Vulbas, Brenntag à Chassieu, Philagro à Saint-Didier-au-Mont-d'Or…

Un écosystème structuré par le pôle de compétitivité Axelera

Les actions du pôle de compétitivité chimie-environnement Axelera depuis 2005 contribuent au rayonnement et au dynamisme de l'industrie chimique lyonnaise. Son ambition est de créer des passerelles entre chimie et environnement, notamment en termes de matières premières renouvelables, d'usine éco-efficiente, de recyclage et recyclabilité.

Fin 2014, 232 projets de recherche et développement avaient été labellisés par le pôle depuis sa création et financés pour un montant de plus de 725 millions d'euros. Six plateformes technologiques ont été labellisées, dont Axel'One (procédés propres / matériaux innovants), ainsi qu'un Institut de transition énergétique, IDEEL (usine du futur).

Outre ses cinq membres fondateurs

Evolution comparée de l'emploi (base 100 en 2009)
Source : Acoss-Urssaf au 31-12

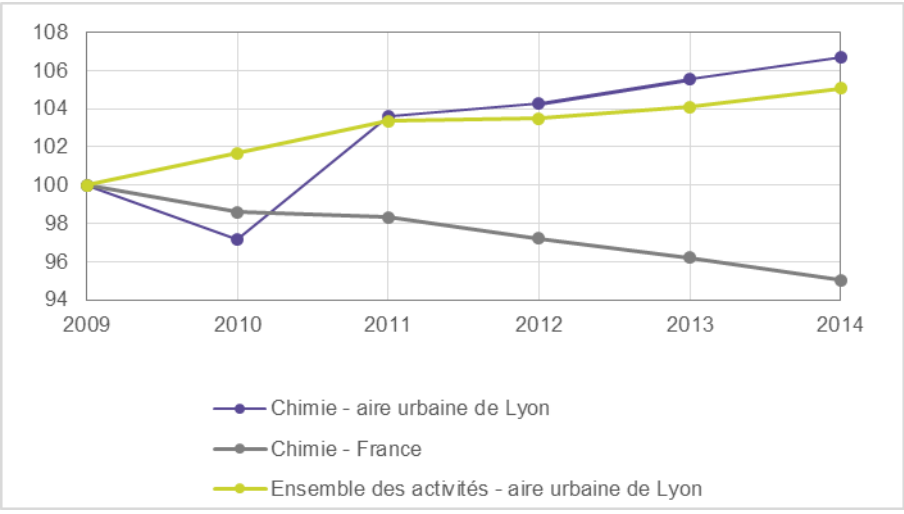

Poids en emploi, spécificité et évolution de l'emploi par sous-secteur d'activité dans l'aire urbaine de Lyon
Source : Acoss-Urssaf au 31-12

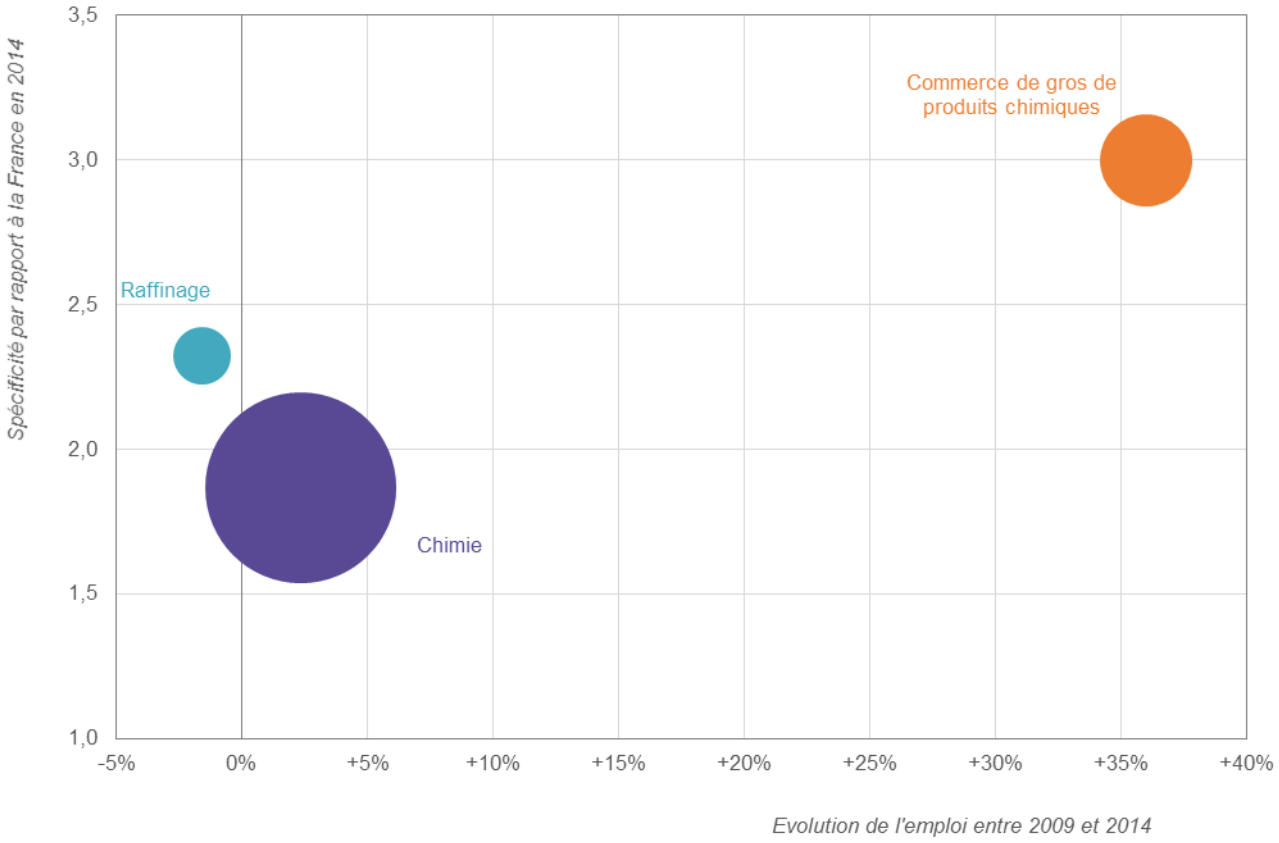

(Arkema, CNRS, Engie / Suez Environnement, IFP Energies nouvelles et Solvay), le pôle rassemble 300 adhérents.

L'existence du pôle de compétitivité a favorisé le dialogue constructif entre entreprises, collectivités locales et organismes de formation et de recherche et permis le développement de projets ambitieux.

Un site emblématique, la Vallée de la chimie

Les établissements chimiques de l'aire urbaine de Lyon sont largement répartis sur le territoire de l'aire urbaine de Lyon, dans la Plaine de l'Ain, le Val de Saône, l'Ouest de la Métropole de Lyon. La Vallée de la chimie est cependant le lieu emblématique de la chimie lyonnaise, dont la vocation est réaffirmée par un certain nombre de projets.

Ainsi, le projet directeur Vallée de la chimie, lancé en 2011 par le Grand Lyon, ambitionne de faire de l'agglomération lyonnaise une référence européenne du secteur des cleantech, alliant recherche-développement et production, et de la vallée un territoire de pointe pour la chimie du futur.

C'est aussi dans la Vallée de la chimie qu'ont été localisés plusieurs projets phares du pôle de compétitivité Axelera, Axel'One et IDEEL.

Créée en 2011, Axel'One développe une plateforme d'innovation collaborative répartie sur trois sites dont deux dans la Vallée de la chimie : PMI (Plateforme matériaux innovants) à Saint-Fons, PPI (Plateforme procédés innovants) à Solaize et Campus (Plateforme recherche fondamentale) à LyonTech-La Doua.

Créé en 2012, l'Institut de transition énergétique IDEEL a pour ambition de bâtir un leadership international dans le domaine des procédés éco-efficients, au service de l'usine décarbonée du futur. Conçu comme un incubateur d'innovations de rupture, Ideel est basé à Solaize.

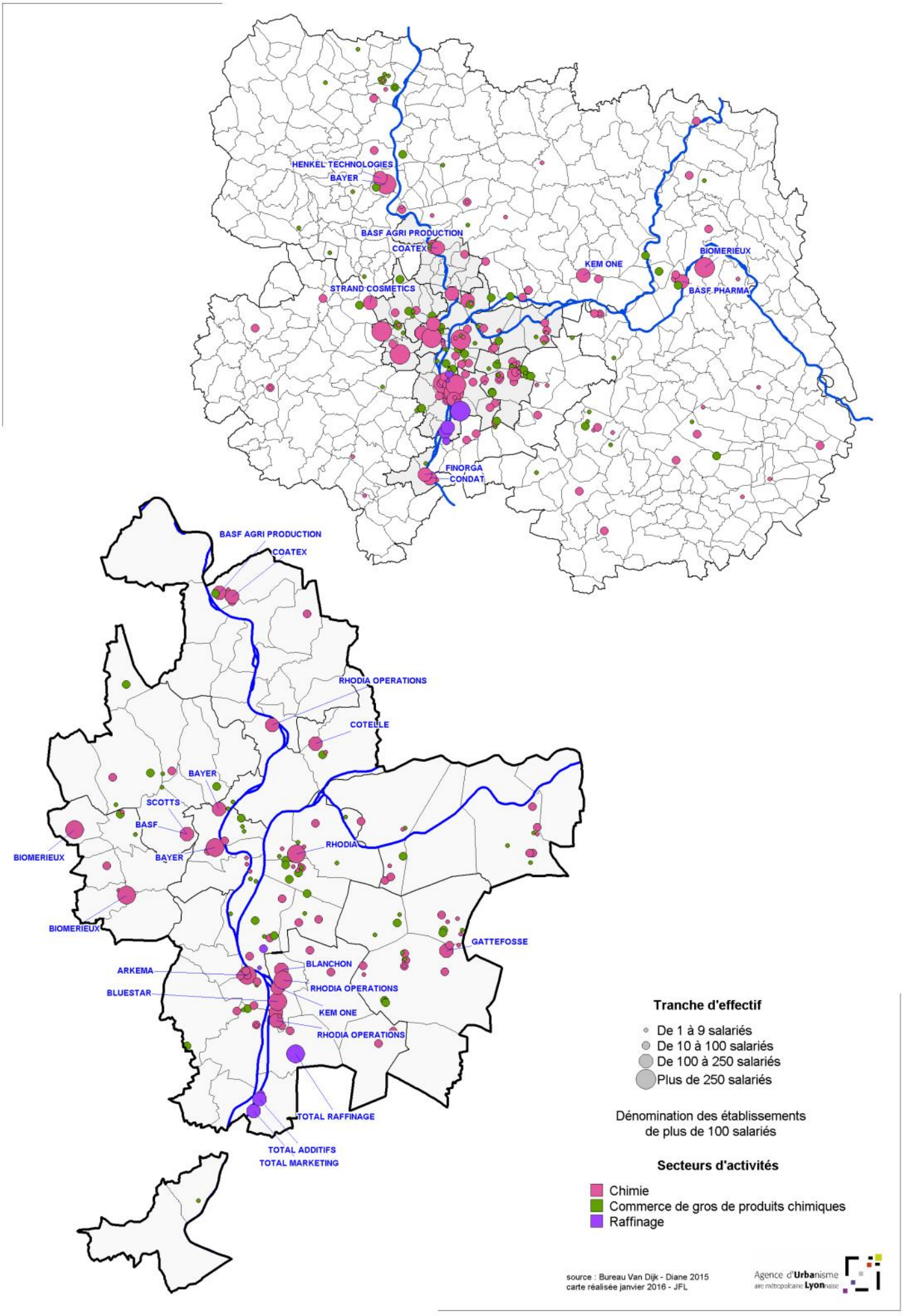
HENKEL TECHNOLOGIES
BAYER
BASF AGRI PRODUCTION
COATEX
STRAND COSMETICS
KEM ONE
BIOMERIEUX
BASF PHARMA
FINORGA
CONDAT
BASF AGRI PRODUCTION
COATEX
RHODIA OPERATIONS
COTELLE
BAYER
SCOTTS
BASF
BIOMERIEUX
BAYER
RHODIA
BIOMERIEUX
GATTEFOSSE
ARKEMA
BLANCHON
BLUESTAR
RHODIA OPERATIONS
KEM ONE
RHODIA OPERATIONS
TOTAL RAFFINAGE
TOTAL ADDITIFS
TOTAL MARKETING
Tranche d'effectif
De 1 à 9 salariés
De 10 à 100 salariés
De 100 à 250 salariés
Plus de 250 salariés
Dénomination des établissements de plus de 100 salariés
Secteurs d'activités
Chimie
Commerce de gros de produits chimiques
Raffinage
source : Bureau Van Dijk - Diane 2015
carte réalisée janvier 2016 - JFL
Agence d'Urbanisme aire métropolitaine Lyonnaise

Les premiers établissements en termes d'emplois dans l'aire urbaine de Lyon

Source : Bureau van Dijk-Diane 2015

Nom	Activité	Commune	Tranche d'effectif
BIOMERIEUX	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	Marcy-l'Étoile	1000 à 1999
BIOMERIEUX	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	Craponne	500 à 999
BAYER	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	Lyon 9	500 à 999
TOTAL RAFFINAGE FRANCE	Raffinage du pétrole	Feyzin	500 à 999
ARKEMA FRANCE	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base n.c.a.	Pierre-Bénite	500 à 999
BLUESTAR SILICONES FRANCE	Fabrication de matières plastiques de base	Saint-Fons	500 à 999
RHODIA OPERATIONS	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	Lyon 6	250 à 499
BIOMERIEUX	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	La Balme-les-Grottes	250 à 499
BAYER	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	Limas	250 à 499
RHODIA OPERATIONS	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	Saint-Fons	250 à 499

Les 10 premières entreprises en termes de chiffre d'affaires dans l'aire urbaine de Lyon

Source : Bureau van Dijk-Diane 2015 (comptes sociaux)

Nom	Activité	Commune siège	CA (M€)	Date
BAYER	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	Lyon	1 707 930	31/12/2014
BIOMERIEUX	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	Marcy-l'Étoile	902 000	31/12/2014
BASF AGRI PRODUCTION	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	Écully	490 207	31/12/2014
BRENNTAG	Commerce de gros de produits chimiques	Chassieu	414 012	31/12/2014
NOVAPEX	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	Lyon	386 563	31/12/2014
BLUESTAR SILICONES FRANCE	Fabrication de matières plastiques de base	Lyon	378 847	31/12/2014
VENCOREX FRANCE	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	Saint-Priest	342 961	31/12/2014
LINDE FRANCE	Fabrication de gaz industriels	Saint-Priest	254 004	31/12/2014
SCOTTS FRANCE	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	Écully	141 740	30/09/2013
COATEX	Fabrication de matières plastiques de base	Genay	112 697	31/12/2014

Environnement : un secteur en croissance dans lequel Lyon doit encore conforter son positionnement

Environnement
8 150 emplois
salariés privés

dont 56% dans la Métropole de Lyon

Contexte international et national

De belles perspectives de croissance à l'échelle mondiale

Dans un contexte porteur de prise de conscience des enjeux environnementaux par les citoyens, les entreprises et les pouvoirs publics à l'échelle nationale, européenne et internationale, et de renforcement des réglementations en faveur de la protection de l'environnement, les éco-activités ont connu une forte croissance en France et dans le monde depuis une vingtaine d'années et bénéficient d'un potentiel de croissance considérable à l'échelle mondiale.

En 2010, le Ministère français de l'économie avait estimé le marché mondial de l'environnement est estimé à environ 1 400 Mds €, soit 2,5% du PIB mondial. Les perspectives de croissance restent fortes, tirées notamment par les nouveaux secteurs des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (cf. partie énergie)

Les marchés français, européens ou nord-américains des déchets et de l'eau sont aujourd'hui matures, saturés ou difficiles d'accès. Ils conservent néanmoins des potentiels de croissance, en particulier dans les déchets, liés notamment au renforcement de la réglementation en la matière.

Ce sont bien aujourd'hui dans les pays émergents, que se joue la bataille des géants des services environnementaux. Les pays émergents (Chine, Inde, Asie du sud-est, Amérique du sud…) présentent des opportunités de développement importantes pour les opérateurs privés, pour la construction et l'exploitation d'installations de traitement d'eau ainsi que pour les services de gestion de l'eau. L'accès à l'eau potable, la dépollution des eaux, la collecte, le traitement et le recyclage des déchets sont les défis majeurs à relever dans la plupart des pays. La France dispose d'entreprises leaders mondiaux pour exporter ses savoir-faire en la matière.

La forte croissance de la valeur ajoutée et de l'emploi en France

En France, le montant de la valeur ajoutée dans les éco-activités atteignait 31,5 Mds € en 2013. Il a progressé de 5% par an depuis 2004, contre 2,3% toutes activités confondues. Parallèlement, l'emploi a augmenté de +3,3% en moyenne annuelle durant cette même période, contre +0,2% toutes activités confondues. Les éco-activités représentent aujourd'hui 442 400 emplois en équivalent temps plein.

Si les secteurs des déchets et de l'eau restent les plus importants marchés, les secteurs qui ont connu les plus fortes croissances de la valeur ajoutée sont : la réhabilitation des sols et des eaux (dont agriculture biologique) (+27,3% de moyenne annuelle), la R&D (+11,6%), les énergies renouvelables (+7,9%), le secteur Nature, paysage, biodiversité (+6,2%), la gestion des ressources en eau (+6%) et la maîtrise de l'énergie

Chiffres-clés
Source : Acoss-Urssaf, Insee

	Grand Lyon	Aire urbaine de Lyon	Moyenne 8 ppales aires urbaines	France
Nombre d'emplois salariés privés en 2014	4 546	8 152	69 443	204 545
Evolution en cinq ans	-2%	+4%	+1%	+3%
Spécificité par rapport à la France en 2014	0,7	0,9	0,8	
Nombre total d'établissements	476	880	5 177	21 794
Nombre d'établissements employeurs privés	188	384	2 471	10 699
Evolution en cinq ans	+14%	+11%	+7%	+4%
Nombre de créations en 2014	39	82	531	1 907
Evolution en cinq ans	+39%	+78%	+96%	+56%
Taux de création en 2014	12%	13%	16%	14%

Poids en emploi salarié privé en 2014, spécificité et évolution en 5 ans de l'emploi dans les principales aires urbaines françaises
Source : Acoss-Urssaf au 31-12

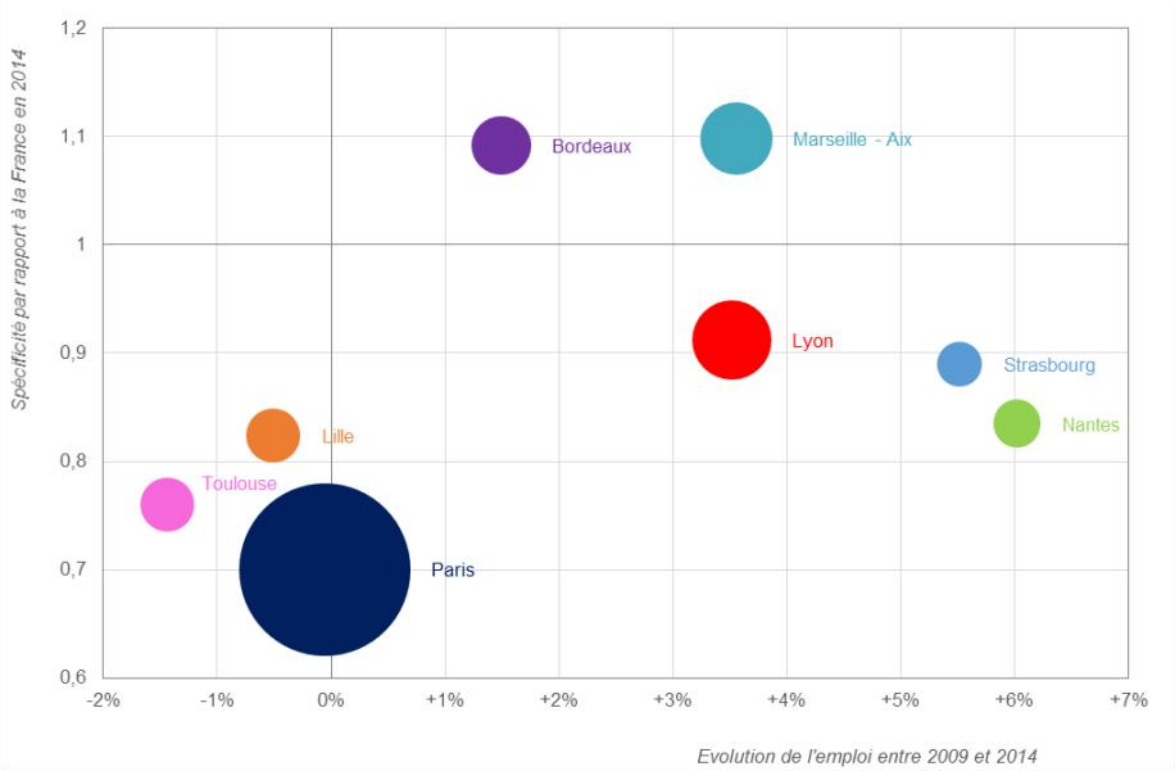

(+5,3%). Ces secteurs sont également ceux qui ont connu les plus fortes croissances d'emplois.

Le secteur de l'environnement, une forme d'oligopole à franges

Le secteur de l'environnement pourrait être apparenté à une forme d'oligopole à franges. Il se compose en effet de grands groupes internationaux ou nationaux qui contrôlent les deux grands marchés des déchets et de l'eau (Veolia, Suez, Saur) et d'une multitude d'ETI, et surtout PME et TPE, notamment dans l'ingénierie et la récupération, qui représentent la part importante des établissements du secteur.

Veolia et Suez, leaders mondiaux des marchés des déchets et de l'eau

Les deux groupes français, Veolia environnement et Suez environnement dominent toujours les marchés mondiaux des déchets et de l'eau. Ils sont respectivement premier et deuxième acteurs mondiaux de ces marchés.

En France, derrière ces deux groupes, le groupe Saur occupe la troisième place des acteurs de l'environnement. Derrière, des « poids moyens » (ETI ou PME) viennent disputer aux trois leaders leur hégémonie sur les marchés de l'eau et des déchets : Pizzorno, Nicollin, Séché, Derichebourg, Paprec…

Dans le domaine de l'ingénierie, quelques leaders nationaux et internationaux dominent également le marché et une multitude de petites entreprises, parfois positionnées sur des niches, tentent d'accéder aux grands marchés publics et privés.

Évolution de la valeur ajoutée dans les éco-activités entre 2004 et 2013
En indice base 100 en 2004

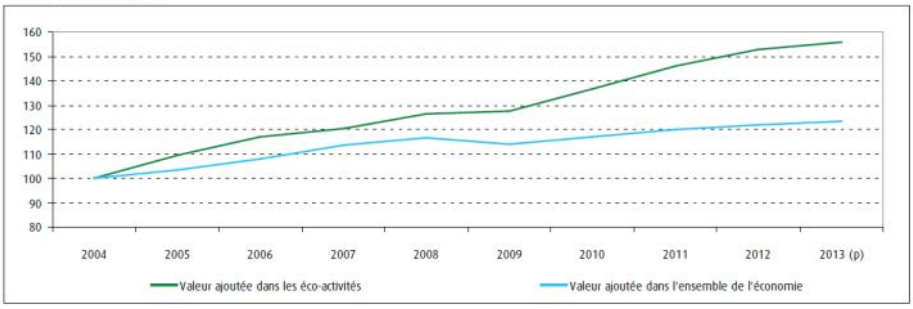

(p) Données provisoires.
Sources : SOeS ; Insee, Esane, Comptes nationaux base 2010

Évolution de l'emploi dans les éco-activités entre 2004 et 2013
En indice base 100 en 2004

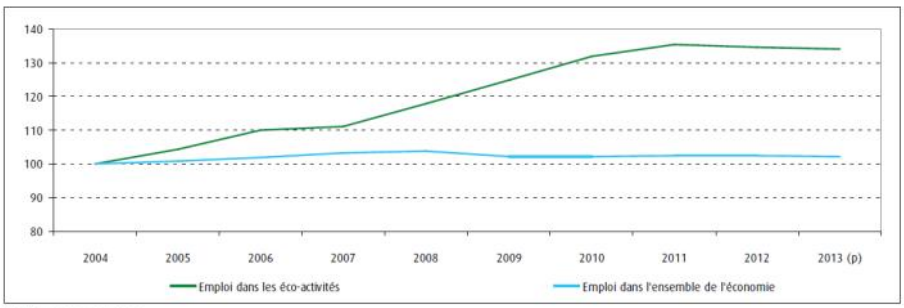

(p) Données provisoires.
Sources : SOeS ; Insee, Esane, Comptes nationaux base 2010

Diagnostic local

Les deux leaders mondiaux bien implantés et impliqués dans la dynamique locale

Veolia environnement et Suez environnement, dont les sièges mondiaux sont localisés en région parisienne disposent de nombreuses implantations dans l'aire urbaine de Lyon. Ils sont également particulièrement impliqués dans les pôles et réseaux de développement économique locaux. Suez environnement est membre fondateur d'Axelera, Veolia environnement est membre des pôles Axelera et LUTB et est impliqué dans certains projets « Smart city » de la Métropole.

- Groupe Suez environnement et ses filiales aujourd'hui regroupées sous la marque unique Suez environnement : délégation régionale de GDF Suez et Suez environnement à Confluence (Lyon 2), sièges de Lyonnaise des eaux (Caluire), JB Bonnefond environnement (Vaulx), Sita Centre-est (Lyon 7) et Sita Rekem (Saint-Priest) et nombreuses implantations de ex-Lyonnaise des eaux et ex-Sita.
- Groupe Veolia environnement et ses filiales : direction régionale, sièges d'Onyx RA, de GRS Valtech, de Pyrotechnis au Carré de Soie à Vaulx-en-Velin, Campus régional de formation Centre-est et centre de tri haute performance (Meyzieu-Jonage), Sade (travaux d'hydraulique) à Genas, Sarp industries Rhône-Alpes à Chasse-sur-Rhône et nombreuses implantations de Veolia eau et propreté

Evolution comparée de l'emploi (base 100 en 2009)
Source : Acoss-Urssaf au 31-12

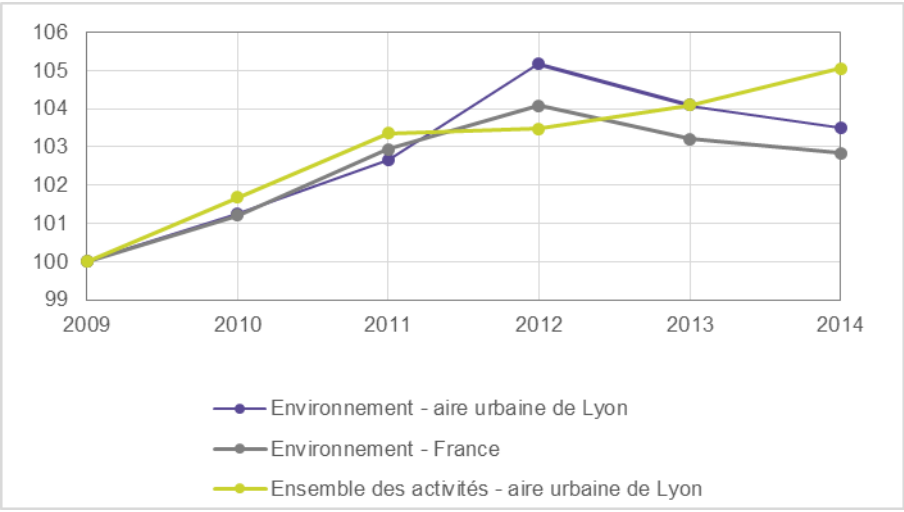

Des « outsiders » très bien représentés

Les « outsiders » des marchés des déchets et de l'eau sont également très présents dans l'aire urbaine de Lyon.

L'aire urbaine accueille notamment un certain nombre de sièges sociaux : Nicollin (Saint-Fons), Trédi (groupe Séché) à Saint-Vulbas, Purfer (groupe Derichebourg) à Saint-Pierre-de-Chandieu, Serpol (groupe Serfim) à Vénissieux, Amalis (Areva) à Blyes, ou encore Indra (Renault/Suez) à Villefontaine… De nombreux établissements secondaires des autres grandes entreprises de services environnementaux sont présents (Saur, Pizzorno, Paprec, Envie…).

Plus de 10 000 emplois dans l'ingénierie au service des cleantech

La réalité de l'emploi dans les éco-activités dépasse largement les seules activités liées aux déchets et à l'eau. Le secteur de l'environnement, c'est aussi et surtout un formidable vivier d'entreprises d'ingénierie et Lyon a de réels atouts en la matière.

L'ingénierie au service des cleantech, c'est 10 500 emplois dans la Métropole, réparties dans plus de 200 établissements. Parmi ces entreprises, nombre d'entre elles sont des généralistes de l'ingénierie. Elles interviennent sur l'ensemble des grands segments de marché (industrie, énergie, construction, infrastructures, environnement). C'est notamment le cas des grands groupes de l'ingénierie (SNC-Lavalin, Artelia, Egis, Arcadis…). D'autres sont spécialisées sur certains segments.

Egis, Artelia et un dense tissu de

Poids en emploi, spécificité et évolution de l'emploi par sous-secteur d'activité dans l'aire urbaine de Lyon
Source : Acoss-Urssaf au 31-12

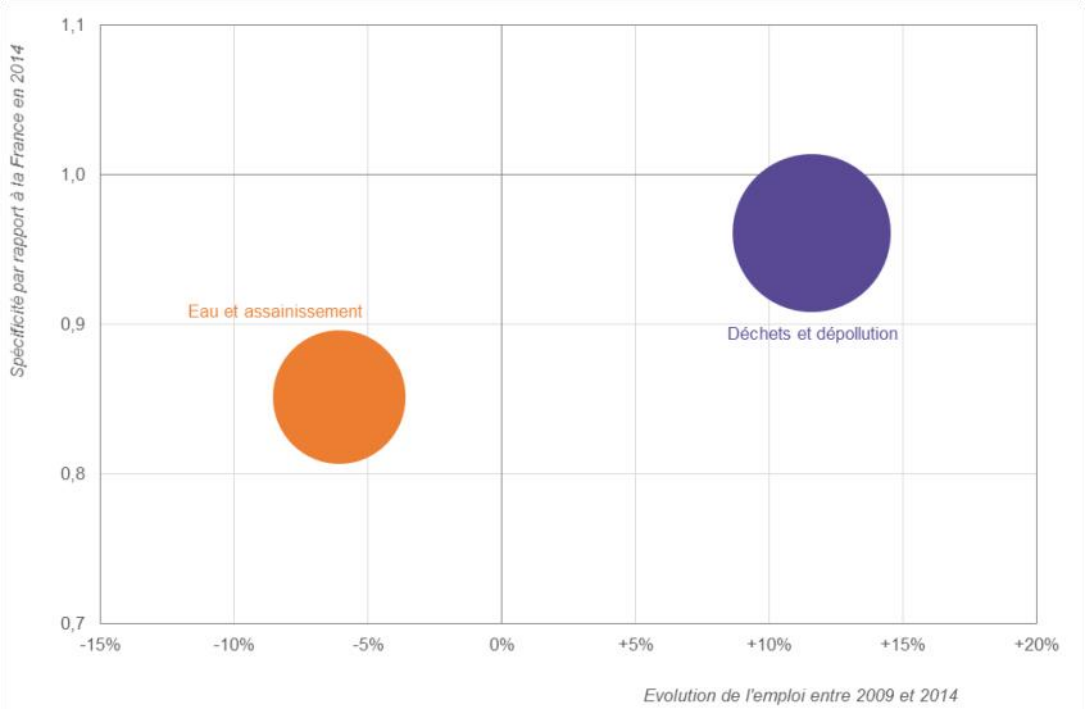

PME/TPE de l'ingénierie

On trouve ainsi des spécialistes de l'ingénierie environnementale. Parmi les grands groupes de l'ingénierie de l'aménagement, la construction et l'environnement, la Métropole compte les sièges sociaux de deux grands groupes français, ceux d'Artelia et d'Egis France et Egis rail. Parmi les PME spécialisées dans l'ingénierie de l'environnement, la Métropole accueille les sièges d'entreprises de renom à l'échelle nationale (Cabinet Marc Merlin, Vibratec, Girus, Asconit, CSD ingénieurs, Golder, GTM environnement, Hydreka, Ingevalor, ODZ consultants) et des établissements secondaires de groupes français ou étrangers (Arcadis, Safege, Antea, Burgeap…).

Déchets et dépollution des sols, spécialités lyonnaises

Sur les grands marchés de l'environnement, l'aire urbaine lyonnaise se distingue plus particulièrement dans le domaine des déchets, en particulier dans le traitement des déchets dangereux et spéciaux (ex-Sita Rekem/Scori, Trédi, Amalis/STMI, Pyrotechnis, Sarp industries…), le recyclage et dans la dépollution des sols avec la présence des sièges sociaux des leaders nationaux dans le domaine (GRS Valtech (Veolia), Sita Remediation (Suez) et le groupe lyonnais Serpol/Serfim. Sur les marchés plus restreints de la qualité de l'air et surtout du bruit/acoustique, Lyon dispose de quelques entreprises aux compétences pointues (Vibratec, Acoem…).

Axelera, un pôle de compétitivité qui a conforté Lyon sur l'échiquier mondial des pôles chimie-environnement

Le pôle de compétitivité, au-delà de son rôle d' « usine à projets », de catalyseur et fédérateur, a aussi permis à la métropole lyonnaise et la région Rhône-Alpes de renforcer leur visibilité et de s'affirmer comme un pôle majeur de la chimie et de l'environnement à l'échelle européenne, voire mondiale.

Vallée de la chimie, Campus de la Doua et Carré de soie, le triptyque structurant du secteur de l'environnement

Le secteur de l'environnement, plus globalement celui de la chimie-environnement se structure autour de trois grands pôles dans la Métropole : la Vallée de la chimie pour les activités de production et de R&D, le Campus de la Doua plutôt dédié aux activités de recherche et le Carré de Soie, pour les fonctions de décision et de gestion des groupes de services environnementaux.

En dehors de ces trois pôles dans la Métropole, d'autres émergent à l'échelle de l'aire urbaine :

- Parc industriel de la Plaine de l'Ain autour de STMI/Amalis et Tredi
- Zone des Portes du Dauphiné de Saint-Pierre-de-Chandieu, avec en particulier son pôle démantèlement, récupération, recyclage (Purfer…) et de dépollution des sols autour de GRS Valtech. Avec le siège d'Indra, plus à l'est à Villefontaine, un pôle récupération/recyclage se dessine.

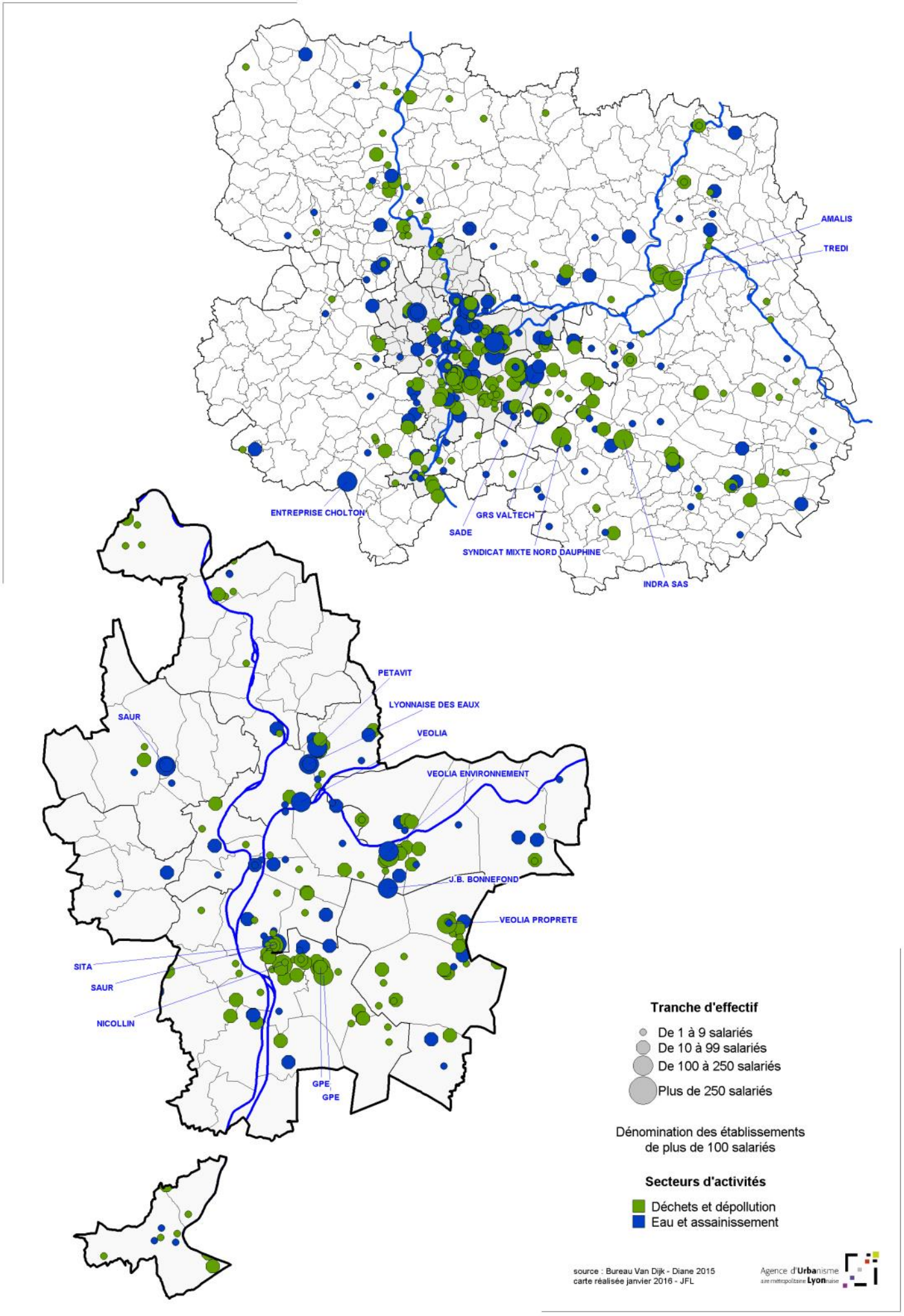
AMALIS
TREDI
ENTREPRISE CHOLTON
GRS VALTECH
SADE
SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE
INDRA SAS
PETAVIT
LYONNAISE DES EAUX
SAUR
VEOLIA
VEOLIA ENVIRONNEMENT
J.B. BONNEFOND
VEOLIA PROPRETE
SITA
SAUR
NICOLLIN
GPE
GPE
Tranche d'effectif
De 1 à 9 salariés
De 10 à 99 salariés
De 100 à 250 salariés
Plus de 250 salariés
Dénomination des établissements de plus de 100 salariés
Secteurs d'activités
Déchets et dépollution
Eau et assainissement
source : Bureau Van Dijk - Diane 2015
carte réalisée janvier 2016 - JFL
Agence d'Urbanisme aire métropolitaine Lyonnaise

Les premiers établissements en termes d'emplois dans l'aire urbaine de Lyon

Source : Bureau van Dijk-Diane 2015

Nom	Activité	Commune	Tranche d'effectif
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Siège régional, déchets et eau	Vaulx-en-Velin	500 à 999
AMALIS	Traitement et élimination des déchets dangereux	Blyes	200 à 249
TREDI	Traitement et élimination des déchets dangereux	Saint-Vulbas	100 à 199
SYND MIXTE NORD DAUPHINE	Collecte des déchets non dangereux	Heyrieux	100 à 199
INDRA	Démantèlement d'épaves	Villefontaine	100 à 199
LYONNAISE DES EAUX FRANCE	Captage, traitement et distribution d'eau	Caluire-et-Cuire	100 à 199
VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENE-RALE DES EAUX	Captage, traitement et distribution d'eau	Caluire-et-Cuire	100 à 199
SAUR	Captage, traitement et distribution d'eau	Limonest	100 à 199
NICOLLIN	Collecte des déchets non dangereux	Saint-Fons	100 à 199
ENTREPRISE CHOLTON	Construction de réseaux pour fluides	Saint-Maurice-sur-Dargoire	100 à 199
J.B. BONNEFOND ENVIRONNEMENT	Collecte et traitement des eaux usées	Vaulx-en-Velin	100 à 199
GROUPE PIZZORNO ENVIRONNE-MENT	Collecte des déchets non dangereux	Vénissieux	100 à 199
ONYX AUVERGNE RHONE ALPES	Collecte des déchets non dangereux	Chassieu	100 à 199
SADE - CGTH	Construction de réseaux pour fluides	Genas	100 à 199
PETAVIT	Construction de réseaux pour fluides	Rillieux-la-Pape	100 à 199
GRS VALTECH	Collecte des déchets dangereux	Saint-Pierre-de-Chandieu	100 à 199
SAUR	Captage, traitement et distribution d'eau	Lyon 7	100 à 199
SITA CENTRE EST	Traitement et élimination des déchets non dangereux	Lyon 7	100 à 199

Les 10 premières entreprises en termes de chiffre d'affaires dans l'aire urbaine de Lyon

Source : Bureau van Dijk-Diane 2015 (comptes sociaux)

Nom	Activité	Commune siège	CA (M€)	Date
PURFER	Récupération de déchets triés	Saint-Pierre-de-Chandieu	322 055	30/09/2014
SITA CENTRE EST	Traitement et élimination des déchets non dangereux	Lyon 7	250 230	31/12/2014
ONYX AUVERGNE RHONE ALPES	Collecte des déchets non dangereux	Vaulx-en-Velin	150 654	31/12/2014
TREDI	Traitement et élimination des déchets dangereux	Saint-Vulbas	110 197	31/12/2014
NICOLLIN SAS	Collecte des déchets non dangereux	Saint-Fons	104 701	31/12/2014
SRA SAVAC	Collecte et traitement des eaux usées	Vaulx-en-Velin	100 515	31/12/2014
SITA REKEM	Traitement et élimination des déchets dangereux	Saint-Priest	96 397	31/12/2014
SOGEDO	Captage, traitement et distribution d'eau	Lyon 2	85 798	31/12/2014
MACHINES DE TRIAGE ET BROYAGE	Récupération de déchets triés	Trept	62 136	31/12/2014
VAL'AURA	Récupération de déchets triés	Lyon 7	55 379	31/12/2014

Energie et équipements électriques : le défi climatique

Consommation mondiale en énergies primaires
Source : IFPEN 2014

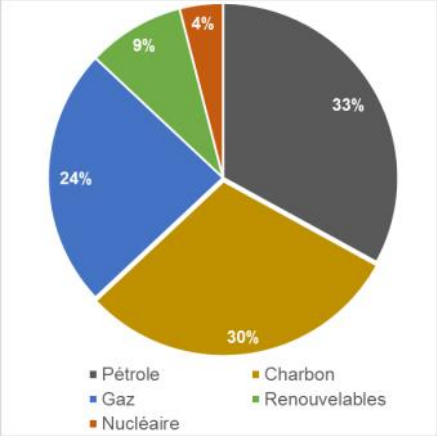

Consommation finale d'énergie totale par énergie en France
Source : Ministère de l'écologie 2014

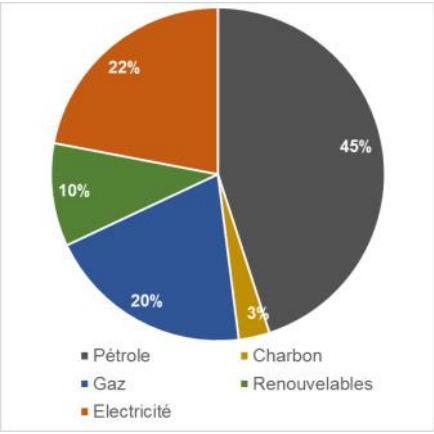

Contexte international et national

Une demande énergétique mondiale qui progresse

En dix ans, la consommation mondiale d'énergies primaires a augmenté de 22%, avec de grandes disparités régionales : recul en Europe (-5%), stabilité en Amérique du Nord, forte croissance en Amérique du Sud (+36%) et surtout en Asie-Pacifique et au Moyen-Orient. (+57%). Pétrole, charbon et gaz naturel sont les trois principales sources d'énergie ; leurs réserves sont limitées à l'échelle de la planète.

Les plus grands consommateurs d'énergies primaires sont la Chine (premier consommateur en charbon et hydroélectricité) et les Etats-Unis (premier consommateur en nucléaire, éolien et biomasse).

La consommation énergétique en recul en France

La France se classe au dixième rang mondial pour la consommation d'énergies primaires. Celle-ci est en baisse de 0,7% par an en moyenne depuis 2005**.

De grands groupes mondiaux, notamment dans le raffinage

Trois groupes français font partie des 30 premiers énergéticiens mondiaux** : Total (8e), Engie (24e) et EDF (26e). Les cinq premiers groupes mondiaux sont exclusivement des groupes pétroliers (Sinopec, Shell, China National Petroleum, Exxon Mobil et BP).

Une politique européenne pour l'énergie et le climat

Dans le cadre du « paquet énergie-climat » en 2014, l'Union européenne a adopté de nouveaux objectifs à l'horizon 2030, en vue d'établir "une économie compétitive, sûre et à faibles émissions de carbone". Ils comprennent :

- une réduction d'au moins 40% des émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990 ;
- une part d'au moins 27% d'énergies renouvelables au niveau européen ;
- l'amélioration de l'efficacité énergétique de 27% ;
- un objectif de 15% d'interconnexion des réseaux énergétiques européens.

Chiffres-clés
Source : Acoss-Urssaf, Insee

	Grand Lyon	Aire urbaine de Lyon	Moyenne 8 ppales aires urbaines	France
Nombre d'emplois salariés privés en 2014	12 111	19 424	122 538	312 657
Evolution en cinq ans	+3%	+4%	+3%	-0%
Spécificité par rapport à la France en 2014	1,3	1,4	0,9	
Nombre total d'établissements	668	1 070	11 255	53 223
Nombre d'établissements employeurs privés	171	303	2 048	7 234
Evolution en cinq ans	-13%	-10%	-9%	-5%
Nombre de créations en 2014	6	16	344	1 115
Evolution en cinq ans	-83%	-69%	-74%	-81%
Taux de création en 2014	2%	4%	6%	5%

Energie - Equipements électriques
19 400 emplois salariés privés

dont 62% dans la Métropole de Lyon

Poids en emploi salarié privé en 2014, spécificité et évolution en 5 ans de l'emploi dans les principales aires urbaines françaises
Source : Acoss-Urssaf au 31-12

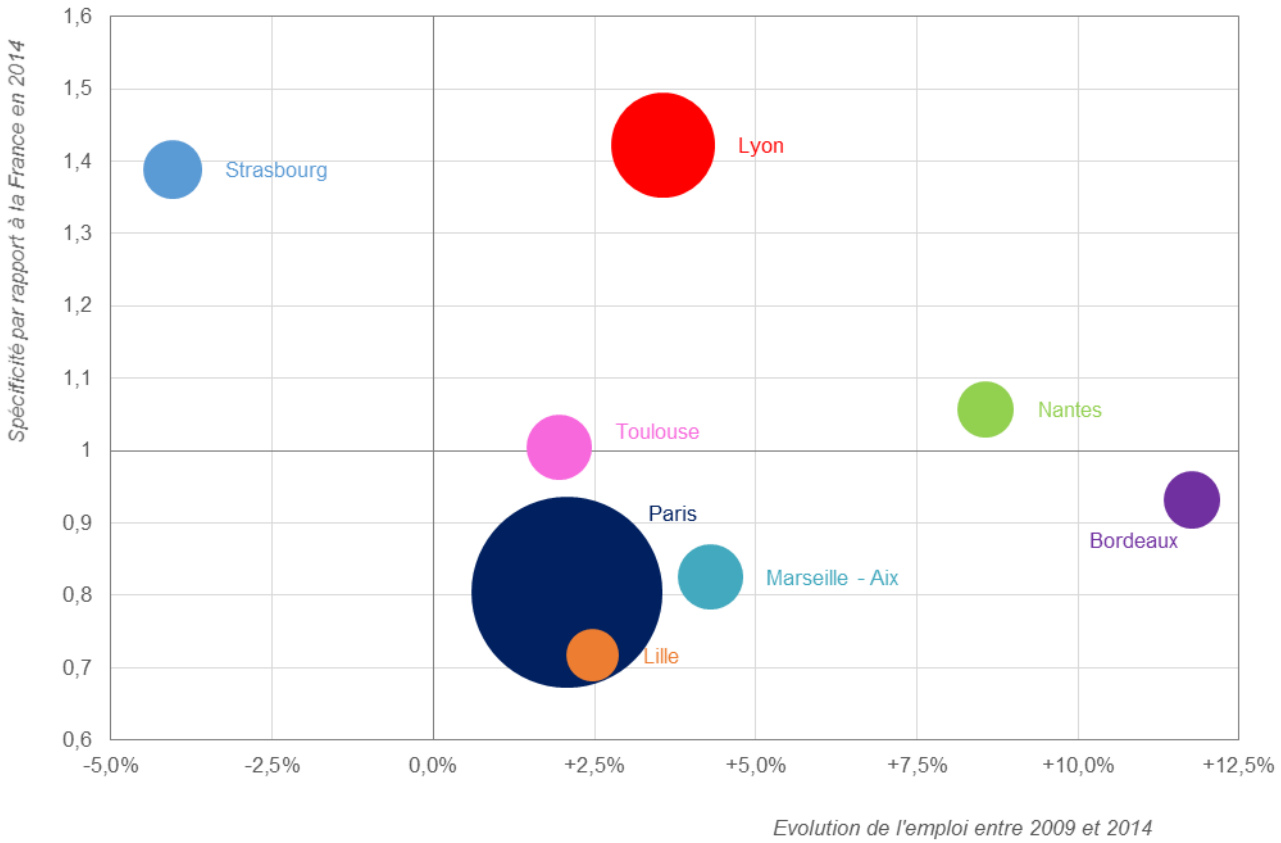

En France, des marchés ouverts à la concurrence

Dans le cadre de la construction du marché européen de l'énergie, la France a progressivement ouvert les marchés de l'électricité et du gaz à la concurrence. Cette ouverture est complète depuis juillet 2007.

Début 2015, un tiers des sites résidentiels étaient en offre de marché pour le gaz, dont 16% auprès d'un fournisseur alternatif. Cinq fournisseurs disposent de plus de 3% de parts de marché : Engie (48%), EDF (29%), ENI (12%), Direct Énergie (8%) et Lampiris (3%).

Pour l'électricité, le marché des clients résidentiels reste dominé par les tarifs réglementés, qui représentent toujours 90% des sites. Sur les offres libres, deux fournisseurs (parmi 12 actifs) se distinguent : Engie (71% des parts de marché) et Direct Énergie (27%).

Les équipements électriques, un secteur important pour la maîtrise de l'énergie

En France, les industries électriques, électroniques et de communication rassemblent 3 000 entreprises et 400 000 salariés***. Les activités de fabrication d'équipements électriques comprend la fabrication de produits destinés à la production, à la distribution et à l'utilisation d'électricité, ainsi que la fabrication d'appareils électriques d'éclairage ou de signalisation.

Ces activités se retrouvent en lien direct avec les enjeux d'efficacité énergétique (maîtrise de la consommation énergétique des produits, réduction des gaz à effet de serre), d'usine du futur (gestion de l'énergie et des infrastructures énergétiques, objets connectés…) ou de maison connectée (efficacité énergétique des bâtiments, assistance à l'autonomie…).

D'une manière générale, ce secteur connait des difficultés à résister à la concurrence des pays à faible coût de main d'œuvre.

** Source : Panorama énergies-climat, Ministère de l'écologie, édition 2015*
*** Source : Fortune, Global 500, basé sur le chiffre d'affaires 201*
**** Source : FIEEC*

Diagnostic local

Des secteurs bien représentés dans l'aire urbaine de Lyon

Avec 19 400 emplois salariés, Lyon se situe en tête des aires urbaines de province, devant Marseille-Aix ou Toulouse (7 500 emplois chacune) mais loin derrière Paris où sont localisés les sièges des grands énergéticiens nationaux (65 500 emplois). L'aire urbaine de Lyon affiche une réelle spécificité dans les deux secteurs de l'énergie (électricité/gaz/vapeur) et des équipements électriques, plus forte dans le second que dans le premier.

Dans un contexte national de stagnation dans ces activités, l'aire urbaine de Lyon voit l'emploi progresser de 4% sur la période 2009-2014, avec une forte disparité entre l'énergie, qui progresse de 11% et les équipements électriques, qui reculent de 5%.

Dans l'énergie, EDF et Engie en tête

La quasi-totalité des établissements de l'aire urbaine de Lyon dans le domaine de l'énergie (électricité/gaz/vapeur/air conditionné) sont des établissements des grands groupes énergétiques nationaux Engie et EDF ou de leurs filiales (Dalkia, ErDF, GrDF, RTE..). L'aire urbaine de Lyon abrite en particulier la centrale nucléaire du Bugey, à Saint-Vulbas. Dotée de quatre réacteurs, elle produit, en moyenne, 40% de la consommation en énergie de Rhône-Alpes. Elle emploie environ 1 400 agents et 400 salariés prestataires permanents. L'aire urbaine de Lyon accueille également, à Villeurbanne, deux centres de recherche d'EDF, le Septen (études et projets thermiques et nucléaires, environ 700 salariés) et le Ciden (ingénierie de la déconstruction et de l'environnement, environ 500 salariés). En 2017, le Septen quittera Villeurbanne pour s'installer à Lyon-Gerland.

La première entreprise de l'aire urbaine en termes de chiffre d'affaires est la CNR - Compagnie nationale du Rhône, dont le siège social est à Lyon 4e. Malgré une forte participation d'Engie à son capital (49,9%), elle reste sous contrôle majoritairement public (Caisse des dépôts et collectivités locales) La CNR se revendique le deuxième producteur français d'électricité et le premier producteur français d'énergies 100% renouvelables. Elle emploie plus de 500 salariés à Lyon.

Dans les équipements électriques, de nombreux sites sous pavillon étranger

L'aire urbaine de Lyon abrite environ 25 établissements de plus de 100 salariés dans les équipements électriques (hors fabrication d'appareils électroménagers). Le plus gros employeur est Alstom Grid à Villeurbanne, avec plus de 500 salariés. Depuis novembre 2015, ce site spécialisé dans la haute tension a rejoint la branche GE Grid, suite au rapprochement des activités de l'Américain GE avec le Français Alstom dans l'énergie.

Les grands sites sont souvent rattachés à des groupes internationaux. Leurs activités relèvent en particulier de la fabrication de matériels électriques (avec le groupe helvético-suédois ABB à

Evolution comparée de l'emploi (base 100 en 2009)
Source : Acoss-Urssaf au 31-12

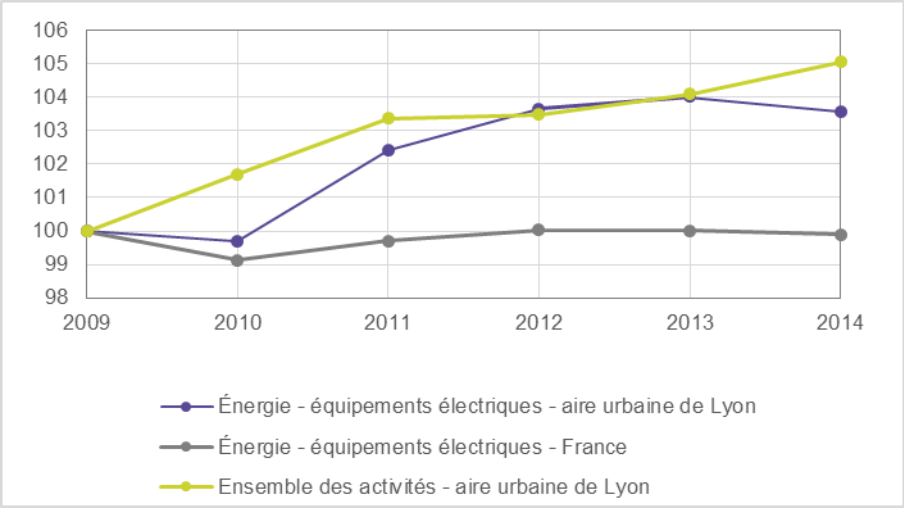

Poids en emploi, spécificité et évolution de l'emploi par sous-secteur d'activité dans l'aire urbaine de Lyon
Source : Acoss-Urssaf au 31-12

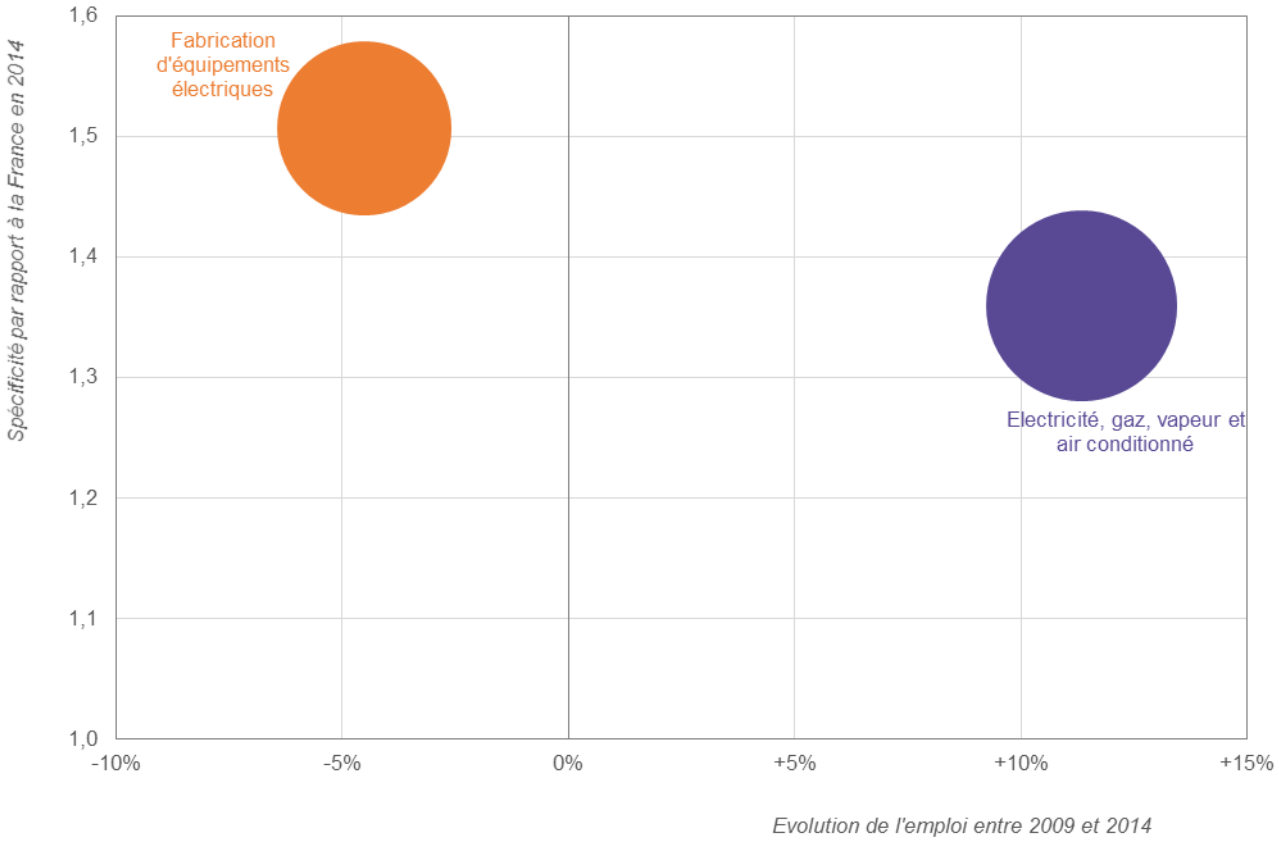

La Boisse et à Chassieu, le Français Mersen à Saint-Bonnet-de-Mure), la fabrication d'appareils d'éclairage (avec le Centre de compétence européen d'éclairage extérieur du Néerlandais Philips Ligntning à Miribel), la fabrication de moteurs et transformateurs électriques (avec l'Américain Emerson à Chassieu, le Lyonnais JST Transformateurs), la fabrication de câbles (avec le Français Nexans).

Des réseaux, des initiatives et des expérimentations

De la production d'électricité à la fabrication d'éclairage extérieur en passant par les équipements haute tension, l'aire urbaine de Lyon possède au large spectre de compétences autour de la filière électrique. Ce foisonnement se retrouve dans les différents projets et réseaux du terrtioire :

- Pôle de compétitivité Tenerrdis (Cofely/Engie, Dalkia/EDF, CNR…),
- Cluster Lumière (EDF, Philips Lignt-ning)…
- Institut pour la transition énergétique Supergrid, créé en janvier 2014 à Villeurbanne sous l'impulsion d'Alstom Grid. Son objectif : améliorer la gestion de l'énergie et favoriser l'intégration des sources d'énergie renouvelables.
- Expérimentations dans les smart grids, en particulier dans la Métropole de Lyon : Lyon Smart Community (avec le NEDO) ; Greenlys ; Smart Electric Lyon ; déploiement expérimental de Linky ; projet européen "Transform"...

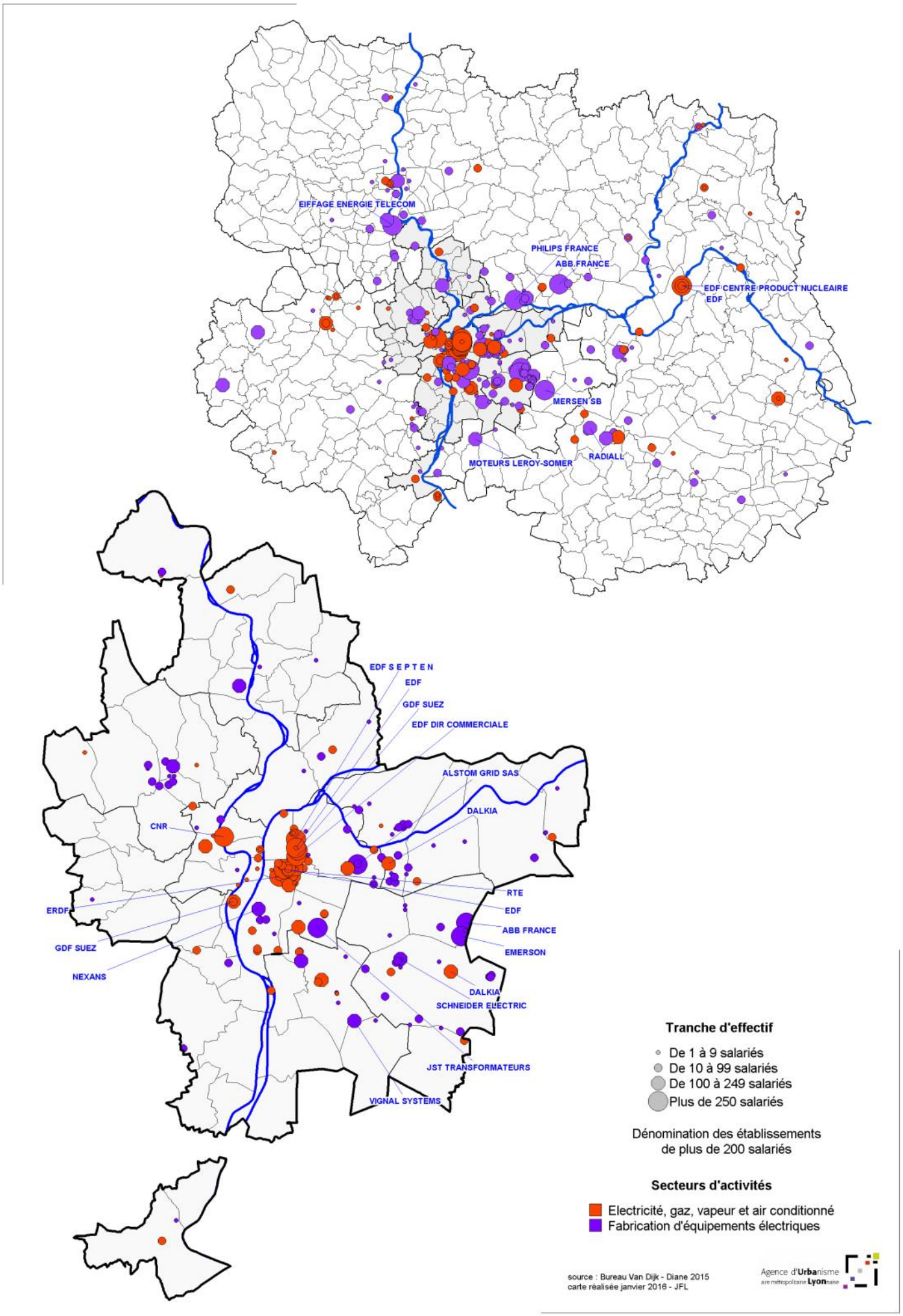
EIFFAGE ENERGIE TELECOM
PHILIPS FRANCE
ABB FRANCE
EDF CENTRE PRODUCT NUCLEAIRE
EDF
MERSEN SB
RADIALL
MOTEURS LEROY-SOMER
EDF S E P T E N
EDF
GDF SUEZ
EDF DIR COMMERCIALE
ALSTOM GRID SAS
DALKIA
CNR
RTE
EDF
ABB FRANCE
EMERSON
DALKIA
SCHNEIDER ELECTRIC
JST TRANSFORMATEURS
VIGNAL SYSTEMS
ERDF
GDF SUEZ
NEXANS
Tranche d'effectif
De 1 à 9 salariés
De 10 à 99 salariés
De 100 à 249 salariés
Plus de 250 salariés
Dénomination des établissements de plus de 200 salariés
Secteurs d'activités
Electricité, gaz, vapeur et air conditionné
Fabrication d'équipements électriques
source : Bureau Van Dijk - Diane 2015
carte réalisée janvier 2016 - JFL
Agence d'Urbanisme aire métropolitaine Lyonnaise

Les premiers établissements en termes d'emplois dans l'aire urbaine de Lyon

Source : Bureau van Dijk-Diane 2015

Nom	Activité	Commune	Tranche d'effectif
EDF - CENTRE PRODUCT NUCLEAIRE BUGEY	Production d'électricité	Saint-Vulbas	1000 à 1999
EDF - SEPTEN	Distribution d'électricité	Villeurbanne	500 à 999
ALSTOM GRID SAS	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	Villeurbanne	500 à 999
CNR	Production d'électricité	Lyon 4	500 à 999
EDF - DIRECTION COMMERCIALE GRANDS CLIENTS	Distribution d'électricité	Lyon 6	500 à 999
ABB FRANCE	Fabrication de matériel d'installation électrique	La Boisse	250 à 499
EIFFAGE ENERGIE TELECOM SUD EST	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	Ambérieux	250 à 499
MERSEN FRANCE SB SAS	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	Saint-Bonnet-de-Mure	250 à 499
EDF - USI	Distribution d'électricité	Lyon 3	250 à 499
GDF SUEZ	Commerce de combustibles gazeux par conduites	Lyon 6	250 à 499
PHILIPS FRANCE	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	Miribel	250 à 499
ABB FRANCE	Fabrication de matériel d'installation électrique	Chassieu	250 à 499
EMERSON NETWORK POWER INDUSTRIAL SYSTEMS	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	Chassieu	250 à 499
ERDF	Distribution d'électricité	Lyon 3	250 à 499
EDF - DGSC	Distribution d'électricité	Lyon 6	250 à 499
JST TRANSFORMATEURS	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	Lyon 8	250 à 499

Les 10 premières entreprises en termes de chiffre d'affaires dans l'aire urbaine de Lyon

Source : Bureau van Dijk-Diane 2015 (comptes sociaux)

Nom	Activité	Commune siège	CA (M€)	Date
CNR	Production d'électricité	Lyon 4	1 157 391	31/12/2014
SNCF ENERGIE	Commerce d'électricité	Lyon 3	333 265	31/12/2014
SOBECA	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	Anse	214 365	31/12/2014
JST TRANSFORMATEURS	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	Lyon 8	90 287	30/09/2014
EMERSON NETWORK POWER INDUSTRIAL SYSTEMS	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	Chassieu	87 971	30/09/2014
MERSEN FRANCE SB SAS	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	Saint-Bonnet-de-Mure	87 542	31/12/2014
LAVERA ENERGIES	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	Lyon 3	73 049	31/12/2013
VIGNAL SYSTEMS	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	Vénissieux	50 061	31/12/2013
SOFILEC	Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques	Meyzieu	46 017	31/12/2013
SERPOLLET	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	Vénissieux	45 626	31/12/2014

Systèmes de transport terrestre : un défi à l'échelle mondiale

Systèmes de transport terrestre
76 900 emplois

dont 64% dans la Métropole de Lyon

Contexte international et national

Une croissance de la mobilité des personnes et des marchandises, tirée par les économies émergentes

A l'échelle mondiale, la demande de mobilité progresse en fonction de la croissance démographique, des prix pétroliers et du produit intérieur brut de chacun des pays. Les scénarios élaborés par l'OCDE tablent tous sur une croissance très forte des volumes de transport dans les économies émergentes d'ici 2050, dont les effets négatifs constituent un défi (gaz à effet de serre, pollution locale, congestion…). L'OCDE pointe les difficultés à surmonter pour bâtir des villes propices à des transports durables dans les pays émergents, ainsi que pour définir des politiques de transport adaptées aux chaînes logistiques de demain[1].

Repenser des systèmes de transport intelligents

En Europe, l'augmentation du trafic de voyageurs et de marchandises s'est fait essentiellement au profit des modes routiers, au détriment des autres modes de transport (ferroviaire et fluvial notamment). La congestion urbaine et la pollution (particules fines, dioxyde d'azote) sont deux enjeux majeurs de santé publique et de performance économique que les pouvoirs publics peinent à maîtriser.

Le développement de systèmes de transport intelligents (STI) figure parmi les pistes d'action possibles. Ils visent à appliquer les nouvelles technologies de l'information et de la communication au domaine des transports pour en réduire l'impact écologique, optimiser le trafic et l'usage des infrastructures, faire évoluer les pratiques (transport en commun, auto-partage, écoconduite…).

En France, les pôles de compétitivité liés à la mobilité (LUTB Transport & Mobility Systems, Mov'eo, Systematic) se sont positionnés sur cette problématique.

Transport de voyageurs : des groupes français à l'international

A l'échelle mondiale, l'OCDE prévoit une croissance du transport terrestre (routier et ferroviaire) de personnes comprise entre 120% et 230% d'ici 2050. La capacité à développer des transports urbains publics de qualité est un enjeu crucial dans les économies émergentes.

En Europe, les voitures particulières ont représenté 83% du transport intérieur de passagers en 2012[2]. Le reste est assuré par les autocars et autobus (9%) et par les trains (7%). En dix ans, l'importance relative de la voiture a diminué dans huit pays européens, dont la France au profit du train. La montée en puissance du transport par autocar et du covoiturage longue distance devrait faire bouger à la marge ces tendances.

En France, le secteur du transport urbain de voyageurs est extrêmement

[1] *Source : OCDE/FIT, Perspectives des transports FIT 2015 (Préface)*
[2] *Source : Eurostat*
[3] *Source : Xerfi*
[4] *Source : Eurostat*
[5] *Source : Supply Chain Magazine. Top 150 des 3PL, juin 2015*
[6] *Source : CCFA*

Chiffres-clés
Source : Acoss-Urssaf, Insee

	Grand Lyon	Aire urbaine de Lyon	Moyenne 8 ppales aires urbaines	France
Nombre d'emplois salariés privés en 2014	49 512	76 923	639 166	1 582 017
Evolution en cinq ans	-2%	+1%	-1%	-3%
Spécificité par rapport à la France en 2014	1,0	1,1	0,9	
Nombre total d'établissements	3 082	5 366	60 108	143 827
Nombre d'établissements employeurs privés	1 418	2 714	23 040	63 050
Evolution en cinq ans	+1%	+0%	+6%	-4%
Nombre de créations en 2014	441	574	10 454	15 425
Evolution en cinq ans	+72%	+53%	+130%	+68%
Taux de création en 2014	19%	15%	22%	15%

Poids en emploi salarié privé en 2014, spécificité et évolution en 5 ans de l'emploi dans les principales aires urbaines françaises
Source : Acoss-Urssaf au 31-12

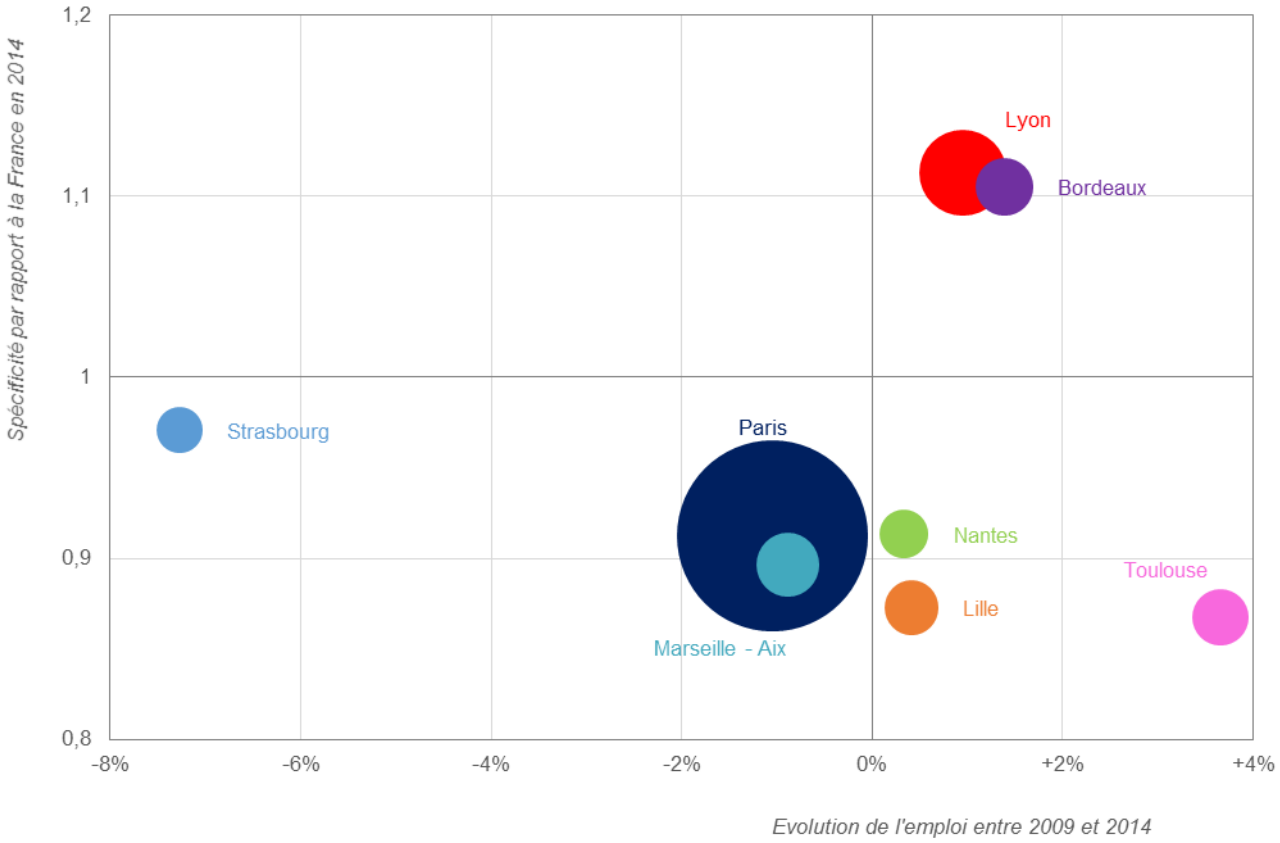

concentré et dominé par trois opérateurs : Keolis (groupe SNCF), Transdev (issu de la fusion en 2011 de Veolia Transport et Transdev) et la RATP (en situation de monopole en Ile-de-France). Ces groupes se sont tous développés à l'international et font partie des leaders mondiaux du transport public[3].

Transport de marchandises et logistique : l'impact de la crise de 2008

A l'horizon 2050, l'OCDE estime que l'Asie (et en particulier la Chine et l'Inde) représentera plus de la moitié du fret terrestre mondial, contre 35% à l'heure actuelle. En Europe, le transport intérieur de marchandises est assuré pour les trois quarts par route, à 18% par chemin de fer et à 7% par voies navigables intérieures[4].

En France, les principaux prestataires logistiques sont Geodis, Kuehne+Nagel, Norbert Dentressangle (XPO Logistics), ID Logistics5. Après plusieurs années difficiles depuis 2008, l'activité des entreprises du transport routier de marchandises se redresse et leur situation financière s'améliore.

Construction automobile : la montée en puissance de l'Asie

En 2014, la production mondiale a atteint près de 90 millions de véhicules *****. Elle croît de 3% par an en moyenne depuis 2000. La Chine est le premier pays producteur (23,7 millions de véhicules produits en 2014) devant les Amériques (21,2) et l'Europe (20,6). Le marché automobile mondial s'est fortement concentré depuis quinze ans : les treize premiers constructeurs (dont PSA Peugeot Citroën et Renault) représentent environ 80% de la production mondiale. Cette concentration s'est doublée d'une internationalisation des groupes, qui multiplient les implantations industrielles hors de leur zone d'origine.

La géographie des ventes évolue elle aussi rapidement, avec une grande divergence entre les marchés matures (Europe, Amérique du Nord) et les marchés émergents où la motorisation progresse à grands pas (Asie, Afrique, Amérique du Sud). En 2014, l'Asie et l'Océanie ont enregistré plus de la moitié des immatriculations mondiales.

En ce qui concerne les véhicules industriels, les immatriculations se redressent peu à peu en Europe, après une très forte chute en 2009. Elles sont cependant loin d'avoir retrouvé leur niveau d'avant crise, sauf dans les pays de l'Est. En France, le marché du véhicule industriel a atteint 37 600 immatriculations en 2014, contre 52 500 en 2007[6].

Un recul de l'emploi salarié en France

L'ensemble des activités liées aux systèmes de transport terrestre employaient près de 1,6 million de salariés en France en 2014. L'aire urbaine de Paris figure largement en tête, avec 380 000 emplois, en léger recul depuis cinq ans. L'aire urbaine de Lyon est loin derrière en nombre d'emplois (77 000) mais avec affiche la plus forte spécificité parmi les aires de comparaison et une évolution positive (+1% depuis 2009).

Les différents secteurs enregistrent des évolutions contrastées. Au niveau national, l'emploi dans la logistique et dans le transport de voyageurs progressent sensiblement (respectivement +4% et +3%). En revanche, la construction de véhicules automobiles recule très fortement (–15%, soit 35 800 emplois perdus).

Diagnostic local

Un maintien de l'emploi salarié

Avec 77 000 emplois salariés privés dans les activités liées aux systèmes de transport terrestre en 2014, l'aire urbaine de Lyon se classe deuxième en France après celle de Paris. Lyon affiche la plus forte spécificité parmi les aires de comparaison et une évolution positive (+1%) depuis 2009. Quatre secteurs accueillent plus de 90% des emplois.

Transport de marchandises : un secteur important en emplois

Le secteur qui compte le plus d'emplois est celui du transport de marchandises (29 500 emplois), malgré une légère baisse depuis 2009 (-2%). L'aire urbaine de Lyon compte une quarantaine d'établissements de plus de 100 salariés, principalement dans le transport routier (Kuehne+Nagel à Villefranche-sur-Saône et Saint-Pierre-de-Chandieu, Calberson à Genay, CGVL à Feyzin…), mais aussi dans la messagerie (Schenker France à Colombier-Saugnieu, TNT Express à Pierre-Bénite et Mions, Mazet à Saint-Fons…). Ces activités sont étroitement liées à l'approvisionnement en marchandises de l'agglomération et à l'expédition de ses productions et émissions de marchandises.

Evolution comparée de l'emploi (base 100 en 2009)

Source : Acoss-Urssaf au 31-12

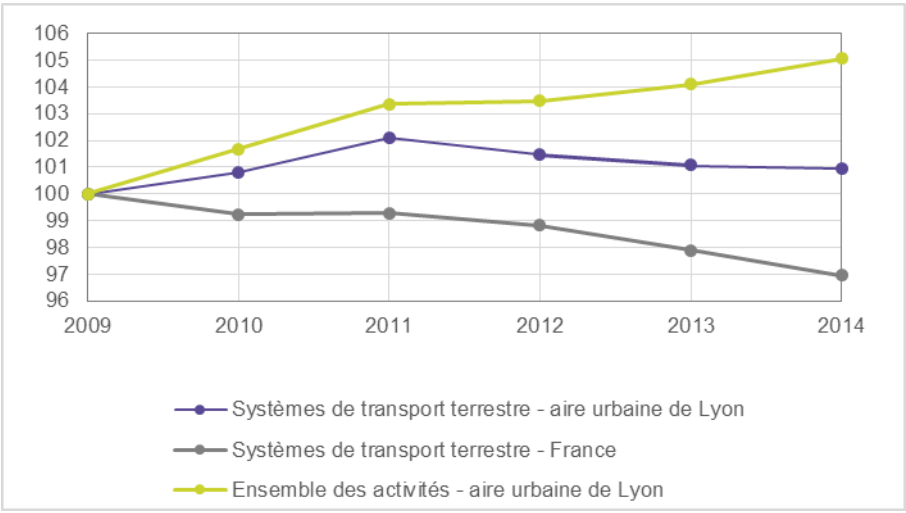

Logistique : une spécificité lyonnaise

Le secteur le plus spécifique est la logistique. C'est aussi le secteur qui enregistre la plus forte augmentation de l'emploi en cinq ans (+12%). L'aire urbaine de Lyon accueille une trentaine d'établissements de plus de 100 salariés, pour la plupart des entrepôts. Ceux-ci ont des fonctions différentes, certains tournés vers l'approvisionnement de la région lyonnaise (ITM Intermarché à Mirible et Reyrieux, Easydis à Grigny…), d'autres dans la desserte nationale voire internationale (Ikea à Saint-Quentin-Fallavier, Vente-privée.com à Saint-Vulbas…).

Transport de voyageurs : une hausse de l'emploi

Le secteur du transport de voyageurs affiche également une hausse de l'emploi en cinq ans (+5%). Parmi les 25 établissements de plus de 100 salariés de l'aire urbaine de Lyon, on compte 15 établissements de la SNCF (dont les gares de Lyon-Part-Dieu et de Lyon-Perrache, qui affichent plus de 2 000 emplois chacune), des exploitants de réseaux de transport urbain (Keolis Lyon, Keolis Porte-de-l'Isère), quelques autocaristes (Cars Berthelet à Crémieu, Cars Faure à Valencin, Autocars Planche à Arnas, Cars Philibert à Caluire-et-Cuire) et des sociétés spécialisées dans le transport de personnes handicapées (Vortex à Vaulx-en-Velin, GIHP Service adapté à Villeurbanne).

Construction automobile : un secteur qui résiste

Le secteur des véhicules automobiles fait partie des secteurs industriels emblématiques de l'agglomération lyonnaise, marqué par la présence du constructeur de véhicules industriels Renault Trucks à Vénissieux et Saint-Priest (environ 5 400 salariés) et celle d'Iveco/Irisbus. Si l'emploi recule de 4% en cinq ans dans l'aire urbaine de Lyon, cette baisse est limitée par rapport à l'évolu-

Poids en emploi, spécificité et évolution de l'emploi par sous-secteur d'activité dans l'aire urbaine de Lyon
Source : Acoss-Urssaf au 31-12

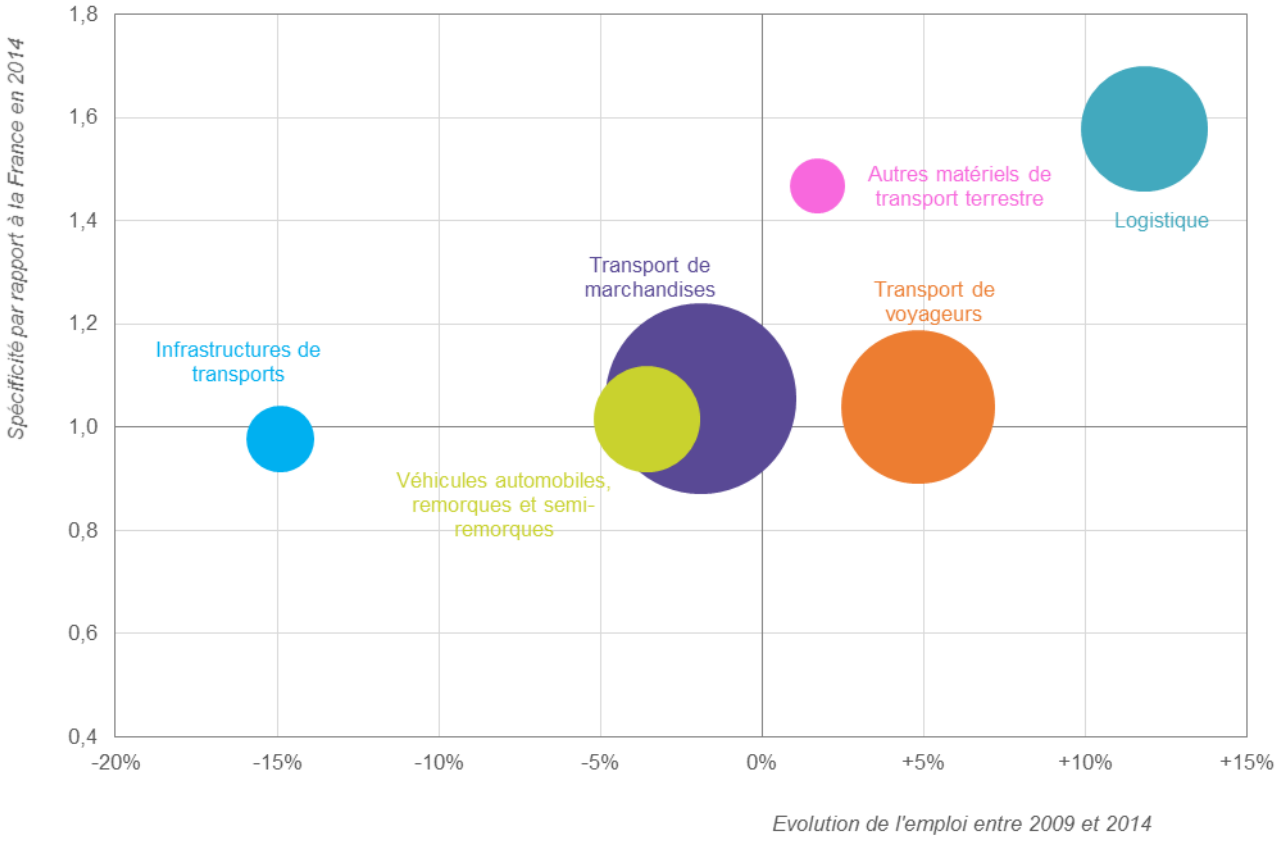

tion nationale du secteur (-15%).

La présence de Renault Trucks a un impact économique local fort en termes de sous-traitance industrielle et de services, ainsi qu'en termes de rayonnement. Les réorganisations en cours au sein du groupe Volvo, accompagnées de réductions d'effectifs sur le site de Vénissieux-Saint-Priest, font cependant craindre une diminution progressive de l'effet d'entraînement. L'aire urbaine de Lyon abrite également tout un tissu de sous-traitants automobiles dont quelques grands établissements de plus de 100 salariés (JTEKT à Irigny, EFI/Electricfil à Beynost, Valeo à Saint-Quentin-Fallavier, ACI à Villeurbanne…). Leur santé économique est fortement dépendante de celle des grands donneurs d'ordre nationaux.

Un écosystème riche

Au-delà des établissements déjà cités, l'aire urbaine de Lyon dispose d'un écosystème complet autour des solutions de transport, avec de nombreuses filières de formation et laboratoires (IFSTTAR, Laboratoire d'économie des transports, Ecole centrale de Lyon, Insa, Ecam…).

Sur cet écosystème s'est développé, depuis 2005, le pôle de compétitivité LUTB Transport & Mobility Systems, en association avec le cluster régional Automotive. Son ambition est de répondre aux défis soulevés par la croissance des besoins de mobilité, des personnes et des marchandises dans un environnement urbain. Entre 2006 et 2014, 170 projets de recherche ont été labellisés par le LUTB, pour un montant total d'investissement de 346 millions d'euros (dont 130 millions de financement public).

Incubée par LUTB, la société Transpolis proposera, à partir de 2018, une plateforme technologique et d'expérimentation unique en Europe reconstituant une ville grandeur nature et permettant de tester et d'évaluer de nouvelles solutions (arrêts de bus innovants, aires de livraison modulables…).

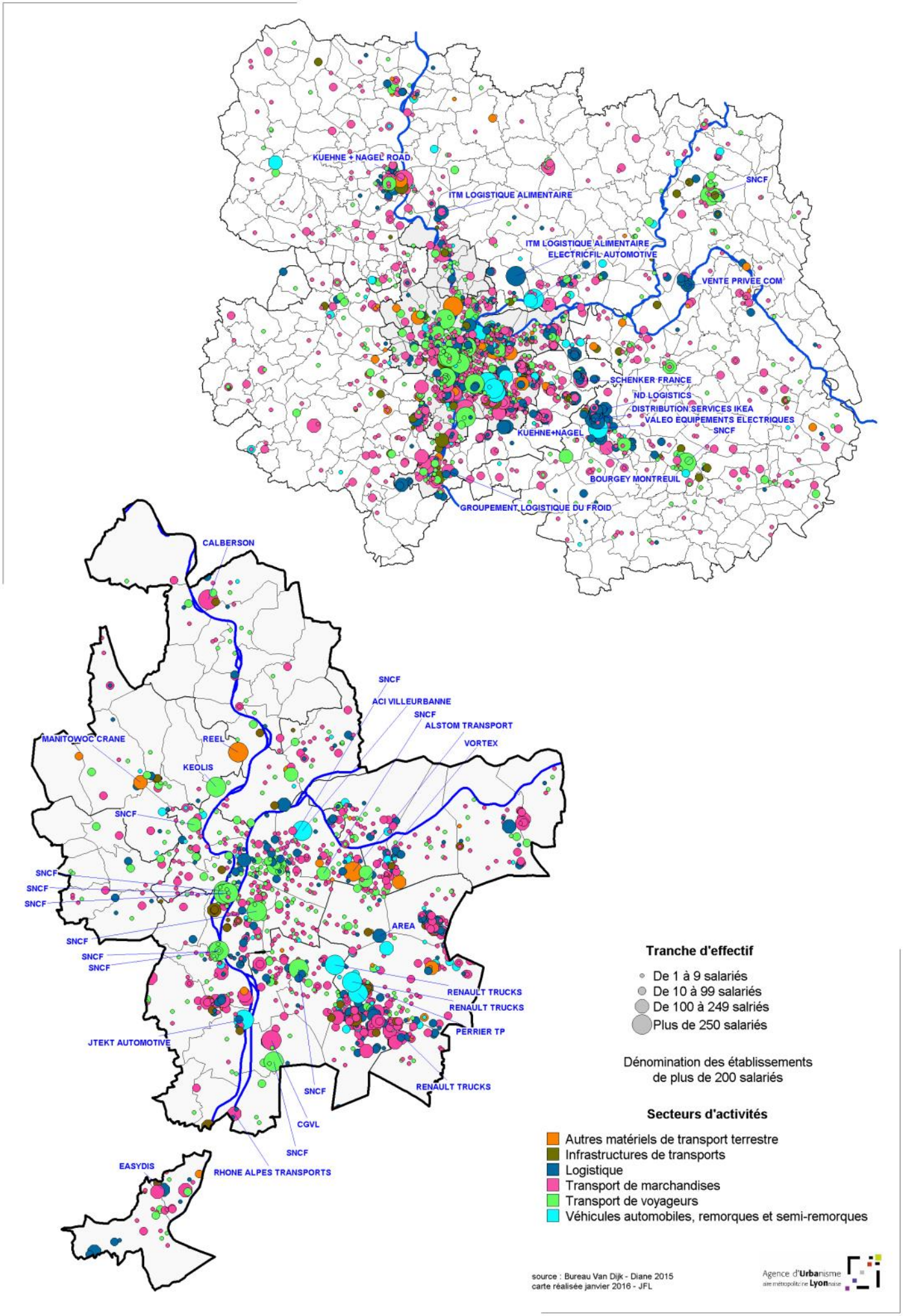
KUEHNE + NAGEL ROAD
ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE
SNCF
ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE
ELECTRICFIL AUTOMOTIVE
VENTE PRIVEE COM
SCHENKER FRANCE
ND LOGISTICS
DISTRIBUTION SERVICES IKEA
VALEO EQUIPEMENTS ELECTRIQUES
KUEHNE+NAGEL
SNCF
BOURGEY MONTREUIL
GROUPEMENT LOGISTIQUE DU FROID
CALBERSON
SNCF
ACI VILLEURBANNE
SNCF
ALSTOM TRANSPORT
VORTEX
MANITOWOC CRANE
REEL
KEOLIS
SNCF
SNCF
SNCF
SNCF
AREA
SNCF
SNCF
SNCF
RENAULT TRUCKS
RENAULT TRUCKS
PERRIER TP
JTEKT AUTOMOTIVE
SNCF
RENAULT TRUCKS
CGVL
SNCF
EASYDIS
RHONE ALPES TRANSPORTS
Tranche d'effectif
De 1 à 9 salariés
De 10 à 99 salariés
De 100 à 249 salriés
Plus de 250 salariés
Dénomination des établissements de plus de 200 salariés
Secteurs d'activités
Autres matériels de transport terrestre
Infrastructures de transports
Logistique
Transport de marchandises
Transport de voyageurs
Véhicules automobiles, remorques et semi-remorques
source : Bureau Van Dijk - Diane 2015
carte réalisée janvier 2016 - JFL
Agence d'Urbanisme aire métropolitaine Lyonnaise

Les premiers établissements en termes d'emplois dans l'aire urbaine de Lyon

Source : Bureau van Dijk-Diane 2015

Nom	Activité	Commune	Tranche d'effectif
KEOLIS LYON	Transports urbains et suburbains de voyageurs	Lyon 9	2000 à 4999
RENAULT TRUCKS	Construction de véhicules automobiles	Saint-Priest	2000 à 4999
RENAULT TRUCKS	Construction de véhicules automobiles	Vénissieux	2000 à 4999
SNCF - GARE DE LYON PART-DIEU	Transport ferroviaire interurbain de voyageurs	Lyon 3	2000 à 4999
SNCF - GARE DE LYON PERRACHE	Transport ferroviaire interurbain de voyageurs	Lyon 2	2000 à 4999
SNCF - LA MULATIERE	Transport ferroviaire interurbain de voyageurs	La Mulatière	1000 à 1999
SNCF - GARE DE BOURGOIN JAL-LIEU	Transport ferroviaire interurbain de voyageurs	Bourgoin-Jallieu	500 à 999
SNCF - GARE DE JEAN MACE	Transport ferroviaire interurbain de voyageurs	Lyon 7	500 à 999
JTEKT AUTOMOTIVE LYON	Fabrication d'autres équipements automobiles	Irigny	500 à 999
ALSTOM TRANSPORT SA	Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant	Villeurbanne	500 à 999
ELECTRICFIL AUTOMOTIVE	Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles	Beynost	500 à 999

Les 10 premières entreprises en termes de chiffre d'affaires dans l'aire urbaine de Lyon

Source : Bureau van Dijk-Diane 2015 (comptes sociaux)

Nom	Activité	Commune siège	CA (M€)	Date
RENAULT TRUCKS	Construction de véhicules automobiles	Saint-Priest	3 659 300	31/12/2014
AXXES	Services auxiliaires des transports terrestres	Lyon 3	951 102	31/12/2013
TNT EXPRESS NATIONAL	Messagerie, fret express	Lyon 7	575 293	31/12/2014
COLAS RHONE-ALPES AU-VERGNE	Construction de routes et autoroutes	Lyon 7	532 809	31/12/2014
AREA	Services auxiliaires des transports terrestres	Bron	521 400	31/12/2013
KUEHNE + NAGEL ROAD	Transports routiers de fret de proximité	Villefranche-sur-Saône	480 547	31/12/2014
MANITOWOC CRANE GROUP France	Fabrication de matériel de levage et de manutention	Dardilly	474 561	31/12/2014
EIFFAGE ROUTE CENTRE EST	Construction de routes et autoroutes	Lyon 2	376 149	31/12/2014
KEOLIS LYON	Transports urbains et suburbains de voyageurs	Lyon 3	369 991	31/12/2014
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTE-RIEUR	Fabrication d'autres équipements automobiles	Lyon 7	359 997	31/12/2014

De l’entrepreneuriat au grand groupe : panorama des entreprises lyonnaises

Création d'entreprise et développement des nouvelles formes de travail non salarié

Lyon est la 2e aire urbaine de France après Paris en termes de dynamique entrepreneuriale

L'aire urbaine de Lyon a connu une forte dynamique entrepreneuriale au cours des huit dernières années. Le nombre annuel de création d'entreprises a en effet plus que doublé durant cette période, passant de 10 208 en 2006 à 22 689 en 2014. L'aire urbaine de Lyon est actuellement la deuxième aire urbaine de France en matière de création d'entreprises, derrière celle de Paris (144 888 créations en 2014) mais devant celles d'Aix-Marseille (18 179), de Bordeaux (13 600) et de Toulouse (12 733).

La mise en application du régime de l'autoentrepreneur en 2009 marque un coup d'accélérateur

Cette évolution quasi continue est marquée par un fort coup d'accélérateur en 2009, année de la mise en application du régime de l'autoentrepreneur. Entre 2009 et 2014, la progression du nombre de création d'entreprises dans l'aire urbaine de Lyon se limite à +3%, contre +8% dans celle de Paris et +11% dans celle de Bordeaux. Au niveau local, elle atteint toutefois +8% dans l'Ouest et les Monts du Lyonnais et +5% dans l'Est et l'Ozon. Dans le périmètre de la Métropole de Lyon, ce sont les secteurs des Portes du Sud, de Rhône Amont et de Val d'Yzeron qui affichent les meilleurs résultats, avec respectivement +21%, +10% et +10%.

En 2014, le taux de création d'entreprises dans l'aire urbaine de Lyon atteint quant à lui 16%, dépassant ceux relevés au plan national et en Auvergne-Rhône-Alpes (14%) ainsi que dans l'aire urbaine de Paris (15%).

Les entreprises n'employant aucun salarié prédominent largement puisqu'elles représentent 96% des créations dans l'aire urbaine de Lyon en 2014. Ce taux, sensiblement identique dans l'ensemble des principales aires urbaines de France, reflète le poids aujourd'hui très important des autoentrepreneurs dans le

Caractéristiques des créations d'entreprise par aire urbaine

Source : Insee-REE

Aire urbaine	2006	2009	2014	Evolution 2009-2014	Taux de création en 2014	Part des créations avec 0 salarié 2014
Paris	69 503	133 930	144 888	+8%	15%	95%
Lyon	10 208	22 043	22 689	+3%	16%	96%
Marseille - Aix	10 115	20 739	18 179	-12%	14%	95%
Toulouse	6 217	13 126	12 733	-3%	16%	95%
Lille	4 621	9 080	9 451	+4%	15%	95%
Bordeaux	5 798	12 297	13 600	+11%	18%	96%
Nantes	3 335	7 315	7 609	+4%	16%	97%
Strasbourg	3 255	6 237	6 189	-1%	14%	92%

total des créations d'entreprise.

De nouvelles formes de travail non salarié se développent tendanciellement

On assiste plus largement à une montée en puissance des nouvelles formes de travail non salarié dont « l'économie du partage » (UberPop, airbnb, BlaBlaCar…) constitue l'un des visages aux côtés de l'auto-entrepreneuriat. Ce phénomène soulève de nombreuses interrogations. Elles tiennent, d'une part, à l'observation de ces activités innovantes que l'outillage statistique actuel ne permet pas de saisir clairement. Elles questionnent, d'autre part, leurs modalités d'accompagnement par les pouvoirs publics, de financement par le système bancaire, de contribution fiscale mais également d'accès à la protection sociale ou encore d'impact en matière d'emploi. Des réflexions émergent pour rapprocher progressivement ces nouvelles formes de travail non salarié des activités « classiques » en termes de cotisations et de droits, notamment.

Les créations d'activité se concentrent en priorité dans les services aux entreprises, la finance et l'immobilier

C'est dans le domaine des services aux entreprises, de la finance et de l'immobilier que les créations d'entreprises ont été les plus nombreuses en 2014 dans l'aire urbaine de Lyon : elles représentent à cette date 36% du total des créations. En dehors de Paris, seule l'aire urbaine de Nantes enregistre un score supérieur avec 38%. Les services aux particuliers arrivent en seconde position (26%), suivis par le BTP (13%) et le commerce de détail (10%).

Un écosystème autour du numérique et de l'innovation est en voie de consolidation

Les activités informatiques et les services d'information totalisent enfin plus de 6% des créations recensées dans le Centre de la Métropole de Lyon en 2014. Ce taux est près du double de celui relevé à l'échelle nationale et en Auvergne-Rhône-Alpes. Il met en lumière le poids croissant du numérique et des activités innovantes dans l'aire urbaine et plus spécifiquement dans la Métropole de Lyon où plus de 900 créations d'entreprise dans l'information et la communication ont été comptabilisées chaque année entre 2009 et 2014. Au-delà des réussites emblématiques de plusieurs startups locales, c'est tout un écosystème qui est aujourd'hui en voie de consolidation autour d'Internet et des activités scientifiques et techniques. La labellisation « French Tech » de Lyon en novembre 2014 a conforté ce mouvement.

Répartition des créations d'entreprise par secteur dans l'aire urbaine de Lyon en 2014
Source : Insee-REE

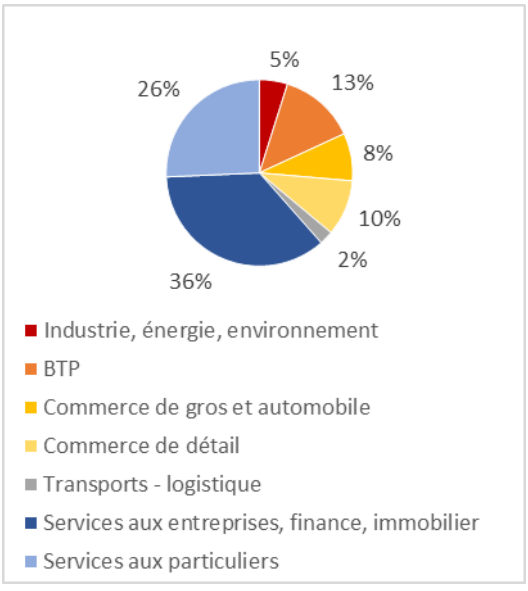

Evolution de l'emploi salarié et non salarié dans la zone d'emploi de Lyon
Source : Insee - Estel.

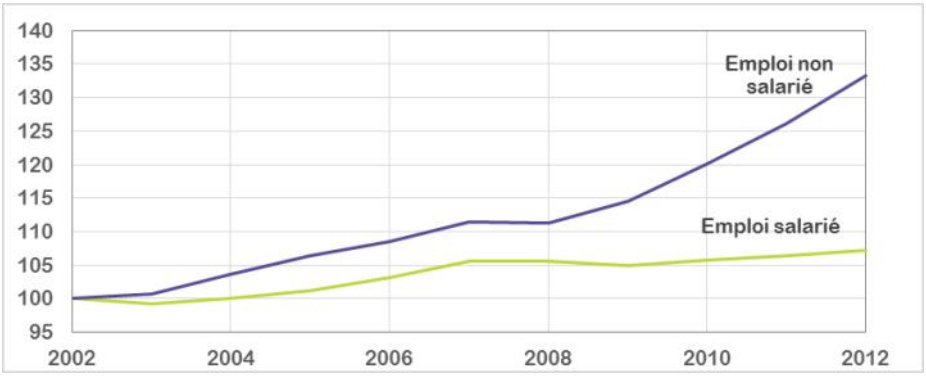

Nombre de créations d'entreprise en 2014 dans l'aire urbaine de Lyon par secteur d'activité, spécificité* et évolution entre 2009 et 2014

*Source : Insee-REE. * L'indice de spécificité exprime ici la surreprésentation ou la sous-représentation en matière de créations d'une activité ou d'un secteur par rapport à la moyenne française.*

Un indice est supérieur à 1 dès lors que la part des créations du secteur dans l'aire urbaine de Lyon est supérieure à celle de la moyenne française et inversement.

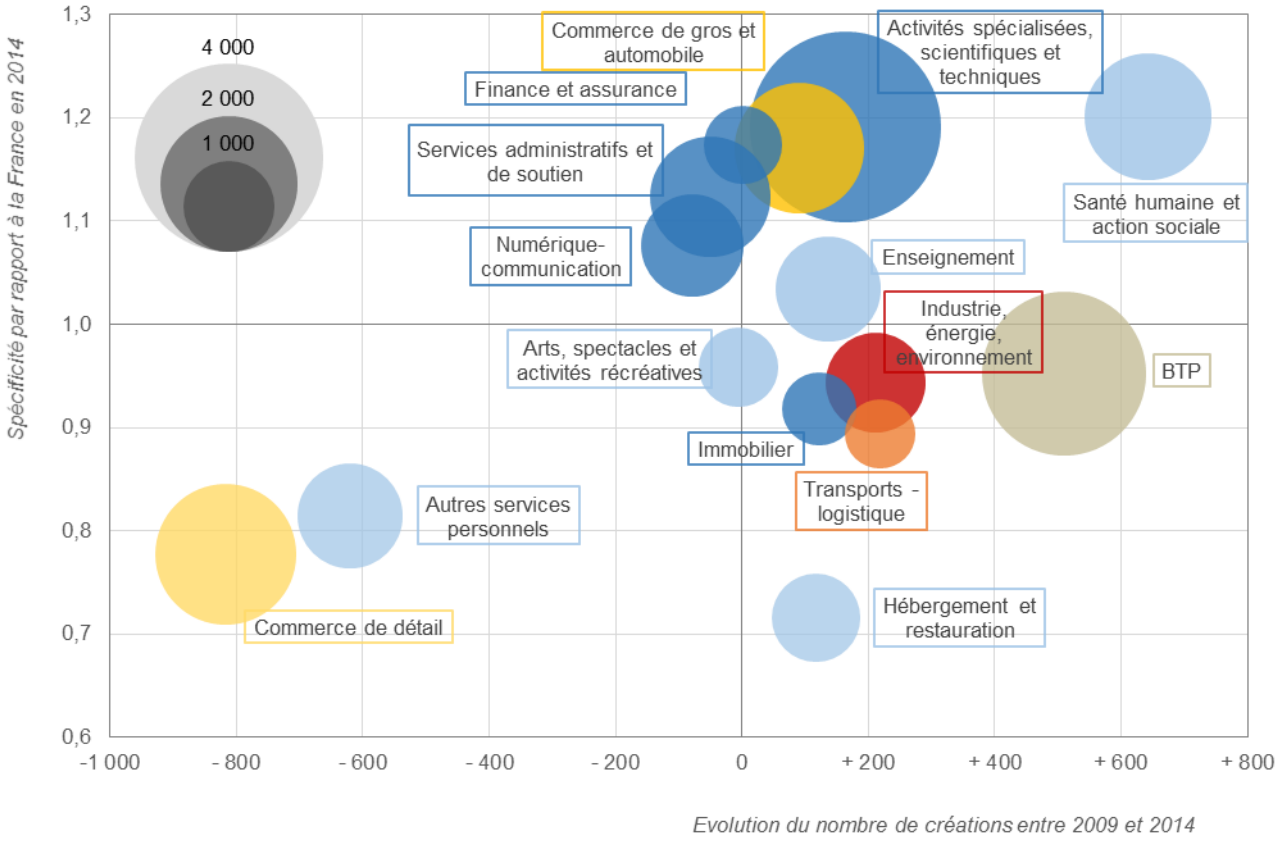

Nombre annuel moyen de créations d'entreprise entre 2009 et 2014 dans l'aire urbaine de Lyon

Source : Insee-REE

Secteur d'activité	Nombre
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3 894
BTP	2 985
Commerce de détail	2 657
Commerce de gros et automobile	1 816
Services administratifs et de soutien	1 685
Autres services personnels	1 501
Santé humaine et action sociale	1 431
Enseignement	1 186
Numérique-communication	1 180
Industrie, énergie, environnement	1 029
Hébergement et restauration	814
Arts, spectacles et activités récréatives	675
Finance et assurance	650
Immobilier	594
Transports - logistique	422
Total	**22 518**

De la microentreprise au grand groupe, un tissu économique diversifié

Sept établissements sur dix n'ont pas de salarié

Parmi l'ensemble des établissements du champ marchand et non marchand, la grande majorité n'a aucun salarié : 71% dans l'aire urbaine de Lyon. Cette part est toutefois légèrement inférieure au niveau national : 73%. Logiquement, c'est l'industrie qui compte le moins d'établissements non employeurs, la moitié d'entre eux. A l'inverse, c'est le secteur des services aux entreprises, de la finance et de l'immobilier qui concentre le plus d'établissements sans salarié.

16% des emplois dans des établissements de plus de 500 salariés

C'est dans les services aux particuliers, les transports et l'industrie que les plus gros établissements concentrent le plus d'emplois (respectivement 25%, 22% et 19%). L'administration et la santé comptent de grands employeurs publics sur le territoire (Métropole de Lyon, Région Rhône-Alpes, Ville de Lyon, Hospices Civils de Lyon…) qui expliquent cette concentration dans le secteur des services aux particuliers.

Des secteurs industriels se détachent avec une concentration très forte de l'emploi dans les plus gros établissements : la fabrication de matériels de transport (69% de l'emploi dans les établissement de plus de 500 salariés) et l'industrie pharmaceutique (52%). La présence des grands comptes sur le territoire de la Métropole (Renault Trucks, Sanofi Pasteur) explique ceci.

A l'inverse, le tissu dense de petits établissements des secteurs du BTP et du commerce emploient une part importante de salariés : trois emplois sur dix sont situés dans des établissements de moins de 10 salariés et 8 sur 10 dans des établissements de moins de 100.

La taille moyenne dans le BTP est de 8 salariés par établissement, elle est de 9 dans le commerce tandis qu'elle est de 23 pour l'industrie.

250 sièges d'entreprises de plus de 250 salariés

Si l'on s'intéresse aux seules sociétés, l'aire urbaine de Lyon compte environ 250 sièges d'entreprises entre 250 et 4 999 salariés et 4 sièges d'entreprises de plus de 5 000 salariés.

La part de ces plus grandes entreprises dans le tissu global reste très faible : 0,35% du total des sociétés du territoire. Elle est toutefois supérieure à celle observée au niveau régional et national. Elle reste inférieure à la moyenne des huit aires urbaines étudiées, en raison du poids de Paris qui concentre les

182 000 établissements

dont 61% dans la Métropole de Lyon

163 500 établissements
Champ marchand non agricole

dont 65% dans la Métropole de Lyon

Répartition de l'emploi salarié par taille d'établissement et par secteur d'activité dans l'aire urbaine de Lyon

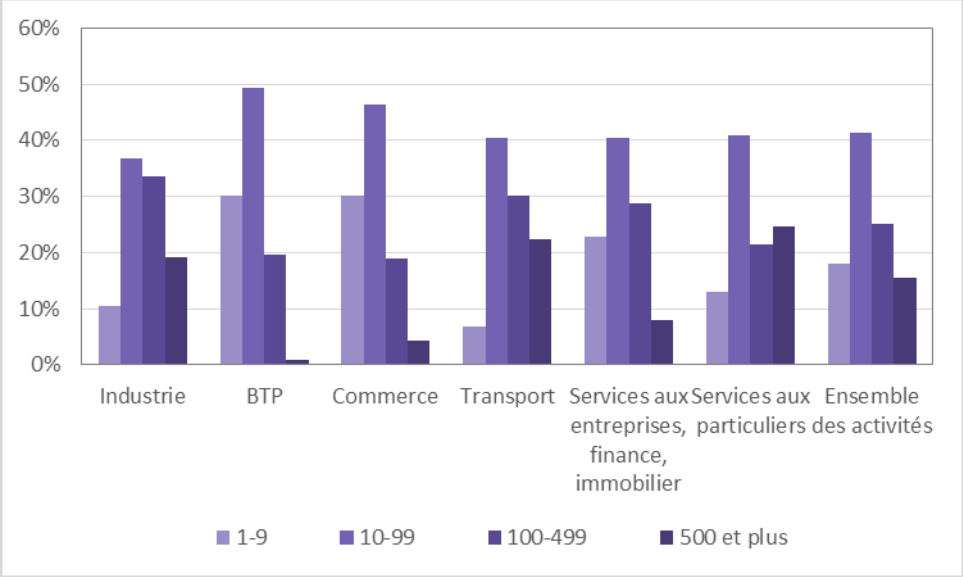

sièges des plus grandes entreprises.

Elles contribuent cependant fortement à la richesse produite par les entreprises du territoire. Un tiers du chiffre d'affaires (CA) produit par les entreprises de l'aire urbaine l'est par des entreprises entre 250 et 4 999 salariés. Leur dynamique ces cinq dernières années sur le territoire local a cependant été moins forte que l'ensemble des entreprises que ce soit en termes de CA ou de valeur ajoutée. .

Les quelques grandes entreprises de l'aire urbaine de Lyon (plus de 5 000 salariés) ont enregistré une forte progression de leur chiffre d'affaires entre 2009 et 2014. Il faut noter qu'elles avaient subi une forte dégradation en 2009 et, globalement, leur niveau de CA 2014 reste inférieur à celui de 2008.

Répartition des sièges de sociétés selon la taille de l'entreprise dans l'aire urbaine de Lyon

Source : Insee-REE 2014

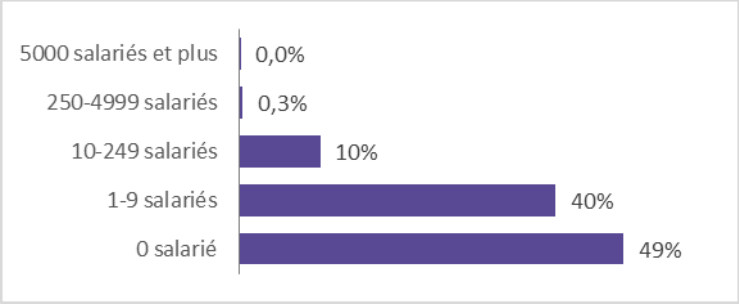

Chiffre d'affaires et valeur ajoutée selon la taille des entreprises dans l'aire urbaine de Lyon

Source : Bureau van Dijk-Diane - traitements Agence d'urbanisme à partir des comptes sociaux disponibles (les évolutions sont calculées pour les entreprises dont les comptes sont disponibles de 2009 à 2014)

	Chiffre d'affaires		Valeur ajoutée	
	Poids en 2014	Evolution en 5 ans	Poids en 2014	Evolution en 5 ans
0-9 salariés	14%	+21%	14%	+19%
10-249 salariés	43%	+24%	37%	+20%
250-4999 salariés	33%	+16%	31%	+13%
5000 salariés et plus	10%	+27%	17%	+28%
Ensemble		+21%		+19%

Ancienneté des entreprises de l'aire urbaine de Lyon

Source : Insee-REE 2014 (champ marchand non agricole)

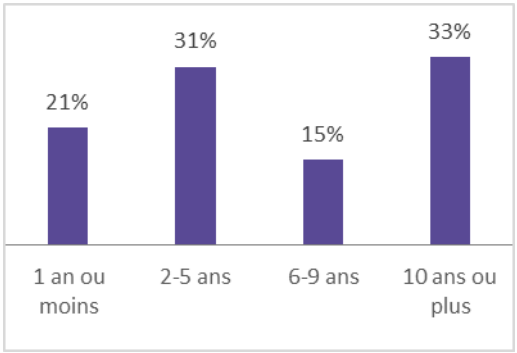

Un tissu dense de PME

Les PME (hors microentreprises) qui emploient entre 10 et 249 salariés représentent 10,3% du parc de sociétés soit près de 2 points de plus que la moyenne des aires urbaines. Cette surreprésentation est particulièrement notable dans les secteurs de l'industrie, du BTP, du commerce de gros et du transport. Ceci est également vrai si l'on compare à l'ensemble de la France (à l'exception du transport). Le poids de ces entreprises est en revanche plus fort dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces PME représentent 43% de l'ensemble du chiffre d'affaires des entreprises du territoire. En cinq ans, la hausse du chiffre d'affaires a été élevée : +24%.

90% de microentreprises

A l'inverse, les microentreprises (de 0 à 9 salariés) constituent la quasi-totalité du parc des sociétés : 89%. Les seules sociétés sans salarié en représentent quasiment la moitié (49%). Cette part est inférieure à la moyenne des 8 aires urbaines (56%) et à la France (51%).

L'ensemble de ces plus petites entreprises (de 0 à 9 salariés) contribuent à hauteur de 14% dans la constitution du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée. Elles ont affiché une progression identique à l'ensemble des entreprises du territoire.

Deux tiers des entreprises ont moins de dix ans

En 2014, une entreprise sur cinq de l'aire urbaine de Lyon a un an d'existence ou moins. Au total, ce sont les deux tiers qui ont moins dix ans. Ces chiffres illustrent bien le renouvellement permanent du tissu économique. Ces chiffres sont comparables dans les grandes aires urbaines. En revanche, les entreprises de plus de 10 ans sont plus nombreuses à l'échelle régionale ou nationale.

Un renouvellement important du tissu économique[1]

3 000 établissements et 4 000 emplois supplémentaires chaque année

En moyenne, chaque année, entre 2003 et 2013, l'emploi du secteur marchand du Grand Lyon a progressé de 4 000 postes, soit une hausse relative de +1%. En volume, c'est le Centre qui gagne le plus d'emplois : +1 600 par an. Viennent ensuite les Conférences territoriales des Maires Porte des Alpes et Ouest nord, avec respectivement 1 200 et 800 emplois supplémentaires chaque année. Ce sont les deux territoires de la Métropole qui enregistrent les plus fortes hausses relatives : +2,6% et +2,7%. Hors Métropole, ce sont les territoires de l'Ouest et Monts du Lyonnais et CCEL-Ozon qui gagnent le plus d'emplois.

Chaque année, le Grand Lyon compte 3 000 établissements de plus, soit une hausse relative de 3,5%. Ce solde cache un important renouvellement du tissu économique. En moyenne quatre établissements sur dix sont concernés par un mouvement de création (21% des établissements) ou de disparition (19%) sur le territoire.

Ce taux de renouvellement est similaire à celui observé dans les principales agglomérations françaises et supérieur à celui observé en France ou en Rhône-Alpes.

Pour 100 nouvelles structures, on a :

- 72 créations pures
- 22 transferts sur un nouveau site
- 5 reprises par un nouveau propriétaire
- et une réactivation après une période d'arrêt.

Parallèlement, pour 100 établissements qui disparaissent, on a :

- 66 fermetures définitives ou temporaires
- 28 transferts vers un autre site
- et 6 rachats.

Ce phénomène de renouvellement est particulièrement fort pour les établissements de petite taille.

[1] Cette partie synthétise une étude réalisée par l'Insee Rhône-Alpes (Insee Analyses n°41) :

Renouvellement des établissements de la Métropole de Lyon : un socle pour les emplois de demain

Evolution annuelle moyenne des emplois dans la Métropole de Lyon en fonction du mouvement des établissements

Source : Insee-REE et Clap

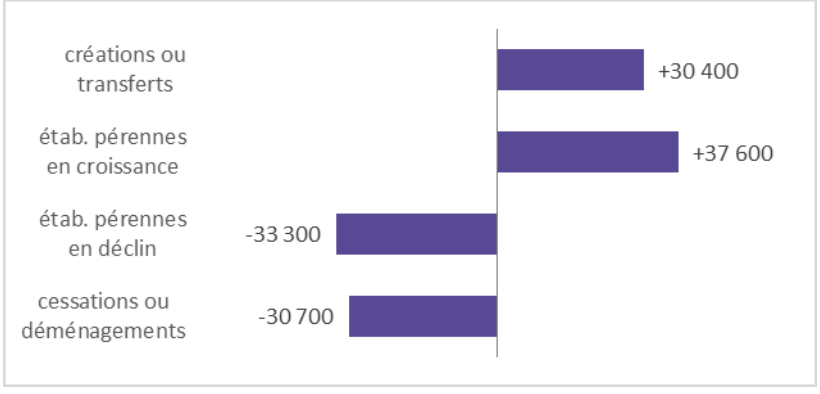

Des créations d'emplois grâce aux établissements pérennes

Les 4 000 emplois supplémentaires annuels de la Métropole de Lyon sont le résultat de ces différents mouvements d'établissements. Les nouveaux établissement sont à l'origine 30 400 créations d'emplois, ce qui ne comble pas la destruction des 30 700 emplois liés à la disparition d'établissements sur le territoire (cessations ou déménagements). Les renouvellements d'établissements sont donc à l'origine d'une diminution nette de 300 emplois annuellement.

Le solde entre créations et disparitions d'établissements est à l'origine d'une perte de 1 600 emplois, tandis que les transferts d'établissements sont eux créateurs d'emplois sur le territoire : +1 300 emplois.

Les établissements pérennes en croissance sont à l'origine de 37 600 emplois de plus par an, tandis que ceux qui sont en déclin en détruisent 33 300. Ainsi, 4 300 emplois sont créés grâce aux établissements stables sur le territoire.

Des créations d'emplois dans les mouvements internes

La quasi-totalité des déménagements d'établissements se fait en interne à la Métropole et même une majorité dans la même commune. Ces transferts qui s'expliquent souvent par la recherche de locaux plus adaptés, dans le cadre d'un agrandissement ou de regroupements d'activités s'accompagnent de créations d'emplois : 1 400 au total en moyenne annuelle.

A l'exception de Val d'Yzeron, l'ensemble des Conférences restent bénéficiaires de ces mouvements internes d'établissements. A noter que le Centre est largement déficitaire dans ses échanges avec les autres Conférences (déplacements des activités du centre de la Métropole vers la périphérie). A l'inverse, Porte des Alpes est la plus attractive et attire 400 nouveaux emplois en provenance des autres Conférences du Grand Lyon. Rhône Amont accueille 300 emplois supplémentaires par an.

Les échanges avec l'extérieur du Grand Lyon sont moins nombreux : 1 500 établissements concernés. Pour les mouvements proches, la Métropole est déficitaire au profit du reste de l'aire urbaine de Lyon : -320 emplois. Son solde est en revanche bénéficiaire pour les échanges avec le reste du territoire national (+220).

Evolution de l'emploi liées aux transferts d'établissements internes au Grand Lyon
Insee-REE et Clap

	Etablissements	Emplois
Transfert dans la même commune	1 800	840
Transfert dans une autre commune de la même Conférence	400	130
Transfert dans une autre Conférence	1 000	430
Total transferts internes Grand Lyon	3 200	1 400

L’internationalisation des entreprises

De nombreuses entreprises sous contrôle étranger

Source : recensement des établissements (sièges et établissements secondaires) à capitaux étrangers (au moins 33% de participation étrangère) d'au moins 20 salariés, réalisé par la CCIR Rhône-Alpes

Répartition des effectifs par secteur d'activité

Source : CCIR 2015

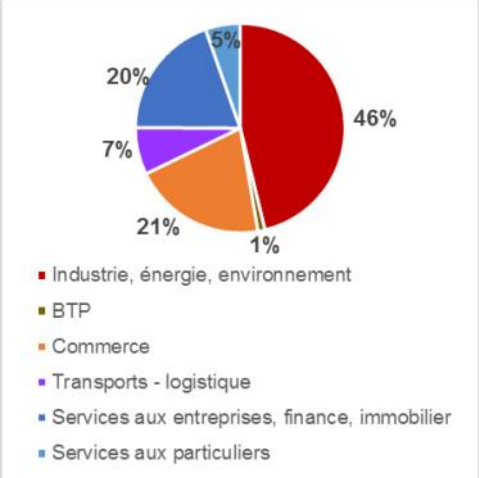

81 500 salariés dans des établissements à capitaux étrangers

732 établissements à capitaux étrangers de plus de 20 salariés sont recensés dans l'aire urbaine de Lyon en 2015, dont 63% dans la Métropole de Lyon. Ils emploient près de 81 500 personnes, soit 3 150 de plus qu'il y a dix ans (+4%).

Etats-Unis, Allemagne, Suède : plus de la moitié des emplois

En 2015, les trois premiers pays en termes d'effectif sont les Etats-Unis, l'Allemagne et la Suède, avec 42 600 personnes concernées.

Les Etats-Unis sont le premier pays investisseur dans l'aire urbaine de Lyon en termes d'effectif (22%). Les principaux établissements (plus de 400 salariés chacun) sont Carrier à Montluel, Gambro Industries à Meyzieu, Tecumseh Europe à Cessieu, Sanofi Pasteur MSD à Lyon, Mylan à Saint-Priest et Hexcel Reinforcements aux Avenières.

Pays d'origine des capitaux investis dans les établissements de l'aire urbaine de Lyon, selon l'effectif

Source : CCIR 2015

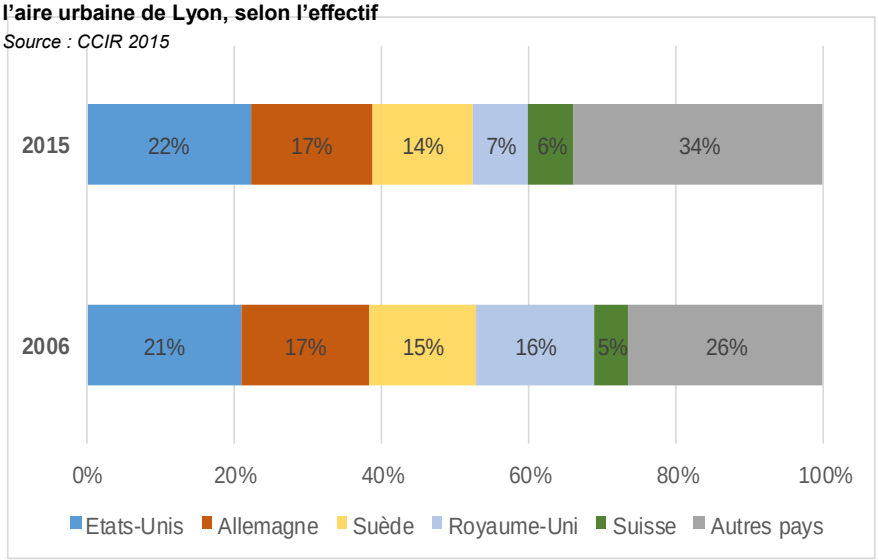

L'Allemagne représente 17% des effectifs. Les principaux établissements (plus de 400 salariés chacun) sont CGVL à Feyzin, Bayer SAS, Allianz et Merck Serono à Lyon, Fresenius Medical Care à l'Arbresle et Contitech Anoflex à Caluire-et-Cuire.

La Suède est le troisième pays investisseur en termes d'effectif (14%), principalement du fait de sa participation dans Renault Trucks à Vénissieux et Saint-Priest. La Suède compte aussi d'autres entreprises de poids (plus de 400 salariés chacun) principalement au sein de la Métropole de Lyon : Securitas à Caluire-et-Cuire, la Clinique du Tonkin à Villeurbanne et la Clinique de la Sauvegarde à Lyon, ainsi qu'Ikea à Saint-Priest.

Quant au Royaume-Uni, il est en fort recul : sa part dans les effectifs passe de 16% en 2006 à 7% en 2015.

L'arrivée des pays émergents

En 2006, la quasi-totalité des capitaux investis dans les établissements de l'aire urbaine de Lyon étaient en provenance des économies avancées.

En 2015, on note une diversification très nette de l'origine des capitaux et l'arrivée de pays émergents au capital des sociétés locales. En tête se trouve la Chine (Bluestar Silicones, Aoste, NFM Technologies...) suivie de la Corée du Sud (Montabert...), de l'Inde (Sintex…) et de la Russie (Gefco…).

Plus de capitaux étrangers dans l'industrie

46% des effectifs concernés appartiennent aux secteurs de l'industrie, de l'énergie et de l'environnement. Cette part est en nette diminution depuis 2006 (elle était alors de 51%).

Les deux autres secteurs d'investissement sont le commerce (détail et gros) et les services aux entreprises.

Une majorité des échanges avec l'Union européenne

60% des exportations à destination de l'Union européenne

En 2015, le Rhône a exporté des marchandises pour un montant de 13,9 milliards d'euros. Cela représente un quart des exportations de la région Auvergne - Rhône-Alpes.

L'Union européenne constitue la première zone d'échanges du département du Rhône, elle représente 60% des exportations et 57% des importations. Ce n'est pas une spécificité du département. En effet, on retrouve ces ordres de grandeur pour la région Rhône-Alpes et pour la France.

L'Asie constitue le deuxième fournisseur, avec un déficit marqué de plus d'1,2 milliard d'euros (deux fois plus d'import que d'export).

Les marchés de l'Amérique, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe hors UE représentent les mêmes montants : autour d'1,2 milliard d'euros en moyenne entre 2013 et 2015.

La balance commerciale est excédentaire avec l'Amérique.

Un solde commercial déficitaire

Globalement, le solde commercial du Rhône est négatif. En 2015, il s'établit à 3,9 milliards d'euros, en amélioration après le creux de 2014. Les exportations sont reparties à la hausse, après avoir diminué en 2013 et 2014.

Les grandes entreprises industrielles, principales exportatrices

Les grandes entreprises industrielles de la Métropole de Lyon, et particulièrement les grands comptes sont les principales entreprises exportatrices du territoire. Six entreprises de la métropole lyonnaise figurent au top 100 national des entreprises les plus exportatrices.

Les dix entreprises les plus exportatrices de la Métropole de Lyon en 2014
Source : Douanes

Entreprise	Rang national
RENAULT TRUCKS	24
SANOFI PASTEUR	42
BAYER SAS	54
GROUPE SEB EXPORT	67
BIOMERIEUX SA	78
KEM ONE	97
MERIAL	103
BLUESTAR SILICONES FRANCE SAS	183
MERCK SANTE	186
SANOFI PASTEUR MSD SNC	225

Commerce extérieur du Rhône par grande zone géographique (moyenne annuelle 2013-2015 en M€)
Source : Douanes

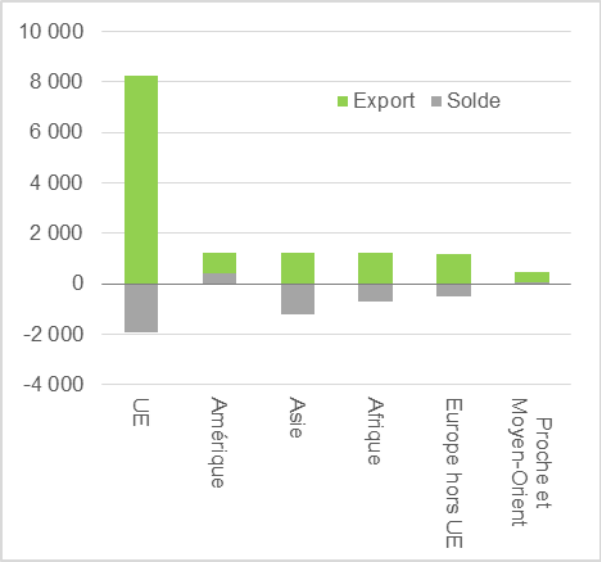

Evolution du commerce extérieur du Rhône (en M€)
Source : Douanes

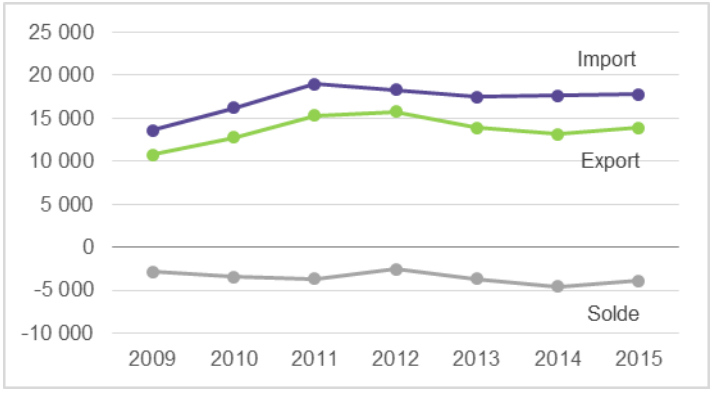

Pays d'origine des investissements « Aderly »	Nb de projets accompagnés entre 2007 et 2014
Allemagne	62
Etats-Unis	43
Italie	25
Espagne	23
Japon	23
Suisse	19
Belgique	18
Royaume-Uni	18
Canada	14
Chine	11
Autriche	7
Pays-Bas	7
Australie	4
Portugal	4
Suède	4
Brésil	2
Danemark	2
Finlande	2
Norvège	2
Tunisie	2
Corée du sud	1
Emirats arabes unis	1
Indonésie	1
Irlande	1
Israël	1
Luxembourg	1
Mexique	1
Pologne	1
Roumanie	1
Russie	1
Turquie	1

Des investissements étrangers qui se maintiennent à un niveau élevé dans la Métropole

La bonne tenue de la France en matière d'investissements étrangers créateurs d'emplois*

En 2014**, 1 014 projets d'investissements ont été recensés en France. Après trois années de stabilité, le nombre d'investissements étrangers a retrouvé la croissance, avec une hausse de +8% par rapport à 2013.

57% des projets accompagnés par l'Aderly d'origine étrangère

Depuis 2007, 57% des projets accompagnés par l'Aderly sont d'origine étrangère. 2014 fut une année atypique pour l'Aderly, puisque 61% des projets accompagnés furent d'origine française.

Allemagne et Etats-Unis, principaux pays investisseurs

L'Allemagne et les Etats-Unis constituent le duo de tête des pays d'origine des entreprises qui investissent dans la métropole lyonnaise depuis 2007.

Deux tiers des investissements d'origine européenne

Deux tiers des investissements étrangers accompagnés par l'Aderly sont d'origine européenne (Allemagne, Italie, Espagne, Suisse, Belgique, Royaume-Uni). Un cinquième est d'origine nord-américaine (Etats-Unis et Canada) et 12% d'origine asiatique (essentiellement le Japon et la Chine). En dehors de l'Europe, les Etats-Unis et le Japon restent des pays investisseurs toujours importants pour la métropole lyonnaise. Même si les entreprises chinoises ont fait leur apparition depuis une dizaine d'années, le nombre d'investissements annuel reste encore modeste (1,4 projet accompagné en moyenne annuellement depuis 2007).

Parmi les Brics, le Brésil (deux projets accompagnés depuis 2007) et la Russie (un projet) restent minoritaires et aucun projet d'origine indienne n'a été accompagné depuis 2007.

Biotech, cleantech et fonctions tertiaires : trio gagnant des investissements étrangers

Depuis une dizaine d'années, l'Aderly a orienté ses activités en direction des filières d'excellence lyonnaises. Ces choix stratégiques portent leurs fruits et viennent renforcer ces secteurs stratégiques. Les projets étrangers sont moins représentés dans le secteur du numérique.

Nombre de projets d'investissements suivis par l'Aderly depuis 2007
Source : Aderly

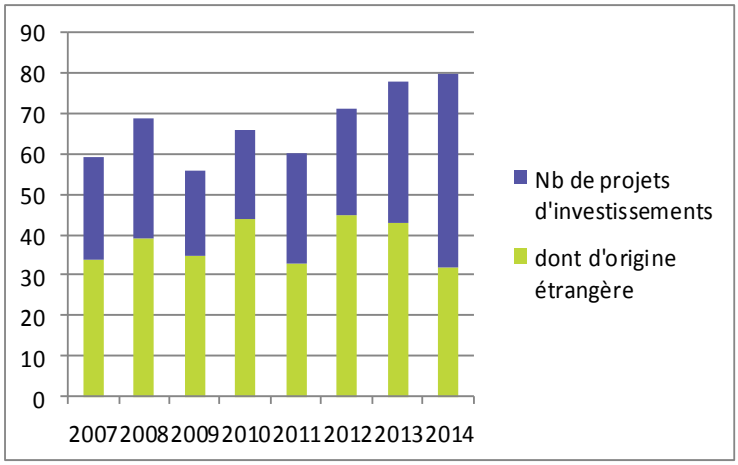

*** Les investissements étrangers créateurs d'emplois**
Sont retenus ici les investissements étrangers créateurs d'emplois (définition Business France).
Business France recense les projets d'investissement d'origine étrangère créateurs d'emploi durable. Il repose sur des annonces de projets validés, et comptabilise le nombre d'emplois associés. Il fournit des statistiques détaillées par secteur d'activité, type d'opération et de fonction, pays d'origine et région d'accueil.
Quatre type d'investissement sont retenus au Bilan France de l'Afii :

- Les créations qui correspondent à des emplois créés sur un nouveau site ;
- Les extensions qui génèrent de nouveaux emplois sur un site existant ;
- Les reprises, qui intègrent les emplois sauvegardés grâce à l'acquisition d'une société en difficulté par un investisseur étrangers ;
- Les reprises-extensions pour lesquelles sont comptabilisés les emplois créés suite à l'acquisition d'une entreprise française –qui n'est pas en difficulté– par un investisseur étranger.

Ce type d'investissement se distingue des investissements directs étrangers (IDE), qui intègrent une part très significative d'opérations financières, telles que les fusions-acquisitions, ainsi que des flux financiers intra-groupes.

**** Source** : Rapport sur l'internationalisation de l'économie française - Bilan 2014 des investissements étrangers en France

Recomposition du marché du travail : quels impacts sur les actifs?

Une montée en qualification des emplois

Définition : Les cadres et professions intellectuelles supérieures désignent les professions libérales, les cadres de la fonction publique, les professions de l'information des arts et des spectacles, les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise et les ingénieurs et cadres techniques d'entreprises

**Issu du rapport Vue d'ensemble - L'emploi en France depuis 30 ans de Jean-Louis Dayan,* ancien Directeur du Centre d'études de l'empoi

L'élévation des niveaux de qualification accompagnée par la tertiarisation de l'économie

Une montée en qualification des emplois et des actifs générale, plus soutenue dans les pôles urbains

En France, au cours des dernières décennies*, c'est l'expansion des secteurs tertiaires, et notamment le développement des services, qui a plus que compensé le recul de l'emploi industriel. Ce mouvement s'est accompagné d'une montée en qualification avec beaucoup plus de cadres et professions intermédiaires, et moins d'ouvriers. Ce phénomène a été amplifié dans les pôles urbains et les métropoles qui concentrent davantage d'activités de services. Sur les 30 dernières années, les petits établissements (moins de 10 salariés) ont été les plus dynamiques avec 62% d'emplois supplémentaires entre 1976 et 2006. Statuts et formes d'emploi se sont transformés : l'emploi indépendant s'est réduit, les contrats flexibles se sont répandus. En 2007, si 17% des actifs sont à temps partiel, 30% d'entre eux préfèreraient travailler davantage. La gestion flexible de l'emploi présente pour les entreprises de multiples avantages notamment dans un contexte de chômage important. En outre, l'usage des contrats précaires dérive indirectement du progrès technique, qui tend à renforcer sur le marché du travail le clivage entre mains-d'œuvre qualifiée et non qualifiée. Les entreprises s'efforcent en effet au moyen de contrats durables de s'assurer de la stabilité de leurs personnels qualifiés, ce qu'elles feront moins pour des personnels non qualifiés, jugés plus substituables.

Cette recomposition profonde du marché du travail s'observe entre métiers et qualifications. De 1982 à 2002, les domaines professionnels les plus créateurs d'emplois relèvent tous de fonctions tertiaires (services aux personnes, santé, gestion, commerce, enseignement...). Le mouvement s'accompagne d'un déplacement vers le haut de l'échelle des qualifications, auquel contribue le progrès technique en suscitant un besoin accru pour les fonctions les plus qualifiées. En vingt ans, la part des cadres et professions intermédiaires gagne près de 10 points, celle des ouvriers recule de 6 points. L'emploi peu qualifié n'a pas reculé pour autant : les familles professionnelles les plus créatrices d'emplois appartiennent pour la plupart aux catégories des cadres et professions intermédiaires, mais on y trouve aussi des métiers d'employés de qualification faible ou moyenne, comme les assistants maternels, les aides-soignants ou les agents d'entretien.

Les métropoles préservées de la crise par leur spécialisation tertiaire

Ces territoires ont mieux résisté à la crise économique amorcée en 2008. En effet, l'impact sur l'emploi dans les activités tertiaires ayant été moindre, le marché du travail des métropoles, peu orienté vers l'industrie, a mieux résisté que dans le reste du pays. A l'inverse, dans de nombreuses aires de plus faible taille, à la fois moins attractives, avec une population active moins qualifiée, et où les secteurs dynamiques sont moins présents, la part des personnes sans emploi a plus fortement augmenté.

Le niveau élevé de qualification plus élevé dans les Métropoles et les grandes aires urbaine apparaît comme un rempart important contre le chômage. Il n'en demeure pas moins des niveaux de chômage plus élevés dans

ces territoires (supérieurs à la moyenne métropolitaine) car ils concentrent et attirent des personnes en recherche d'emploi et également parfois durablement éloignées du marché du travail.

Une hausse sensible et généralisée de la qualification de l'emploi dans l'aire urbaine de Lyon

La moitié de la hausse des emplois entre 1999 et 2012 correspond à des emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures

En 2012, les emplois de cadres et de professions intellectuelles supérieures représentaient plus d'un emploi sur cinq dans l'aire urbaine de Lyon. Ces emplois de niveau de qualification supérieure sont en nette augmentation avec un gain de plus de 80 000 emplois en 13 ans (+ 69%) soit l'équivalent de la moitié des emplois supplémentaires entre 1999 et 2012. C'est 2,7 fois plus que le nombre d'emplois additionnels d'employés dénombrés sur la période. Les emplois de professions intermédiaires ont également progressé de 29% et sont aujourd'hui la catégorie socioprofessionnelle la plus répandue avec 28% du total des emplois de l'aire urbaine de Lyon en 2012. A l'inverse, le nombre d'ouvriers a diminué de 6% et celui des agriculteurs de 30%.

Une montée en qualification des emplois de l'aire urbaine de Lyon parmi les plus significatives

Ce phénomène a concerné la majorité des principales aires urbaines françaises. A Lyon, l'évolution du nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures a été légèrement supérieure à celle observée à Bordeaux mais reste nettement en deçà des évolutions observées dans les aires urbaines de Toulouse et Nantes.

Les hausses les moins fortes s'observent pour les aires urbaines de Paris et de Strasbourg dans lesquelles les évolutions ont été globalement plus modérées qu'ailleurs quelle que soit la CSP. Il est à noter que Paris concentrait déjà une part élevée d'emplois de niveaux de qualification supérieure.

Des évolutions différenciées au sein de l'aire urbaine

Une élévation des niveaux de qualifications plus marquée dans la CCEL-Ozon et l'Ouest et les Monts du Lyonnais

Le nombre d'emplois de cadres et de professions intellectuelles supérieures a augmenté dans tous les territoires de l'aire urbaine de Lyon avec des hausses supérieures à 80% dans la CCEL-Ozon et l'Ouest et les Monts du Lyonnais. Ces territoires ont connu les hausses les plus fortes mais les parts d'emplois de

Part des cadres et professions intellectuelles supérieures en 1999 et 2012 dans les principales aires urbaines de France
Source : Insee-RP 1999 et 2012

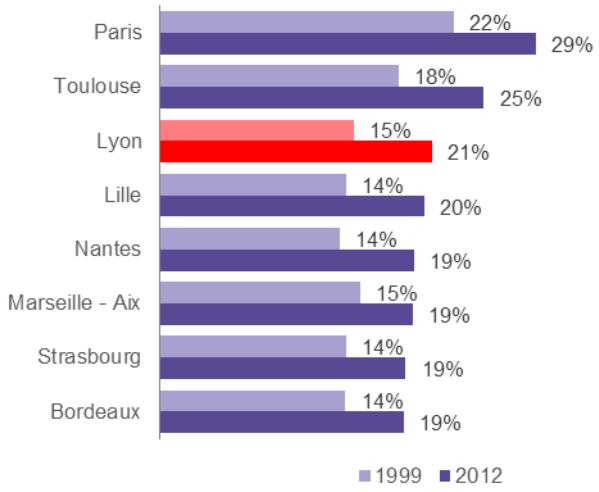

Taux d'évolution des cadres et professions intellectuelles supérieures entre 1999 et 2012 dans les principales aires urbaines françaises
Source : Insee-RP 1999 et 2012

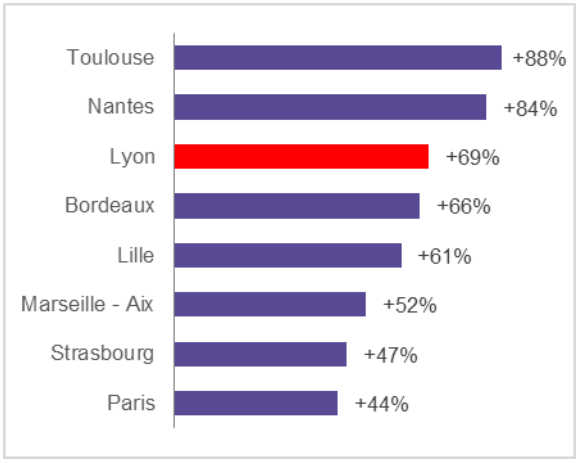

cadres et de professions intellectuelles supérieures y demeurent sensiblement inférieures à celle observée dans la Métropole de Lyon (respectivement 14% et 12% contre 24% en 2012).

Au sein de la Métropole de Lyon, les Conférences territoriales des Maires Ouest nord et Centre se caractérisent par des proportions d'emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures les plus élevées (31% et 28%). Les hausses les plus significatives de ces CSP ont concerné Porte des Alpes (+122%) et Ouest nord (+9%) soit près de 15 000 emplois de cadres supplémentaires en 13 ans. D'autres Conférences comme Rhône Amont et Portes du Sud se sont inscrites de manière moins marquée dans la tendance générale à l'élévation des niveaux de qualification des emplois. La première a vu, en parallèle de la hausse du nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures, se développer de manière soutenue les emplois d'employés sur son territoire (+25% contre +9% dans la Métropole lyonnaise).

La deuxième a enregistré la plus faible progression du nombre d'emplois total sur la période (+5% contre +21% dans le Grand Lyon).

Evolution du nombre d'emplois par catégorie socioprofessionnelle entre 1999 et 2012
Source : Insee-RP 1999 et 2012

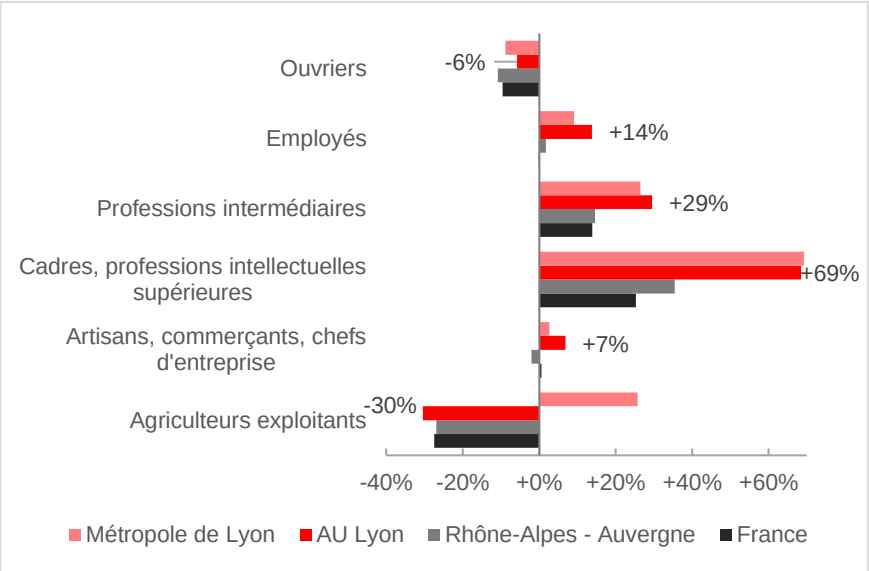

Evolution du nombre de cadres entre 1999 et 2012 dans les territoires de l'aire urbaine
Source : Insee-RP 1999 et 2012

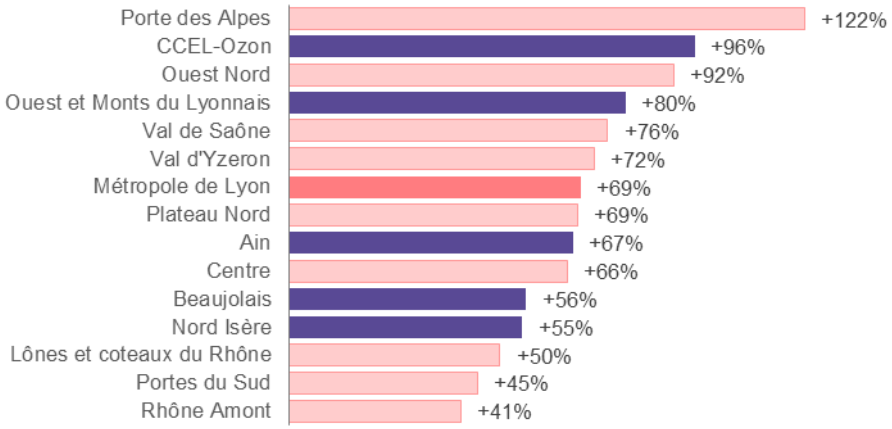

Les CSP supérieures surreprésentées dans la Métropole de Lyon

Les actifs cadres et professions intermédiaires au plus près des emplois qu'offre la Métropole

Les actifs les plus qualifiés se localisent essentiellement dans la Métropole de Lyon (centre, ouest et nord) ainsi qu'aux franges ouest où ils sont surreprésentés au sein de la population active. Dans la catégorie représentée en bleu foncé sur la carte, le taux de cadres peut dépasser les 40% dans certaines communes comme à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Charbonnières-les-Bains ou le 6e arrondissement de Lyon.

Les ouvriers et les employés localisés dans l'arc est-sud de la Métropole de Lyon et dans un certain nombre de villes moyennes de l'aire urbaine de Lyon

Près de 200 communes (en jaune sur la carte) sur les 521 que compte l'aire urbaine de Lyon présentent une forte surreprésentation d'ouvriers et d'employés. Une partie de ces communes se localise dans l'arc est-sud de la métropole de Lyon et la majorité se répartit sur l'ensemble du territoire. Ces profils de qualification caractérisent les actifs de villes moyennes comme Ambérieu-en-Bugey dans l'Ain, Villefranche-sur-Saône au nord de la Métropole ou encore Bourgoin-Jallieu, Villefontaine ou L'Isle d'Abeau dans le nord-Isère. Dans certaines des communes de ce groupe, les ouvriers représentent plus de 35% de la population active. C'est le cas pour Saint-Fons, Givors et Vaulx-en-Velin au sein de la Métropole de Lyon.

Typologie des communes selon les catégories socioprofessionnelles des actifs
Source : Insee-RP 2012

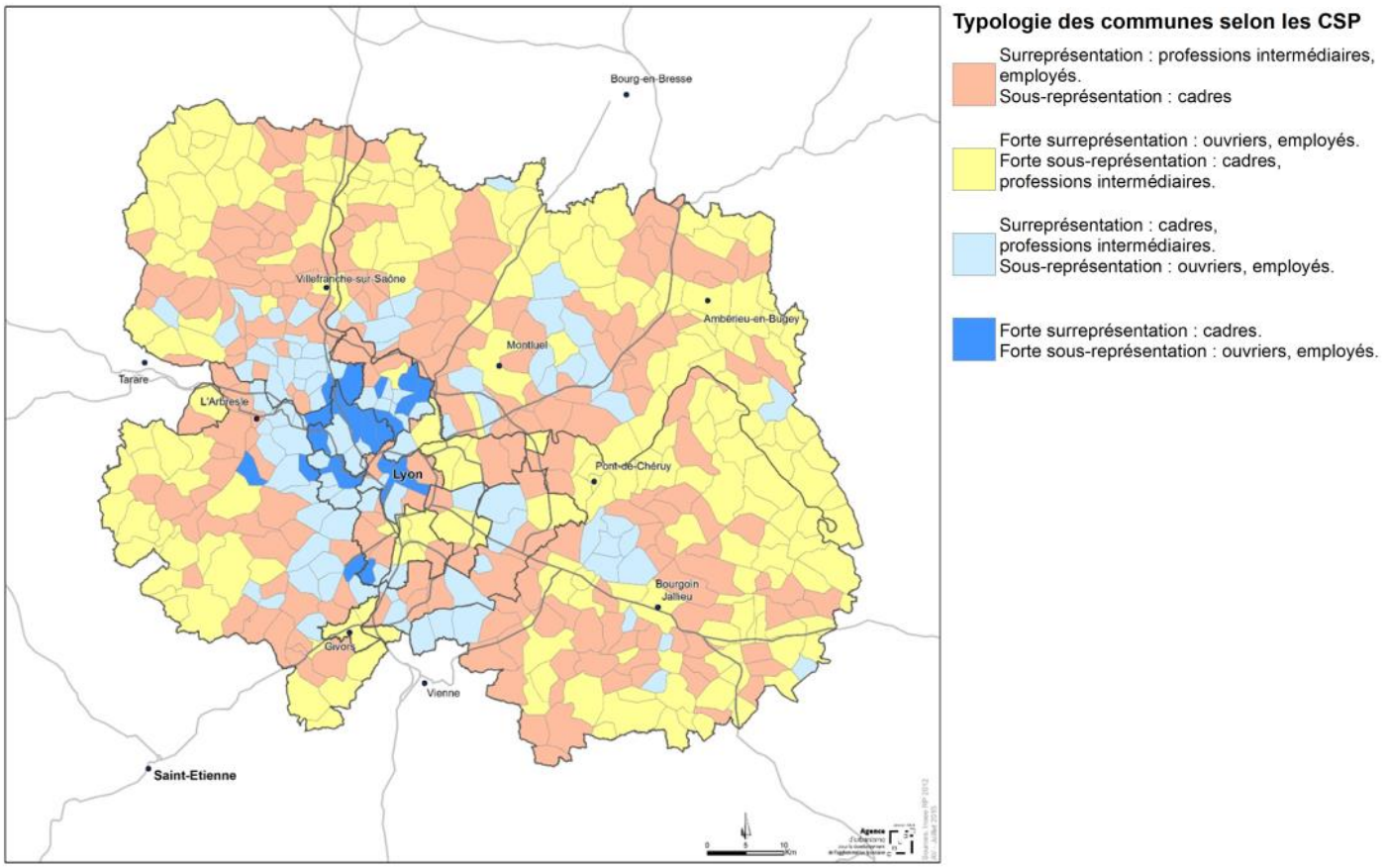

Une précarisation de l'emploi

Répartition des déclarations d'embauche par type de contrat dans le Rhône en 2015
Source : Acoss-Urssaf - Déclarations d'embauche trimestrielles T3 et T4 de 2014 et T1 et T2 de 2015

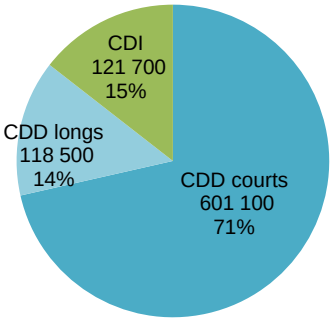

Une progression continue de la précarité sur le marché du travail depuis 30 ans

Les actifs les moins qualifiés et les moins diplômés (notamment les jeunes), plus exposés aux contrats précaires

Depuis 30 ans, l'instabilité s'est propagée sur le marché du travail en France (cf. Edition 2014 du panorama "Emploi et salaires" de l'Insee). Le taux de rotation de la main-d'œuvre a presque quintuplé. Il est passé de 38 "actes d'embauche et de débauche" pour 100 postes dans une entreprise en 1982 à 177 pour 100 en 2011 (source : Insee-Enquête emploi, France métropolitaine). En cause, la multiplication des contrats temporaires dont la part a triplé en 30 ans passant de 5% à 13% et leur raccourcissement (durée moyenne divisée par trois, passant de 3 à 1 mois). Les emplois non pérennes (CDD, intérim) ne jouent plus le rôle de "tremplin vers l'emploi stable", mais deviennent au contraire "une trappe pour ceux qui les occupent". L'instabilité touche les deux bouts de la pyramide des âges des actifs, à savoir les moins de 25 ans et notamment les moins diplômés et les 55 ans et plus ayant été confrontés à une perte d'emploi. Le marché de l'emploi s'est beaucoup féminisé mais les femmes restent moins payées et plus concernées par les emplois précaires. En 2012, même si le CDI reste majoritaire, 12,3% des emplois sont précaires. Ce taux passe à 34% pour les 15-29 ans et atteint même les 50% pour les 15 -24 ans. Dans la période de croissance ininterrompue du chômage qui est la nôtre, le statut de la fonction publique et le diplôme constituent une protection face à l'emploi précaire. La précarisation frappe différemment les individus et fractionne le marché du travail en deux sphères. L'une comprend des instables qui passent de CDD en intérim (surtout des jeunes peu qualifiés et des femmes en temps partiel subi) et l'autre, des salariés qui occupent des emplois stables (fonctionnaires, salariés qualifiés). La précarité touche également les travailleurs indépendants, phénomène plus difficile à apprécier, et de manière différenciée. En effet, certains secteurs, comme le BTP par exemple, sont fortement impactés par les fluctuations de la conjoncture économique. En réaction à la tendance à la précarisation du marché du travail et à son accentuation, une loi de sécurisation de l'emploi a été promulguée en juin 2013 avec comme mesure, entre autres, une incitation à recourir plutôt au CDI qu'au CDD, l'instauration d'une durée minimale de travail (24h) pour les salariés à temps partiel. Aujourd'hui, la majorité des branches ayant recours structurellement au temps partiel a conclu des accords. Si la plupart des accords ont négocié une durée dérogatoire inférieure à 24h, la loi aura permis l'instauration du principe d'une durée minimale, qui constitue une réforme structurelle de l'organisation du travail à temps partiel dans les

Evolution des déclarations d'embauche par type de contrat de travail entre 2012 et 2015 dans le Rhône
Source : Acoss-Urssaf

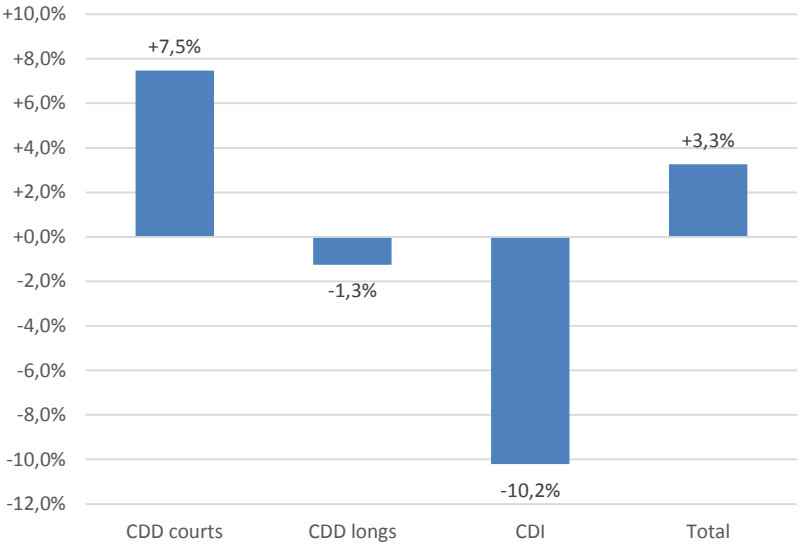

branches.

Les contrats courts, une variable d'ajustement en période de crise

La hausse globale des déclarations d'embauche portée exclusivement par celle des CDD courts depuis plusieurs années

Sur un an (de juillet 2014 à juillet 2015), dans le Rhône, les CDD courts (moins de 30 jours) ont représenté 71% des déclarations d'embauche hors intérim enregistrées par l'Urssaf. La part de ce type de contrats a progressé de deux points en quatre ans. Leur volume est en augmentation de 7,5% sur la période. Dans le même temps, les intentions d'embauche en CDD « longs » (+ de 30 jours) et en CDI ont décliné (respectivement -1,3% et -10,2%) en quatre ans.

Les CDD courts avec les contrats intérimaires constituent des variables d'ajustement de plus en plus utilisées par les entreprises, notamment en période de fluctuations de la conjoncture économique.

8% des actifs de l'aire urbaine sont en CDD

Selon le recensement de 2012, 7,8% des actifs de l'aire urbaine de Lyon occupent un poste salarié en CDD. C'est avec Paris le taux le plus faible observé parmi les principales aires urbaines. La moyenne nationale s'établit à 8,5%.

La modulation du temps de travail, un facteur de flexibilité pour les entreprises

Entre 2007 et 2012, le nombre d'actifs lyonnais travaillant à temps partiel a augmenté en volume et en part

En période de crise économique, l'ajustement de la durée du travail fait partie des dispositifs mis en œuvre par les employeurs. Ils ont été encouragés par les mesures d'assouplissement du temps partiel prises entre 2008 et 2009.

En 2012, 172 000 actifs sont à temps partiel, soit 17,4% des actifs de l'aire urbaine lyonnaise.

Cette proportion se situe dans la moyenne nationale (17,5%) mais en deçà de la moyenne régionale (19,1%).

Toutefois, Lyon fait partie des aires urbaines les plus concernées par l'augmentation du recours au temps partiel (+9% entre 2007 et 2012, + 0,6 points en structure).

Le temps partiel concerne de plus en plus d'hommes

Si les femmes restent majoritaires parmi les actifs à temps partiel, la part des hommes se trouvant dans cette situation continue d'augmenter en volume et en part dans toutes les aires urbaines.

Dans l'aire urbaine de Lyon, le nombre d'hommes travaillant à temps partiel a augmenté de 20% entre 2007 et 2012. C'est le deuxième taux d'évolution le plus élevé après Toulouse (+20,4%) parmi les principales aires urbaines.

Evolution du nombre d'actifs selon la durée du travail entre 2007 et 2012 dans les principales aires urbaines françaises

Source : Insee-RP

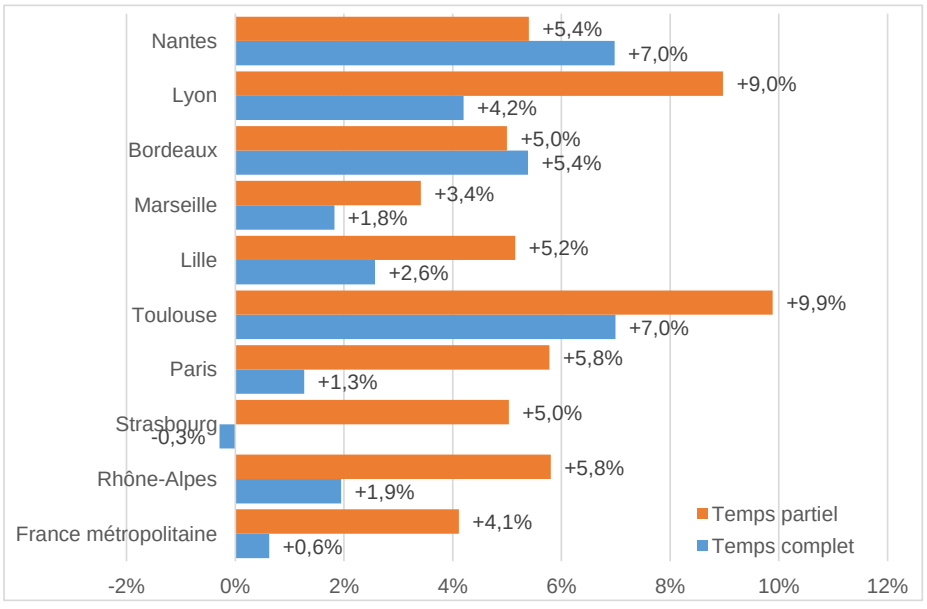

Les effets de la crise sur le marché du travail

Le taux de chômage au sens du BIT

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :
- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.
Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

La progression du chômage concerne toutes les zones d'emploi

Au 2e trimestre 2015, le taux de chômage s'élève à 9,2% dans la zone d'emploi de Lyon.

Le taux de chômage au sens du BIT a augmenté dans l'ensemble des zones d'emploi entre 2010 et 2015.

Toulouse et Bordeaux sont les zones d'emploi qui ont été le plus touchées par l'augmentation du chômage (respectivement +1,4 et +1,3 points entre 2010 et 2015). Le taux de chômage dans ces deux territoires était proche de celui de Lyon en 2010 (respectivement 8,9% et 8,8% contre 8,4% pour Lyon).

A l'inverse, Lyon résiste relativement bien avec une augmentation du taux de chômage proche de celle observée dans la plupart des grandes zones urbaines (Paris, Strasbourg, Nantes, Marseille). Avec 9,2% de chômeurs en 2015, la zone d'emploi de Lyon se situe en 3e position derrière Nantes et Paris.

Taux de chômage BIT dans les principales zones d'emploi en 2010 et 2015 (2e trimestre)
Source : Insee-2010-2015

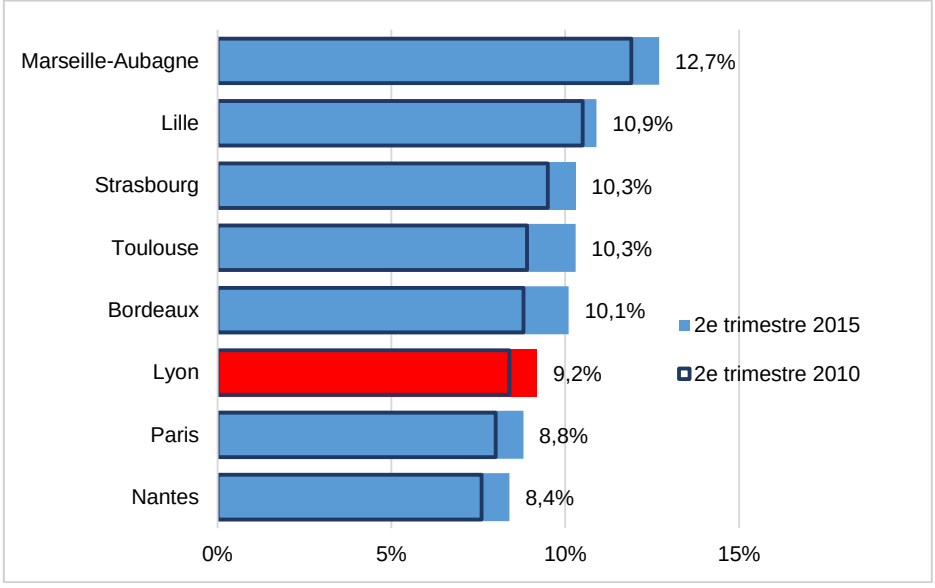

Dans de nombreux territoires le nombre de chômeurs a plus que doublé

Un taux de demandeurs d'emploi qui varie du simple au double

La Métropole de Lyon présente le taux de demandeurs d'emploi le plus élevé de l'aire urbaine (18%).

Au sein de la Métropole, un quart des actifs est demandeur d'emploi dans les Conférences des Maires Rhône Amont et Portes du Sud.

Plus de 50 000 demandeurs d'emplois supplémentaires (+82%) depuis 2007 dans la Métropole

Fin 2014, deux demandeurs d'emploi sur trois de l'aire urbaine de Lyon résident dans la Métropole. Malgré la concentration du chômage sur son territoire la Métropole de Lyon a enregistré le taux de croissance le moins élevé depuis fin 2007 avec +82%.

Dans l'Ain, l'Ouest et Monts du lyonnais et CCEL-Ozon, ainsi que dans les Conférences des Maires Val d'Yzeron et Portes du Sud, le nombre de demandeurs d'emploi a plus que doublé.

La hausse du chômage concerne les territoires déjà fragilisés par le chômage comme Rhône Amont et Portes du Sud mais aussi des territoires jusqu'alors plus épargnés (CCEL-Ozon, Val d'Yzeron et Ouest et Monts du Lyonnais par exemple).

Taux de demandeurs d'emploi 2014 (dans la population active 2012)

L'Insee actualise régulièrement le taux de chômage au sens du BIT mais ne le décline pas en dessous de la maille géographique des zones d'emploi (cf. p. 56). Nous ne disposons pas d'un taux de chômage communal autre que celui calculé dans le cadre du recensement de la population de 2012. Pour pouvoir comparer nos territoires d'analyse entre eux, nous avons calculé un ratio rapportant le nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) inscrits à Pôle emploi fin 2014 à la population active issue du recensement de la population 2012 (regroupant à la fois des actifs ayant un emploi et des actifs se déclarant chômeurs). Le taux de demandeurs d'emploi ainsi calculé est à utiliser avec précaution (car issu de deux sources à deux années différentes). Il est supérieur au taux de chômage au sens du recensement car les notions de chômeur au sens du recensement et de demandeur d'emploi de catégories A, B, C ne sont pas les mêmes.

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi fin 2014 et évolution 2007-2014
Source : Pôle emploi au 31-12 et Insee-RP2012

	Demandeurs d'emploi de cat. A, B, C fin 2014	Evolution 2007/2014 en %	Evolution 2007/2014 en nombre	Taux de demandeurs d'emploi 2014 dans la population active 2012
Ain	13 057	+106%	6 707	12%
Beaujolais	11 053	+88%	5 188	15%
CCEL-Ozon	3 315	+101%	1 663	10%
Métropole de Lyon	116 909	+82%	52 566	18%
Centre	*59 635*	*+70%*	*24 585*	*18%*
Lônes et coteaux du Rhône	*10 331*	*+93%*	*4 979*	*17%*
Ouest Nord	*2 658*	*+97%*	*1 309*	*11%*
Plateau Nord	*6 260*	*+80%*	*2 791*	*18%*
Porte des Alpes	*9 021*	*+90%*	*4 274*	*19%*
Portes du Sud	*11 369*	*+104%*	*5 799*	*26%*
Rhône Amont	*11 307*	*+96%*	*5 524*	*24%*
Val de Saône	*2 944*	*+85%*	*1 355*	*12%*
Val d'Yzeron	*3 384*	*+136%*	*1 950*	*12%*
Nord Isère	22 584	+87%	10 526	16%
Ouest et Monts du Lyonnais	8 172	+105%	4 187	11%
Total aire urbaine de Lyon	175 090	+86%	80 835	10%

Une surreprésentation des demandeurs d'emploi dans le centre et dans l'est de l'aire urbaine

Le taux de demandeurs d'emploi dépasse 20% dans l'ensemble des communes de l'arc est-sud de la Métropole (allant de Rillieux à Givors). Il atteint jusqu'à 33% à Vaulx-en-Velin.

Des villes moyennes du Nord-Isère telles que Bourgoin-Jallieu et Pont-de-Chéruy ou encore Villefranche-sur-Saône au nord du Grand Lyon sont également concernées par des taux élevés.

Les communes des franges est de l'aire urbaine connaissent plus fréquemment des taux de demandeurs d'emploi supérieurs à la moyenne de l'aire urbaine (10%).

Taux de demandeurs d'emploi fin 2014
Source : Pôle emploi au 31-12 et Insee-RP2012

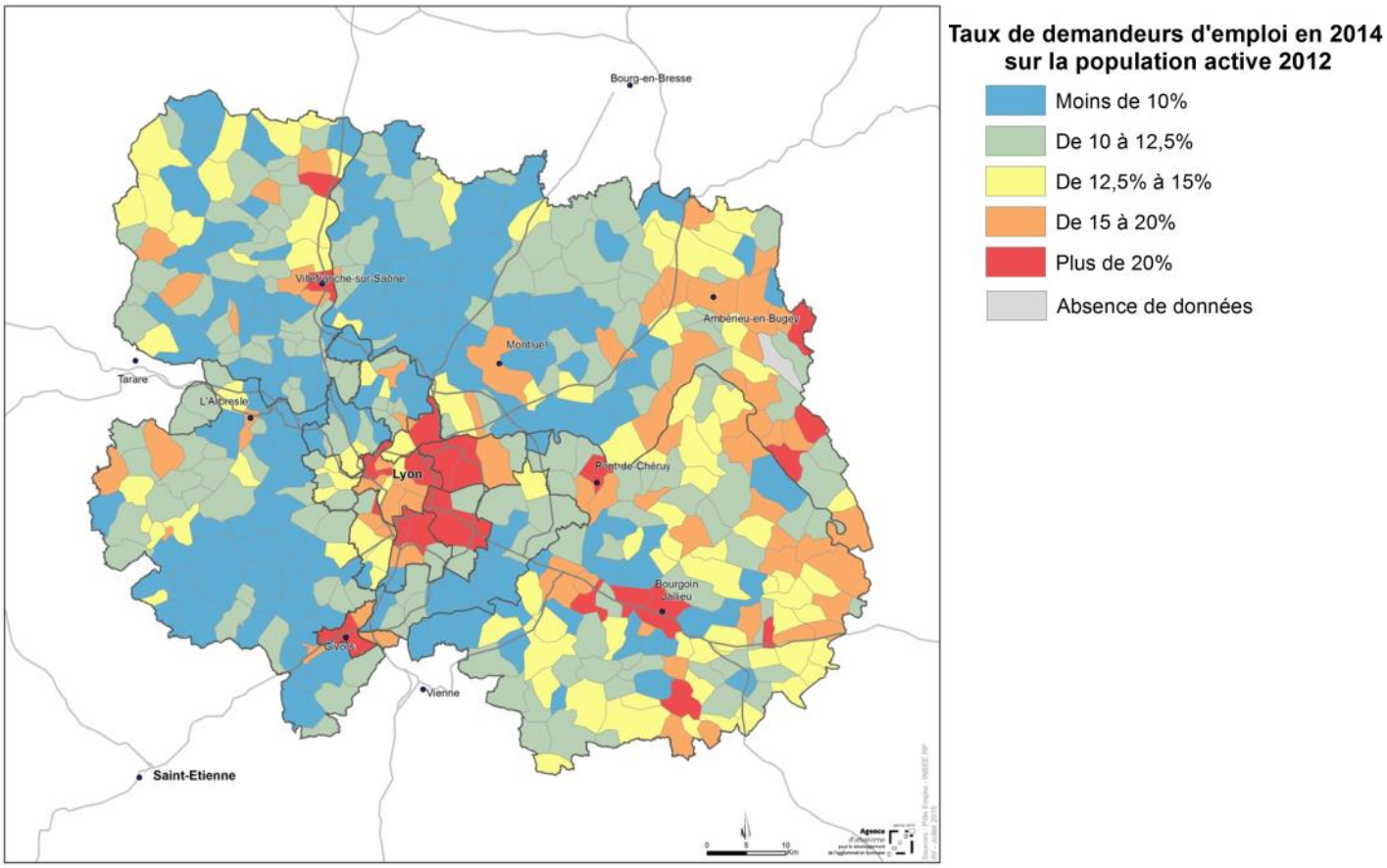

Des disparités socio-spatiales marquées au sein de l'aire urbaine

Un revenu disponible médian relativement élevé

En 2012, le revenu médian par unité de consommation dans l'aire urbaine de Lyon s'élève à 21 029 euros annuels, soit environ 1 750 euros par mois.

C'est l'un des niveaux de vie les plus élevés observés parmi les principales aires urbaines.

Le revenu disponible médian est un peu moins élevé à l'échelle de la Métropole de Lyon : 20 603 euros annuels, soit environ 1 712 euros mensuels.

Près de 15% de la population de la Métropole de Lyon vit sous le seuil de pauvreté

Le niveau du revenu médian ne suffit pas à appréhender la richesse ou la pauvreté d'un territoire. Ainsi, à Paris, ville où le revenu médian est particulièrement élevé (22 164 euros par an), le taux de pauvreté est particulièrement important (14,7%).

Dans l'aire urbaine de Lyon, 12,3% des habitants vivent sous le seuil de pauvreté mais cette proportion passe à 14,8% si l'on observe la situation à l'échelle de la Métropole, soit un taux proche de la situation parisienne.

C'est dans les aires urbaines de Marseille-Aix-en-Provence et Lille que la pauvreté est la plus prégnante : 18,2% des habitants vivent sous le seuil de pauvreté à Marseille-Aix-en-Provence, 17,3% à Lille.

Revenu disponible
Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Taux de pauvreté
Le taux de pauvreté correspond à la part d'individus vivant sous le seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté entendu ici correspond à 60% du revenu médian disponible national, soit en 2012, 11 872 euros par an (989 euros par mois)

Unité de consommation
Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes.

Le nombre d'unités de consommation est établi suivant l'échelle de l'OCDE et retient la pondération suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage ; 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Revenu annuel médian disponible par UC et taux de pauvreté dans les principales aires urbaines en 2012
Source : Insee-FiLoSoFi 2012

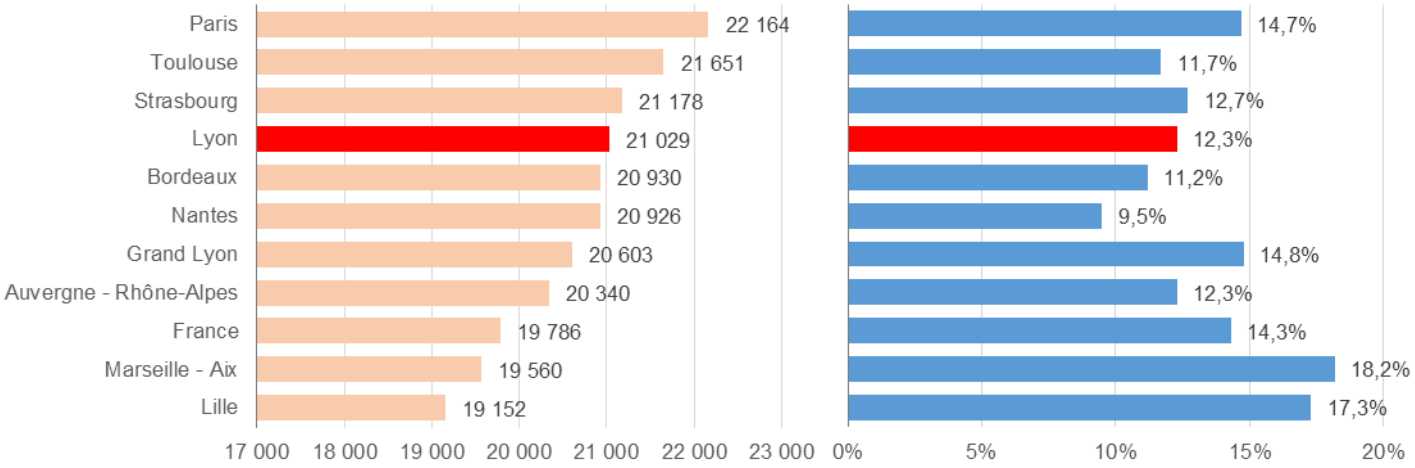

Des disparités sociales marquées au sein de l'aire urbaine et de la Métropole

Les populations aisées principalement concentrées à l'ouest de la Métropole

Les disparités de revenus entre commune de la Métropole sont fortes : les communes où les ménages sont les plus aisés se situent principalement dans l'ouest de la Métropole, dans les Conférences des Maires Val de Saône, Ouest Nord et Val d'Yzeron ainsi que dans certaines communes du sud (Chaponnay, Solaize par exemple) ou de l'est de l'aire urbaine (Genas, Chassieu, Saint-Bonnet-de-Mure).

A l'inverse, les revenus médians disponibles des habitants vivant dans les communes des Conférences des Maires situées à l'est du Rhône, sont bien plus modestes.

En dehors de ces disparités est / ouest marquées au sein de la métropole, on observe plus globalement que le niveau des revenus décroît à mesure que l'on s'éloigne du centre. Les territoires des franges de l'aire urbaine (à l'est comme à l'ouest) sont ceux où résident les populations les plus modestes (revenu médian disponible inférieur à 20 000 euros/an).

Revenu annuel médian disponible par UC en 2012

Source : Insee-FiLoSoFi 2012

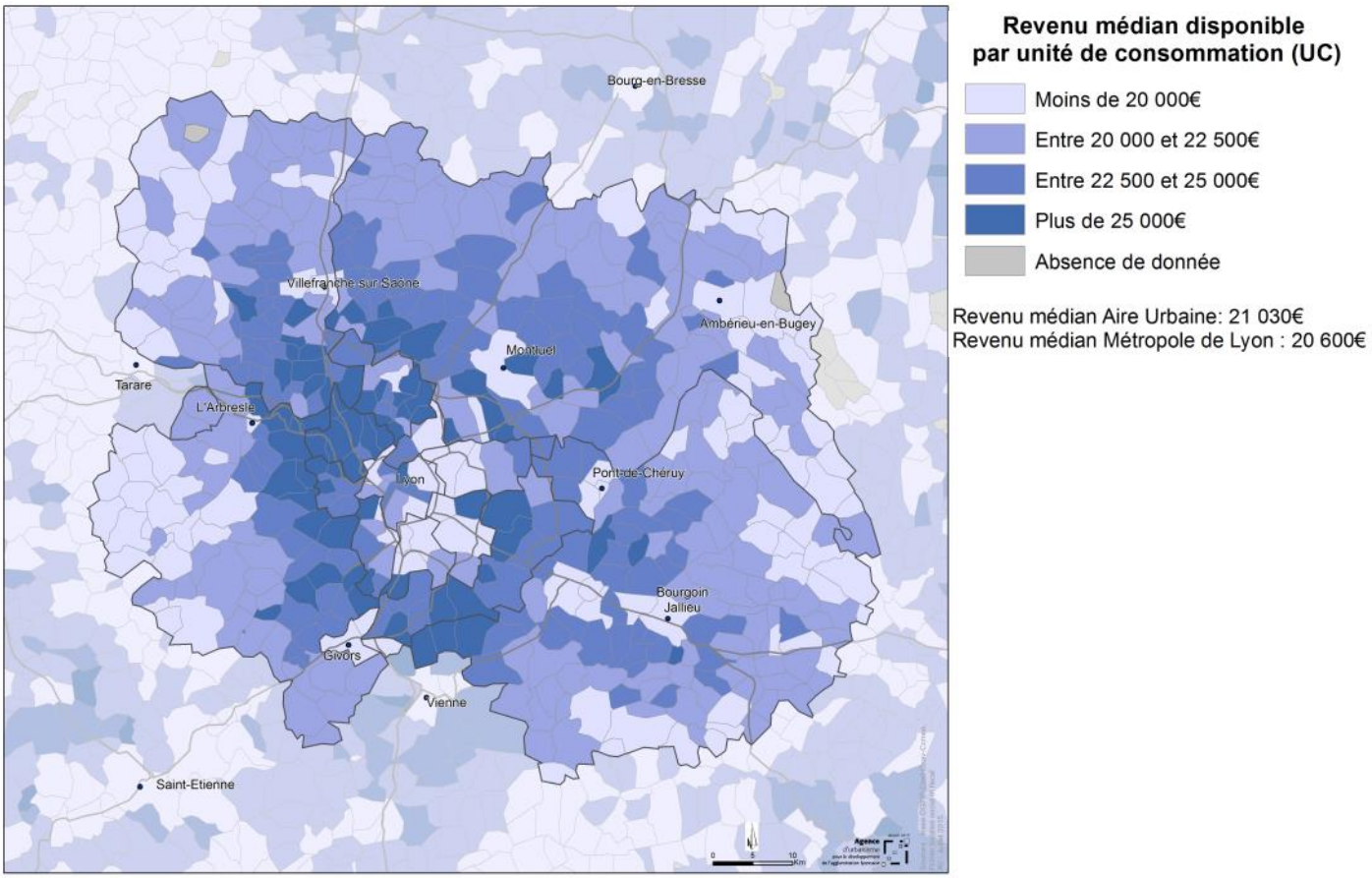

Une surreprésentation des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) dans l'est de la Métropole

La part de la population couverte par le RSA dépasse 15% dans l'arc est-sud de la Métropole de Lyon

Les communes de l'arc est-sud allant de Rillieux-la-Pape à Givors sont celles qui concentrent le plus de population en situation de précarité. A Vaulx-en-Velin et Vénissieux, près d'une personne sur cinq vit dans un foyer allocataire du RSA.

Des villes moyennes de l'Ain, du Nord -Isère et leur périphérie présentent également des taux élevés de bénéficiaires du RSA.

+36% d'allocataires du RSA depuis 2009

50 000 foyers allocataires du RSA et 108 000 personnes couvertes fin 2014 dans la Métropole de Lyon

Le nombre de foyers allocataires du RSA est en hausse ininterrompue depuis 2009 (+36%) malgré les créations d'emplois sur le territoire.

L'augmentation la plus forte s'observe pour le RSA socle et activité (+56%).

Le complément de ressources proposé par le RSA activité (composante nouvelle par rapport à l'ancien dispositif RMI) concerne plus de 17 000 foyers de la Métropole de Lyon et représente un quart des foyers bénéficiaires fin 2014.

Définitions :
Un allocataire (ou foyer allocataire) du RSA représente selon les cas une personne seule ou une famille (avec ou sans enfant). Il peut donc correspondre à une ou plusieurs personnes. L'allocataire est celui qui perçoit effectivement l'allocation.
La population couverte par le RSA comprend les allocataires (responsables du dossier) et leur conjoint, enfant(s), et autre (s) personne(s) à charge éventuels.
Le RSA est une prestation qui s'applique depuis le 1er juin 2009. Il s'inscrit dans une politique d'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté. Il garantit un supplément de revenu aux personnes sans ressources ou à faibles revenus d'activité.
Il concerne :
- les personnes âgées de plus de 25 ans où ayant à charge un ou plusieurs enfants. Les étudiants ou stagiaires de la formation professionnelle, les personnes en congé parental, sabbatique, ou en disponibilité en sont exclus (sauf exceptions)
- les foyers disposant de ressources d'un montant inférieur d'un Revenu Garanti qui varie en fonction de la situation familiale.

Part de la population couverte par le RSA en 2014
Source : Cnaf au 31-12-2014 ; Insee-RP 2012

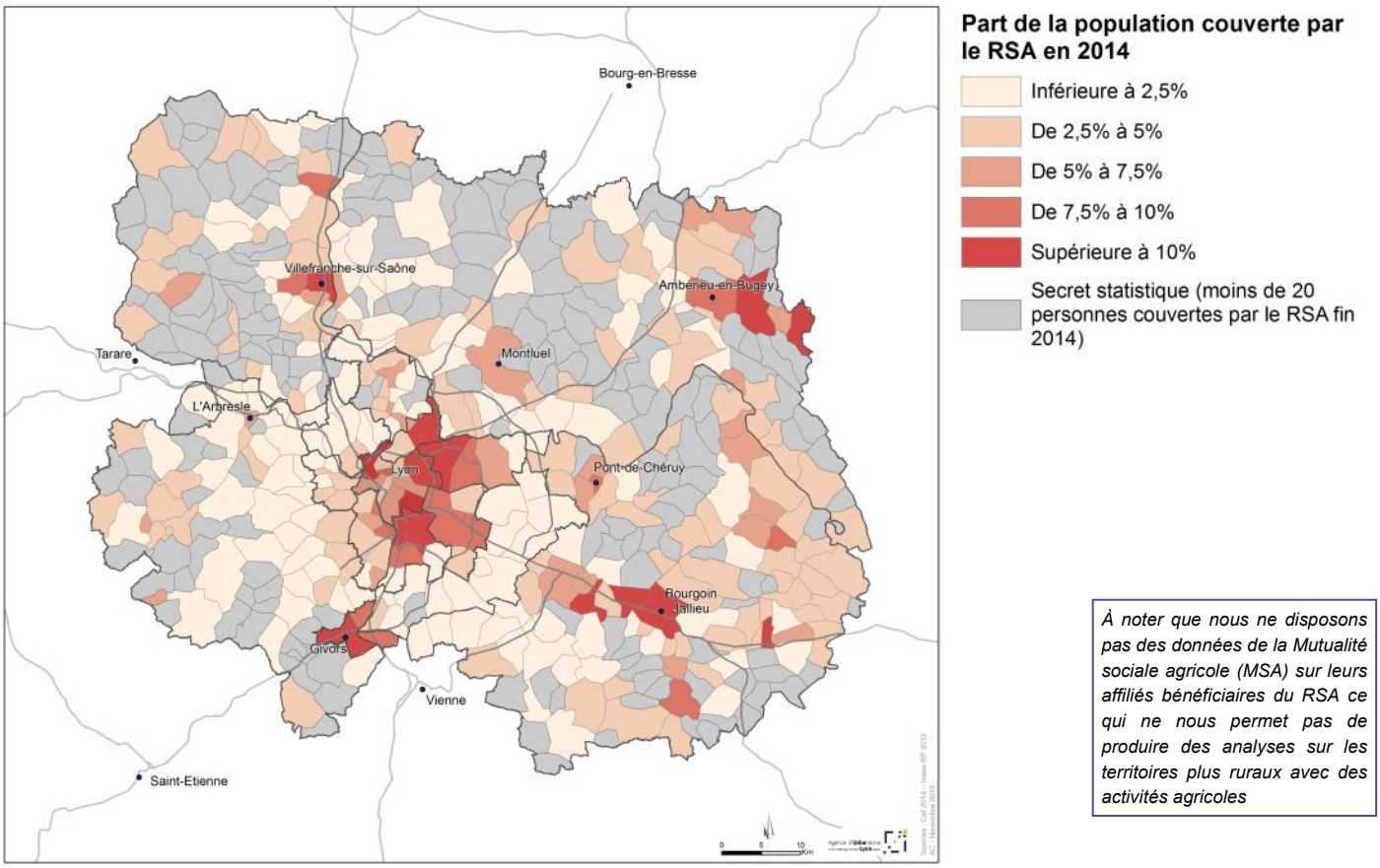

À noter que nous ne disposons pas des données de la Mutualité sociale agricole (MSA) sur leurs affiliés bénéficiaires du RSA ce qui ne nous permet pas de produire des analyses sur les territoires plus ruraux avec des activités agricoles

La part financée par la métropole de Lyon est appelée **RSA socle** et remplace le RMI et l'API.
Le RSA socle complète les revenus du foyer pour qu'ils atteignent le montant forfaitaire garanti par le RSA.
La part financée par l'Etat, **RSA activité** est le complément des revenus professionnels. C'est cette composante qui est véritablement nouvelle avec la mise en place du RSA.
Certains bénéficiaires peuvent bénéficier des deux types de RSA, socle et activité; on parle alors de bénéficiaires du **"RSA socle et activité".** Ces allocataires ont de faibles revenus d'activité et l'ensemble de leurs ressources est inférieur au montant forfaitaire. Ils bénéficient donc d'un montant de RSA constitué d'une partie de RSA socle et de RSA activité.

Seul le **RSA socle** est considéré comme un **minimum social.**

Plus de bénéficiaires du RSA dans Portes du Sud et Rhône Amont

Les allocataires du RSA sont surreprésentés dans la population des bassins de vie de Portes du Sud et de Rhône Amont avec respectivement 15 et 12% de la population de ces territoires couverts par le RSA contre 8% en moyenne dans la Métropole de Lyon. Un bénéficiaire du RSA sur quatre du territoire habite ces bassins de vie.

Les familles monoparentales et les hommes isolés sont surreprésentés parmi les bénéficiaires du RSA.

Plus de la moitié des bénéficiaires est dans le dispositif RSA depuis plus de deux ans.

Au sein de la Métropole, plus d'un foyer allocataire sur deux est dans le dispositif RSA depuis plus de deux ans et 46% des foyers allocataires comprennent des enfants.

Profil des foyers allocataires du RSA fin 2014 dans la Métropole de Lyon
Source : CAF du Rhône au 31-12

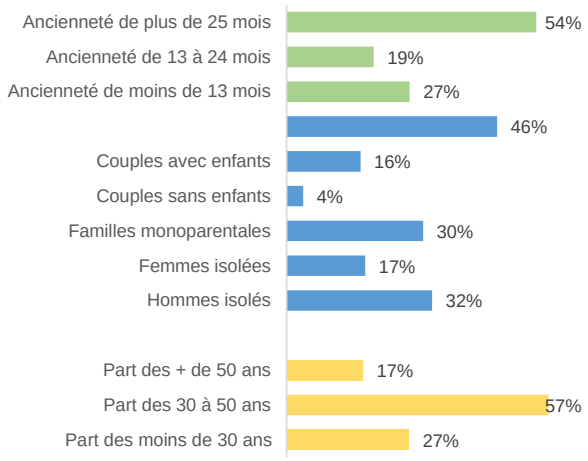

Part de la population couverte par le RSA fin 2014 (estimation)
Source : CAF du Rhône 31-12-2014 ; Insee-RP2 012

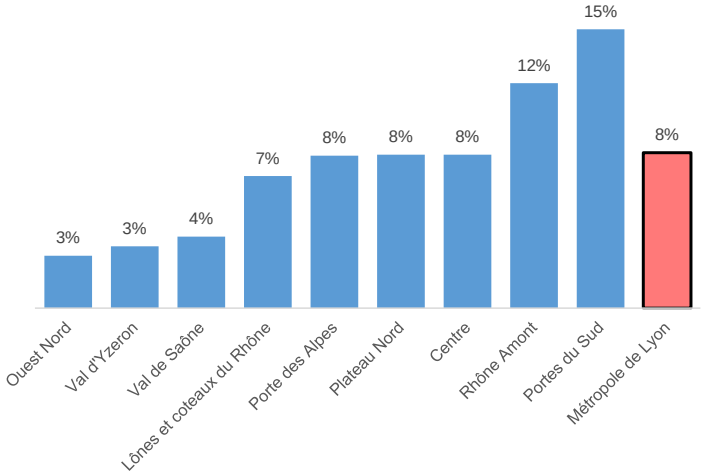

Evolution du nombre de foyers allocataires du RSA dans la Métropole de Lyon par type de RSA
Source : CAF du Rhône

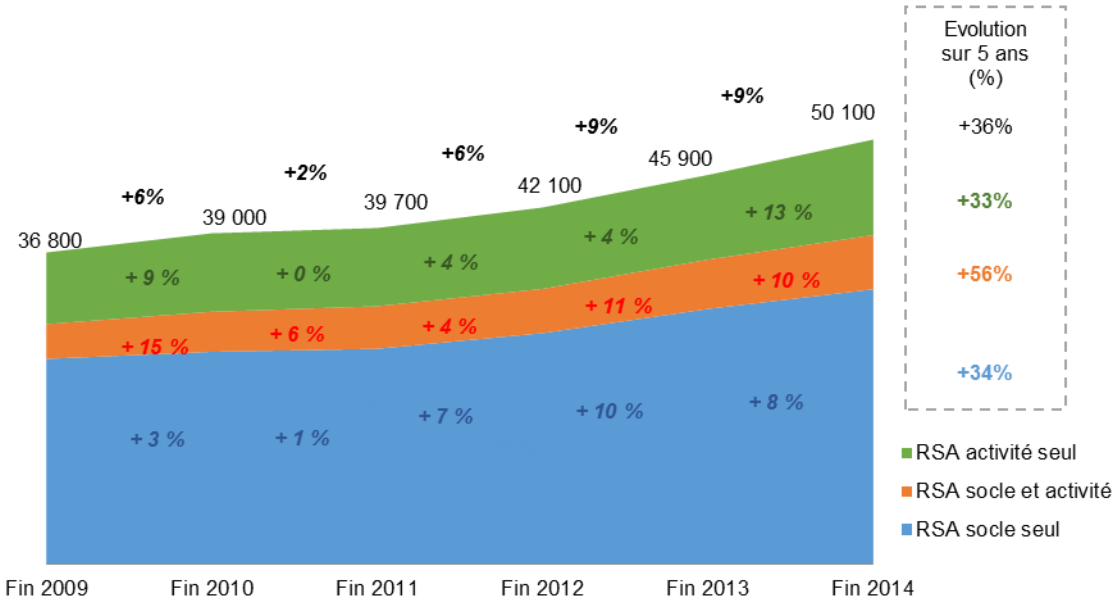

Comparaison de Lyon avec les principales métropoles françaises et européennes

De bons résultats pour Lyon sur l'ensemble des indicateurs

Rang des 8 aires urbaines françaises étudiées selon des critères socio-économiques de dynamisme et de performance

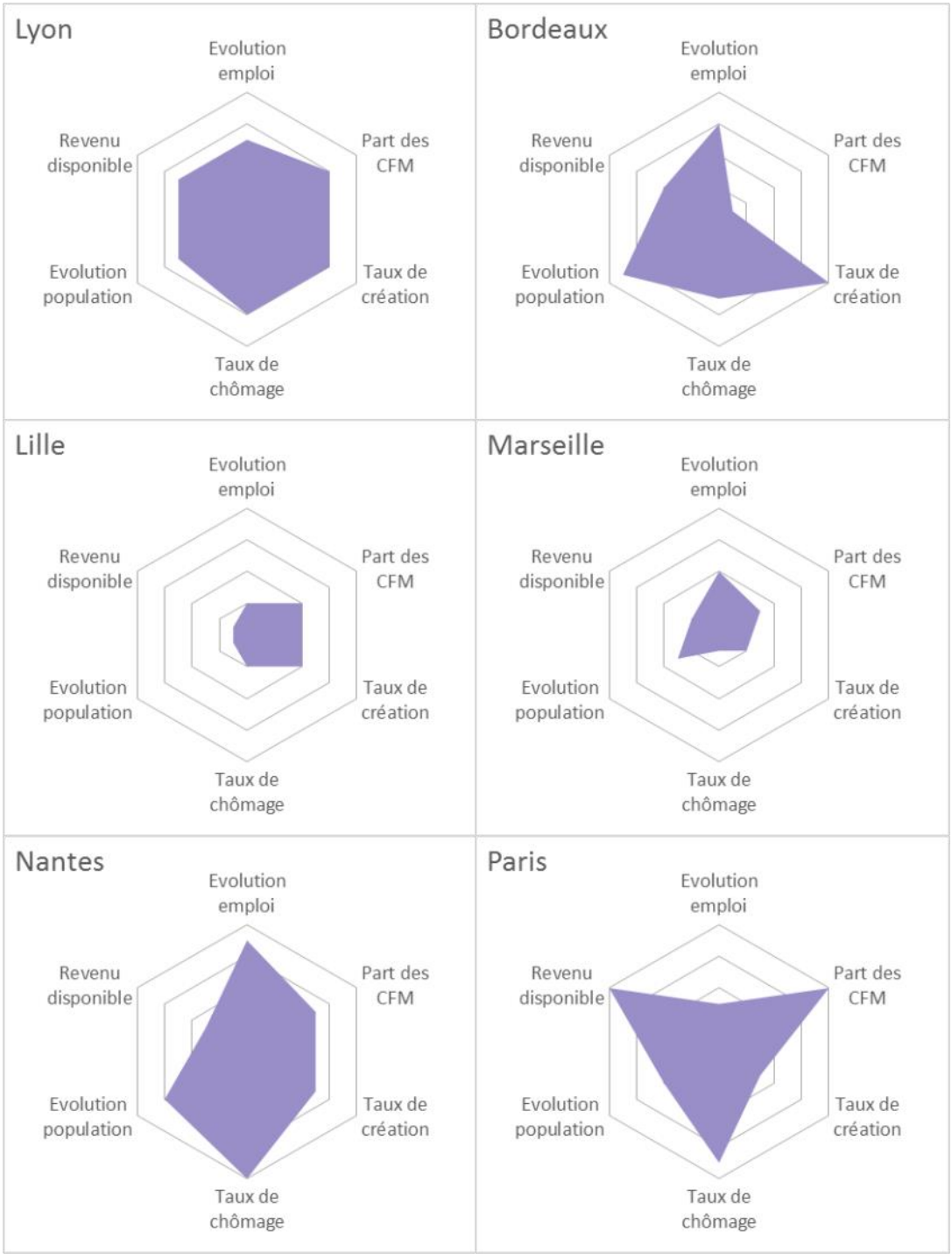

Evolution emploi : évolution de l'emploi salarié privé entre 2009 et 2014 (Acoss-Urssaf)

Part des CFM : part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total en 2012 (Insee-RP)

Taux de création : rapport entre le nombre de créations d'entreprise en 2014 et le stock au 1er janvier (Insee-REE)

Taux de chômage : rapport entre le nombre de chômeurs et la population active, au sens du BIT par zone d'emploi au 2e trimestre 2015 (Insee)

Evolution population : évolution de la population entre 1999 et 2012 (Insee-RP)

Revenu disponible : médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2012 (Insee-Filosofi)

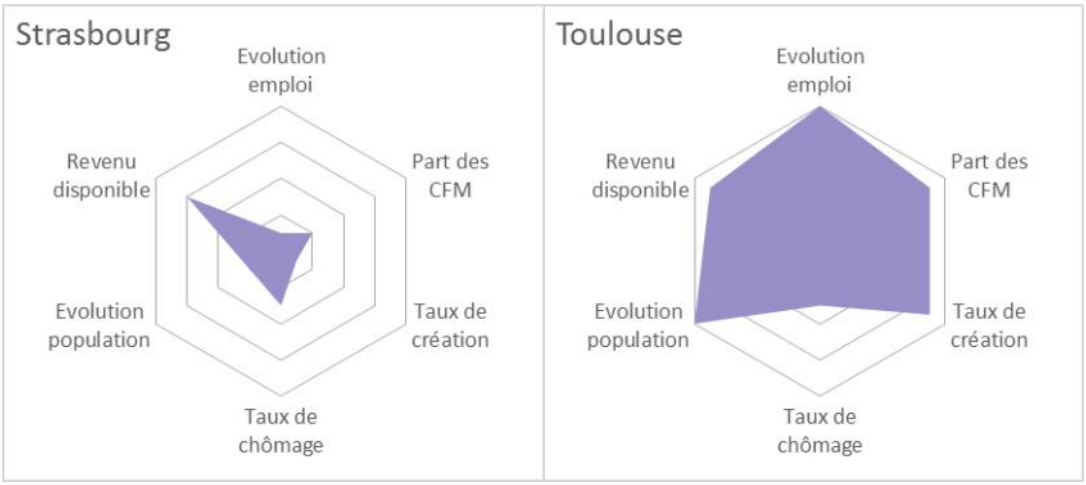

Lecture des graphiques : pour chaque critère les aires urbaines sont classées selon leur performance parmi l'ensemble des huit aires urbaines étudiées. Plus la pointe est éloignée du centre, meilleur est le classement.
Exemples : c'est à Toulouse que l'évolution de l'emploi est la plus favorable, c'est Marseille qui a le taux de chômage le plus élevé.

Lyon parmi les aires urbaines les plus dynamiques

Lyon se situe parmi les premières aires étudiées sur l'ensemble des critères de dynamisme et de performance socio-économiques sélectionnés. Territoire plutôt équilibré, sans forte différenciation, ni positive ni négative, elle affiche globalement de bons résultats, meilleurs que la moyenne nationale.

Toulouse se détache largement des autres territoires

L'aire urbaine de Toulouse affiche les plus forts taux de croissance, que ce soit au niveau de l'emploi ou au niveau démographique. En cinq ans, l'emploi salarié privé a progressé de 7,3%, ce qui la place en tête juste devant Nantes (+7,1%). Cette croissance est portée par un dynamisme de l'emploi industriel, lié à l'aéronautique, qui augmente de 10% en 5 ans tandis qu'il diminue dans l'ensemble des autres aires urbaines. Les services, que ce soit aux entreprises ou à destination des particuliers affichent également des augmentations d'emploi notables. Entre 1999 et 2012, la population a progressé de près d'un quart (+24%), ce qui la place loin devant la deuxième aire urbaine, Nantes, dont la population a augmenté de 16% sur la période.

Avec 15% de cadres des fonctions métropolitaines, Toulouse est 2e derrière Paris (20% de l'emploi total). La présence d'emplois qualifiés toujours en lien avec la forte spécificité de l'économie du territoire autour de l'aéronautique explique ces bons résultats.

Le revenu disponible médian par unité de consommation est le plus élevé après celui de Paris (500 € d'écart), il dépasse de plus de 600 € celui de Lyon.

Le taux de chômage de Toulouse est le même que celui de la France ou de Strasbourg : 10,3%. C'est 2 points de plus que Nantes, cela reste toutefois largement inférieur à Marseille (12,7%).

Des résultats différenciateurs à Nantes, Bordeaux et Paris

Nantes et Bordeaux affichent un fort dynamisme démographique et économique en termes d'emploi. Elles se situent derrière Toulouse. A Nantes, la croissance de l'emploi ces cinq dernières années a notamment été portée par le développement important des services aux entreprises : +16%. Ils ont augmenté de 10% à Toulouse et à Lyon et de 4% en France.

C'est à Nantes que le taux de chômage est le plus faible : 8,4%. Paris arrive juste après avec un taux de 8,8%.

20% de l'emploi total de l'aire urbaine de Paris est occupé par les cadres des

fonctions métropolitaines, c'est 5 points de plus qu'à Toulouse. La capitale, plus que toute autre aire urbaine, concentre les fonctions métropolitaines sur son territoire et les emplois fortement qualifiés de ces dernières.

En raison du coût de la vie plus élevé qu'en province c'est logiquement à Paris, que le revenu disponible est le plus élevé.

La dynamique entrepreneuriale est la plus forte à Bordeaux : son taux de création est de 17,6% en 2014 (15,9% à Lyon).

Des résultats plus mitigés pour Strasbourg, Lille et Marseille

Au regard des autres aires urbaines les résultats de Strasbourg, Lille et Marseille sont plus contrastés. Selon les indicateurs cependant, elles se situent en phase avec les résultats nationaux.

Marseille est le territoire qui a le plus fort taux de chômage : 12,7%. La hausse de l'emploi ces cinq dernières années est en retrait par rapport aux aires urbaines les plus dynamiques, mais avec 3% elle reste supérieure à la hausse enregistrée au niveau national ou dans l'aire urbaine de Paris. Avec +1%, l'évolution de l'emploi à Lille et Strasbourg reste modérée, en phase avec l'ensemble de la France.

Les évolutions démographiques de ces trois aires urbaines restent en deçà de l'évolution nationale.

La part des cadres des fonctions métropolitaines est la plus faible à Bordeaux Strasbourg et Marseille. Lille est au dessus et se situe au niveau de Nantes.

Quelques indicateurs de comparaisons européennes

Population des aires métropolitaines en 2014

Source : OCDE (en millions de personnes)

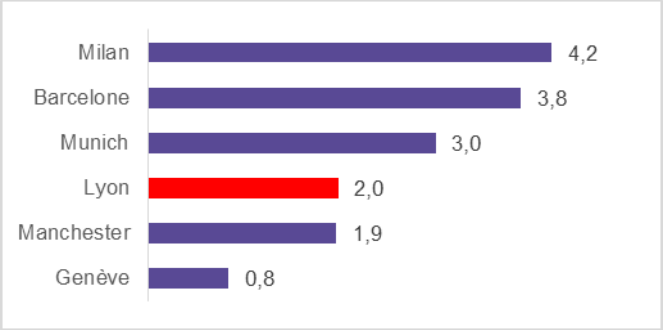

Ratio de dépendance démographique (jeunes) en 2014

Source : OCDE (en % - population des 0-14 ans/population des 15-64 ans)

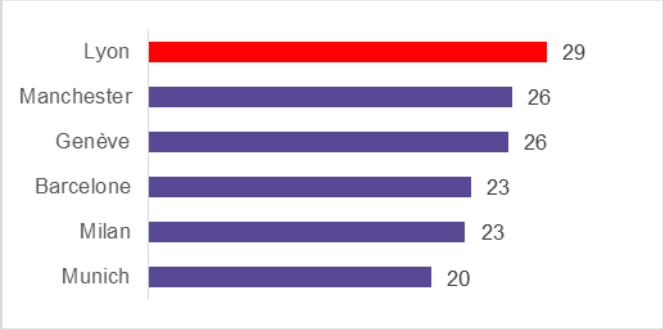

Ratio de dépendance démographique (âgés) en 2014

Source : OCDE (en % - population des + de 65 ans/population des 15-64 ans)

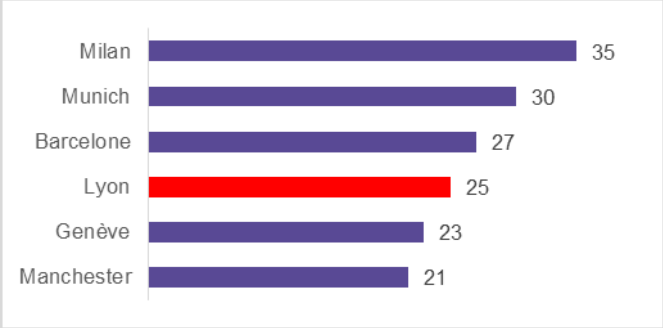

Chômage en % de la population active en 2013

Source : OCDE

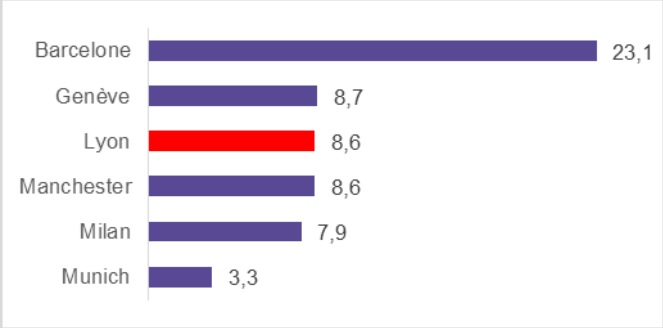

Taux d'activité en 2013

Source : OCDE (population active / population en âge de travailler)

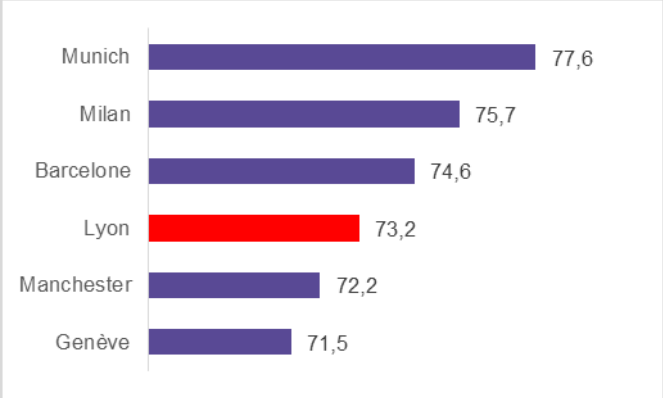

Productivité du travail

Source : OCDE (PIB / emploi total)

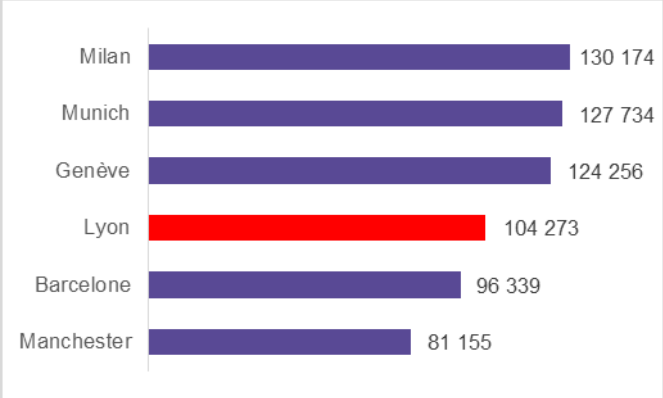

Marché de bureaux (demande placée) en 2014

Source : BNP Paribas Real Estate (données non disponibles pour Genève)

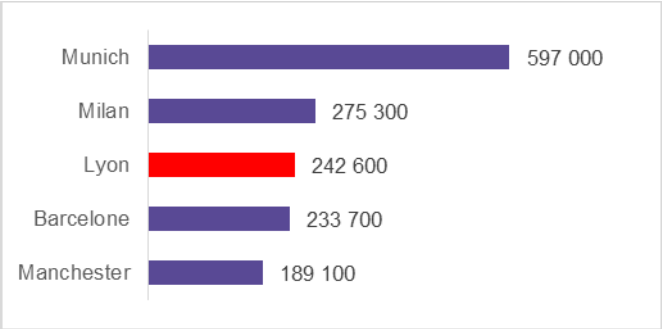

Taux de vacance des bureaux au 4e trimestre 2014

Source : BNP Paribas Real Estate (données non disponibles pour Genève)

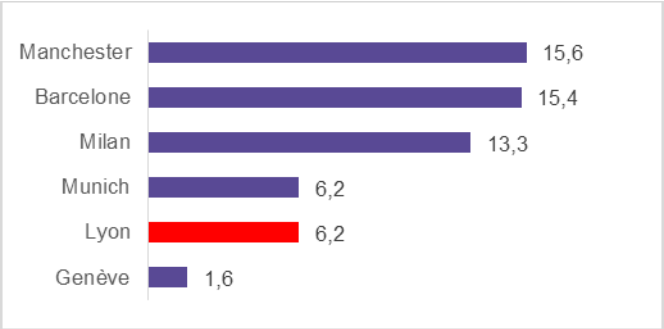

Loyer prime en 2014

Source : BNP Paribas Real Estate (en € / m² / an)

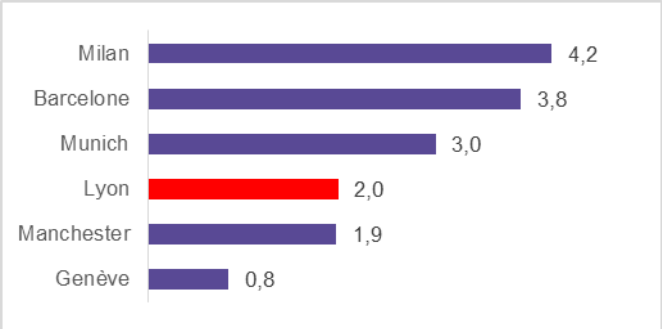

Nombre de passagers des aéroports en 2014

Source : Insee et aéroports (en millions, Milan : aéroport de Malpensa)

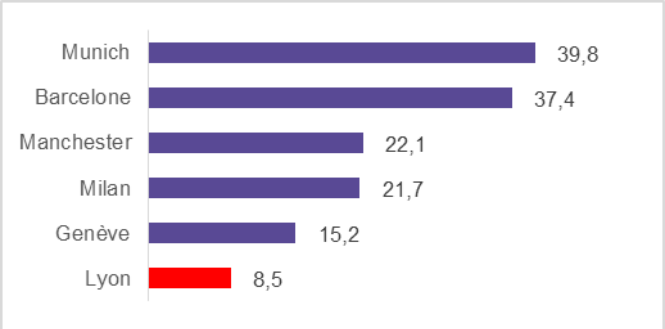

Evolution du nombre de passagers entre 2010 et 2014

Source : Insee et aéroports (Milan : aéroport de Malpensa)

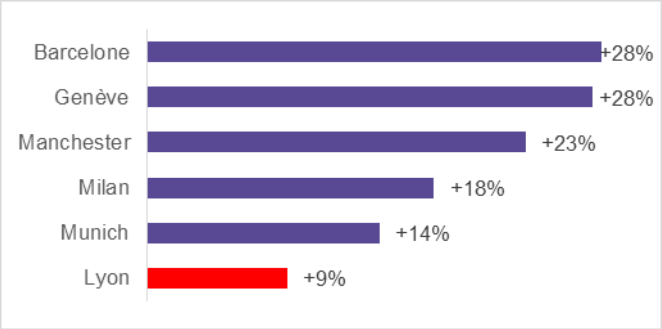

Conclusion

L'aire urbaine de Lyon a connu depuis quinze ans de profondes transformations. Ces transformations sont l'incarnation, sur le territoire lyonnais, des grandes mutations à l'œuvre dans les économies développées et particulièrement en France : phénomène de métropolisation, tertiarisation des activités, transition numérique, financiarisation de l'économie, montée du chômage et des inégalités…

Dans cet environnement économique mouvant, toutes les aires urbaines françaises ne « réagissent » pas de la même façon. Celle de Lyon, historiquement industrielle et commerçante, dispose d'un grand nombre d'atouts : dynamisme démographique, attractivité résidentielle, tissu économique diversifié, offre de formation variée, accessibilité aisée, gouvernance économique mêlant collectivités et entreprises… Ces atouts participent au profil équilibré de l'aire urbaine de Lyon par rapport à d'autres aires urbaines, à la relative résistance de l'industrie, au développement de filières d'excellence reconnues.

Avec son million d'emplois, **l'aire urbaine de Lyon est la seconde de France**, derrière celle de Paris et ses 5,8 millions d'emplois. Elle représente 31% de l'emploi de la région Auvergne-Rhône-Alpes et 3,8% de l'emploi français.

L'aire urbaine de Lyon, comme l'ensemble des principales aires urbaines françaises, a bénéficié du **phénomène de métropolisation.** Ce processus de concentration des populations, d'activités à haute valeur ajoutée et de capitaux dans les grandes métropoles a renforcé leur poids dans les hiérarchies urbaines ces vingt dernières années. L'aire urbaine de Lyon a ainsi connu une double croissance démographique et économique, nettement plus forte que la moyenne nationale. Depuis 1990, le nombre d'emplois a crû de +26% et la population de +21%, quand l'évolution nationale était de, respectivement, +17% et +12%. Si ce phénomène a touché l'ensemble des grandes aires urbaines, Toulouse, Nantes et, à un degré moindre Bordeaux, ont été les plus dynamiques sur la période. Chacune de ces trois aires urbaines présente malgré tout un profil particulier. Toulouse est la seule aire urbaine française à voir son industrie continuer de croître, grâce à l'industrie aéronautique. Sa croissance s'appuie ainsi sur un triptyque équilibré entre industrie, services aux entreprises et services aux particuliers. La formidable croissance nantaise a été en premier lieu tirée par les services aux entreprises (+16% d'emplois depuis 2009), puis secondairement par les services aux particuliers ; à la différence de la croissance bordelaise, qui s'est appuyée d'abord sur l'essor des services aux particuliers.

La Métropole de Lyon a concentré une large partie des gains d'emplois. Mais grâce à son effet d'entrainement, **l'ensemble de l'aire urbaine a bénéficié de ce dynamisme démographique et économique.** Le processus de métropolisation se traduit par des mouvements conjoints de concentration des fonctions métropolitaines et de commandement dans les centres, et de périurbanisations économique et résidentielle. Ces phénomènes, à l'œuvre depuis plus de 40 ans, ont engendré une dissociation croissante entre lieux de travail et lieux de résidence et un développement significatif des déplacements. Les interdépendances entre territoires sont ainsi fortes et croissantes.

L'une des caractéristiques et des forces de la croissance lyonnaise est son **double moteur « productif » et « présentiel »**. Depuis 1999, l'aire urbaine de Lyon a gagné +13% d'emplois dans la sphère productive et +26% d'emplois dans la sphère présentielle. Parmi les principales aires urbaines françaises, Lyon est celle dont la part d'emplois dans la sphère productive est la plus élevée (40% de l'emploi). Elle représente 38% à Toulouse, 37% à Nantes et moins dans les autres.

Deux types de fonctions ont tiré la croissance des emplois ces quinze dernières années : les **fonctions métropolitaines** (prestations intellectuelles, gestion, conception-recherche, commerce inter-entreprises et culture-loisirs) et les **fonctions présentielles** (santé-action sociale, services de proximité, distribution, éducation-formation, administration publique). L'essor des fonctions métropolitaines, lié notamment au développement de l'économie de la connaissance et de l'économie numérique, s'est naturellement accompagné d'une **montée en qualification des actifs**. Le nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures a augmenté de +69% entre 1999 et 2012, pour représenter aujourd'hui 21% de l'emploi total, contre 15% en 1999. L'accroissement démographique, le vieillissement de la population, le développement des loisirs et du tourisme, et les redistributions locales de revenus issus de la sphère productive ont directement favorisé la croissance des fonctions présentielles.

L'un des principaux atouts de l'aire urbaine de Lyon réside dans la **diversité de son tissu économique**, qui amortit les chocs et lui évite une trop grande dépendance par rapport à un secteur d'activité particulier ou par rapport à un grand groupe. L'aire urbaine de Lyon peut ainsi être considérée comme un territoire équilibré d'un point de vue économique, pluri-spécialiste et doté d'une certaine résistance à la désindustrialisation.

En effet, une des forces de l'aire urbaine de Lyon est le **poids encore important de son industrie**. Avec 18 % des emplois salariés privés du territoire dans l'industrie, l'énergie et l'environnement, l'aire urbaine de Lyon est ainsi la plus industrielle des principales aires urbaines françaises. Localement, certains territoires en sont encore très marqués : Val d'Yzeron, Ain, Nord-Isère, Portes du Sud… Le phénomène de désindustrialisation est malgré tout à l'œuvre à Lyon comme ailleurs : l'emploi dans l'industrie y diminue, comme au niveau national et comme dans toutes les autres aires urbaines, exceptée celle de Toulouse. Les emplois de fabrication, notamment, sont en recul. Ce constat doit cependant être nuancé, avec le glissement de certaines fonctions vers les services (ressources humaines, maintenance, recherche et développement…) et l'hybridation croissante entre tertiaire et industrie.

Les **bonnes performances des filières d'excellence** au sein de l'aire urbaine de Lyon en sont un bon exemple : prenant appui sur un tissu industriel historique, des filières comme la santé-biotech ou les cleantech axent leur développement sur l'innovation, la recherche, le service à l'industrie, la mise en réseau. Le socle industriel est ainsi le support du développement des services à l'innovation, des services à haute valeur ajoutée, des fonctions métropolitaines de l'aire urbaine de Lyon. Les

bonnes performances des secteurs d'excellence sont aussi le reflet de l'impact positif de l'accompagnement local des secteurs de spécialisation et de la concentration des investissements sur ces secteurs. Les pôles de compétitivité y contribuent largement.

Il est à noter que le tissu économique de l'aire urbaine de Lyon est en **constant renouvellement**. Chaque année, quatre établissements sur dix sont concernés par un mouvement (une création, une disparition, un déménagement). Cette dynamique entrepreneuriale a un impact sur l'ancienneté des entreprises : les deux tiers des entreprises ont ainsi moins de dix ans. Ce renouvellement du tissu économique pose la question de l'accompagnement des très petites et petites entreprises du territoire, pour les aider à grandir et à créer les emplois de demain.

La principale faiblesse de l'économie de l'aire urbaine de Lyon réside dans son **déficit en fonctions de commandement**. En effet, la France se caractérise par une forte concentration des sièges sociaux en Ile-de-France et ce centralisme pénalise les métropoles régionales. L'aire urbaine de Lyon abrite quelques sièges mondiaux de grands groupes (Seb, Sanofi Pasteur, bioMérieux…) et des sièges d'entreprises de taille intermédiaire (GL Events, Boiron, Cegid…). Mais ces implantations décisionnaires restent peu nombreuses. D'où un risque réel pour l'aire urbaine de Lyon de dépendance vis-à-vis d'autres territoires (en France ou à l'étranger), vis-à-vis de multinationales ou vis-à-vis de fonds financiers internationaux dont l'attache n'est pas lyonnaise. La perte d'autonomie décisionnaire locale de Renault Trucks au sein du groupe suédois Volvo AB, lui-même détenu par un fonds d'investissement en recherche de rendement, en est un bon exemple. L'enjeu pour l'aire urbaine de Lyon est de préserver voire de renforcer les fonctions de commandement déjà présentes et de poursuivre l'ancrage des établissements secondaires sur le territoire. La venue de nouveaux centres de décision, de fonctions tertiaires, de sièges France de sociétés étrangères est un autre enjeu du territoire et fait partie des cibles prioritaires de l'Agence de développement économique de la région lyonnaise, l'Aderly.

La métropolisation s'accompagne aussi de processus de **segmentation et de ségrégation socio-spatiales**. L'aire urbaine lyonnaise n'échappe pas au phénomène. La crise économique qui frappe la France et la plupart des pays européens depuis 2009 n'a pas amélioré la situation.

L'aire urbaine voit en effet coexister des poches de richesse et des poches de pauvreté, dans des communes voisines, ou même des quartiers voisins. Des territoires en difficulté (quartiers politique de la ville de l'arc est-sud de la Métropole, certaines communes du Nord-Isère ou du Beaujolais) cumulent un fort taux de chômage et de bas niveaux de revenus, pendant que d'autres présentent des profils totalement opposés (Ouest nord, Ouest lyonnais, CCEL-Ozon…). L'étude a aussi montré que certaines communes, à la population modeste et frappées par un taux de chômage élevé, voyaient parallèlement leur tissu économique directement touché par des baisses d'emplois significatives. C'est notamment le cas de nombreuses communes du sud de la Métropole (Lônes et coteaux du Rhône et Portes du Sud) qui cumulent ces handicaps. Ces constats soulèvent des enjeux importants de mixité sociale et des fonctions, de mobilité et d'accès à l'emploi et de renouvellement économique pour ces territoires (ex. : projet Vallée de la chimie). A l'inverse, les communes de l'est de la Métropole bénéficient ces dernières années d'un réel dynamisme économique (Porte des Alpes et Rhône Amont). Ce dynamisme devrait se poursuivre, grâce aux projets de développement économique en cours sur Porte des Alpes, le Carré de soie ou autour du Parc Olympique lyonnais. L'enjeu principal est que cette croissance profite également aux populations résidentes des quartiers politique de la ville.

Equipe d'étude :
Sophie-Anne Carrolaggi
Vincent Couturier
Clarisse Garin-Hameline
Caroline Testut
avec les contributions de :
Mathilde Aladame
Marion Boissel-Chagnard
Jean-François Laurent
Richard Nordier
Alban Vivert

Les travaux de l'Observatoire partenarial lyonnais en économie
sont l'expression d'un partenariat entre la Métropole de Lyon,
la Ville de Lyon, la CCI de Lyon, le Medef Lyon-Rhône,
l'Université de Lyon, la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône,
la CGPME, Pôle Emploi, l'Aderly, le Cecim,
l'Office de tourisme et des congrès du Grand Lyon, Viennagglo, le Pôle métropolitain
et l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise,
en association avec le Sgar, l'Insee, la Banque de France, l'Urssaf,
et la Caisse des Dépôts et Consignations et la Direccte du Rhône.

Retrouvez les publications de l'Opale sur
www.opale-lyon.com

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Région Auvergne - Rhône-Alpes, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération de la Porte de l'Isère, du Bassin d'Annonay, du Pays Viennois, Communautés de communes de l'Est Lyonnais, de la Vallée du Garon, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, du Pays Mornantais, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest Lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, de la Dombes, des Monts du Lyonnais, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Caisse des dépôts et consignations, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Opac du Rhône, Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Agence d'**Urba**nisme
aire métropolitaine **Lyon**naise

Tour Part-Dieu, 23e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Référent : **Vincent Couturier** 04 81 92 33 28 v.couturier@urbalyon.org
Infographie : Agence d'urbanisme